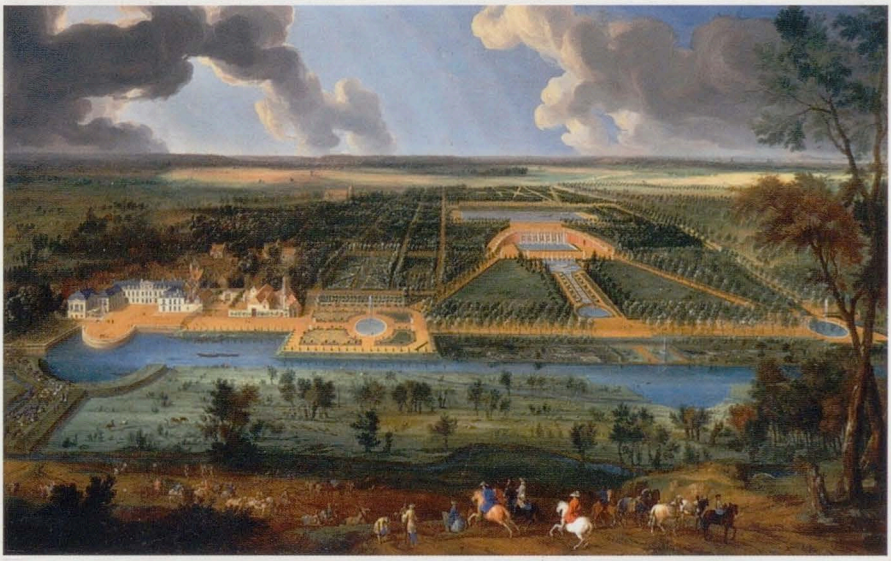
CHÂTEAUX DISPARUS EN ESSONNE



Université du Temps Libre Essonne

MÉMOIRES et DOCUMENTS
de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
Tome XXV
Année 2019

Nicole BARBARIN, Jean-Marie BREMARD, Jean-Marie FAYE
Gérard LEROY, France LEOTARD, Jacqueline MÉLON,
Dominique NOTTEGHEM

CHÂTEAUX DISPARUS EN ESSONNE

Préface de Stéphane BLOND
Maître de conférences en Histoire moderne
Université d'Évry-Paris Saclay

Publié avec le concours du Conseil Départemental de l'Essonne
avec le soutien de la
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France,
Ministère de la Culture
et de la
Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix

UTLe Université du Temps Libre Essonne

L'Université du Temps Libre-Essonne est une université créée en 1999, plus particulièrement destinée aux seniors ; elle s'intéresse à l'enseignement et à la recherche. Elle est soutenue par plusieurs partenaires, dont le Conseil départemental de l'Essonne, TÉLÉCOM & Management Sud Paris (Évry) et l'Université d'Évry-Val d'Essonne.

La présente publication concrétise le travail d'un groupe de sept étudiants de l'UTL-Essonne.

UTL-Essonne
2, rue du Facteur Cheval - 91025 Évry Cedex
https://www.utl-essonne.org/

SHAEH
38, rue du Commandant Arnoux - 91730 Chamarande
http://www.sha-essonne-hurepoix.fr/

© UTL-Essonne 2019
ISSN : 1157 – 0261

« Château abandonné, château hanté, château visionné. Les vives et ardentes imaginations l'ont bientôt peuplé de fantômes, les revenants y apparaissent, les esprits y reviennent aux heures de la nuit. »

Jules Verne (1828-1905),
Le Château des Carpathes, 1889.

Préface

Trois ans après sa dernière livraison, la dynamique section *Patrimoine Mémoire & Tradition* de l'Université du Temps Libre-Essonne nous conduit dans une histoire délicate à réciter, celle des *Châteaux disparus en Essonne*. Depuis cinq ans, Nicole BARBARIN, Jean-Marie BREMARD, Jean-Marie FAYE, Gérard LEROY, France LEOTARD, Jacqueline MÉLON et Dominique NOTTEGHEM se sont unis et donnés pour objectif de produire une synthèse sur le sujet. Les sept chercheurs nous plongent dans les arcanes d'un univers méconnu, car révolu, alors qu'il coïncide avec les grandes heures des châteaux du Bassin parisien. Qu'ils soient chaleureusement remerciés et salués pour ce défi relevé à partir des traces éparpillées et clairsemées d'une histoire révolue.

La construction de l'objet historique débute par le patient recensement de 330 châteaux répartis sur 140 communes du département. Parmi eux, une sélection de quelques 35 châteaux est délimitée et passée en revue de détail : toponymie, topographie, bâti, propriétaires successifs, joies et drames, tous les linéaments de l'histoire y passent ! Au fil des pages, on comprend mieux la formidable attractivité que l'Essonne opérait sur l'élite politique, commerciale et artistique des trois siècles de l'Ancien Régime. D'aucuns savent trouver ici la quiétude verdoyante de la campagne, tandis que d'autres apprécient la proximité immédiate avec la capitale, afin de maintenir le lien avec le pouvoir et les sociabilités qui vont avec.

À travers cette histoire singulière, on parcourt également les grands bouleversements de l'architecture française, depuis les tardives maisons fortes de la période médiévale, jusqu'aux douces et élégantes folies du siècle des Lumières, en passant par les demeures prototypes de la Renaissance. Des femmes, des hommes, des pierres et des lieux se trouvent associés, avec les passionnants parcours de vie attachés à l'histoire d'un château. Au détour des pages, le lecteur croise la duchesse d'Étampes, observe les dessins de Le Nôtre pour de prestigieux commanditaires, revit les fêtes somptueuses orchestrées par les grands hommes politiques en perpétuelle représentation, comme celles des artistes au sommet de leur gloire.

Après *L'histoire de l'enseignement sous l'Ancien Régime*, *L'Essonne, un berceau de l'Aviation* et *L'Histoire de la vigne et du vin en Essonne*, l'expérience du groupe en matière de recherche et de publications historiques n'est pas à démontrer. Les chercheurs ont mis en œuvre tous les procédés d'investigation et

ne négligent aucune piste, même les plus difficiles. De multiples dépôts d'archives sont passés au crible : les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France, les inestimables Archives départementales de l'Essonne à Chamarande, les Archives diocésaines et bien d'autres encore… Patiemment, ils mobilisent et assemblent des documents de nature variée, en particulier les archives notariales dont l'examen s'apparente souvent à un parcours du combattant. Ils y ajoutent des centaines de lectures, dont de nombreuses monographies qui trouvent ici un sens commun grâce à leur compilation et à l'esprit de synthèse. Ils s'intéressent aussi aux rares vestiges archéologiques de ces édifices, dont la disparation des ensembles majeurs les rend par essence difficiles à appréhender. Pourtant, au détour d'une tour, d'une cour ou d'un jardin, le lieu originel renaît. Enfin, les chercheurs parachèvent leur exposé en l'accompagnant d'une riche iconographie et d'un solide appareil critique fait de lexiques, cartes ou tableaux qui constituent des outils de recherche à part entière et participent à la reconstitution historique de lieux disparus lors des heures sombres des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Au total, la *Commission Recherche Culturelle de l'UTL-Essonne*, en partenariat avec la *Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix*, donne à voir un univers de vie merveilleux qui repose en grande partie sur son caractère dépassé et disparu, donc suscite par essence la curiosité. Selon le vœu de Jules Verne, les chercheurs ont eu la faculté d'exhumer les vestiges du passé et de ressusciter l'esprit du temps. Le lecteur se prend rapidement au jeu, plonge dans l'atmosphère d'antan et parcourt ainsi l'Histoire avec bonheur !

Stéphane BLOND
Maître de conférences en Histoire moderne
Université d'Évry-Paris Saclay

Introduction

Des châteaux disparus, fantômes discrets de notre histoire

Se proposer d'écrire autour des châteaux disparus implique initialement de définir les deux termes. Qu'est-ce qu'un château ? Qu'est-ce qu'un château disparu ?

La réponse à la première question n'est pas chose aisée. La huitième édition du dictionnaire de l'Académie Française (1835) propose une grande variété de bâtiments : « *Château : forteresse environnée de fossés et de gros murs flanqués de tours ou de bastions. Se dit aussi d'une habitation seigneuriale et, par extension, de toute maison de plaisance vaste et magnifique* ».

Selon le dictionnaire de Trévoux (1771), un château est une « *place fortifiée par art ou par nature, soit dans la campagne, soit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir. Espèce de petite citadelle [...] Château se dit aussi simplement du logis d'un seigneur, d'un hôtel où il demeure et où on vient lui rendre hommage, bâti en manière de forteresse avec fossé et pont-levis. On appelle aussi château, une maison sans défense, où les fossés ne seraient que d'ornement. Château se dit aussi d'une maison de plaisance, quand elle est bâtie magnifiquement.* »

Ainsi, le choix est large. La tour de Montlhéry constitue le reste d'un ancien château, de même que cette belle demeure que tel industriel, nouvellement enrichi au XIX^{e} siècle, se fit construire dans « sa » campagne.

Dominique Bassière, chef du service des archives historiques aux Archives Départementales de Chamarande, recense près de trois cent cinquante châteaux, bâtis sur le territoire de l'Essonne, toutes définitions confondues. Bien que notre projet ne s'adresse qu'aux châteaux disparus, écrire un ouvrage sur ceux-ci était d'ampleur. Encore fallait-il savoir ce qu'est un château disparu. Si aucun reste de bâtiments n'existe, si seuls des éléments d'archives font foi de son existence, il s'agit bien d'un château disparu. Considérons de même la présence de quelques murailles, fossés, restes de constructions ou de parcs. Cependant, si à la suite de destructions et reconstructions successives, de nouveaux châteaux sont bâtis sur les ruines anciennes, nous n'avons pas considéré que celui d'origine entrait dans le cadre de la recherche entreprise.

La tâche s'annonçait vaste et complexe, il fallut choisir. Bien sûr, en éliminant tout d'abord, bien naturellement les demeures « bâties magnifiquement » depuis le XIX[e] siècle. À l'autre bout de l'échelle chronologique, c'est-à-dire au Moyen Âge, la rareté des archives, leur difficulté de lecture, rendaient la chose ardue nécessitant des compétences de paléographe.

En conséquence, le choix fut de traiter les « demeures de plaisance » construites entre le début de la Renaissance et la fin de l'Ancien Régime.

Encore fallait-il qu'elles fussent détruites… Contrairement aux idées reçues, dans le département de l'Essonne, la destruction de châteaux a lieu principalement pendant des périodes d'expansion économique et non pendant des périodes troubles (révolution, guerre…). C'est encore plus vrai si l'on prend en compte les périodes de reconstruction de châteaux existants ; sur quatre-vingt-huit châteaux détruits, trente-sept le furent après 1910 (soit 43%) alors que seulement 35% d'entre eux furent détruits entre 1792 et 1870, périodes troubles s'il en fut.

Le département de l'Essonne rassemble 196 communes et l'on peut s'étonner de la présence de ces 350 châteaux sur ce territoire. Dans « L'univers de Le Nostre », Thierry Mariage[1] avance une hypothèse intéressante sur cette abondance. Sur les cinquante maisons de plaisance, créées ou transformées en Île-de-France, entre l'avènement d'Henri IV (1589) et l'affaire de Vaux-le-Vicomte (1662), il constate que plus du tiers sont en Essonne. « *Cette très nette préférence pour les plateaux du Sud reçoit une double explication. La qualité des infrastructures routières, le « pavé du Roy[2] » en particulier, qui mène de Paris à Fontainebleau et qu'empruntait la Cour. D'autre part la géomorphologie de cette région coupée de vallées fertiles et maraîchères où sillonnent ruisseaux et petites rivières, alors grouillantes d'écrevisses, qui permettait une liaison facile avec la capitale* ». Il faut également ajouter à ces raisons l'actuel tracé de la RN 20, allée royale qui conduisait vers l'attrayant Val-de-Loire et plus généralement les voies conduisant aux territoires des chasses royales autour des forêts de Sénart et de Rougeau.

Dès le XII[e] siècle, les villes de Dourdan, d'Étampes, de Montlhéry et de Corbeil deviennent des résidences royales. C'est après la guerre de Cent-Ans, dans la seconde moitié du XV[e] siècle, que se produit l'émergence des châteaux de plaisance, qui, depuis le Val-de-Loire, gagne l'Île-de-France. La forteresse perd sa fonction militaire et devient résidence d'agrément en s'ouvrant à l'air et à la lumière. Le château se transforme en luxueuse résidence nobiliaire, conçue suivant les courants stylistiques successifs, mais conservant parfois, de façon symbolique, certains éléments de l'ancien château fort médiéval, comme les tours et les fossés. La réminiscence d'ornements gothiques et l'introduction de décors

[1] MARIAGE T., *L'univers de Le Nostre,* Éd. Madraga, Paris, 2003.

[2] Le pavé du Roy : actuelle RN 7.

d'inspiration italienne sont les prémices du style Renaissance qui se généralise au XVI[e] siècle.

Les grands propriétaires, seigneurs laïques, ecclésiastiques ou les bourgeois de Paris, créent d'immenses domaines. Tel Olivier Le Daim, récompensé par Louis XI, est seigneur du Saussay, de Crosne, de Soisy, de Vayres-sur-Essonne, de Belesbat et de D'Huison-Longueville. Les rois aiment cette campagne et visitent souvent notre région, créant un mouvement commercial bénéfique pour le peuple. Louis XII fait d'Anne de Bretagne la comtesse d'Étampes le 11 avril 1512. Ensuite, c'est François 1[er] qui confie à la princesse Claude le soin d'embellir le château de Corbeil. Le nouveau style architectural et la région plaisent et des favorites royales sont établies sur notre territoire ; Anne de Pisseleu, favorite de François 1[er], devient la première duchesse d'Étampes le 18 juin 1536, suivie en 1553 par Diane de Poitiers, par la volonté d'Henri II.

Pendant les XVI[e] et XVII[e] siècles, on voit l'ancienne cour carrée du château fort s'ouvrir sur le jardin et le corps principal s'allonger, tout en conservant les ailes latérales ; ailes qui disparaissent bientôt au profit d'un logis rectangulaire, ouvrant sur une esplanade agrémentée de bassins, de jets d'eau, de cascades ruisselantes et d'une impressionnante statuaire. La galerie abrite les sculptures antiques que l'on a fait venir à grand prix d'Italie et des miroirs renvoient la lumière du parc.

Mis à l'œuvre, les architectes et jardiniers de renom font, du siècle de Louis XIII, un point culminant de la construction de ces résidences de plaisance. De riches demeures sont construites et il ne faut pas s'étonner de l'établissement de nombreuses personnalités dans ce qui sera notre département. Après Guillaume Budé à Yerres, on retrouve Richelieu à Limours, la marquise de Montespan et son fils le duc d'Antin à Évry, le duc de Villeroy à Mennecy, Pâris de Montmartel[3], le comte de Provence – frère de Louis XVI – à Brunoy, la marquise de Pompadour à Étiolles, le duc de Noailles à Arpajon, Michel de l'Hospital à Gironville, Ambroise Paré à la Ville-du-Bois, les Lamoignon à Bâville et à Courson. Il faut malgré tout constater que, plus on s'éloigne de Paris, plus les châteaux de plaisance se font rares. La majorité de ces résidences de plaisance se construit à moins d'une journée de cheval de Paris.

La création de nouvelles routes, le réaménagement des grandes voies royales sous Louis XV, le début de quelques manufactures – tannerie à Corbeil, poudrerie à Essonne –, l'aménagement des cours d'eau et des canaux, facilite les échanges et favorise l'enrichissement de la bourgeoisie et de la noblesse de robe. Ainsi, les Lamoignon réunissent à Saint-Chéron une vingtaine de terres où ils font construire, au milieu de vastes parcs, de magnifiques châteaux tels que Bâville et

[3] Monmartel ou Montmartel. L'usage ayant consacré cette deuxième orthographe, nous nous y conformerons dans cet ouvrage sauf dans les citations.

plus loin, celui de Chilly, pour ne citer que les plus prestigieux[4]. Et Voltaire, en compagnie des beaux esprits de l'époque, se plaît au château du Bourg à Étiolles auprès de Madame de Pompadour.

Malgré ces évolutions, à la fin du XVIII[e] siècle, la paupérisation du peuple ouvrier et paysan s'intensifie. La surpopulation, une suite de mauvaises récoltes et une augmentation de la fiscalité en sont la cause. La Révolution provoque un basculement des richesses après les séquestres des biens des nobles qui ont fui à l'étranger. Les grands domaines sont morcelés et achetés par de nouveaux nantis que sont la noblesse d'empire et les grands industriels. Le territoire de l'Essonne voit s'élever de nouvelles résidences à la campagne, attirant des artistes, écrivains mais aussi scientifiques tels qu'Alphonse Daudet et Eugène Delacroix à Draveil ou Camille Flammarion à Juvisy.

L'arrivée du train au milieu du XIX[e] siècle va accélérer le changement du paysage de l'Essonne et favoriser une urbanisation importante, scindant le département en deux parties. Au nord, le paysage s'urbanise et s'industrialise dans des territoires entrecoupés de massifs forestiers, vestiges des grands territoires des chasses royales, tels que la vallée de la Bièvre et les forêts de Sénart ou de Rougeau. Alors qu'au sud, de grandes surfaces d'exploitations agricoles couvrent la campagne.

De nombreux ouvrages spécifiques ont déjà été écrits sur les châteaux les plus importants, soit par la taille, soit par l'identité de leurs occupants. Aussi, nous a-t-il semblé intéressant de mettre en lumière quelques dizaines de demeures de prestige, oubliées dans la tourmente du temps et pour lesquelles il subsiste suffisamment d'informations historiques ou architecturales à relever.

Même disparus, ces fantômes discrets de notre Histoire, patrimoine architectural oublié, imprimeront encore longtemps leur empreinte sur le paysage de l'Essonne.

D. N.

[4] CAVAILLER P. *Monographie historique de l'Essonne*, Éd. Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de l'Essonne, 1978.

Angervilliers

Château seigneurial

Situé au centre du bourg, les restes du château sont dans un vaste parc, en bordure de la route départementale 838, au sud de Limours. Il fut vraisemblablement construit au XIV[e] siècle par Élisabeth d'Angervilliers, dame de Fleury en Beauce.



Le château au début du XX[e] siècle - AD Essonne

Le 10 février 1540, le cardinal de Meudon, Antoine Sanguin donne à sa nièce, Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes et favorite de François 1[er], la terre et seigneurie* d'Angervilliers[1].

Le château est bien entretenu, les commandes de travaux, faites par la duchesse d'Étampes, sont nombreuses : vitrerie, menuiserie. Le 24 décembre 1554, Raoul Troufenille, maître menuisier fait promesse de « *fournir et livrer toutes les fenêtres à châssis dormant et toutes ferrures et huis qu'il conviendra pour le château d'Angervilliers*[2] ». Ce même jour, Michel Trifelet, maître

[1] AN MC/ET/XIX/154.
[2] AN MC/ET/XIX/105.

serrurier fait promesse de « *ferrer toutes les fenêtres qui seront portées au château d'Angervilliers*[3] ». Le 9 février 1555, Marin Le Vavasseur, vitrier à Paris passe un marché « *pour faire toutes les fenêtres des croisées du château d'Angervilliers […] à fournir pour la première semaine du carême prochain, moyennant 3, 5, 6 deniers tournois le pied de verre de France*[4] ».

Le 5 octobre 1570, Anne de Pisseleu fait donation de la terre et seigneurie d'Angervilliers[5] à Charles de Barbanson, (ou Barbançon) son neveu.

Marie, nièce de Charles, est ensuite héritière par la donation faite le 28 octobre 1594 « *par Louis de Barbanson à Marie de Barbanson, femme de Jacques Auguste de Thou, sa sœur, de ses droits à la succession de Charles de Barbanson, son oncle tant sur la terre et seigneurie d'Angervilliers que sur les autres immeubles ayant appartenu au dit Charles de Barbançon*[6] ». Jacques Auguste de Thou est alors président du Parlement de Paris.

Le 2 novembre 1594, un acte passé au château seigneurial d'Angervilliers entérine la « *procuration donnée à Philibert Picard, procureur au Chatelet de Paris, par Marie de Barbanson, autorisée par justice, au refus de son mari, Jacques Auguste de Thou, héritière de feu Charles de Barbanson, son oncle, vivant, seigneur d'Angervilliers, et ayant les droits cédés de Louis de Barbanson, aussi héritier bénéficiaire du susdit Charles. Fait et passé au château seigneurial d'Angervilliers, en présence de Pierre Dufresne, gouverneur du dit château*[7] ».

Le 14 janvier 1609, devant Claude de Troyes, notaire à Paris, Jacques de Thou, échange la terre et seigneurie d'Angervilliers, contre une rente avec Jacques Bouhier, seigneur de Beauregard[8]. Celui-ci les lègue, en 1623, à son petit-fils Édouard Ollier de Nointel. Ce dernier agrandit considérablement son domaine en achetant des fermes et des bois. Au XVIII[e] siècle, il devient propriété d'un ministre de la guerre de Louis XV, Nicolas Prosper Bauyn (1675 – 1740), à qui le roi confère la seigneurie d'Angervilliers.

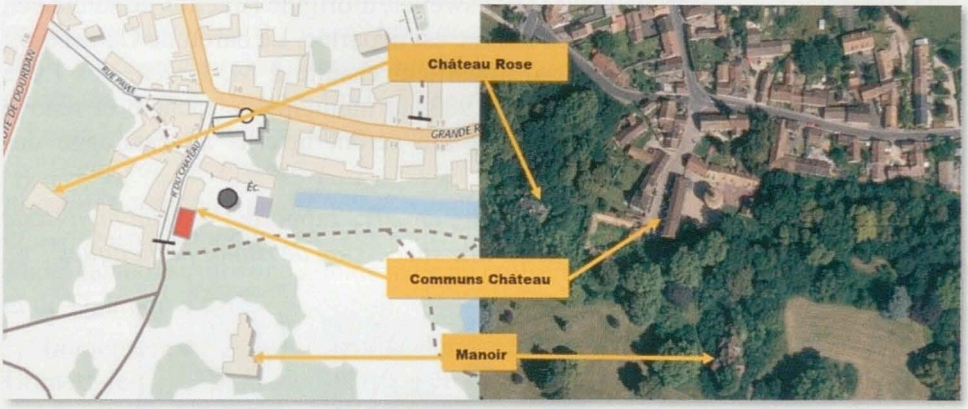
« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous salut ; faisons savoir que par notre lettre du mois d'août 1730, nous avons donné et conféré à notre amé et féal sujet, le sieur Nicolas Prosper Bauyn d'Angervilliers, secrétaire d'état de notre royaume, les fiefs, terres et seigneurie d'Angervilliers, donné sous notre scel, à Versailles, l'an de grâce 1733 au dit mois de janvier, et de notre règne le 18 ème[9] ».

---

[3] Ibidem.
[4] Ibidem.
[5] AN Y//111.
[6] AN Y//139.
[7] AN MC/ET/CXXII/1452.
[8] AN MC/ET/CXXII/1567.
[9] AN O/1/77.

Nicolas Prosper Bauyn d'Angervilliers, marié à Anne de Maupéou, décède en 1740 ; leur fille Marie-Louise Bauyn d'Angervilliers se marie en secondes noces avec Armand Jean de Saint- Simon, marquis de Ruffec[10].

À la veille de la Révolution, en 1788, le château appartient à Jean Louis Julien qui émigre en 1792 ; devant la menace de voir ses biens vendus comme biens nationaux, il rentre rapidement à Angervilliers ; il se suicide dans le parc du château.



Comparaison de la carte IGN avec vue aérienne en 2019 - IGN - Google Maps

La fille de Jean Louis Julien, Amélie Louise de Castellan en hérite, elle est une fidèle amie de Juliette Récamier qui fait de fréquents séjours au château. De nombreux écrivains sont familiers de son salon parisien et se rendent à Angervilliers ; plusieurs témoignages nous évoquent ces journées champêtres.

En 1797, la gazette « la Quotidienne » annonce *« le retour de Madame de Staël, la divine fille du divin Necker qui est en France au château d'Angervilliers »*.

Benjamin Constant écrit à Madame Récamier : *« Vous irez bientôt à Angervilliers, à cet Angervilliers que je croyais revoir avec vous [...] quand vous verrez ce sentier qui tourne autour du jardin, pensez que nous en avons fait le tour ensemble [...] si votre séjour à Angervilliers se prolonge, je suppose que cette lettre vous sera envoyée*[11]*»*.

En 1805, Madame de Castellan et sa sœur la comtesse de Gramont font détruire le château et construire, en 1815, le « Château Rose ».

En 1869 Joseph Guyot note dans ses chroniques : *« A la place du château moderne s'élevait encore, au commencement du siècle, le vieux château dont*

[10] Il est le fils de l'auteur des « Mémoires ».

[11] COLET L., *Lettres de Benjamin Constant à Madame Récamier*, The Byron Library, 8 rue de Castiglione, Paris, 1816.

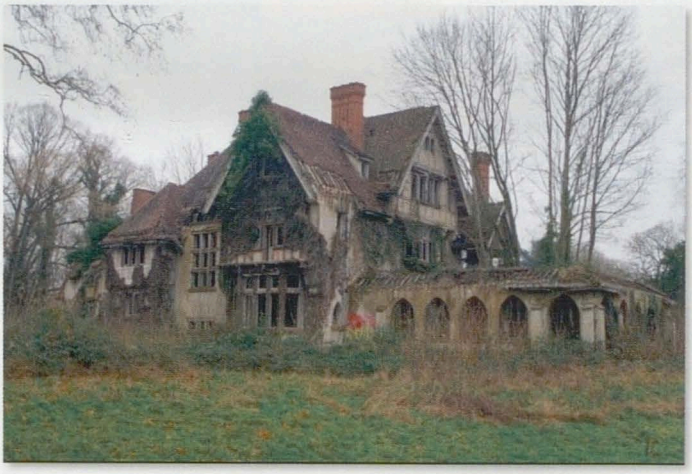
Le Nôtre avait dessiné le parc et dont les étangs s'alimentaient par des aqueducs souterrains passant sous le village[12] ».

À la fin du XIX[e] siècle, le comte Sapia de Lancia, collectionneur aux goûts très sûrs, alors propriétaire fait restaurer le « Château Rose ».

Au XX[e] siècle « *le manoir* » de style anglo-normand est édifié : voilà donc un domaine avec deux propriétés, un manoir et un château, qui vont péricliter ensemble.

Un des derniers propriétaires, M. Weisweller, d'origine israélite, se suicide en 1940, à l'arrivée des allemands ; sa femme est déportée. Le baron de Gainsbourg rachète le domaine très délabré ; il appartient ensuite à M. Leven, des Eaux Perrier, qui le laisse à l'abandon. En 1983, la municipalité rachète et rénove l'orangerie, le pressoir et le colombier qui seront inscrits au catalogue des monuments historiques en 1992.

Un petit groupe de curieux qui le visite en 2012 rapporte : « *visite bien triste car au fil de la promenade, ce ne fut qu'une succession de ruines pathétiques*[13] ».



Promenade en 2012 - Blogazette des Ulis et du Hurepoix (09-2012)

En 2012, la société du domaine d'Angervilliers propose un programme immobilier qui sera développé en marge du parc, le long de RD 838 (route de Dourdan) celui-ci devant être préservé ; la société s'engage à restaurer les communs du « Château Rose ».

J. M.

[12] GUYOT J., *Chronique d'une ancienne ville royale*, Dourdan, à Paris chez Auguste Aubry, 18 rue Seguin, 1869, page 373.

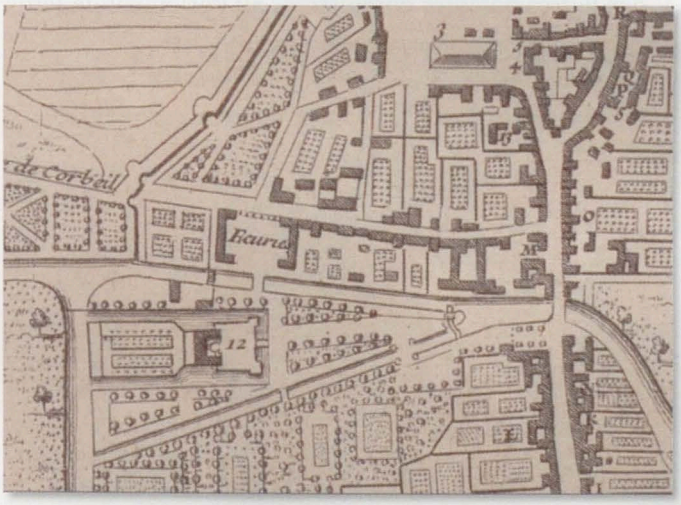
[13] Blogazette des Ulis, http://jmsattoblogazettedesulis.blogspot.com 2012, vu le 25 oct. 2018.

Arpajon

Château seigneurial

En 1410, le seigneur de Châtres (ancien nom de la ville d'Arpajon) est Louis Malet de Graville, maréchal de France, au service des rois, *« mon amé et féal cousin »* disait de lui le roi Louis XI. Louis Malet *« possède en cette ville une masure toute close à fossés, les cours, jardins, colombier et prés devant et derrière contenant 3 arpents nommé l'hôtel de la Motte »*. La porte de la Motte existe toujours à Arpajon. En 1470, le roi Louis XI accorde la justice de Châtres à Louis Malet, et autorise deux jours de foire dans la ville : *« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France [...] créons, ordonnons et établissons [...] par ces présentes, une foire au dit lieu de Châtres, durant le dit temps deux jours entiers et continuels, commençant le premier jour du mois de mai*[1] *»*. À cet effet, Louis Malet fait construire une grande halle au croisement des routes de Paris à Étampes et de Dourdan à Corbeil[2].

Immensément riche, Louis Malet est aussi seigneur de Milly-la-Forêt, de Gometz-le-Châtel, de Bois-d'Arcy et de Marcoussis où il décède le 30 octobre 1516.



Plan du marquisat au XVIII[e] siècle
B.N.F. - Dép. Cartes et Plans

Le 7 avril 1545, la seigneurie de Châtres est détachée de celle de Marcoussis ; Thomas de Balsac d'Entragues, petit-fils de Louis Malet de Graville en est désormais le seigneur. Les membres de la famille de Balsac, seigneurs de Marcoussis, ont tous exercé des charges royales auprès des derniers Valois ; ils en furent les

[1] Ordonnance des rois de France ; lettres patentes de Louis XI, les Ponts-de-Cé, juillet 1470.
[2] Cette magnifique halle restera propriété des seigneurs d'Arpajon puis de la future municipalité. Un grand marché s'y tient toujours le vendredi et le dimanche.

« mignons[3] ». La seigneurie est vendue à Jean Camus de Saint-Bonnet, le 2 avril 1606, il est *« baillis et gouverneur pour le roi de la ville et duché d'Étampes »*.

Le 19 septembre 1656, Jean Brodeau, grand maître des Eaux et Forêts, achète la seigneurie de Châtres : *« un château de présent en masure »*.

En mars 1690, ce dernier, insolvable, est saisi de ses biens : *« propriété consistant aux lieux où était assis l'ancien chasteau à présent rebasty. Item enchery et mis à prix le chasteau nouvellement construit consistant en un corps de logis, deux pavillons aux deux bouts, chapelle dans la cour ; le tout couvert d'ardoises et entouré de fossés remplis d'eau, pont levis situé et assis au dit Châtres. Une avenue plantée de tilleuls devant et à la porte du dit pont levis du chasteau [...] Item un jardin derrière le dit château [...] item le fief de la maison de la Motte, sis au dit Châtres, proche la porte de saint Germain [...] item une grande écurie assise au dit Châtres rue du Clos[4] »*.

Le 15 avril 1690, le château est acheté par Jean-Baptiste du Deffant, marquis de La Lande, colonel des dragons et lieutenant général du roi dans ses provinces d'orléanais, dunois et vendômois. Le 15 avril 1720, ce dernier vend au profit de Louis de Séverac, seigneur du fief d'Arpajon-sur-Cère (dans le département du Cantal), secrétaire du roi et maréchal de France, la terre et seigneurie de Châtres consistant *« en un château, jardin, parterre derrière le château, esplanade vis-à-vis entourée de la rivière[5] »*. La vente s'élève à 347 000 livres. Cette même année, il obtient du roi Louis XV des lettres patentes enregistrées au Parlement de Paris



La porte de Paris
AD Essonne

[3] Les mignons au XVIe siècle étaient les fidèles favoris des rois, ce mot n'avait pas, alors, de connotation péjorative.

[4] Cité par Marie Madeleine Thibierge dans « *Art et histoire au pays de Châtres* », bulletin 18, 1993, p. 7.

[5] *Chroniques du vieux Marcoussis*, juin 2011.

érigeant tout le fief en marquisat d'Arpajon, nom que la ville de Châtres devait porter par la suite. « *Érection en marquisat de la terre et seigneurie de Châtres sous Montlhéry en faveur de Louis, marquis d'Arpajon, lieutenant général des armées, chevalier de la Toison d'Or et de Saint Louis. Voulant faire connaître à la postérité l'estime que nous tenons de sa personne créons, dirigeons, élevons, et décidons par ces présentes en nom titres et dignité du marquisat d'Arpajon, que la dite ville de Châtres portera désormais*[6] ».

Le marquis d'Arpajon fait effectuer de nombreux travaux d'agrandissement au château qui occupe tout le fond de l'île[7] ; sa façade est tournée vers la grande rue d'Arpajon ; le château comporte deux étages, un grand vestibule traverse de part en part le rez-de-chaussée sur lequel donnent salons, salle à manger et bibliothèque. Le deuxième étage est mansardé. Le long de la rue du Clos (actuellement rue Dauvilliers) se trouvent le verger, la basse-cour, les communs, etc. La chapelle est bénie le 10 avril 1721 par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

En 1733, le marquis fait abattre l'ancienne porte de la ville et ériger à la place deux pilastres, l'actuelle porte de Paris.

Décédé le 21 août 1736, il est inhumé dans l'église Saint-Clément d'Arpajon. Sa tombe ayant été profanée à la Révolution, cette épitaphe est apposée sur un pilier à l'entrée de l'église :

« Ci gît
Très haut et très puissant seigneur
Messire Louis marquis d'Arpajon [...]
Il ne se reposa
Que pour donner des preuves de sa générosité à cette église
Qu'il combla de bienfait.
Aux pauvres dont il était le père
Et sa protection particulière à cette ville
À qui il donna son nom
Il rendit son âme au Seigneur
Le XXI août de l'an MDCCXXXVI
De son âge le LVII ème[8]
Il est inhumé dans le chœur de cette église selon son désir.
Requiescat in pace. »

---

[6] AN O/1/64 folio 350.

[7] Un îlot entouré par l'Orge et la Remarde, régulièrement inondé ; après la Révolution, la municipalité poursuivit les travaux d'aménagement, sur la place du « Pont de l'Orge ».

[8] Louis d'Arpajon étant né en 1667, il n'a pas 57 ans à son décès en 1736 ; il y a là une erreur dans la rédaction de l'épitaphe.

En 1741, sa fille Anne Claude épouse Philippe de Noailles, duc de Mouchy, capitaine des chasses à Versailles. Né à Paris le 27 décembre 1715, Philippe, après avoir participé à de nombreuses campagnes en Bavière et en Bohème, avait été promu maréchal de France. Philippe est le fils d'Adrien de Noailles et de Françoise d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon. Généreux envers les confréries de la ville et ami de Benjamin Franklin, il fait poser le paratonnerre sur le clocher de l'église. « *Ici, le premier, j'ai voulu rendre la foudre inoffensive* ». Anne Claude de Noailles est, un temps, dame de compagnie de Marie-Antoinette, connue sous le nom de « Madame Étiquette ».

Pendant la période révolutionnaire, la ville est rebaptisée du nom de Francval. L'an II de la république française, le 23ème jour de pluviôse (11 février 1794) le commissaire de la république « *s'est transporté en la maison Noailles Mouchy en la commune d'Arpajon afin d'apposer les scellés chez les pères et mères qui ont des enfants émigrés*[9] ».



Philippe de Noailles
Miniature de F.L. Lonsing
Ancienne collection Thirgartner

Pris dans la prétendue conspiration des prisons, bien qu'étant restés en France, Philippe et son épouse sont jugés devant le tribunal révolutionnaire, le 8 messidor an II (26 juin 1794), sous le chef d'accusation : « *agent secret de Capet, a envoyé des sommes à des prêtres réfractaires*[10] », ils sont condamnés à mort et exécutés le 27 juin sur la place de la barrière du « trône renversé » (place de la Nation)[11]. Les corps jetés dans une fosse commune seront ensuite inhumés au cimetière de Picpus. On rapporte que lors de sa montée à l'échafaud, à quelqu'un qui lui disait « *Courage, monsieur le maréchal* », il aurait répondu : « à *15 ans, je suis monté à l'assaut pour mon roi, à près de 80 ans je monterai à l'échafaud pour mon Dieu*[12] ».

En 1795, l'inventaire des meubles et de la bibliothèque est déposé au district de Corbeil ; son président écrit au maire d'Arpajon : « *Il faudra que les foins et*

---

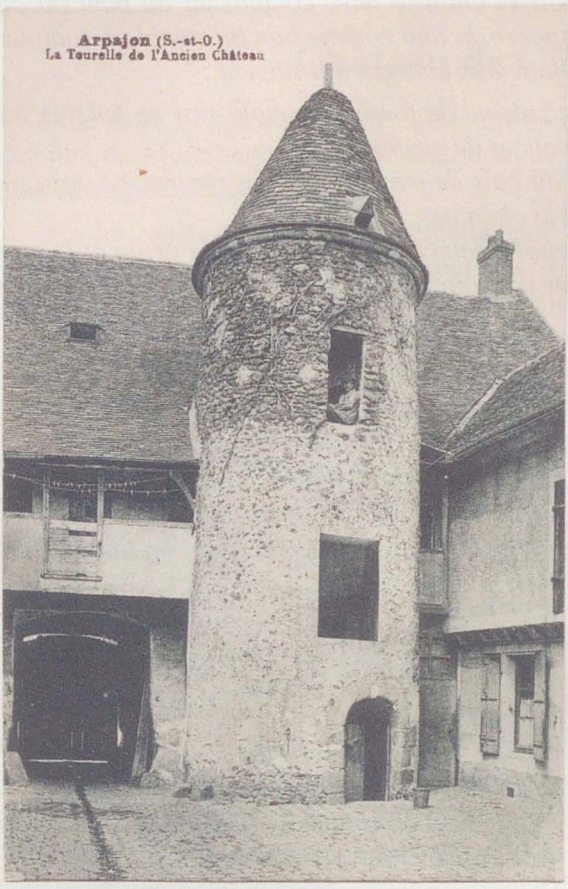
[9] AD Yvelines 4Q 201.

[10] Archives du tribunal révolutionnaire AN F/7/4435.

[11] La guillotine avait été déplacée de la place de la Révolution (place de la Concorde) à la « place du trône renversé » actuellement place de l'Île de la Réunion qui jouxte la place de la Nation, celle-ci ayant été aménagée plus tard.

[12] HÉRISSAY J., *Les aumôniers de la guillotine,* Paris, Éd. Fayard, 1954, p. 96.

les luzernes soient coupés et rentrés. Vous, citoyens, devez veiller à ce que rien ne périclite. Salut et fraternité[13] ».



La tourelle de l'ancien château - AD Essonne

Le 19 brumaire an VI (9 novembre 1797) le château est mis en vente avec ses dépendances ; les sieurs Tisserand, Bussière et Cœurdevray (Cœur Devray ?) se portent acquéreurs, toutefois une partie reste à madame de Duras, fille ainée de Philippe de Noailles et d'Anne Claude, qui n'avait pas émigré. L'acte est passé en l'étude de maître Gibouin notaire à Arpajon[14].

Le 27 prairial an VII (15 juin 1799) a lieu la levée du séquestre restant sur les biens non vendus et le 18 pluviôse an XI (7 février 1803) le domaine est partagé entre les trois citoyens acquéreurs. L'acte de vente donne une description très complète du château et de ses dépendances, deux pavillons de l'entrée, parc, logement du jardinier, orangerie, écuries et basses cours[15].

Le 14 ventôse an XI (5 mars 1803) Guillaume Coeurdevray vend sa part à Louis Marie Leroy, couvreur demeurant à Saint-Vrain ; la vente s'élève à 127 479 livres et comporte, outre la description du bien, certaines obligations pour l'acquéreur :

« Consistant en le dit château d'Arpajon, ainsi que les cuisines adjacentes, les dits bois de toutes espèces de grosseur, formant charmilles couvertes et autres plantes sur l'Isle, ensemble la grande grille formant la principale entrée de la dite Isle, les deux grilles aussi en fer existant et fermant deux entrées de l'endroit

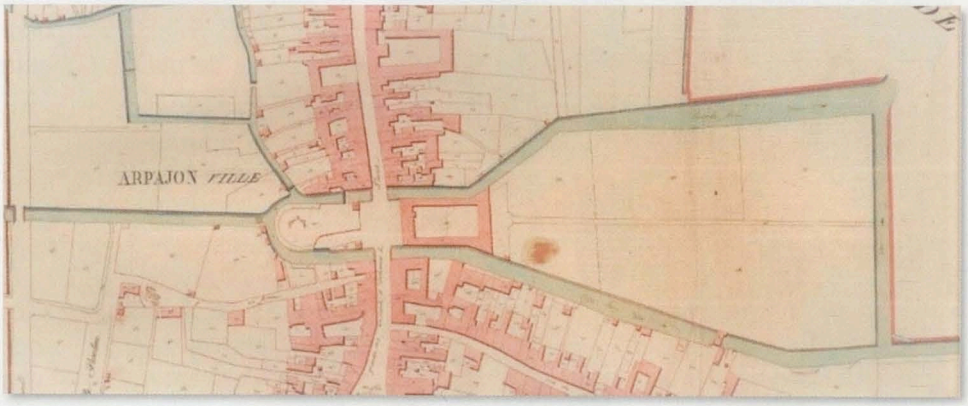
[13] Cité par Élisabeth Duyck dans «*Art et histoire au pays de Châtres* », numéro 39 paru en 2014.
[14] AD Essonne 2 E 2374.
[15] AD Essonne 2 E 2373.

appelé « le couloir », celle aussi en fer, communicant du premier carré des potagers au passage de La Motte, les deux ponts qui communiquent l'un avec le labyrinthe et l'autre du dit couloir et enfin le pavé conduisant du pont au dit château ; le dit Leroy faire et disposer du tout comme bon lui semble à compter de ce jour : la présente vente est faite aux charges qui suivent :

1) Démolir le château et cuisine de fond en comble et d'en enlever les fondations jusqu'à au moins 18 pouces de profondeur.

2) Faire l'arrachage du dit bois de manière que les racines ne puissent empêcher de cultiver le terrain à la charrue.

3) Faire construire, aussitôt l'enlèvement de la grande grille et le mur d'appui sur lequel elle est, un mur de clôture de la hauteur de 6 pieds y compris la pierre du champ[16] *».*



Cadastre Napoléonien - AD Essonne

Les deux pavillons d'entrée furent détruits par la suite ; en 1908 un projet de lotissement du parc voit le jour, ainsi disparaissent le château et son parc.

J. M.

[16] Ibidem.

Athis-Mons

Château de Chaiges

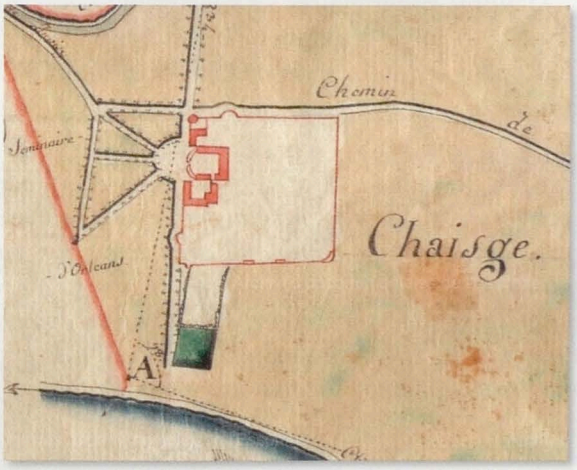
Situé entre l'Orge et la Seine, Athis est un ancien fief royal dépendant de la vicomté de Montlhéry. Sur le plateau dominé par la tour de l'église, s'élèvent plusieurs châteaux :

- Le château principal, actuellement lycée Saint-Charles, dont les différents propriétaires furent les seigneurs d'Athis et à qui les propriétaires des autres châteaux devaient rendre « *foy et hommage*[1] * ».
- Le château d'Oizonville qui s'élève à proximité, actuellement maison de retraite.
- Tout près le château d'Avocourt, actuelle mairie, édifié vers 1890 sur les fondations de l'ancien château féodal.
- Enfin, au bas du coteau le long de la Seine, s'élevait le château de Chaiges qui, lui aussi, dépendait de la seigneurie d'Athis. En 1569, Pierre Grassin, conseiller au Parlement de Paris, en est le propriétaire ; il fonde à Paris le collège des Grasselins destiné à accueillir les écoliers pauvres.

Le 31 mars 1575, Michel Taponnet rend *foy et hommage* pour le fief de Chaiges, paroisse d'Athis, à Guillaume Boucherat, seigneur de Pied-de-Fer et relevant d'Athis.

Le 15 juin 1647, un aveu de Jean Boucherat confirme le plan dressé au XVI[e] siècle : « *Un château contenant une belle maison, mannable*, pavillons, tours et tourelles, guérites, canonnières et barbacanes et autres forteresses nécessaires pour la sûreté et défense d'icelle maison*[2] ».

De son côté, Auguste Barbier nous apprend que « *Le château de Chaiges était aussi vieux que celui d'Athis, mais il avait gardé*



Plan d'Intendance - AD Essonne

[1] AD Essonne 26 J 144.
[2] Ibidem.

son aspect féodal ; la porte d'entrée principale, fort étroite était percée dans un massif de maçonnerie, percé de meurtrières et flanqué de deux tours s'appuyant au mur d'une chapelle dont le toit pointu et surmonté d'un clocheton dominait l'ensemble[3] ».

Le 28 février 1648, Jean Boucherat, conseiller du roi, donne à son fils Louis ses droits sur le domaine de Pied-de-Fer, situé au village d'Athis-sur-Orge[4].

Remaniés par la suite comme toutes ces propriétés s'élevant sur les coteaux de la Seine, les châteaux d'Athis accueillent au XVII[e] siècle de nombreuses personnalités littéraires comme Madame de La Fayette ou Madame de Sévigné. Mademoiselle de Scudéry, première femme à recevoir le prix de l'éloquence de l'Académie Française, romancière du courant précieux, nous vante la beauté de ce lieu : « *Arrivés à Athis, on est sur une montagne en haut de laquelle on ne trouve qu'une vaste et fertile plaine d'où se découvrent toutes les beautés de la campagne voisine : une grande et belle rivière dont les cornes d'argent se cachent dans les herbes de deux admirables prairies... un petit ruisseau brille à travers les saules* ».

Auguste Barbier[5] précise encore : « *Le 24 juin 1677, il y avait réception au château de Chaiges, à quatre lieues de Paris près de Juvisy ; Dom Jean de Watteville*[6]*, abbé de Baume et Grand-bailli d'Hamon en Franche-Comté, devenu depuis peu propriétaire de ce manoir, par héritage, y célébrait son jour de fête. Tous ses voisins avaient été invités. On voyait à sa table le seigneur d'Athis, conseiller du roi et petit fils de Pierre Violle, le fameux président du temps de la Fronde, ainsi que le duc de Roquelaure*[7] ».

D'autres propriétaires se succèdent : Le chancelier Boucherat, puis Nicolas Hamelin, fermier général et Charles François de Crussol, comte d'Uzès, marquis de Montausier qui a épousé en secondes noces Charlotte Madeleine Pasquier de Franclieu, veuve de Nicolas Hamelin.

Le 26 juin 1788, l'aveu et dénombrement du fief de Chaiges rendu à Alexis François Joseph de Gourgues par Louis Ferdinand Marandon de la Maisonfort, décrit « *une maison et château composé d'une grande entrée, on y arrive par une grille de fer qui communique avec une cour dans laquelle sont deux ailes de bâtiments servant d'office, cuisine, logement du concierge, écuries et remises, au milieu de la dite cour, un corps de bâtiment composé d'un salon, à droite un salon d'automne, [...] et au-dessus en attique*, divers petits appartements, corridor, plusieurs chambres, au bout une chapelle faisant face au colombier à pied, ferme*

---

[3] BARBIER A, poète littérateur, membre de l'Académie Française, *Contes du soir*, Ed. Dentu, Paris, 1879, p. 12.

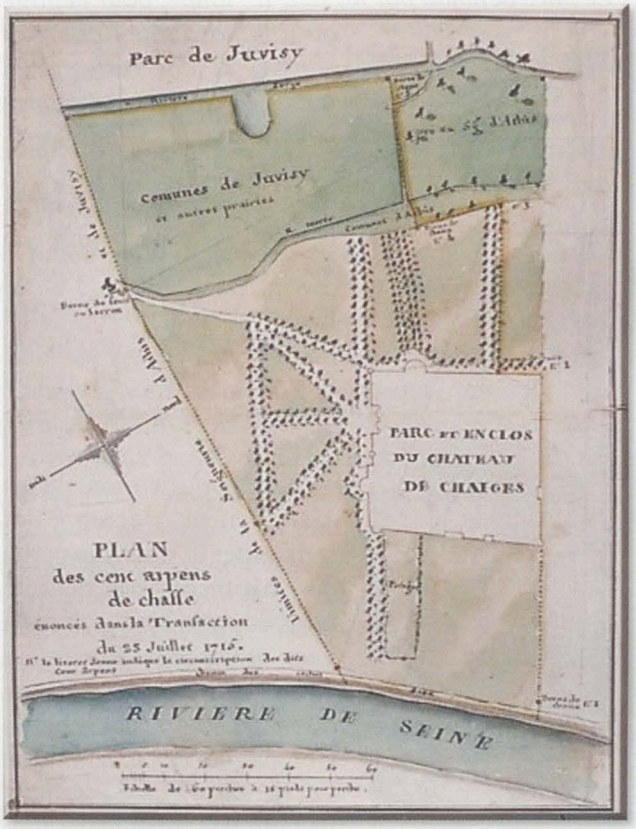
[4] AN Y//186.

[5] BARBIER A., op. cit.

[6] Célèbre et mystérieux personnage, connu pour sa vie aventureuse.

[7] Il possédait le château d'Oizonville, où il est décédé le 6 mai 1738.

y attenant, écuries, étables, cours, jardins, le tout clos de murs et couvert d'ardoises ; la totalité couvrant 18 arpents[8] ».



Parc et enclos du château - 1715 - AD Essonne

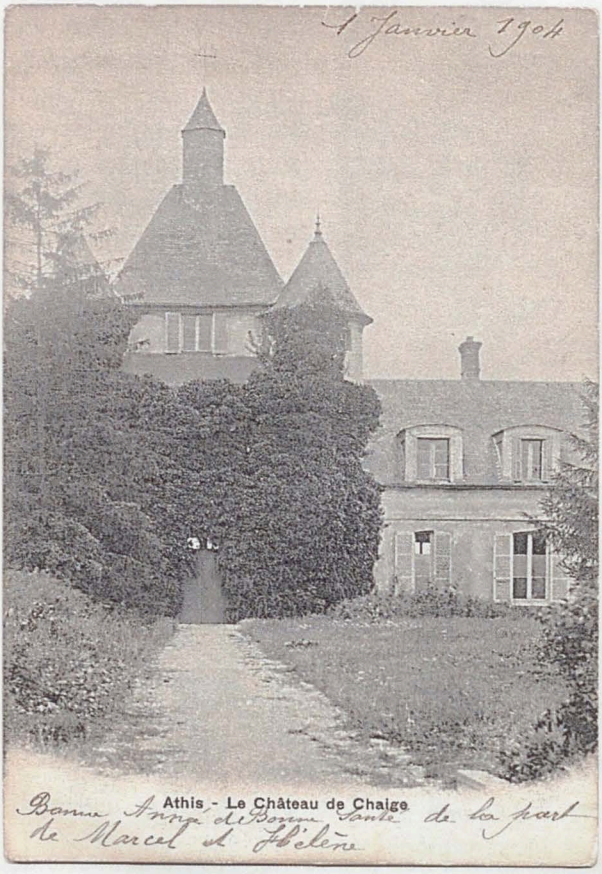
Le 10 octobre 1788, M. de la Maisonfort reçoit une lettre du maire lui demandant de curer les « *boëles** » qui longent sa propriété car il y a sans cesse des inondations dans les maisons avoisinantes[9].

M. le comte Auguste Zacharie de Montessuy[10] acquiert le domaine en 1839 puis, le 12 juillet 1860, vend à M. Gasnier (ou Garnier) : « *une maison de campagne connue sous le nom de château* ». Ledit château passe ensuite entre les mains de M. John Ay Lambert qui le vend le 5 juin 1886 à M. Georges Alphonse Broca, ingénieur des Arts et Manufactures.

Ce dernier veut vendre ; l'adjudication a lieu le 8 février 1897 à la mairie de Juvisy par M^e^ Lecourbe notaire à Savigny : la description du château est proche de celle de 1788 : « *De style Louis XIV, couvert d'ardoises [...] le parc est entièrement clos de murs d'une superficie de 6 ha. Le tout tenant d'un côté au chemin de Juvisy à Ablon, d'autre côté au chemin de fer d'Orléans*[11] ». Les enchères s'élèvent à 120 000 francs ; M. Broca juge cette somme insuffisante et retire la propriété de l'adjudication.

[8] AD Essonne 26 J 144.
[9] Ibidem.
[10] Il fut maire de Juvisy de 1823 à 1835.
[11] AD Essonne 2E 69/442.

En 1899, l'écrivain Paul Adam habite le château. « *Le château de Chaiges était une grande bâtisse de l'époque de Louis XIV dont les proportions et le style enchantaient Paul Adam [...] Le parc défendu par un saut-de-loup*, pour négligé qu'il fut, avait de l'allure et conservait des restes d'un noble dessin. Deux étangs complétaient la physionomie de l'endroit. En bordure d'une côte, s'élevait le remblai d'un chemin de fer ; les lignes d'Orléans et du P.L.M., passant à proximité du château, il y avait nuit et jour un beau vacarme de sifflets de locomotives*[12] ».



Le château au début du XX^e siècle - AD Essonne

Le parc est morcelé en 1901 pour créer des lotissements, puis une partie des bâtiments est détruite pour doubler les voies de la gare de triage de Juvisy. En 1926, les vestiges du domaine sont achetés par la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Orléans, qui y installe des logements pour les cheminots ; enfin, tous les bâtiments restants sont détruits lors du bombardement de la gare de Juvisy, le 18 avril 1944.

Dans le quartier du Val d'Athis « l'Avenue du château de Chaiges » garde le souvenir de ce château disparu.

J. M.

[12] Mercure de France : série moderne - Directeur Alfred Vallette, 1920/02/01, p. 623.

Auvernaux

Château de Portes

Auvernaux et Portes sont réunies maintenant en une seule commune, après avoir été deux paroisses distinctes ; dans sa monographie*, l'instituteur signale « *de la paroisse de Portes, il ne reste que le château et la ferme, le parc renferme les ruines d'une ancienne église* ». Il s'agit de l'église Saint-Martin, signalée dans le pouillé* du diocèse de Sens ; sur le plan d'intendance du XVIII[e] siècle, cette petite église apparaît nettement près du château. « *Cette terre du doyenné de Montlhéry [...] est composée de douze paroisses, six de l'élection de Paris et du diocèse ; les six autres du diocèse de Sens sont [...] Portes et Auvernaux*[1] ». Les premiers registres paroissiaux, qui remontent à 1607, ne concernent que la paroisse d'Auvernaux. Au XII[e] siècle les frères du Temple[2] possèdent des biens à Auvernaux puis la terre passe aux mains des Hospitaliers[3]. Ces derniers sont en procès avec François Bras de Fer, écuyer, homme d'armes de l'ordonnance du roi, qui est seigneur d'une partie du territoire d'Auvernaux, depuis « *le dit Auvernaux qui est du côté de Nainville les Portes*[4] *... et le chemin par lequel on va au bois Saint Michel et du dit bois au terroir de Portes*[5] ». Dans les premières années du XV[e] siècle, François Bras-de-Fer doit à la léproserie de Corbeil : « *une rente de un setier* (de blé) *pour sa maison de Portes et un setier d'avoine pour son hôtel de Portes*[6] ».

François Bras-de-Fer est donc un des premiers propriétaires connu du château.

Le 16 décembre 1633, un contrat est passé devant M[e] Hideux, notaire à Nainville ; il fait état de la concession du domaine de Portes par le duc de Villeroy à Nicolas Delaunay. Le 18 avril 1647, des ouvrages de charpenterie sont entrepris au château de Portes pour Nicolas Delaunay[7]. Un acte notarié du 8 mai 1765 complète l'acte de 1633 : « *Par devant les conseillers du roi, furent présents très haut et très puissant Monseigneur François Louis de Neufville, duc de Villeroy et Eugène Louis Regnault, écuyer, avocat au Parlement de Paris, auquel dit seigneur duc de Villeroy, a été représenté par le dit sieur Regnault qu'il est propriétaire et possesseur du fief, terre et seigneurie de Portes qui consiste en un*

---

[1] THOMAS P. HURTAUT N, MAGNY, *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs,* 1779.

[2] MANNIER E., *Les commanderies du Grand Prieuré de France d'après les documents des archives nationales,* Ordre de Malte, Éd. Auguste Aubry et Dumoulin, Paris, 1872.

[3] Les ordres hospitaliers alliaient la vie religieuse monastique à la fonction hospitalière.

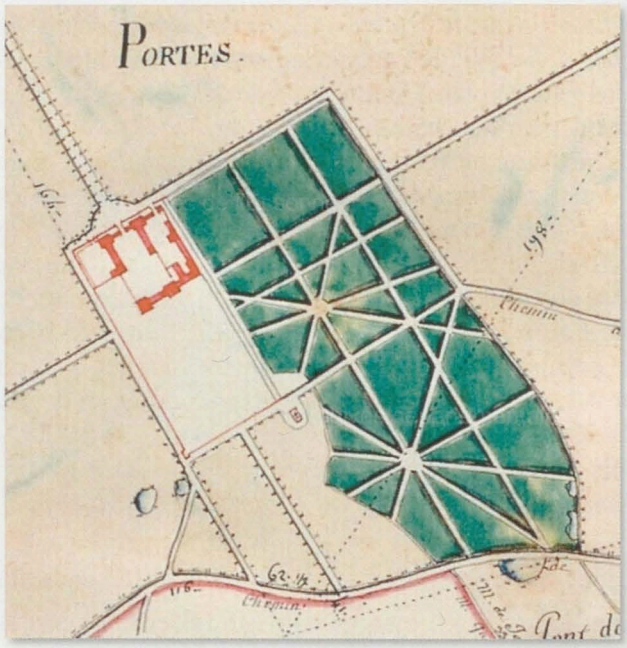
[4] Renommée Nainville-les-Roches depuis 1909.

[5] AD Essonne 79 J/3/1 Acte du 8 novembre 1477.

[6] *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France,* Éd. H. Champion, Paris, 1887, t. 24 p. 333.

[7] AN Z/11/966.

château entouré de fossés pleins d'eau, cour, basse-cour, colombier, grenier, granges et autres bâtiments servant à l'usage du château, et à l'exploitation de la ferme, prés, vignes, bois et terres composant le tout ensemble 300 arpents dont 100 arpents ont été érigés en fief pour la concession du domaine formant la terre de Portes par monsieur le marquis de Villeroy à Nicolas Delaunay par contrat passé devant Hideux, notaire royal à Nainville le 16 décembre 1633[8] ».



Plan d'Intendance - Fin XVIII^e siècle - AD Essonne

Au XVIII^e siècle, le nouveau propriétaire est Dominique Joseph Garat (1749 – 1833), avocat, journaliste et homme politique, ministre de la Justice, puis de l'Intérieur sous Louis XVI. C'est à lui que revient la charge d'annoncer au roi sa condamnation à mort. Depuis Auvernaux, il écrit le 4 ventôse an VIII (12 février 1800) : « *on parle ici beaucoup de paix, la paix n'est jamais que le repos pour des esclaves, elle peut être le bonheur pour des hommes libres* ».

Le château appartient ensuite au comte Louis Xavier de Fitte de Soucy ; il est nommé maire de la commune par Louis XVIII en 1815 et le restera pendant 25 ans. Né en 1773, Louis est le fils de François Louis de Fitte, marquis de Soucy et de Renée Marie Louise Durkeim de Makau. Ses ancêtres sont seigneurs de Soucy à Fontenay-lès-Briis. Un acte notarié de 1812 précise : « *Nous nous sommes rendus chez monsieur de Fitte demeurant en son château de Portes, commune d'Auvernaux près Corbeil, département de Seine et Oise*[9] ». S'il réside au château, la ferme ne lui appartient plus.

Les archives communales ont gardé une lettre datée de juillet 1830, adressée au préfet par M. Le Dart, habitant de la commune, il se plaint de payer trop d'impôts : « *je suis propriétaire de la ferme du château de Portes située commune*

[8] AD Essonne 2E 77/477.
[9] AD Essonne 79 J3/3.

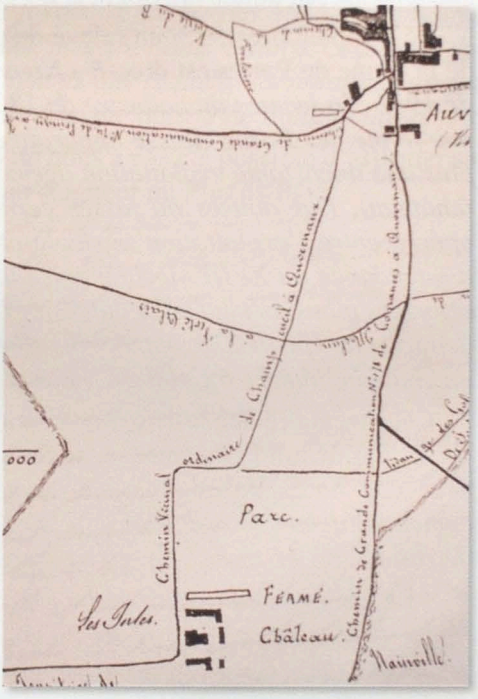
d'Auvernaux, je suis acquéreur de Monsieur de Fitte[10] ». Louis Xavier de Fitte est un homme actif, engagé, député et président du Comice Agricole du département de Seine-et-Oise ; il cultive dans son jardin la pomme de terre dite « de Rohan ». Grand mécène, de Fitte a fait don à la commune d'un petit bâtiment avec une chambre pouvant servir de maison d'école ou de presbytère. Il décède en 1840.

Dans le Bulletin de la Chambre d'Agriculture, on peut lire « *La chambre d'agriculture vient de perdre un de ses amis, les plus dévoués, les plus consciencieux et la Chambre des députés un de ses membres qui s'occupait avec le plus de zèle des affaires du pays. M. le comte de Fitte a terminé son honorable carrière le 29 septembre 1840, dans sa terre d'Auvernaux près Ponthierry*[11] ».

Après son décès, le conseil municipal décide que : « *suite aux dons faits à la commune par Monsieur le Comte de Fitte, après en avoir délibéré s'engage à matérialiser à perpétuité, l'emplacement où se trouve la dépouille du légataire et en assurer l'entretien constamment*[12] ».

Sa tombe, bien entretenue, se dresse toujours dans le cimetière d'Auvernaux.

En 1873, le château est acheté par le baron Louis Raphaël Bischoffsheim, banquier parisien. La superficie du domaine est estimée à 157 ha. Le baron décède le 18 novembre de cette même année ; il est alors l'un des propriétaires les plus imposés de la commune[13].



Plan extrait de la monographie communale AD Essonne

Dans sa monographie de 1899, l'instituteur poursuit « *Aujourd'hui le territoire de la commune appartient pour les 8/10ème au même propriétaire. Dans ces conditions, l'état de la population se rapproche beaucoup de la situation d'avant 1789 soumise pour vivre aux gardes du château, ces derniers beaucoup plus durs que leur maître* ».

---

[10] AD Essonne E Dépôt 27 1D1.
[11] Ibidem.
[12] Délibération du conseil municipal : octobre 1840.
[13] AD Essonne 2 O 58.

Sur le plan qu'il dessine, l'instituteur n'hésite pas à écrire « Fermé » dans le parc. Ce riche propriétaire est Léon Louis Carez qui possède également presque tout le territoire de Nainville commune limitrophe. Comme son collègue, l'instituteur de Nainville renchérit : « *ce nouveau propriétaire qui possède les 9/10èmes du territoire de la commune, ne néglige aucune occasion d'agrandir son bien, il est pour cela servi par une quantité de millions* ». Sur les deux communes, une bande de terrain de Léon Louis Carez est expropriée en juillet 1910 pour l'extension du réseau ferré[14] ; sans doute est-ce à cause du caractère très privé de cette propriété qu'on ne trouve aucune carte postale la représentant.

Dans son livre paru en 1899 : Voyage en France, Ardouin Dumazet écrit : « *Le village d'Auvernaux est entouré d'une ceinture de jardins et de vergers, quelques maisons basses autour de l'église, à l'écart le château et le parc de Portes*[15] ».

Le 2 septembre 1972, un relevé de pré-inventaire des édifices et monuments de la ferme de Portes est dressé « *Nous avons comparé les cadastres de 1823 et de 1932 ; la lecture du cadastre de 1823 faisant allusion à un château et non à une ferme des Portes, laisse apparaître l'évolution de la propriété. Une fois de plus une importante exploitation agricole est accouplée à une maison de maître (château). Des douves ou fossés cernaient le domaine ; la dissociation s'est opérée entre l'exploitation agricole et le maître habitant le château. Le plan d'intendance du XVIII^e siècle montre un plan très proche du cadastre de 1823; selon ces plans on peut en déduire que le bâtiment à gauche sur la photo n'a subi depuis cette époque aucune modification ; le plus ancien avec une aile résiduelle du château, intégré à l'actuelle habitation*[16] ».

Cet inventaire ne parle que de ce qui est encore existant dans la commune en 1972 : pas de ruines du château, aucun renseignement ; mais… l'énigme rebondit avec une note imprimée collée au bas d'un cadastre : « *château de Portes, commune d'Auvernaux, propriété de Louis Xavier de Fitte, marquis de Soucy, détruit par un incendie* ». Il n'y a aucune date, ni de l'inscription, ni de l'incendie.

Le château de Portes garde son mystère…

J. M.

---

[14] AD Essonne 3U 760.

[15] DUMAZET A, *Voyage en France*, chez Berger-Levrault, Paris, 1899, t. 44, p. 210.

[16] AD Essonne 2W7 - La présence de douves confirme bien l'existence d'un « *château* » et pas seulement d'un « *agréable manoir* ».

Ballainvilliers

Château seigneurial

La commune de Ballainvilliers, traversée par le Rouillon est à l'extrémité du plateau du Hurepoix.

Le 7 juillet 1464, Guillaume Galope hérite du fief et de la seigneurie de Ballainvilliers, « *à luy eschu par le décès du dit Jean Galope escuyer un fief, consistant en maison, colombier, vivier, cour, jardin, grange, fontaine, grange dixmeresse*, tenant aux chemins de Longjumeau à Longpont et de Ballainvilliers à Longjumeau partout enclos de murs et fossés*[1] ». En février 1584, suite à une mainmise, il est question de « *noble homme, messire Louis Galope, conseiller du roi, notre sire, en sa cour de parlement, commis aux requêtes du palais, seigneur de Boutervilliers en Beauce, seigneur de la grande maison de Ballainvilliers*[2] ».

Le 10 mai 1584, Louis Galope, dont il ne nous a pas été possible d'affirmer sa filiation avec Jean, rend foi et hommage au seigneur du Plessis-Pâté.



Porte du XIVe siècle - AD Essonne

[1] AD Essonne E/104.
[2] Ibidem.

En 1607, c'est Gilles Baussan, avocat à la cour du Parlement, qui est seigneur de Ballainvilliers. Le 1er septembre 1607, il se marie avec Marie Chauvelin, veuve de Philibert Choart, lui aussi avocat au Parlement de Paris. Par l'acte passé le 10 décembre 1647, en l'étude de François de Saint-Vaast, leurs héritiers se partagent le domaine[3].

La terre de Ballainvilliers est érigée en baronnie* le 21 février 1661[4]. En juillet 1682, Messire Nicolas Lepagnol de Fontenoy rénove la grande maison et celui-ci, *« présent en son château de Ballainvilliers baille pour 9 années à Pierre Guillemin, la ferme du dit Ballainvilliers, attenant au château*[5] *»*.

Le 13 août 1736, le fief est vendu au sieur Charles Chavet, marchand bourgeois de Paris et à demoiselle Marie Jeanne Forest, sa femme, *« le fief de la grande maison noble de Ballainvilliers relevant en plein fief, foy et hommage, du seigneur baron du Plessis-Paté, consistant en :*

Un grand corps de logis couvert de thuiles, la grande porte duquel ouvre sur la rue qui conduit du dit Ballainvilliers à Longjumeau laquelle grande porte est vis-à-vis le clos du fief des Carneaux appelé la Baronnie, dans lequel logis il y a plusieurs chambres basses et hautes, grenier au-dessus, grande cour devant le dit logis, cour basse à costé en laquelle cour basse il y a écurie, deux remises, poulailler, étables à vaches et autres édifices aussi couverts de thuiles, grand jardin derrière lequel il y a colombier, un vivier, des bois taillis [...] le tout clos de murs.

Une maison en laquelle loge le fermier [...] consistant en un grand corps de logis, et une grande cour en laquelle il y a la grange dixmeresse[6]* *»*.

Le 1er septembre 1736, Simon Charles Bernard devenu, par subrogation du contrat de vente, seigneur de Ballainvilliers de la grande maison noble et de la grange dixmeresse, rend foi et hommage au comte d'Esclignac.

En août 1767, son fils, Simon Charles Sébastien Bernard, chevalier, baron de Ballainvilliers *« s'est transporté devant Charles de Preissac, comte d'Esclignac, à cause du fief de la grande maison neuve et grange dixmeresse sises au dit Ballainvilliers*[7] *»*.

Quelques années plus tard, le 24 août 1786, la description est différente : les lieux ont été modifiés *« où estait ci-devant construit un grand corps de logis dont il ne reste plus qu'une partie où il est aussi une pièce d'eau vive*[8] *»*.

---

[3] AN MC/ET/LXXIII/390.

[4] *Chroniques du vieux Marcoussis* n°16 ; juin 2008.

[5] Ibidem.

[6] AN /MC/ET/IV/493.

[7] AN Y//74.

[8] *Chronique du vieux Marcoussis,* op. cit.

Sur le plan de l'atlas Trudaine du XVIII[e] siècle, on voit nettement la grange dixmeresse et le château plus petit.



Atlas Trudaine (1745-1780) - B.N.F. - Dép. Cartes et Plans

En 1792 Simon Charles Sébastien Bernard de Ballainvilliers est intendant de l'armée des princes[9], il participe à l'organisation de son service de santé, en particulier pour l'armée qui fait route vers Trèves ; entre juin et août 1792, il consigne dans son carnet, les notes qu'il envoie aux différentes parties de l'administration ; il est alors en relation avec le comte d'Artois, le maréchal de Broglie et le marquis de Malherbe ; puis son cahier s'arrête[10].

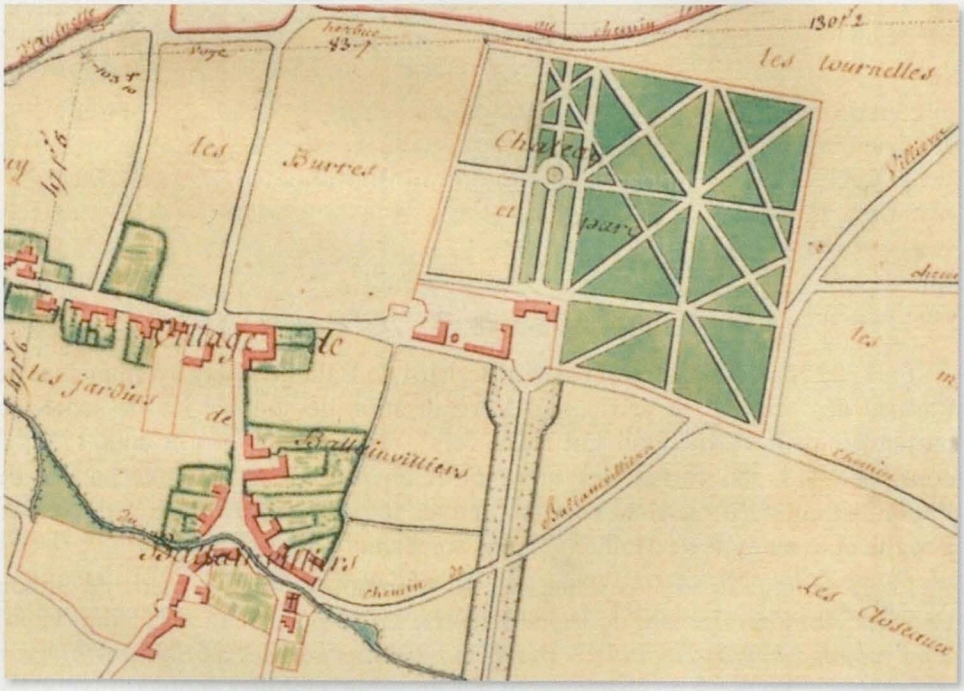
Le 28 octobre 1792, les séquestres sont prononcés sur les biens de Simon Charles Sébastien Bernard de Ballainvilliers. Le 23 prairial an II (11 juin 1794) « *les annonces ayant été faites à son de caisse dans les rues de Ballainvilliers et d'Arpajon* », les biens du château sont mis en vente, mobilier et objets divers, les sommes évoluent souvent entre 25 et 100 livres, la plus forte vente est le pressoir qui est vendu 1 470 livres[11].

Le 17 thermidor an VI, (4 août 1798) une adjudication du château est faite au profit de Jean-Louis Martin, château « *consistant en un principal corps de bâtiment, deux avant corps aux extrémités, grande cour, avenue, grille principale, jardin potager, le tout fait 21 hectares. Ce château est précédé vers*

[9] Armée contre révolutionnaire, tenant de la monarchie, ils craignent son effondrement.
[10] AN sous série O/3.
[11] AD Yvelines 5 Q 201.

le nord d'une grande avenue prenant sur la route de Paris à Orléans[12] ». Le dit Martin ne fait que prêter son nom au profit d'Élisabeth Charlotte Amable Bernard de Ballainvilliers, fille de Simon Charles.

Le 24 thermidor an X (12 août 1802) le préfet de Seine et Oise considère « *que, par suite de sa radiation de la liste des émigrés, le citoyen Simon Charles Sébastien Bernard de Ballainvilliers, est réintégré dans ses propriétés*[13] ». Réintégration facile puisque le château a été acheté sous un autre nom ! Par l'adjudication du 7 mars 1807, les petits enfants de Simon Charles Bernard de Ballainvilliers, leur tuteur légal, tous trois mineurs, deviennent propriétaires du domaine.



Plan d'Intendance de 1782 - AD Essonne

Ils le cèdent ensuite à Thomas d'Espagnac qui le fait en partie démolir. Le 13 décembre 1810, il revend à Charles Jacques Vauquelin « *une partie de l'ancien château*[14] », acquise ensuite par M. Godot de Mauroy, le 16 mai 1825 : « *le domaine consistant en une maison de maître qui est une partie de l'ancien château, bâtiments, parc, jardin le tout évalué à 17 ha*[15] ». Après son décès, un

[12] AN MC/ET/XLII/875.
[13] AD Yvelines 5Q 201.
[14] AN MC /ET/XLII/875.
[15] Ibidem.

inventaire est dressé le 16 août 1834, mentionnant *« une propriété nommée le petit château de Ballainvilliers, jolie maison de campagne ».*

Puis, le 25 décembre 1838, le château est à nouveau vendu ; il appartient alors à François Martel Dusquesnel, négociant à Paris, décédé le 13 août 1848. Madame Caroline Despréaux de Saint Sauveur en fait l'acquisition cette même année. Le 17 août 1879, elle vend le château à la communauté des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui y installent un orphelinat accueillant quatre-vingts enfants. Le montant de la vente s'élève à 25 000 francs[16].

Dans sa monographie de 1899*, l'instituteur écrit : *« de l'ancien château de Ballainvilliers, il ne reste que l'aile gauche et la chapelle qui en est isolée ».*

En 1994, la municipalité achète les bâtiments subsistants.

J. M.

[16] AN MC/RE/XXIX/35.

Bièvres

Château seigneurial

Bièvres, proche de Versailles et de Paris, dispose d'un riche patrimoine architectural hérité des aristocrates et bourgeois ayant habité la commune. Plusieurs de ces bâtiments ont fait l'objet d'un classement ou d'une inscription au titre des monuments historiques.

- Le château de Vauboyen et ses communs du XIX[e] siècle furent classés en 1979.
- Le château de la Martinière du XVIII[e] siècle fut inscrit en 1963.
- Les châteaux de Bel-Air du XVIII[e] siècle[1], de la Rochedieu du XVII[e] siècle et celui des Roches[2] du XIX[e] siècle sont regroupés dans un site inscrit en 1966.
- Le château de Silvy, construit au XVIII[e] siècle, est actuellement occupé par la mairie.
- Enfin « le château seigneurial », disparu, fait l'objet de cette étude.

Qui veult voir très jolie maison
En lieu plaisant et de belle ordonnance
Pour demourer la nouvelle saison
Et au droit cuer du royaume de France
Boys et yau, jardins en abondance
De tous oiseaux le mondain parade
Des fontaines la beauté et le bruit
À Bièvres voit à trois lieux de Paris

Eustache Deschamps - 1346-1407

En 1377, par des lettres patentes rédigées à Vincennes, Charles V donne à Pierre de Chevreuse *« toute justice et seigneurie en la ville terroir et paroisse de Bièvres*[3] *»*, où il fait construire un château. En 1528, le château appartient à Nicolas Lecoq, conseiller au Parlement et seigneur de Bièvres-le-Châtel. Le 22 décembre 1630, René, comte de l'Hospital, demeurant en son château de Bièvres, se marie avec Marie Charlotte de Lamarck[4]. À la fin du XVII[e] siècle, Pierre de Tessier est seigneur de Bièvres et propriétaire du château.

---

[1] Après l'acquisition par le Ministère de l'Intérieur en 1984, la C[ie] Républicaine de Sécurité (C.R.S.) n°8 et le RAID partagent le site depuis le 15 mai 1986.

[2] Ancienne demeure de Victor Hugo, actuellement propriété de la secte bouddhiste Sōka Gakkai.

[3] AD Essonne E 485.

[4] AN MC/ET/CV/379.

Le château appartient ensuite à Jean Nicolas de Francine, directeur de l'Académie de Musique et gendre de Lully. En août 1695, par lettres patentes de Louis XIV lui conférant cet état de « fief de dignité* », la terre de Bièvres devient châtellenie.

En 1712, le château est acheté par Georges Mareschal. Il rend foi et hommage le 10 mai 1713 pour « *la terre, chatellenie et seigneurie de Bièvres consistant en un principal manoir et maison seigneuriale composée d'un grand corps de logis en pavillon, d'un bâtiment en aile, de 2 tours, une chapelle et autres édifices ; l'ensemble forme un rectangle avec cour intérieure ; tout autour sont des fossés pleins d'eau avec des ponts levis ; parcs, bassins d'eau jaillissante, allées, bois de haute futaie, le tout étant environ de 80 arpents, traversé par la Sygrie*[5] ».



Georges Mareschal
Premier chirurgien du Roi
Collection BIU

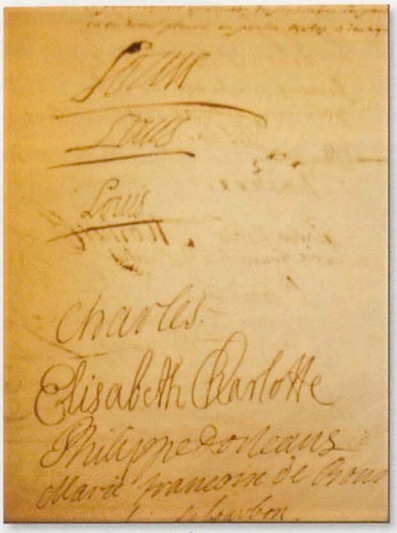
Georges Mareschal est né en 1658 à Calais ; il s'installe à Paris en 1677 et travaille à l'hôpital de la Charité[6], où il devient rapidement maître chirurgien. Jouissant d'une excellente réputation à la cour de Louis XIV, il est nommé « *premier chirurgien du roi* ».

« Déclaration du Roi ou lettres patentes
Portant confirmation des droits et privilège
Du premier barbier et chirurgien du roi
En faveur du sieur Georges Mareschal
Donné à Versailles le vingt et unième jour de janvier 1710.[7] »

Il conserve cette charge sous le jeune Louis XV et opère de nombreuses personnalités : le duc de Villeroy, le duc de Saint-Simon qui parle de lui en ces termes : « *Mareschal est le premier de tous en réputation et honnêteté, droit, franc, plein d'honneur et d'équité*[8] ».

Il est seigneur de Bièvres, de Montéclin et de Vélizy et fondateur de l'Académie Royale de Chirurgie. Après l'acquisition du château, il y fait de nombreuses réparations et l'agrandit considérablement ; il acquiert fermes et terrains alentour, sa seigneurie s'étend sur 500 hectares. Au château s'ajoutent bergeries, granges, colombier, chapelle, auditoire et prison. Tous les plus hauts dignitaires du royaume sont présents à la signature de son contrat de mariage, le

[5] AD Essonne 1 E 485.
[6] Détruit en 1835.
[7] AN 0/1/47.
[8] SAINT-SIMON L, *Mémoires,* texte établi par A. Cheruel, Hachette 1850, t. IV, chap. 13, p. 254.

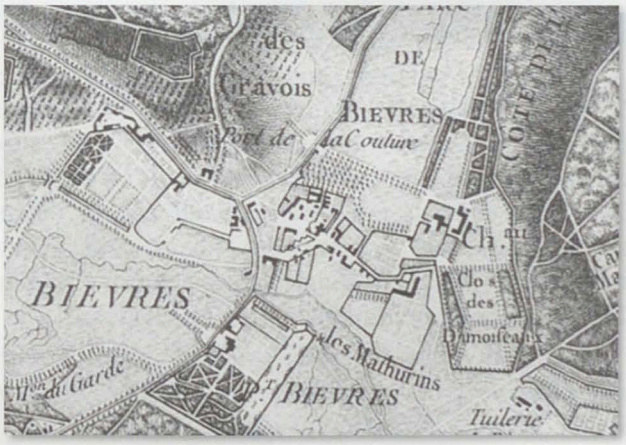


Contrat de mariage
Signatures royales
Arch. Nat. Min. Central

20 février 1710 : « *Par devant les notaires et gardes notes furent présents au châtelet de Paris [...] très haut et très puissant Louis, roi de France et de Navarre, très haut et très puissant monseigneur Louis, dauphin de France, très haut et très puissant prince monseigneur Louis, duc de Bourgogne, haut et puissant monseigneur Charles, duc de Berry, princesse madame Élisabeth Charlotte de Bourbon*[9] ».

Georges Mareschal décède le 13 décembre 1736 à Paris. Le château reste dans la famille Mareschal. Son fils François est, lui aussi, premier chirurgien du roi.

Un inventaire du 15 novembre 1747 précise : « *En présence de Marie Anne Victor Eynaud, veuve de Georges Mareschal seigneur de Bièvres, nous sommes transportés au dit lieu et paroisse de Bièvres, au château seigneurial, pour procéder à l'inventaire et description fidèle et exacte des meubles, meublant et autres effets dépendant de la succession* ». Suit une description très précise de tous les meubles et mobilier se trouvant dans les différentes pièces du château ; notons quelques éléments originaux : « *dans l'écurie, une jument hors d'âge au poil noir, un petit poulain de trois ans et demi ; dans l'étable : 9 vaches, 1 porc ; dans la basse-cour, 20 poules et 10 canards ; enfin dans le cellier : 150 bouteilles de vin rouge de Bourgogne et 120 de vin du cru de pays pour les domestiques*[10] ».

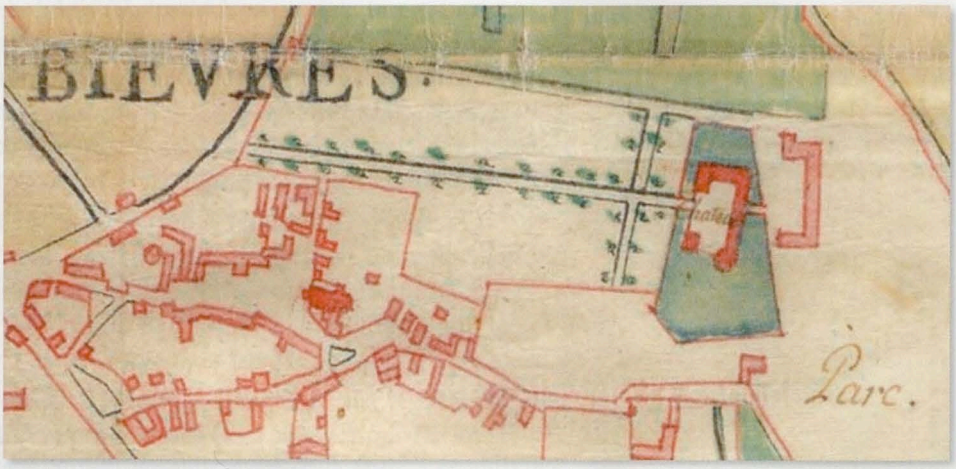


Cartes des chasses du roi (1764-1773)
B.N.F. - Dép. Cartes et Plans

La veille avait eu lieu l'inventaire des biens se trouvant dans la maison de Paris, rue de Richelieu, où se trouvaient les beaux meubles, les bijoux, la vaisselle d'argent et cent cinquante

[9] AN MC/ET/XIV/197 Toutes leurs signatures sont bien visibles sur la minute du notaire.
[10] AN MC/ET/XCV/191.

livres reliés en veau. Il en va de même pour les inventaires des différents châteaux de campagne, les objets les plus riches et les plus précieux se trouvent dans les propriétés parisiennes.



Plan d'Intendance 1782 - AD Essonne

Le château est pillé en 1789. Une estimation de la propriété provenant de la succession du marquis de Bièvres, est faite le 23 février 1790 : « *L'entrée du château est sur la rue de Bièvres au grand chemin de Paris à Versailles, l'ensemble du château isolé dans le parc présente différents corps de bâtiments dont les deux principaux forment un L ; le principal corps de logis a cinq croisées de face et sept à l'extérieur ; à son extrémité il est flanqué d'une tour*[11] ».

Déclaré bien national en 1790, le château est acheté le 2 floréal an II (21 avril 1794) par Hélène Gaudin qui le revend le 25 floréal an XII (15 mai 1804) à M. Gillebert ; lui-même le vend le 24 avril 1808 au comte de Vaulgrenand. Ce dernier est propriétaire du château jusqu'en 1820 ; il est élu maire le 30 Janvier 1819. Le château est enfin racheté par la « bande noire », association de spéculateurs qui, à partir des mises sous séquestres, rachètent les biens immobiliers pour les restaurer ou les démolir afin d'en vendre les matériaux ; vers 1850, il ne reste pratiquement rien du château.

En 1899, dans sa monographie*, l'instituteur note « *le domaine forme actuellement trois propriétés bourgeoises, mais les anciennes constructions seigneuriales n'existent plus depuis longtemps* ».

À la mairie de Bièvres, un inventaire de 1975 décrit ainsi le domaine « *propriété en mauvais état, des vestiges ; dans la première moitié du XVIII*[e] *siècle, le château présentait un plan en U puis une aile est supprimée puis*

[11] AN Z/1J/1202.

une deuxième ; il semble que le corps principal ait été reconstruit entre 1770 et 1809 ; le tableau représentant le château au XIX^e siècle est à rapprocher du plan masse de 1809 : un corps principal longitudinal et une petite tour dans l'angle et une autre plus massive accotée au corps principal[12] ».



Peinture du château - Archives municipales de Bièvres

J. M.

[12] Archives municipales de Bièvres.

Boullay-les-Troux

Château seigneurial

L'ancienne paroisse des Troux, avec les hameaux de Boullay et de Montabé, forme aujourd'hui la commune de Boullay-les-Troux. Le nom de Boullay ne sera ajouté qu'en 1864. Ces trois lieux appartenaient autrefois à la châtellenie de Chevreuse.

En 1549, Charles de Quatre-Livres est seigneur des Troux. Puis, Alexandre Legrand, conseiller du roi en la cour du Parlement, reçoit de son père Nicolas Legrand, selon son contrat de mariage du 29 mars 1575, la terre et seigneurie de Saint-Jean-les-Troux[1]. Le 14 mai 1575, il fait aveu de son fief des Troux à Henry de Lorraine, duc de Guise et de Chevreuse pour : « *un hôtel seigneurial, cour, basse cour, parc, jardin, auditoire, où se tient la justice ; il y a basse et moyenne justice, droit de forage* sur tous breuvages vendus [...] droit de four banal...*[2] ». Par ailleurs, « *permission donnée par Henry de Lorraine, à Alexandre Legrand de faire construire sur son fief, terre et seigneurie des Troux, un colombier à pied de la hauteur et grandeur que bon lui semblera*[3] ».

Le 25 octobre 1578, a lieu le mariage de Merry du Puis et d'Edmée d'Assus ; dans le contrat de mariage il est stipulé « *que Michel de Caujon, seigneur de Boullay, beau-père de Merry, donne aux futurs époux ses terres et seigneuries de Boullay et de Montabé (près de Boullay)*[4] ». Les seigneuries successives ne font mention que d'un manoir seigneurial.

Le 6 mars 1602, Alexandre Legrand acquiert du duc de Guise, la seigneurie de Boullay. Le 1er septembre 1625, Henry Legrand, son fils, seigneur des Troux, procède à un échange de terres, il est « *de présent en sa maison seigneuriale*[5] ».

En 1644, Anne de Saulx, veuve de Pierre Jacquet, vicomte de Corbeil, achète aux héritiers Legrand la terre et seigneurie des Troux, consistant en une maison seigneuriale. Le 27 octobre 1650, elle revend à Guillaume Dugué de Bagnol « *la terre et seigneurie des Troux consistant en maison seigneuriale et autres bâtiments*[6] ». Les agrandissements réalisés par Anne de Saulx ont été importants ; en effet « *la seigneurie consiste en deux corps d'hôtel, manoirs sis entre deux cours en l'une desquelles est le château, le tout estimé à environ 30 arpents clos*

---

[1] AN Y//116.

[2] DAGNOT J.P., *Chronique du vieux Marcoussis,* mars 2015.

[3] AD Essonne 1 J 445.

[4] AN Insinuation au Châtelet de Paris Y//1204.

[5] *Chroniques du vieux Marcoussis,* op. cit.

[6] MC/ET/LI/230.

de murailles à tourelles[7] ». Guillaume Dugué, maître des Requêtes au Parlement de Paris, fervent ami des jansénistes, accueille en son château de nombreuses personnalités parmi lesquelles Le Nain de Tillemont[8], écrivain célèbre, Chrétien François de Lamoignon, conseiller au Parlement de Paris. Pour un temps son château s'ouvre aux « petites écoles de Port-Royal[9] ». Un rapport du lieutenant civil chargé de la surveillance de cette institution note : « *on ne pouvait pas empêcher un père d'élever ses enfants chez lui et tous les autres n'ayant pas de biens sont élevés gratuitement de la pure charité de M. de Bagnol*[10] ».

Guillaume Dugué a, lui aussi, apporté de nombreux agrandissements et embellissements à son manoir comme nous le montre la description due à Pierre Thomas, sieur du Fossé (1634 – 1698), dans ses mémoires :

« Ainsi je quittay sans peine la maison de Saint-Rémy pour aller m'établir en celle des Troux. Ce château consiste en un grand corps de logis flanqué de deux gros pavillons qui saillissent un peu au dehors et qui rendent les appartements des deux costez d'un grand escalier, et d'un vaste vestibule forts considérables. Il y a deux grandes cours, pour arriver au château. On passe à travers le vestibule dont j'ai parlé dans un grand et magnifique jardin où se voit d'abord un parterre très spacieux bordé d'un costez par une allée en terrasse le long du château ; à main gauche, par une autre allée, élevée aussi en terrasse, à main droite et de front par de très hautes palissades de charmes. Il y a en face et à droite de ce parterre plusieurs allées plus ou moins longues selon le terrain, mais très agréables à cause de l'élévation prodigieuse et de la beauté des palissades très bien tondues qui les bordent des deux costez. On y voit encore des espaliers et de beaux plans d'arbres fruitiers en plein vent et une vigne. Enfin on peut dire que cette demeure à l'utile joint l'agrément si ce n'est qu'elle manque d'eau et qu'elle n'a point de veue, à cause de la hauteur de ses palissades qui sont néanmoins deux choses presque nécessaires pour rendre un lieu parfaitement agréable. L'église de la paroisse tient au jardin en sorte que, traversant le parterre et l'allée du bout on entre par une petite porte dans le cimetière et du cimetière dans la chapelle du seigneur. Ce fut en ce lieu que j'achevai la traduction de la vie de Dom Barthélemy des Martyrs et que je la mis entre les mains de monsieur de Sacy[11] ».

---

[7] *Chroniques du vieux Marcoussis*, op. cit.

[8] Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont, prêtre catholique, janséniste et historien français, 1637-1698.

[9] Les petites écoles jansénistes étaient alors florissantes ; mais l'Église et le pouvoir royal empêcheront leur installation durable à Port Royal ; c'est ainsi que certaines durent se réfugier au château des Troux.

[10] Patrimoine Mémoire & Traditions, *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, UTL-Essonne, 2008, page 43.

[11] BOUQUET F., *Mémoires de Pierre Thomas, sieur du Fossé,* publiées en entier à Rouen chez Ch. Métérie, libraire de la Société de l'Histoire de la Normandie, Rouen, 1877, p. 50. Pierre Thomas,

Le 9 septembre 1655, *« Guillaume Dugué, seigneur des Troux, s'est transporté en l'hôtel du duc de Lorraine, a supplié de le recevoir à la foy et hommage comme serment de fidélité qu'il est tenu de lui faire porter comme propriétaire du fief, terres et seigneurie des Troux, au moyen de l'acquisition faite de dame Anne de Saux, [...] le dit sieur Dugué a mis un genouil en terre, nu tête, sans épée...*[12] *»*.

Guillaume Dugué décède en 1657 et est inhumé dans l'église de l'actuel Boullay-les-Troux. Son fils Pierre, puis son petit-fils Dreux Augustin, conseiller d'État, lui succèdent.

En 1747, *« Dreux Augustin Dugué, chevalier seigneur des Troux et de Montabé, demeurant en son hôtel rue Cloche Percée, paroisse Saint-Gervais, lequel fait bail pour neuf années à Charles Leroux, demeurant aux Troux, de la ferme de Troux près du château consistant en maison de demeure [...] comme jouit actuellement Antoine Boisselet ce bail fait moyennant 2 400 livres »*. Suivent les conditions : *« garder le pigeonnier peuplé, entretenir le pressoir, fournir au sieur bailleur deux pièces de cidre, six douzaines de pigeonneaux, six chappons (pour carnaval), et litière pour sept chevaux pendant le séjour du seigneur, chaque année deux voitures de quatre chevaux avec leurs gens pour conduire de son château de Troux à Paris ce que le seigneur juge à propos.*[13] *»*.



Carte des Chasses 1792
B.N.F. - Dép. Cartes et Plans

Un inventaire dressé en 1762, décrit un château à deux étages sans sous-sol : au rez-de-chaussée, salle à manger et salle de billard, sept chambres et autres commodités ; à l'étage, quatre chambres de domestiques.

La petite fille de Dreux Augustin, Marie-Thérèse, avait épousé le comte de Hallweil, apparenté à la famille Lamoignon. Le comte de Hallweil est colonel du régiment suisse en son nom au service du roi de France. Par son mariage le comte de Hallweil devient seigneur des Troux, Montabé et Méridon ; il va inviter aux Troux la noblesse d'épée.

écrivain, avait, enfant, été instruit chez les jansénistes de Port-Royal où il avait gardé de nombreux liens.

12 *Chroniques du vieux Marcoussis*, op. cit.

13 Ibidem.

La Révolution amène de profonds bouleversements, mais les propriétaires ne sont plus en France ; la comtesse n'y reviendra plus. Le 27 octobre 1792, le bourgmestre de Soleure, en Suisse, transmet à l'ambassadeur de France l'attestation suivante : « *très noble dame Marie-Thérèse Nicole de Midorge de Hallweil, veuve de messire François Joseph de Hallweil, en son vivant maréchal de camp au service du roi de France étant en possession de la bourgeoisie soleuroise, vous prie d'accorder à celle-ci l'usufruit de ses possessions en France*[14] ».

Une délibération du conseil municipal en date du 29 mars 1793, nous apporte quelques détails supplémentaires : « *Nous sommes transportés au château des Troux appartenant à madame Hallweil dans lequel château les meubles et effets sont sous séquestres depuis quatre à cinq mois et pour lequel le gardien du dit séquestre nous a dit qu'il avait donné trois fusils garnis de leur baïonnette et un sabre aux volontaires qui sont portés au mois de septembre dernier*[15] ».

Le 30 brumaire an II (20 novembre 1793) le juge de paix du comté de Limours demande à Gautier, huissier à Limours, de se présenter au château pour dresser « *l'inventaire des biens appartenant à Marie-Thérèse Midorge, veuve de François Joseph Hallweil qui est émigré*[16] ». L'inventaire dure 12 jours et le montant s'élève à 25 891 livres.

« *Au rez-de-chaussée : un large vestibule, la salle à manger. La bibliothèque contient un grand nombre de livres, la plupart estimés à une livre ; les plus chers sont : les œuvres de Cicéron, de Plutarque, les contes arabes, la Bible en latin, une histoire de Louis XIV, des livres de Montaigne, d'Ovide, les pensées de Pascal. Au premier étage : une enfilade de chambres, un boudoir où se trouvent les 12 tomes de l'histoire du peuple de Dieu, du Père Beruye et les essais philosophiques de Locke ; la chambre de M. Guillaume Dugué a été minutieusement conservée*[17]».

La comtesse de Hallweil sera rayée de la liste des émigrés par arrêté du Comité de Salut Public, le 13 floréal an III (2 mai 1795) ; elle se battra longtemps pour que ses biens lui soient restitués. Elle décède à Soleure, en Suisse, le 28 novembre 1799.

Pendant les années révolutionnaires, l'arpenteur Genty décrit ainsi la propriété : « *le bien appelé parc et château des Troux confine au levant à un chemin allant des Troux à la vallée de Montabé* [18]».

En 1813, le domaine des Troux sort de la famille Hallweil. Il est vendu à Geneviève Vieillard, veuve Baptiste Blanchet de la Sablière. La vente concerne :

---

[14] AD Essonne 1J 445.

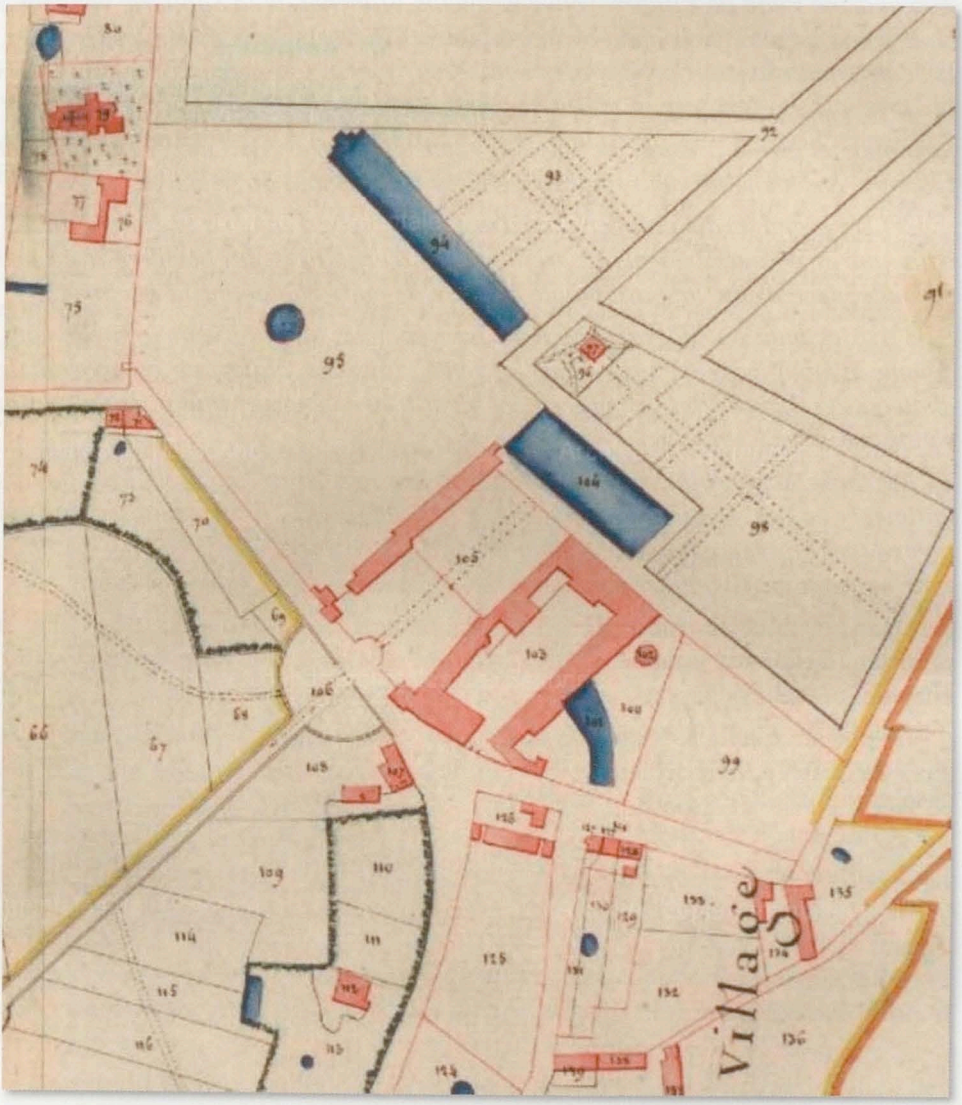
[15] AD Essonne E, dépôt 61 1 P1.

[16] *Chroniques du vieux Marcoussis*, op. cit.

[17] AD Yvelines 5Q228 5Q129.

[18] *Chroniques du vieux Marcoussis*, op. cit.

« *le château, cour, basse-cour, pavillon du concierge et du jardinier, bûcher, remises, écuries le tout contenant 3 845 m2*[19] ». En 1814 et 1820, on relève sur les registres d'état civil les naissances des enfants du fermier du château.



Cadastre napoléonien 1810 - AD Essonne

[19] Ibidem.

En mars 1824, le château change de propriétaire par la vente que font les héritiers de Geneviève Blanchet de la Sablière :

« Devant Agasse, notaire à Paris, André Augustin Blanchet de la Sablière, chevalier de la légion d'honneur, propriétaire demeurant rue Hautefeuille et Alexandrine Péan de Villiers, veuve François Blanchet de la Sablière, vendent à Guillaume Raynal, marchand chaudronnier, et Pierre Aubry, marchand frippier, et Jean Combrouse propriétaire :

1°) L'emplacement sur lequel les bâtiments servant de logement au concierge, jardinier, et garde à usage de bucher, remises, écuries, hangards, resserres et glacière, ensemble les deux cours du château, contenant 36 hectares.

2°) Un grand jardin potager orné d'une belle pièce d'eau et d'une serre voutée, deux autres potagers garnis de treillages et d'espalliers, un parterre avec une seconde pièce d'eau, un parc planté entouré de murs contenant 12 hectares.

3°) L'avenue en face du château, les vendeurs se réservent formellement, comme n'étant pas compris dans la vente, tous les bâtiments composant le château des Troux dont l'emplacement vient d'être vendu et tout le mobilier qui s'y trouve.

Les acheteurs s'obligent solidairement à faire faire la démolition de ces bâtiments et l'enlèvement des matériaux dans un délai de trois mois. Lesquels biens Mme Baguenault déclare connaître parfaitement et être contente. La vente faite moyennant 40 000 frs payement espèces sonnantes d'or ou d'argent[20] ».

Dans un acte de vente de 1858, les nouveaux propriétaires décrivent la propriété des Troux comme « une maison de garde » ; il n'est plus question de château.

Il subsiste quelques vestiges de l'ancien domaine du XVI[e] siècle, quelques pans du château, le charmant colombier, le canal du parterre et des pièces d'eau en face du château disparu.

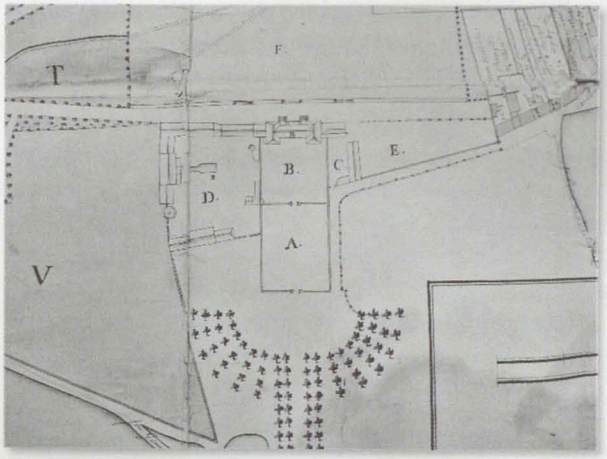
J. M.

[20] Ibidem.

Brétigny-sur-Orge

Château seigneurial

Vers la fin du XV[e] siècle, époque de croissance économique, les seigneurs de Brétigny abandonnent leur manoir de Saint-Pierre pour un site plus vaste, le fief Voisin ; ils y bâtissent un château avec ferme et dépendances. Un aveu et dénombrement fourni à Guillaume Duval, seigneur de Vaugrigneuse, par Françoise Houdetot, seigneur de Brétigny en date du 17 septembre 1586 nous donne un état des lieux : « *le fief de Voisins, assis à Brétigny, qui se consiste en un manoir d'hôtel seigneurial à savoir un corps d'hôtel contenant quatre espaces, et plus une étable à chevaux étant au bout, cour et jardin derrière ; le tout clos à murs et, joignant icelui il y a le logis de la ferme du dit Brétigny qui se consiste en maison, grange, bergerie et étables, et derrière il y a un pâti, tout en un pourpris* et contenant ensemble 5 arpents environ ; tenant d'une part au chemin qui tend de Brétigny à Fresne [...] et d'autre bout au chemin tendant du dit Brétigny à Essonne*[1] ».



Plan du château - AD Essonne

À la fin du XVI[e] siècle, François Martel, comte de Fontaine-Martel du nom de ses terres de Normandie, devient seigneur de Brétigny. La seigneurie est ainsi transformée en châtellenie*. De cette époque date le bailliage de Brétigny et la présence de tabellions*.

Un acte de juillet 1601 précise : « *Fut présent François Martel, chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de sa Majesté étant de présent en son hôtel seigneurial au dit Brétigny*[2] ».

La famille Martel agrandit le domaine et ses dépendances. Une longue allée plantée d'arbres conduit à la cour d'honneur du château.

---

[1] AD Essonne E 2445.

[2] BERTRANDY LACABANE M., *Essais et notices sur Brétigny,* Librairie du Cerf, Versailles, 1886, p. 155 et suiv.

Au cours de l'année 1603, un contentieux oppose les seigneurs de Brétigny et du Plessis-Pâté ; ce dernier revendique les droits honorifiques dans l'église Saint-Pierre de Brétigny sous prétexte que ses armoiries sont peintes dans l'église. Un arrêt dit que Fontaine Martel vient clore ce contentieux ; il fera jurisprudence aux XVII[e] et XVIII[e] siècles : « *Tout bienfaiteur peut mettre ses armoiries sans que cela attribue droit de patronage, ni droits honorifiques*[3] ».

Le 30 mars 1627, le seigneur François Martel fait don de la seigneurie à son fils François[4]. En mars 1628, un marché est « *passé entre François Martel, seigneur de Brétigny, d'une part et Jean Aumoilles, manœuvre du pays de Normandie, d'autre part, pour la construction de canaux tant dans le parc du dit château que dans la prairie : un canal de 24 pieds de large et 6 pieds de profondeur*[5] ». François Martel père, décède le 12 novembre 1632.

Le 15 octobre 1655, son fils, également prénommé François, signe un devis avec Jacques Léveillé, fontainier à Châtres. « *Devis des ouvrages à exécuter pour faire jouer les eaux de la fontaine dans le jardin de Brétigny*[6] ». Il signe aussi un bail à Jean Chevrier, marchand à Châtres « *de la pêche en la rivière d'Orge appartenant au seigneur de Brétigny, fait pour 6 ans et moyennant un loyer annuel de 90 livres tournois*[7] ». Il fait de nombreux aménagements et travaux au château : « *mémoire du bois de charpente qu'il conviendra de fournir et aussi agrandissement du petit canal au-dessous des deux grands, servant de réservoir et de boutique à mettre poisson*[8] ». (mars 1658)

Les recommandations du seigneur à son jardinier sont très précises : « *Gaultellier s'engage à cultiver le jardin de telle sorte que le seigneur trouve en suffisance toutes sortes de légumes et racines tant de printemps que d'automne, et si tout cela manque par faute quand le seigneur viendra en son château, Gaultellier sera tenu d'en trouver ailleurs à ses frais ... il pourra si bon lui semble couper des herbes à l'exception du sainfoin, il pourra ramasser le bois mort ; il aura la garde des meubles du château et sera tenu de blanchir tout le linge du seigneur, linge de table ou autre*[9] ».

Le 25 mai 1666, François Martel rend aveu et dénombrement au roi, *à cause* de la tour de Montlhéry[10] « *consistant en une chapelle et autres bâtiments, cour et jardin, le tout contenant 3 arpents, 4 arpents d'héritages, 62 arpents de terre à prendre dans le parc ; droits de marché et foires, de garenne, de pêche dans la*

---

[3] BERTRANDY LACABANE, op. cit.
[4] AN Y//167.
[5] AD Essonne E 5259.
[6] AD Essonne E 5423.
[7] Ibidem.
[8] AD Essonne E 5444.
[9] BERTRANDY LACABANE, op. cit.
[10] La justice de Brétigny dépendait de la prévôté royale de la seigneurie de Montlhéry.

rivière d'Orge depuis la maison et parc de Vallorges jusqu'au moulin Basset, de voirie et de justice, haute, moyenne et basse[11] ».

C'est la même famille Martel qui reste seigneur de Brétigny jusqu'au décès de la comtesse de Fontaine Martel, le 22 janvier 1733. Le bailli pose les scellés et procède à l'inventaire ; il visite toutes les pièces et note à chaque fois : « *nos scellés apposés sur la porte sont sains et entiers* » ; très nombreuses pièces, tapisseries de haute-lice, les éléments du mobilier sont prisés ; certains lits sont « *à bas piliers* » et d'autres « *à colonnes* » ; on note les édredons remplis de plumes et les matelas de laine ; « *un miroir à bois doré garni de son chapiteau de bois doré dont la glace à 2 pieds et demi de large sur 3 pieds et demi de haut, sur une table de marbre sur son pied de bois doré* » ; ce miroir est estimé à 160 livres. Mais l'estimation la plus chère, 360 livres, peut paraître surprenante : « *sommes descendus dans la cour de la ferme, dans deux petits caveaux et dans le bûcher, s'est trouvée la quantité de 18 cordes de bois à brûler*[12] » et l'on peut se demander pourquoi ce combustible est si cher !

La famille Bretel succède à celle des Fontaine Martel. Claude Bretel est marquis, seigneur de Lanquetot, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier des Ordres Militaires de sa Majesté. Le 23 mai 1750, Anne Charlotte Dutot, veuve d'Henri, comte de Bretel, vend la seigneurie à Philibert Thiroux de Chammeville, chevalier, qui devient seigneur, haut justicier des paroisses de Brétigny et autres lieux après cet achat.



Carte établie à la demande du Maréchal de Noailles - 1752 - Archives nationales

En 1750 dans les « éclaircissements du fief de Voisins et de Saint-Philibert de Brétigny par nouveaux tenants » il est précisé : « *le fief de Voisins sis au dit Brétigny consistant en l'hôtel seigneurial et château qui est composé d'un corps de logis [...] grand parc clos de murs où sont le parterre, potager, beaucoup*

[11] BERTRANDY LACABANE, op. cit.

[12] AD Essonne B 268 - La corde, toujours utilisée traditionnellement dans certaines régions françaises comme unité de mesure, correspond à environ trois stères.

d'allées et de bois de hautes futaies lequel parc contient plus de 100 arpents, tenant d'un côté au chemin du dit Brétigny à Fresne, d'autre au chemin d'Arpajon à Essonne et Corbeil[13] ».

Dans les années 1756-1757, on trouve plusieurs liasses de procédures du seigneur de Brétigny, Philibert Thiroux de Chammeville contre des individus qui pénètrent dans le parc pour y couper des arbres « *un des habitants de Brétigny s'est introduit dans mon parc en passant par-dessus le mur à l'aide d'une échelle, en même temps on a scié deux arbres de mon avenue [...] je ne saurais trop vous recommander de suivre la poursuite de deux entreprises aussi violentes avec toute la sévérité et toute la célérité imaginables ; l'impunité en pareil cas aurait des suites qu'il est de la dernière conséquence de prévenir*[14] ».

En 1758, Philibert Thiroux de Chammeville décide de faire démolir le château ; l'acte passé le 1er octobre 1758 ordonne l'adjudication de la démolition du château du grand corps de logis de Brétigny. La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur, en présence de Jean-Baptiste Bouillé, notaire du bailliage et châtellenie de Brétigny, vente faite moyennant 4 600 livres à Antoine Poluche, « *laquelle vente de matériaux consiste en la démolition de fond en comble du grand corps de logis du château de Brétigny et de la chapelle, les pierres, le grais, la charpente, les portes croisières, les ardoises fort le plomb et la marche de grais du perron [...] tous les travaux devant être terminés le 1er janvier 1760*[15] ». Cette démolition ne sera que partielle.



Cadastre napoléonien - AD Essonne 1820

Jacques Gabriel Louis Leclerc, marquis de Juigné, lieutenant général des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, épouse Claudine Charlotte, fille du seigneur Thiroux de Chammeville ; en 1760, il devient ainsi, seigneur de Brétigny, propriétaire du

[13] BERTRANDY LACABANE, op. cit.
[14] Ibidem.
[15] AD Essonne E 6006.

fief, haut justicier de Brétigny, de Marolles et de Beaulieu.

En 1788, il vend le fief au comte de Montmorency-Robecq qui sera inscrit sur la liste des émigrés en 1792 : « *Le 4 juin dernier, le Directoire du département a déclaré le nommé Montmorency Robecq émigré* » ; deux « *gardes bois* » sont chargés de surveiller le parc et les bois, pour éviter le vol des arbres. Le domaine est vendu comme bien national le 5 thermidor an IV (23 juillet 1796) ; le parc et autres immeubles sont aussi vendus comme biens nationaux : « *un bâtiment connu sous le nom de château de Brétigny en mauvais état, de 44 pieds de long sur 32 de large, partie de ce bâtiment inhabitable tant à cause de sa vétusté que de son mauvais entretien*[16] ». Il avait été en partie démoli en 1760. L'expertise dure 11 jours, mais non travaillé le septième jour et l'on estime le grand clos pour 30 arpents, la maison et cour pour 2 arpents, le pré pour 2 arpents ; puis les vignes pour 96 arpents et les terres pour 142 arpents. Le tout est vendu moyennant 72 470 francs (dits francs germinal)[17] à Médard Germain Violette, demeurant à Versailles, mandataire de Claude Lamoureux, cultivateur à Brétigny.

Le premier nivôse an X (22 décembre 1801), le comte de Montmorency-Robecq est rayé de la liste des émigrés ; il était en effet parti à Aix-la-Chapelle pour des raisons de santé devant y suivre une cure, mais fait promesse de fidélité à la constitution. Ce dernier seigneur de Brétigny meurt à Paris le 17 octobre 1812.

Sur le cadastre de 1820, le mot château apparaît, mais on ne voit plus de bâtiments. L'ancien parc seigneurial est morcelé entre de nombreux propriétaires. Des éléments architecturaux tels que caves, four à pain et divers objets, tels que des plaques de cheminées provenant des dépendances du château, ont été découverts dans les années 1950-1960[18].

J. M.

[16] AD Yvelines 4 Q196.

[17] On doit à la Convention, d'avoir défini en 1795, le franc comme nouvelle unité monétaire. Il fallut cependant attendre le Consulat, et l'année 1803 pour assister à une refonte générale des monnaies par la loi du 7 germinal an XI (28 mars 1803).

[18] http://bretignyhistorique.free.fr/ consulté le 31 mars 2017.

Briis-sous-Forges

Château de Bligny

Sous le règne du roi Charles VII[1], le château de Briis-sous-Forges est une importante forteresse. De ce premier château, il ne reste qu'un donjon. En 1439, *à cause* de la seigneurie de Briis, la terre de Bligny est possédée en nu propriété par Jean du Moulin, écuyer, Pierre Allaire ayant la charge de garder le château et la forteresse de Briis[2].

En 1475, le roi Louis XI accorde au seigneur de Briis, Jean du Moulin, les droits de haute, moyenne et basse justice, ces droits s'étendant sur le territoire de Bligny. Par l'acte d'inféodation[3] en date du 21 décembre 1524, son petit-fils, propriétaire, Guillaume du Moulin érige en fief* la seigneurie de Bligny qu'il cède à Pierre Michon, auditeur des comptes du roi ; désormais le propriétaire est seigneur de Bligny.

Après divers échanges, achats et ventes, en 1593, Michel Sevyn devient seigneur de Bligny par héritage de son oncle, Pierre Michon. De nombreux partages de terre s'ensuivent entre les frères Sevyn : Jacques délaisse à son frère Michel « *l'hostel seigneurial avec les bâtiments, jardins, bergeries [...] avec un closeau* devant la porte du dit fief de deux arpents et quatre arpents derrière la grange.*[4] ».

En 1603, Michel Sevyn vend la terre et la seigneurie à Jehan Arnault, moyennant une rente de 641 livres tournois. Dans un bail du 4 décembre 1605, maître Jehan Arnault, seigneur de Bligny, précise qu'il « *se réserve sa grande maison neuve avec colombier à pied et volière*[5] ».

Après le décès de Jehan Arnault en 1636, les héritiers laissent leurs parts à Jean Chuppé, avocat au Parlement de Paris. Ce dernier donne à bail ses terres « *mais garde la maison où il demeure avec la galerie y joignant et en dessous la foulerie et petite écurie, le jardin et la petite cour du dit logis, la pépinière proche du colombier*[6] ». En 1671, Guillaume de Lamoignon achète la seigneurie de Briis-sous-Forges dont dépend celle de Bligny. Le 8 octobre 1672, une déclaration est donnée par Jean Chuppé à Guillaume de Lamoignon des fiefs de Bligny et de

---

[1] Charles VII, dit « le Victorieux » ou « le Bien Servi », né à Paris le 22 février 1403 et mort à Mehun-sur-Yèvre, le 22 juillet 1461, est roi de France de 1422 à 1461.

[2] *Chroniques du vieux Marcoussis*, août 2008.

[3] Acte par lequel le seigneur aliénait une terre et la donnait pour être tenue de lui en fief.

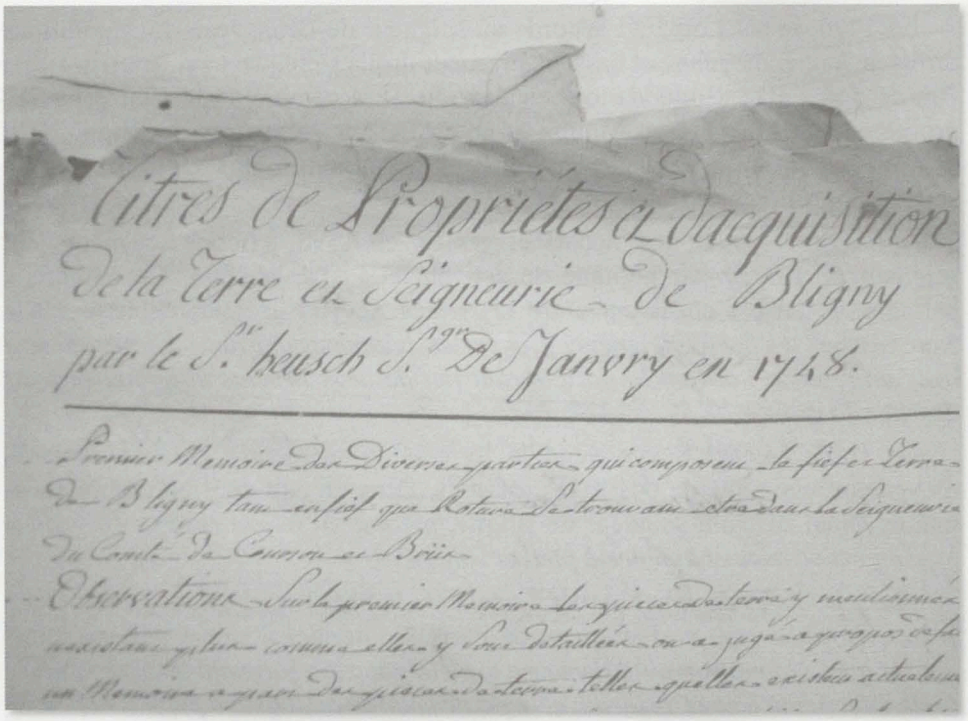
[4] *Chroniques du vieux Marcoussis*, op. cit.

[5] Ibidem.

[6] Ibidem.

terres en roture*. Au décès de Jean Chuppé, « *les quatre hoirs Chuppé, conservent Bligny et la maison de Paris en indivis*[7] ».

Le 22 juin 1728, René Loger, seigneur de Bligny par son mariage avec Madeleine Chuppé, donne la ferme à bail, mais « *se réserve trois pommiers, dont deux de rainettes, la volière et la fiente des pigeons et, bien entendu, la maison seigneuriale, cour, clos et jardin*[8] ». Le 10 mars 1746, René Loger et ses sœurs donnent la ferme à bail sous réserve de « *rendre la jeune vigne en vigne bourgeoise, faire les vins au pressoir [...] fournir pois tendres, oygnons, carottes, circifis,* (sic) *artichax, [...] également un cens des plus belles pesches, demy cent d'abricots, cent de reinetes pour l'hiver, avec des serizes*[9] ».


Titres de Propriétés et d'acquisition
de la Terre et Seigneurie de Bligny
par le S.r Heusch S.gr De Janvry en 1748.

Acte de vente Loger Heusch - 1748 - Arch. Nat. Min. Central

Le 1er juin 1748, l'acte de succession de René Loger mentionne : « *le domaine comprend, la maison seigneuriale, toute la ferme et le colombier à pied ; avec corps de logis, grange, logis du fermier, le tout enclos de murs avec 2 arpents dans un closeau du dit fief*[10] ». Cette même année, Gérard Heush, seigneur de

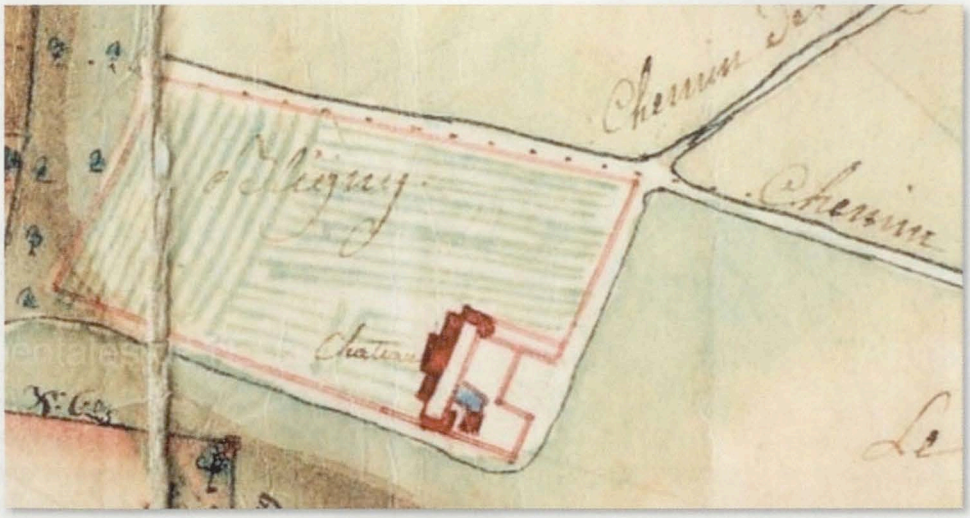
[7] *Chroniques du vieux Marcoussis,* août 2008 et AN Y//238.
[8] AD Essonne 2 E 56 / 577.
[9] *Chroniques du vieux Marcoussis,* op. cit.
[10] AD Essonne 2 E 56/ 597.

Janvry acquiert la seigneurie ; il rend foi et hommage à Chrétien Guillaume de Lamoignon pour le fief de Bligny comme relevant de Briis[11].

En 1760, ce seigneur ajoute une précision au bail de la ferme : « *attendu qu'il faut passer par la cour de la ferme pour aller au château ; l'usage du grand puits qui est dans un des pavillons du château sera commun entre le seigneur et le fermier, mais aucun tirage d'eau ne sera autorisé avant 10 heures du matin à cause du grand bruit que fait la roue de ce puits*[12] ».

En 1764, Louis de Noailles, légataire universel de feu Gérard Heusch, vend la seigneurie, le château et la ferme à André Haudry, seigneur de Soucy et de Fontenay.

En 1766, l'aveu du fief de Bligny passé par André Haudry, écuyer, secrétaire du roi, seigneur de Soucy, à Chrétien Guillaume de Lamoignon fait mention « *d'un grand corps de logis, galerie, colombier à pied, grange [...] le tout fermé et clos de murailles*[13] ».



Plan d'Intendance de 1785 - AD Essonne

Deux ans plus tard, la ferme est louée à Claude Duvivier. Le preneur s'engage « *à laisser le passage libre, par la cour de la dite ferme pour aller en tous temps et à toute heure dans le château de Bligny. Le seigneur bailleur se réserve l'enclos contenant le jardin, la cour du château, et le logis du jardinier ; l'usage*

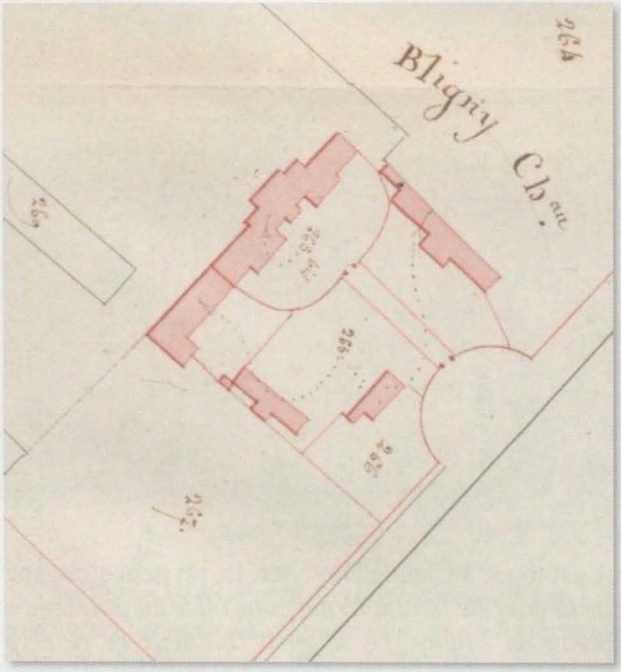
[11] AN MC/ET/CXV/591.
[12] AD Essonne 2 E 56/ 609.
[13] AD Essonne 2 E 56/ 615.

du grand puits qui est dans un pavillon du château est commun ; le preneur devra assurer le voiturage pour remplir les glacières de Soucy[14] ».

L'année suivante, « *le seigneur du fief de Bligny, André Haudry, de présent en son château baille à Paul Billard et pour 9 années les terres labourables, se réservant la demi-lune à l'entrée de la ferme du château, les avenues, les deux pièces d'eau, les vignes, le canal le long du parc*[15] ». Le bail s'élève à 25 000 livres et 6 pièces de cidre, 2 jambons de 10 livres bien salés, 5 muids de vin, 180 bottes de paille, 150 livres de beurre, 10 poules, 25 dindonneaux, 25 canards, 100 douzaines d'œufs et 150 pintes de lait.

En 1788, le château et ses dépendances sont estimés à 8 arpents, les terres exploitables de la ferme de Bligny et Janvry, à 136 arpents, les terres en censives de Briis, à 194 arpents.

Le 19 pluviôse de l'an III (7 février 1795) Marcel Prost, héritier du domaine, vend au citoyen Bacquet Guérin, la terre de Bligny consistant « *en une grande et belle maison bourgeoise composée d'un corps de logis au milieu ayant rez-de-chaussée, premier et deuxième étage [...] À côté, deux pavillons et deux ailes, plusieurs basse cours, un colombier*[16]... ».



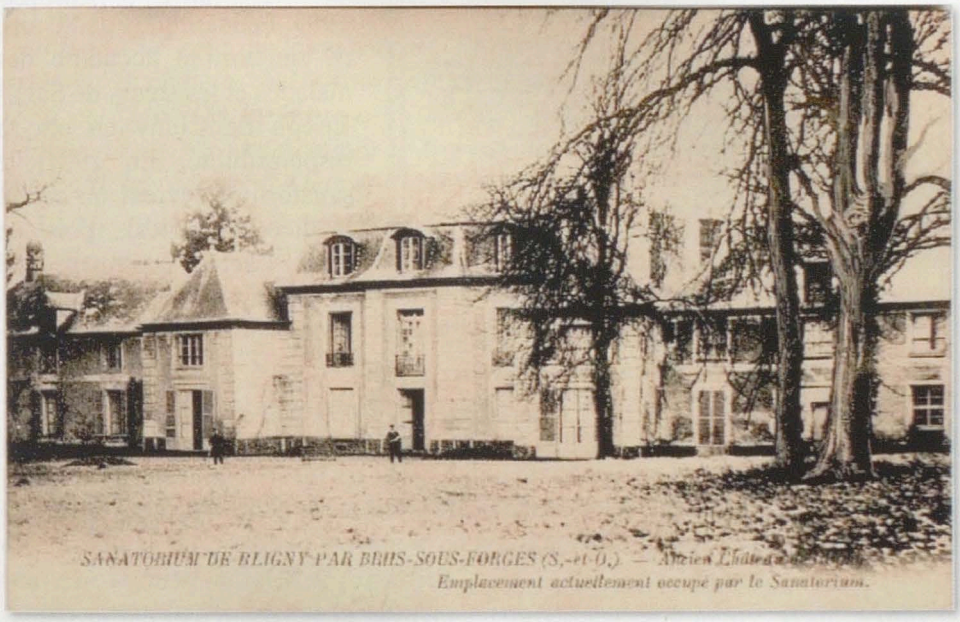
Cadastre napoléonien 1809 – AD Essonne

Le 13 ventôse de l'an VIII (4 mars 1800) : vente à Hilaire Noyer, homme de loi, « *la terre de Bligny située à Briis-sous-Forges, canton de Limours, département de Seine-et-Oise, consistant en une grande et belle maison d'habitation, composée d'un corps de logis au milieu, ayant rez-de-chaussée, premier et second étage, à côté deux pavillons en ailes, le tout couvert en*

[14] AD Essonne 2 E 56/617.
[15] Ibidem.
[16] AD Essonne 69 J/ 2.

ardoises et différents bâtiments, le tout contenant 138 ha, s'élevant à la somme de 17 766 francs[17] ».

En 1818, le domaine est vendu à M. de Montesquiou-Fezansac, acte établi par Hilaire Noyer, notaire à Briis ; en 1837, le propriétaire fait creuser une pièce d'eau de 3 hectares. « *Le château est clos par des fossés de 52 toises de long sur 4 de large* ». Il est maintenant fait mention « *d'un salon, d'une salle de billard, d'une bibliothèque, de 3 chambres au premier étage et de 4 mansardes au deuxième*[18] ». En 1848, le château appartient toujours à la famille de Montesquiou ; lors de l'émeute parisienne de 1848, la nuit du 24 au 25 février, la duchesse d'Orléans se réfugie au château avec son fils le comte de Paris.



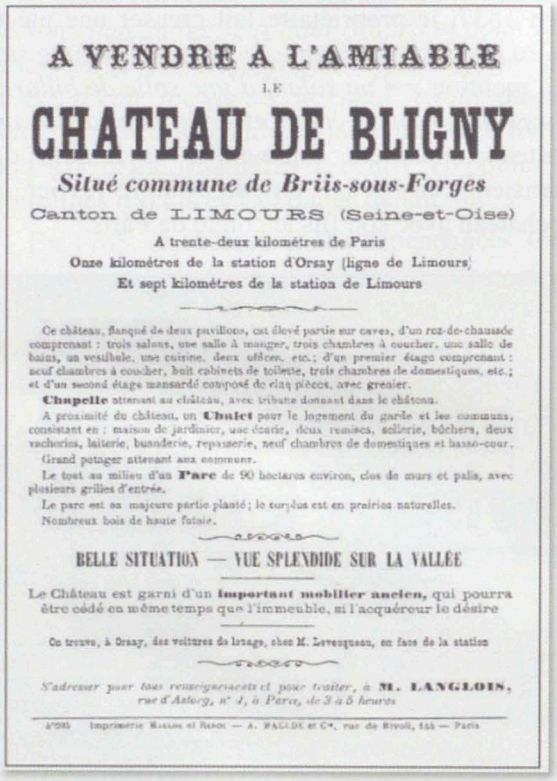
Le château en 1900 -. Collection particulière

Poème de M. de Montesquiou, à sa mère, gouvernante du roi de Rome :

Ne vous verra-t-on plus dans mon petit empire
Où je me plais et que j'admire
Davantage de jour en jour
Ah ! Bligny vous devrait un plus sur ornement,
C'est quand vous l'habitez qu'il me paraît charmant[19].

[17] AN MC/ET/XLVI/619.
[18] AD Essonne 69J/3.
[19] AD Essonne 1J 619.

Les ventes successives reprennent les mêmes descriptions ; en 1872, il est mentionné 12 chambres au 1er étage, une chapelle et 6 chambres au 2ème étage.



A VENDRE A L'AMIABLE

LE

CHATEAU DE BLIGNY

Situé commune de Briis-sous-Forges

Canton de LIMOURS (Seine-et-Oise)

A trente-deux kilomètres de Paris

Onze kilomètres de la station d'Orsay (ligne de Limours)

Et sept kilomètres de la station de Limours

Ce château, flanqué de deux pavillons, est élevé partie sur caves, d'un rez-de-chaussée comprenant : trois salons, une salle à manger, trois chambres à coucher, une salle de bains, un vestibule, une cuisine, deux offices, etc. ; d'un premier étage comprenant : neuf chambres à coucher, huit cabinets de toilette, trois chambres de domestiques, etc. ; et d'un second étage mansardé composé de cinq pièces, avec grenier.

Chapelle attenant au château, avec tribune donnant dans le château.

A proximité du château, un **Chalet** pour le logement du garde et les communs, consistant en : maison de jardinier, une écurie, deux remises, sellerie, bûchers, deux vachories, laiterie, buanderie, repasserie, neuf chambres de domestiques et basse-cour.

Grand potager attenant aux communs.

Le tout au milieu d'un **Parc** de 90 hectares environ, clos de murs et palis, avec plusieurs grilles d'entrée.

Le parc est en majeure partie planté ; le surplus est en prairies naturelles.

Nombreux bois de haute futaie.

BELLE SITUATION — VUE SPLENDIDE SUR LA VALLÉE

Le Château est garni d'un **important mobilier ancien**, qui pourra être cédé en même temps que l'immeuble, si l'acquéreur le désire

On trouve, à Orsay, des voitures de louage, chez M. Levesquem, en face de la station

S'adresser pour tous renseignements et pour traiter, à **M. LANGLOIS**, *rue d'Astorg, n° 4, à Paris, de 3 à 5 heures*

A7095 Imprimerie Raçon et Razon — A. Wallon et Cie, rue de Rivoli, 144 — Paris

En 1900, la nouvelle propriétaire, veuve de Bourreau Berry, vend le domaine et le parc à l'œuvre des sanatoriums de Paris. La société fait détruire le château en 1902 et engage la construction d'un sanatorium qui sera inauguré en août 1903. Pendant plus de 80 ans, ce sanatorium accueille des malades et les sœurs de Saint-Joseph de Cluny en ont la responsabilité. En 1971, le sanatorium devient un centre médico-chirurgical, puis en 2003, l'actuel centre médical de Bligny.

Affiche de vente du château - © Bligny et son histoire Centre hospitalier de Bligny

J. M.

Brunoy

Château seigneurial

La commune de Brunoy s'étend au bord de l'Yerres. Au XII[e] siècle, l'abbé Suger attribue les terres de Brunoy, possessions de l'abbaye de Saint-Denis, au prieuré d'Essonne ; le prieur devenant en partie seigneur de Brunoy ; le roi y garde ses droits de gruerie* et une partie des terres est concédée à un riche marchand. Il y a donc trois fiefs sur le territoire de Brunoy : un fief religieux, un fief royal et un fief laïc[1].

« *Il y a de cela quelques siècles, Brunoy était une aire royale. Œuvre des Brunayo, le château de La Tournelle de Sénart, reçoit Philippe VI de Valois en 1336 et 1346. De là, dans cette bâtisse moyenâgeuse, impressionnante par l'épaisseur de ses fortifications et la profondeur de ses fossés, sont rendus les actes officiels comme les lettres d'autorisation ou les ordonnances.*[2]»

Le 16 juillet 1411, Arthur de Bray rend aveu au roi, « *à cause de son chatel et chatellenie de Corbeil [...] premièrement la salle haute et basse, la grande tour, grange, étables colombier tenant d'une part à la rivière d'Yerres, [...] séant au dict Brunoy, hors le dict hostel de la Friche tenant de la dicte cave aux fossés du chatel*[3] ».

La famille de Launoy (ou Lannoy) devient ensuite seigneur de Brunoy, en partie avec le prieur d'Essonne. Une plaque commémorative sur le pignon de la tour des cloches rappelle qu'en 1539, dame Françoise de Rouy, veuve du seigneur de Launoy, participe à la construction de l'église : « *L'an mil V C XXXIX le XXIII ème de juing fut posée la première pierre par noble dame Françoise de Rouy, veuve de defunct messire de Launoy* ».[4]

Par le jeu des mariages et héritages, Christophe de Launoy, ayant acquis la partie appartenant au prieuré, devient en 1597 l'unique seigneur de Brunoy, mettant ainsi fin au morcellement du domaine. Son fils, Charles, premier maître d'hôtel du roi, restaure et embellit le château.

Dans son aveu du 20 juillet 1619, il est précisé : « *le dit château clos à vieilles murailles tant du côté du lieu appelé La Garenne, que de l'autre côté du dit clos et verger et de l'autre clos défendu de la rivière d'Yerres contre laquelle est le*

---

[1] Abbé LEBEUF J., *Histoire du diocèse de Paris,* Paris, chez Prault, 1757, t. XIII, p. 336.

[2] MOTTHEAU Ch. *Histoire de Brunoy,* collection « *monographies des villes et villages de France* », 1991, p. 260.

[3] AD Essonne A 1190.

[4] Abbé LEBEUF J., op. cit. p. 333.

château bâti et construit[5] ». Ce château était connu sous le nom de « grand château ».



FIGURE 4. — Fac-simile d'après un croquis représentant LE CHATEAU DE BRUNOY (fin du XVI[e] siècle) à l'époque où il fut en partie incendié par les troupes espagnoles commandées par Farnèse, duc de Parme (1590). On remarque l'église, sur la droite, avant la construction du clocher.

Le château à la fin du XVI[e] siècle - B.N.F. Dép. des Coll. Numérisées - Dubois-Corneau

En 1656, Anne Élisabeth de Lannoy apporte la terre de Brunoy en dot à Charles de Lorraine, prince d'Elbeuf ; celui-ci, en 1676, rend aveu au roi : « *Ma maison, château seigneurial du dit Brunoy d'antique fondation comporte plusieurs logements, haute et basse cour, devant lequel château il y a deux tourelles, le tout couvert d'ardoises et de tuiles. Dans lequel château et principal corps de logis il y a une chapelle ; dans la dite basse cour est un colombier à pied ; il y a une chambre qui sert d'auditoire où l'on rend la justice et différents pressoirs banaux, écuries ... le dit château et principal manoir est clos et fermé de murailles*[6] ».

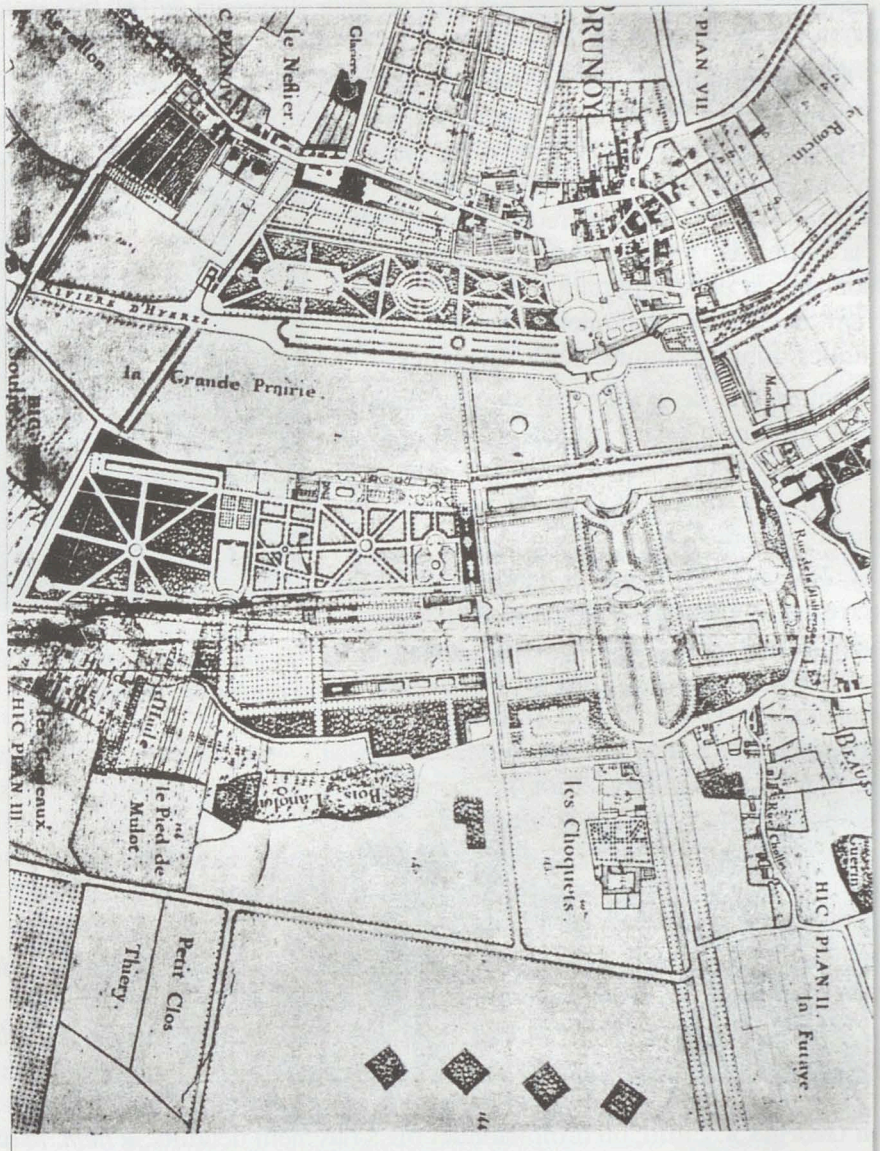
Dans le Mercure Galant de juin 1700, l'abbé Maumenet décrit les beautés du site[7] :

Que j'aime à voir l'Hyères au pied de ces coteaux
Rouler en serpentant le cristal de ses eaux,
Entre des peupliers qui couronnent sa rive
Elle semble arrêter son onde fugitive.

En 1717, Joseph le Boucher de Plouicq, commandant l'écurie du régent Philippe d'Orléans, acquiert la seigneurie des petits-fils d'Élisabeth de Lannoy.

---

[5] AD Essonne, Monographie de l'instituteur.
[6] AD Essonne A 1190.
[7] *Mercure Galant,* juin 1700, p. 49.



PLAN GÉNÉRAL DE BRUNOY.

A) Vieux Château. — B) Les Cascades. — C) Petit Château. — D) Les grands potagers. E) Place du Château (Place Saint-Médard). — F) Eglise. — G) Habitation de l'avocat Dains. H) Entrée principale (Communication de M. Charles Humbert, notaire).

Plan du château - B.N.F. Dép. des Coll. Numérisées - Dubois-Corneau

Il la vend le 3 février 1722 à Jean Pâris de Monmartel, ou Montmartel selon l'orthographe actuelle consacrée par l'usage, pour la somme de 160 000 livres et 6 000 livres de rente viagère.

Fils d'une famille de la bourgeoisie dauphinoise, Jean Pâris de Montmartel est né à Moirans le 1er août 1690. Venu ensuite à Paris, il achète en 1715 la charge de Trésorier Général des Ponts et Chaussées et s'enrichit rapidement ; il est conseiller du roi, puis banquier de la Cour et receveur des rentes de la ville de Paris ; considéré comme le personnage le plus important de la Cour, il est parrain de Jeanne Antoinette Poisson, dame d'Étiolles, future marquise de Pompadour.



Jean Pâris de Montmartel par Quentin de la Tour Musée Antoine Lecuyer

Il entreprend de grands travaux tant dans la ville de Brunoy que dans le château[8]. En 1731, il fait venir dans son château « *les eaux bonnes à boire* » d'une source appartenant à sa voisine, mademoiselle de Marine[9].

Le 27 mai 1733, l'aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Brunoy précise : « *le château seigneurial, le tout couvert d'ardoises et tuiles, logements divers, jardin [...] clos enfermé de murailles et par la rivière d'Yerres qui lui sert de canal, le tout contenant la quantité de 22 arpents, tenant du levant à la grande rue allant à l'église du dit Brunoy*[10] ». Sur un plan en « U » le corps de logis est parallèle à l'Yerres avec deux ailes et trois niveaux et une nouvelle aile droite : une architecture de briques et de pierres. Plusieurs pièces au rez-de-chaussée, entre autres, la salle des stucs, somptueuse, un salon, une chapelle, en tout une cinquantaine d'appartements.

Une autre précision nous fait part des droits habituels à tous seigneurs : « *droit de rivière, du moulin banal, tous les habitants y sont tenus de moudre leur blé pour le convertir en farine, droit du four banal, droit de vin, d'étalonnage, droit de basse, moyenne et haute justice ; les fourches patibulaires* à trois piliers sont placées sur les bords des bois sur le chemin allant du dit Brunoy à Villeneuve Saint Georges* ». Enfin, un droit habituel mais rarement détaillé : « *item, le droit d'avoir le premier plat garni de toutes les noces des nouveaux mariés, lesquels nouveaux mariés sont tenus d'apporter le dit plat, à peine de payer 30 sols pour la valeur du dit plat et 30 sols d'amende*[11] ».

---

[8] AD Essonne A 670 et A 805.
[9] AN/MC/ET/VI/672.
[10] AN/MC/ET/VI/673.
[11] Ibidem.

Les terres dénombrées forment une propriété de 465 arpents. Pâris de Montmartel rénove le « grand château » en y ajoutant une aile et des communs ; les travaux sont confiés à l'architecte Jean Mansart de Jouy, petit-fils de Jules Hardouin Mansart. L'Yerres qui borde le vieux château est canalisée et doublée par un grand canal, long de 400 mètres ; elle reçoit les eaux des cascades dévalant le coteau. De magnifiques jardins sont conçus par l'architecte Pierre Joseph Laurent qui agrémente le parc de nombreux jets d'eau ; une machine élévatrice des eaux est aussi conçue par ce même architecte. Les grandes eaux sont installées entre 1758 et 1762, rivalisant ainsi avec celles de Versailles. Le sculpteur Augustin Pajou fait élever une grande statue de Neptune de cinq mètres de haut. Dans son « voyage pittoresque des environs de Paris », M. Dezallier d'Argenville écrit en 1779 : « *On arrive au château de M. de Monmartel par la grande rue du village, bordée de deux côtés de jardins et de vergers [...] On trouve dans cet endroit quantité de serres chaudes et vitrées qui fournissent des primeurs et font apparaître les fruits de l'été et de l'automne au milieu des glaces de l'hiver [...] L'avant cour du château est entourée d'un grand bâtiment destiné aux remises et aux écuries. Vous descendez par un fer à cheval soutenu de belles terrasses dans la cour du château qui est ancien, on y trouve de beaux appartements, un grand salon et une galerie [...] Les jardins sont ornés de nombreux bosquets et jets d'eau ; du côté du pont une belle allée mène vers un grand étang formé par la rivière d'Yerres ; son eau fait jouer une machine hydraulique laquelle élève par des tuyaux de fer 36 pouces d'eau dans deux réservoirs de 10 arpents*[12] ».



Cruche et assiette retrouvées dans l'Yerres
Publication du Groupe de Recherche Archéologiques et Aquatiques

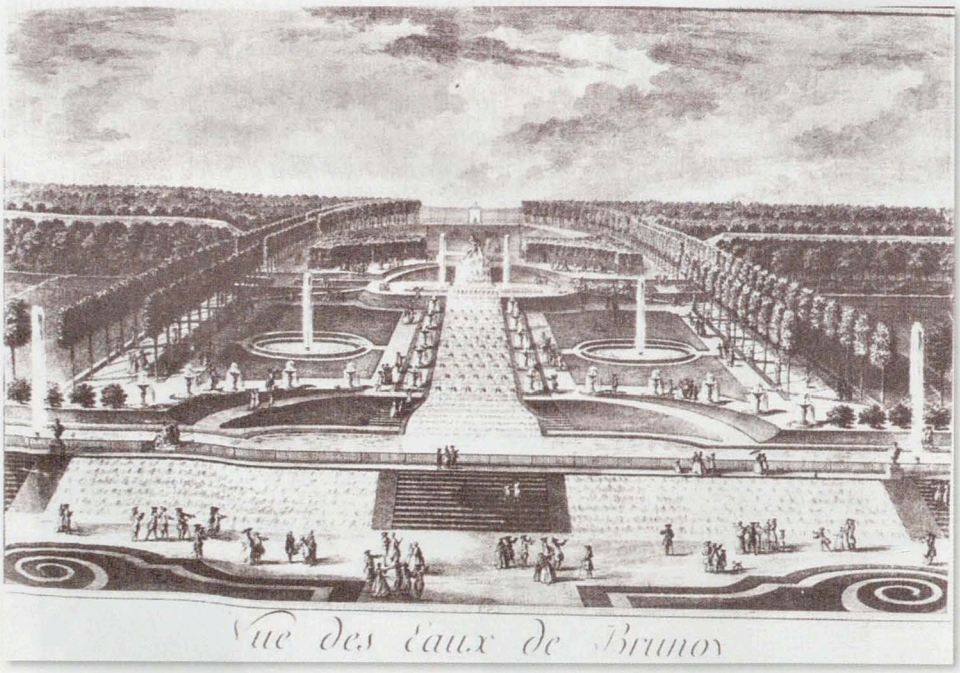
Rien n'est trop beau pour aménager ce parc ; l'architecte Chalgrin[13] présente à l'intendant un mémoire en ces termes : « *L'expérience de plusieurs années*

[12] DEZAILLER D'ARGENVILLE, *Voyage pittoresque des environs de Paris,* réédition chez Debure, Paris 1779 p. 344 et suivantes.

[13] Jean-François Chalgrin, architecte renommé au style néo-classique, à qui l'on doit la colonnade de l'église Saint-Philippe-du-Roule, le buffet des grandes orgues de Saint-Sulpice, le bâtiment de la Faisanderie dans la forêt de Sénart etc.

m'ayant fait connaître qu'il était nécessaire de changer l'espèce des vases à fleurs du château du parc de Brunoy, j'ai cru devoir représenter à Monsieur le surintendant l'avantage de les remplacer par des vases en marbre[14] ». M. de Montmartel achète tous les terrains mitoyens.

Le 20 mai 1744, il achète au président Jean-Baptiste du Thillet (ou Tillet), marquis de la Bussière, la propriété qui deviendra « le petit château ». L'année suivante, s'étant réservé les terrains dont il avait besoin pour agrandir son parc, il la revend à Jean-Baptiste Thomas, seigneur de Pange, trésorier payeur de l'Extraordinaire des Guerres.



Vue des eaux de Brunoy gravée par Choffard en 1763
B.N.F. Dép. des Coll. Numérisées - Dubois-Corneau

Les réceptions données au château sont fastueuses et rassemblent les grands de la cour ; M. de Montmartel, grand amateur de vin, est propriétaire de vignobles à Volnay et Pommard ; à sa mort, on retrouve dans sa cave 6 900 bouteilles de vin de champagne de Pierry (près d'Épernay) !

Le 9 mai 1745, Marville, lieutenant général de la police écrit au ministre Maurepas : *« Madame d'Étiolles est à Brunoy chez monsieur de Monmartel, séjour habituel des maîtresses de nos maîtres ; elle a 12 000 francs par mois à*

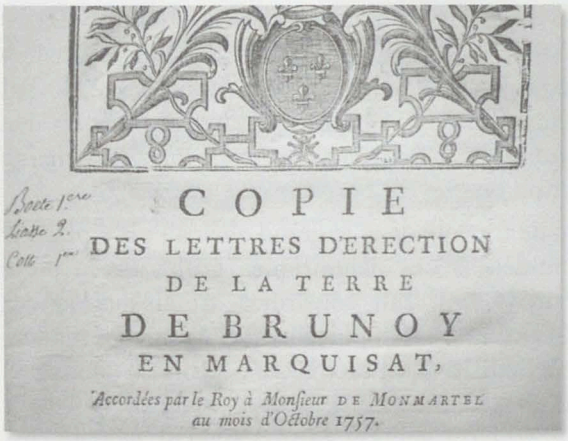
[14] Ces vases ainsi que de nombreux restes provenant du château (vaisselle, carrelages, rambardes) ont été retrouvés dans l'Yerres par le groupement de recherches archéologiques subaquatiques.

prendre sur le trésor royal ». Cette même année, Voltaire écrit à Madame de Pompadour : « *Je vous demande la permission de venir vous dire un petit mot à Étiolles ou à Brunoy, ce mois de mai ».* Toute la noblesse fréquente le château : le 16 août 1746, le roi est invité et « *mesdames de Pompadour, d'Estact, d'Antin et de Livry étaient du voyage*[15] ».

Jean Pâris de Montmartel et ses deux frères ont une intense activité diplomatique au château. Bien des projets qui décident du sort de l'Europe y sont évoqués. M. de Bernis, ministre des affaires étrangères y tient des conférences avec les fidèles de Madame de Pompadour ; l'influence des frères Montmartel est grande, l'un participant aux finances de l'État, l'autre à l'approvisionnement des armées. Jean Pâris de Montmartel contrôle alors indirectement le ministère des Finances, de la Guerre et des Affaires Étrangères. Il est banquier de la cour jusqu'en 1759 ; le ministre des Affaires étrangères écrit alors : « *Nous sommes dépendants des Monmartel [...] Passez-vous de cet homme, la banqueroute s'ensuivra*[16] ».

M. de Montmartel a également fait réaliser de luxueux aménagements pour l'église paroissiale Saint-Médard, alors modeste église du village : retable, panneaux de bois doré, dallage, banc des marguilliers, chaire, peintures de Restout[17], église qui est actuellement un joyau patrimonial et historique de l'Essonne.

En 1757, la seigneurie de Jean Pâris de Montmartel est érigée en marquisat :


COPIE
DES LETTRES D'ERECTION
DE LA TERRE
DE BRUNOY
EN MARQUISAT,
Accordées par le Roy à Monsieur DE MONMARTEL au mois d'Octobre 1757.

Lettre d'érection de Brunoy en marquisat - AD Essonne

« Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Notre amé et féal le sieur Pâris de Monmartel, conseiller en notre Conseil d'État privé, nous ayant représenté qu'il est propriétaire de plusieurs terres et fiefs, justice, et paroisses en Brie et contigües les unes aux autres, dont la plupart sont mouvantes et relevant de nous à cause de

[15] DE BOISLISLE A., *Lettres de Marville au ministre Maurepas -1745 1746*, publiées d'après les originaux, chez H. Champion, quai Voltaire, Paris, 1903, t. II p. 84 et suiv.

[16] DUBOIS CORNEAU R., *Jean Pâris de Monmartel, banquier de la cour,* librairie Fontaine, Paris, 1919 p. 273.

[17] De récentes restaurations permettent d'admirer le magnifique travail de ces artisans du XVIII[e] siècle.

notre comté de Corbeil, savoir la terre et seigneurie de Brunoy où il y a un grand château avec parc et jardins, toutes justices et droits des terres de Tigery, Vigneux, Combs-la-Ville et les 1 790 arpents de bois de la dite forêt de Sénart, ainsi que le droit de pêche en la rivière d'Yerres ; le total de son étendue par ses revenus et ses droits, s'en trouve disposée à ne composer qu'un seul corps de terres et à recevoir le titre et la dignité de marquisat. Donné à Versailles au mois d'octobre, l'an de grâce 1757 et de notre règne le 43ème – Signé Louis[18] ».

En 1765, Jean Pâris de Montmartel rend foi et hommage au roi à cause de sa seigneurie de Brunoy. Il décède l'année suivante « *le 12ème jour de septembre 1766 a été inhumé dans cette église, Jean Pâris de Monmartel, conseiller d'État, marquis de Brunoy, décédé en son château*[19] ».

Son fils Armand lui succède. Le nouveau marquis ne sait pas gérer l'immense fortune héritée de son père ; il fait des dépenses inconsidérées donnant des réceptions fastueuses. Ses excentricités conduisent sa famille à demander son enfermement par une lettre de cachet ; à titre d'exemple, pour les obsèques de son père, il fait tendre de noir toute la propriété, les arbres, les candélabres, les chevaux sont recouverts de peinture noire et les habitants reçoivent quelques aunes de tissu noir pour assister à la cérémonie. Il meurt en 1781. Un chroniqueur, Léon Gozlan, du début du XIXème siècle écrit : « *Un de ces hommes qui finissent à la fois un siècle, une race, un nom, et une immense fortune*[20] ».

Le 2 septembre 1774, Monsieur, comte de Provence, frère de Louis XVI et futur Louis XVIII, achète tout le domaine : « le grand château » pour 370 000 livres, bâti sur l'ancien château féodal, et, sur la rive opposée, le « petit château » 130 000 livres, appartenant au marquis de Pange ; le contrat est passé devant Arnoult et Garnier, notaires à Paris ; les deux propriétés sont réunies en une seule[21]. Le comte de Provence acquiert en même temps de M. de Pange, la charge de Lieutenant des Chasses de la capitainerie, et la gruerie de Corbeil[22].

Le comte de Provence fait peu de travaux dans le grand château ; il y place le blason aux trois fleurs de lys au-dessus des magnifiques grilles de la porte d'entrée. Pour repeupler les « tirés[23] », il fait construire la faisanderie des Bosserons et celle de Soisy-sous-Étiolles. À l'emplacement d'un ancien rendez-vous de chasse de Louis XVI, il fait édifier par l'architecte Soufflot, l'obélisque,

---

[18] AD Essonne A 670.

[19] Au cours de récents travaux dans l'église, les sépultures des de Montmartel, très abimées, ont été retrouvées dans le bas-côté gauche, chapelle Saint Roch. Leurs épitaphes gravées sur des plaques de cuivre sont apposées sur les murs de cette chapelle.

[20] MOTTHEAU Ch. op. cit.

[21] AN MC/ET/XCIX/607.

[22] AD Essonne A 666.

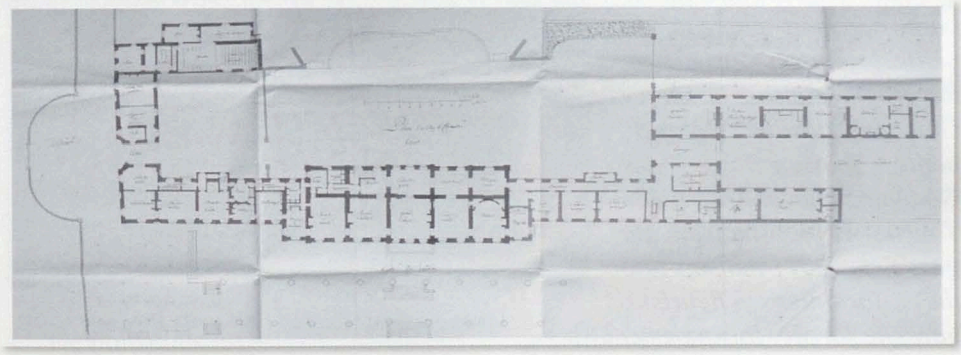
[23] Les règles de la préparation des « tirés » sont très minutieuses : il faut rabattre et maintenir le gibier de plumes et de poils dans un espace limité, « le tiré » précisément, jeune taillis qui s'étale sur une dizaine de kilomètres et que l'on coupe à deux pieds de hauteur.

appelé aussi « *pyramide de Brunoy* » ; celui-ci marque l'entrée de la ville, au bord de l'actuelle RN 6 et de la forêt de Sénart.

Il organise de nombreuses festivités : fête pour sa convalescence, inauguration du théâtre, fête en l'honneur du roi : « *Il est ordonné au trésorier de nos finances de payer la somme de 1 343 livres pour la viande fournie à l'occasion de la fête que nous avons donnée au roi et à la reine le 6 octobre dernier*[24] ». L'ordre du règlement est daté du 17 novembre 1776 et signé de Louis Stanislas Xavier Capet.

En août 1777, le marquisat de Brunoy est rattaché à celui de Grosbois et le domaine est alors érigé en Duché-Pairie* par Louis XVI.

Ses préférences vont au « petit château » ; il le réaménage, construisant de nombreuses pièces, pour y recevoir ses invités ; il est intéressant de noter une pièce originale, le *caffé,* avec 6 tables et 12 tabourets et le nécessaire pour servir café et chocolat. Il agrandit les communs et surtout fait aménager une salle de théâtre de 18 mètres de long. L'entrée est ornée d'un péristyle reposant sur des colonnes doriques et de nombreuses dépendances sont réservées au logement des artistes. C'est l'architecte Jean-François Chalgrin qui est chargé de ces aménagements.



Plan du rez-de-chaussée du Petit Château – J. F. Chalgrin 1775 - Archives nationales

Mais, les relations entre l'architecte et le Comte de Provence ne sont pas toujours simples, ainsi le 7 avril 1781, le surintendant Maxime de Cromot du Bourg présente au comte ce mémoire « *monsieur ayant ordonné que lui soit présenté le plan d'un bâtiment nécessaire au logement des sujets destiné à son spectacle de Brunoy [...] Le premier architecte a proposé cette augmentation de manière à ce qu'en même temps les chambres à coucher servissent aussi de loges pour habiller les comédiens dans le service du théâtre et les salles à manger pour foyers des acteurs et danseurs. Il résulte par le détail de ce projet suivant l'aperçu qui en a été donné par l'architecte que cette dépense se montera à la somme d'environ 75 000 livres*[25] ».

[24] AD Essonne 1J/ 398.
[25] AN R 5/4.

Le comte de Provence répond : *« Bon, mais je voudrais que ce travail fut précédé des devis les plus exacts, monsieur Chalgrin nous donnant souvent des aperçus bien vicieux*[26] *».*

En 1783, un inventaire « garde-meubles de Monsieur » note qu'il est propriétaire d'un petit château acheté à la famille de Pange, d'un grand château, d'une grande propriété appelée « le gouvernement », de nombreux autres bâtiments : garde-meubles, communs, maison du gendarme, maison de la machine des eaux …[27]

À cette époque, le comte de Provence possède les quatre cinquièmes du territoire de la commune. Dans ses mémoires, il nous parle de Brunoy : *« À Brunoy, dans cet heureux séjour, on ne songeait qu'à se promener [...] En arrivant je disais : à demain, les affaires sérieuses ... »*. Brunoy est sa maison de campagne ; il habite à Paris au palais du Luxembourg, actuel siège du Sénat.

Le 20 juin 1791, il émigre en Belgique. Les scellés sont alors posés sur sa propriété annonçant la vente des biens de Stanislas Louis Xavier Capet.

Sont à vendre :



DISTRICT DE CORBEIL.

AVERTISSEMENT.

LA VENTE des meubles & effets du ci-devant Château de BRUNOY, délaiſſés par l'Emigré LOUIS-STANISLAS-XAVIER CAPET, commencée le 22 Septembre 1793, ſe continue toujours avec le plus grand ſuccès.

Les effets qui ſont à vendre ſont beaux & précieux, ils conſiſtent principalement en bras de cheminée, fer dorés &

Vente des biens Capet - 1797 - AD Essonne

« Le grand château, le parc, le petit château, la petite maison rue du Réveillon, maison et serres chaudes, jardin potager, petite maison rue des Godeaux, maison dite Tourne Bride, maison du garde du parc, maison dite du jardinier fleuriste, garenne forcée, faisanderie, gouvernement, allée et terres en friches, glacière du Réveillon, château et ferme de Grosbois [...] Les bâtiments construits à grands frais étaient décorés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur d'une architecture du dernier goût [...] Les effets qui sont à vendre sont beaux et consistent principalement en bras de cheminée en marbre, tables de jeux, secrétaires et commodes en bois d'acajou, glaces de toutes grandeurs, vins de liqueur de très bonne qualité[28] *».*

« La vente des meubles commencée le 22 septembre 1793 continue toujours avec le même succès [...] attendu qu'il est 7 heures et demi nous avons travaillé sans discontinuation excepté l'heure du repas la reprise a été annoncée pour

[26] Ibidem.

[27] *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix*, 1976-1977, p. 21 à 42.

[28] AD Yvelines 1Q12 et 1 Q13.

demain à 9 heures pour procéder à la continuation de la vente des biens du dit émigré Capet[29] ».

La vente de tous les biens dure 48 jours. Le procès-verbal du notaire est relié dans un manuscrit de 8 cm d'épaisseur ! Les 32 arpents (environ 16 ha) entourant la propriété sont partagés en 206 lots.

« *Les objets de sculpture qui se trouvent à Brunoy ont été examinés et un rapport a été envoyé à la commission temporaire des arts [...] il convient de remédier aux dégradations multiples et de sauvegarder les bronzes et marbres qui se trouvent à Brunoy, Villeroy, Rambouillet et Fontainebleau*[30] ». Les palmiers du petit château sont transportés aux Tuileries[31].

Qu'est-il advenu du château ?

Dans son dictionnaire topographique datant de 1817, Charles Oudiette note : « *La terre de Brunoy avait avant la révolution, le titre de duché pairie dont monsieur de Monmartel et Monsieur, frère du roi, ont été propriétaires. Tout ce que l'art et la richesse peuvent réunir de plus précieux avaient été employés à la construction et à l'ornement de ce magnifique château. Jardins, terrasses, jets d'eau ... cette propriété était parmi les plus belles existant en France... Il ne reste actuellement à Brunoy que quelques maisons de campagne dont la principale est celle de Monsieur le comte de Chaumont avec un parc de 100 arpents*[32] ».

Dans sa monographie de 1899, l'instituteur précise : « *Le vieux village de Brunoy groupé autour de l'emplacement de son ancien château, aujourd'hui disparu* ».

Des détails plus précis sont relevés en 1976 : « *Du petit château il ne reste que deux corps de bâtiments qui sont actuellement une école rabbinique et une clinique. Du grand château ne subsistent que les caves ; le Gouvernement a été récemment abattu* [33] ».

De nouvelles investigations ont permis de retrouver davantage de vestiges :

- L'ancienne orangerie, située à l'angle de la rue Montmartel et de la rue du Pont Perronnet (côté rivière).
- L'ancienne conciergerie que l'on peut apercevoir à l'entrée du moulin (propriété privée).

---

[29] AD Yvelines 4Q5 4Q6.

[30] AN F/17/1197.

[31] AN F/13/720.

[32] OUDIETTE Ch. *Dictionnaire topographique des environs de Paris*, chez l'auteur, à Paris, rue des mauvais garçons p. 110.

[33] AD Essonne 2 W 19.

- Toute la barre de bâtiments qui ferme la face sud de la place Saint-Médard et qui représente les communs du château, reconstruits vers 1730 par Jean Mansard de Jouy[34]

De l'ensemble original, il ne reste que deux bâtiments à peu près intacts aux deux extrémités : à l'angle de la place, face à l'église et, à l'autre bout à droite, un porche qui permet l'accès à une cour intérieure. Les autres bâtiments ont été plus ou moins modifiés :

- L'ancienne boulangerie du château au n° 11 de la rue du Réveillon.
- L'ancienne bergerie, partie de la ferme seigneuriale, au 19 de la rue du Réveillon[35].

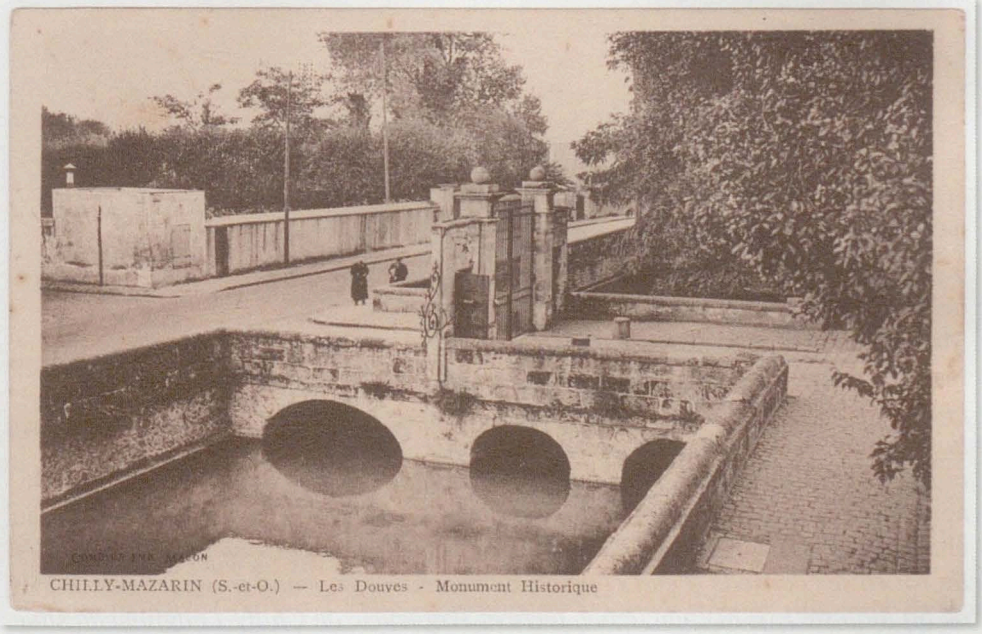
J. M.

[34] RENAUDON M.A, *Brunoy : le grand château et le petit château*, Mémoire de maîtrise, Institut d'art et d'archéologie, Sorbonne, Paris IV, 1988-1989 (AD Essonne).
[35] Ibidem.

Chilly-Mazarin

Château seigneurial

Il existe sur l'actuelle commune de Chilly-Mazarin les vestiges de deux châteaux. Le premier, dit « Château de Chilly », dont l'histoire remonte au XIII[e] siècle, a été reconstruit plusieurs fois avant d'être définitivement démoli au début du XIX[e] siècle. Il n'en reste aujourd'hui que les douves de chaque côté de la grille, une partie des communs et une pierre dédicatoire de 1627. Le second, dit « château de Bel-Abord », n'est pas traité dans cette étude. Détruit en 1963 pour la construction d'un ensemble immobilier, il subsiste une porte cochère et le pavillon d'entrée.



Le portail et les douves du château - AD Essonne

Au XII[e] siècle, le fief de Chilly fait partie du domaine de la Couronne et les propriétaires se succèdent plus ou moins rapidement en fonction des décisions royales, des alliances et des héritages.

À cette époque lointaine, ce fief appartient à Robert 1[er] le Grand (1125 – 1188), cinquième fils de Louis VI le Gros et frère de Louis VII. Il est comte de Dreux, du Perche, de Braine, de Brie-Comte-Robert, de Chilli (sic), de

Longjumeau[1]. C'est lui qui édifie le premier château, non loin du grand chemin d'Orléans situé à l'est de l'actuelle nationale 20. Pas moins de treize seigneurs se succèdent entre lui et Michel Gaillard 1er (1425 – 1501) qui achète à Louis d'Armagnac la moitié de la seigneurie de Chilly et de Longjumeau en 1499. Son fils Michel II « *reçut l'autre moitié lorsqu'il épousa en 1512 Souveraine d'Angoulême, sœur naturelle de François 1er. Il est qualifié de baron de Longjumeau [...] seigneur de Chilly [...] premier gentilhomme de la chambre, panetier du roi*[2] ». Leur union est célébrée au château d'Amboise en présence de la Cour. Vers 1520, en remplacement du premier édifice féodal, ils construisent le deuxième château de Chilly, dans le style de l'époque, plus forteresse qu'habitation de plaisance.



Inscription funéraire Michel II Gaillard (1535) et Souveraine d'Angoulême (1551) F. Guilhermy.

Leur fils unique, Michel III, baron de Longjumeau et de Chilly, est un des plus fervents huguenots de Paris. En cette période trouble des guerres de religion opposant le parti catholique et le parti protestant, son épouse, Louise de Sains d'Ailly fut « *très cruellement traitée*[3] » à Chilly en 1562.

En 1576, le fils de Michel III et de Louise de Sains d'Ailly, Michel IV, épouse Claude Motier de La Fayette ; leur contrat de mariage stipule « *que les futurs époux possèdent le château, jardin, pourpris* et basse cour de Chilly, près de Longjumeau ainsi qu'une ferme, des terres, bois, près et vignes en dépendant*[4] ».En mai 1596, après un siècle dans la famille Gaillard, Michel IV et son épouse, demeurant au château, vendent « *à Martin Ruzé, sieur de Beaulieu ou de Champeaux, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, commandeur et grand trésorier des ordres de Sa Majesté [..], la châtellenie, terre et seigneurie de Chilly-Longjumeau situé en la prévôté de Paris*[5] ».

---

[1] MORERI L., *Le grand dictionnaire historique*, chez J. Vincent, Paris, 1759, t. V, p. 524.

[2] SALIN P., *Notice sur Chilly-Mazarin*, Éd. Le Clère, Paris, 1867, p. 8.

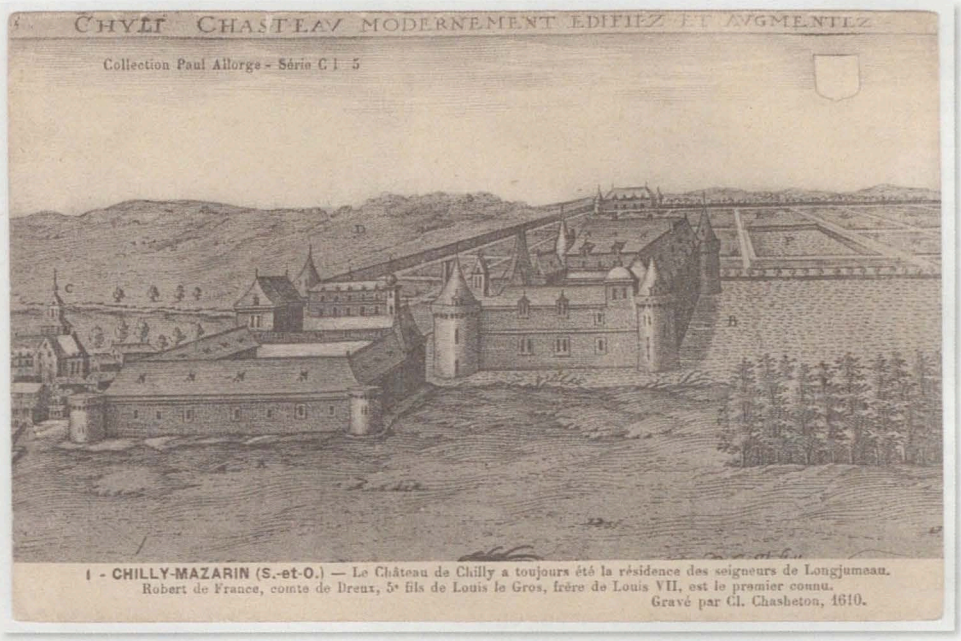
[3] PANNIER J., Études Historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs, au XVIe siècle, Picard, Paris, 1900, p 21.

[4] AN Y//117. Notice 7015, date de l'acte 30 juin 1576.

[5] AN Y//136. Notice 4514, date de l'acte 28 mai 1596.

Cette vente est faite moyennent 40 000 écus, plus la somme de 500 écus représentant la valeur d'une chaîne d'or pour Claude de Lafayette[6].

Martin Ruzé (1526 – 1613) est le premier d'une lignée qui régnera à Chilly pendant 175 ans. Dans son testament du 26 août 1609, il dispose de ses biens en faveur d'Antoine Coeffier d'Effiat, le petit-fils de sa sœur Bonne Ruzé, à charge pour lui de porter le nom et les armes de Ruzé. Le 30 septembre 1610, lors du



Le deuxième château de Chilly - AD Essonne

mariage de celui-ci avec Marie de Fourcy : *« Martin Ruzé, chevalier, conseiller et secrétaire d'état, seigneur de Beaulieu, [...] oncle d'Antoine Ruzé, fait donation audit Antoine Ruzé des terres et seigneurie de Chilly et de Longjumeau[7] »*. De ce mariage sont nés trois garçons et trois filles dont Martin, l'aîné, et Marie, née en 1614.

Antoine Ruzé Coeffier d'Effiat, chevalier de Saint-Michel, gentilhomme de la Chambre du roi en 1599, capitaine des chevau-légers en 1610, achète en 1616 la charge de Premier Écuyer de la Grande Écurie. Ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1624, il négocie le mariage d'Henriette de France avec le roi d'Angleterre[8], ce qui lui vaut l'érection en marquisat des terres de Chilly, de Longjumeau, de Gravigny, des Grand et Petit Balizy. En 1626, le roi Louis XIII, ordonne de raser toutes les forteresses, murailles de villes et châteaux inutiles à

[6] PANNIER J., op. cit., p. 32.
[7] AN Y// 150. Notice 5223 ; date de l'acte 30 septembre 1610.
[8] AN X1a//8650, mai 1624.

la défense du royaume[9]. Pour obéir au roi, Antoine Ruzé d'Effiat, fait démolir le deuxième château de Chilly pour le remplacer par une demeure somptueuse : le troisième château de Chilly.

La première pierre de ce troisième château est posée le 30 mars 1627, par son fils Martin, alors âgé de 15 ans.

La construction en est confiée à Clément II Métezeau[10], l'aménagement et la décoration à Simon Vouet, Jacques Sarrazin et François Perrier[11]. La réalisation de cette belle demeure aristocratique dure huit ans. On trouve aux Archives Nationales de nombreux documents et commandes de travaux : marché de plomberie en 1627[12], de menuiseries en 1628[13], de sculpture en 1632[14], de carrelage en 1637[15]. Il fait également exécuter d'importants travaux hydrauliques. Il obtient, le 8 août 1627, de Louis XIII, l'autorisation de drainer et d'inverser la pente de l'ancienne conduite romaine des eaux. Il établit des canalisations nouvelles, jalonnées de regards, semblables à ceux dont Louis Métezeau avait pourvu, en 1613, l'aqueduc de Rungis. Ces travaux alimentent sur la gauche du parc, un long canal, terminé par un nymphée [...] qui serait également de Clément Métezeau[16].



Antoine Ruzé Coffier d'Effiat
Bib Nat. d'Autriche.

[9] Déclaration royale, Nantes, 31 juillet 1626 – « Déclaration du roy pour le razement et démolition de toutes sortes de fortifications des villes et chasteaux qui ne sont frontières et importantes au royaume ».

[10] Suivant les sources, l'architecte est Clément II Métezeau (1581 – 1652) ou Jacques Lemercier (1585 – 1654) : la fiche de la base Mérimée l'attribue à Jacques Lemercier, l'abbé Lebeuf l'attribue à Clément II Métezeau, Dulaure peut-être aux deux et l'abbé Gehin ne sait pas à qui l'attribuer.

[11] Simon Vouet (1590 – 1649) dont la peinture baroque fait référence, Jacques Sarrazin (1592 – 1660) sculpteur, François Perrier (1594 – 1649) peintre et graveur. Ces deux derniers font partie des membres fondateurs de l'Académie royale de peinture et sculpture.

[12] AN MC//ET/XIX/395, 30 mai 1627.

[13] AN MC//ET/XIX/397, 21 juin 1628.

[14] LEPROUX G.M., *La corporation des peintres et sculpteurs à Paris dans les premières années du XVII^e siècle*, bulletin de la Société d'Étude du XVII^e siècle. Octobre–décembre 1998 –N° 201, p. 667.

[15] AN MC/ET/XXIX/147, 20 Février 1637.

[16] POISSON G., *Les châteaux en France au XVII^e siècle*, Société d'Étude du XVII^e siècle, Centre national des lettres, 1978, p. 14 et suivantes.

Antoine Ruzé d'Effiat meurt en juillet 1632 sans que les travaux du château ne soient entièrement terminés. Si le château est habité, certains aménagements intérieurs restent à achever. Sa veuve, Marie de Fourcy, s'y emploiera dès la fin de la liquidation de la succession.



Troisième château de Chilly - Perelle - avant 1675 - Domaine de Montauger
Photo © G. Cordier UTL-Essonne

Le château de Chilly est alors considéré comme l'une des plus belles résidences des environs de Paris, de nombreux historiens le décrivent. Le domaine est entièrement clos. Par un portail à bossages et à fronton, on entre dans trois cours en enfilade, limitées par des balustrades, les deux premières sont bordées par divers bâtiments : communs, écuries, orangerie, volière, basse-cour ; derrière celle-ci, au-delà d'une ligne de douves, s'élève le château en fer à cheval, sur trois niveaux, aux angles marqués de gros pavillons carrés, coiffés de combles arrondis surmontés d'une lanterne. L'architecture est à chaînages de pierre. Les deux portes principales sont ornées de colonnes et de statues. Des pilastres doriques encadrent les baies et accentuent la superposition de celles-ci, ouvertes

du plafond au plancher. La façade sur parc est agrémentée d'un avant-corps à niches, garnies chacune d'une statue.

Au rez-de-chaussée, coupé en son milieu par un beau vestibule, on trouve une salle à manger, un salon, une salle de billard, une autre salle dite de conversation ou d'assemblée, les appartements particuliers des propriétaires et la chapelle. « *Il y avait aussi un boudoir dont le plafond et les parois, entièrement revêtus de glace, produisaient d'étranges effets*[17] ». Au premier étage, outre de nombreux appartements, dans l'aile regardant Longjumeau, s'ouvre une grande galerie dont le plafond est orné, au centre, par une composition de Simon Vouet, « *l'Assemblée des Dieux* » ; les extrémités sont décorées par le lever du soleil et



« Lever du soleil », d'après Simon Vouet
Merson O. - La peinture française au XVII^e et XVIII^e siècle.

le lever de la lune. Les gravures de Michel Dorigny, gendre du peintre, réalisées en 1638, sont les seuls témoignages de ces peintures.

Sur les parois sont accrochées des toiles des mêmes artistes, dans des encadrements de stuc de Sarrazin, avec cariatides et groupes d'enfants. Le deuxième étage, pratiqué dans les combles est réservé à la domesticité.

Dans la chapelle, on peut voir le tableau d'autel « *le songe de Saint Antoine* » gravé par Michel Lasne et la légende de saint Antoine en dix tableaux avec, au centre du plafond, son apothéose peinte par François Perrier ; le tout est réalisé d'après des dessins de Simon Vouet.

---

[17] GAULLE (de) J., *Nouvelle histoire de Paris et de ses environs*, P. M. Pourrat frères, Paris, 1839-1841, t. 5, p. 452 et suiv.

Derrière le château s'étend une belle terrasse ombragée d'où la vue plonge agréablement sur la vallée de l'Yvette, le prieuré Saint-Éloi et le bourg de Longjumeau. Un grand parterre s'ouvre sur un parc de 300 arpents[18] ; ici et là, des alignements d'arbres, des avenues transversales, des salles de verdure et des terrains de culture complètent l'ensemble.

Martin décède en 1645. Il laisse un fils, Antoine II qui continue la lignée des seigneurs de Chilly, mais décède sans héritier en 1719. Le marquisat revient alors à la descendance de sa tante Marie. Celle-ci avait épousé, en 1630, Charles de La Porte (1602 – 1664), cousin de Richelieu. Leur fils Armand Charles de la Porte (1632 – 1713), marquis de la Meilleraye, grand Maître et Capitaine Général de l'Artillerie de France, épouse Hortense Mancini en mars 1661, nièce et héritière du cardinal Mazarin. Le contrat de mariage est passé au château de Vincennes[19] en présence du Roi, de la Reine-mère, de la Reine et du cardinal de Mazarin. La mariée reçoit en dot toute la fortune du cardinal, soit vingt-huit millions de livres, et ses titres. Ils héritent ainsi du nom et des armes de Mazarin. De leur union naissent trois filles et un garçon. Le couple se désagrège peu à peu ; Hortense, vive et légère, aime le monde, alors que le duc est avare, jaloux, obsédé de pureté et de dévotion. Elle quitte le domicile conjugal en 1668.



Hortense Mancini, duchesse de Mazarin; Graves Gallery, Sheffield

Leur fils, Paul Jules de la Porte Mazarin (1666 – 1731), épouse en 1685, Charlotte Félicité de Durfort de Duras dont il a deux enfants, Armande *(1691 – 1729)* et Guy Jules Paul *(1701 – 1738)*. À la mort d'Antoine II Ruzé d'Effiat en 1719, Guy Jules Paul hérite et devient seigneur de Chilly. Le village prend alors, officiellement, le nom de Chilly-Mazarin.

À sa mort en 1738, un inventaire des biens du château de Chilly décrit le mobilier, les tapisseries des Gobelins ainsi que les nombreux tableaux d'artistes de l'époque. Outre les huit tapisseries de la salle de conversation et les sept autres

[18] Soit environ 10 hectares.

[19] AN Y//199, folio 256, notice n°4510.

représentant l'histoire de Moïse, on trouve des dizaines de tableaux, de dessus de porte de Huet, Vouet, Oudry et Perrier, tant dans les salles de réception que dans les appartements et dans la chapelle.

Il laisse pour héritière Louise Jeanne de Durfort-Duras, sa petite-fille âgée de 3 ans, née de Charlotte Antoinette de la Porte Mazarin décédée deux ans à peine après son union avec Emmanuel de Durfort, duc de Duras. En 1747, à l'occasion du mariage de la jeune duchesse Louise Jeanne avec Louis Marie Guy, duc d'Aumont, « *des travaux d'une grande ampleur transforment la physionomie extérieure du château : les lanternes et les dômes sont remplacés par des toits en mansardes comportant 18 croisés, le tout entouré de balustrades en pierre et dominé par un grand campanile carré ouvert, orné de pilastres et de frontons*[20] ».

La duchesse aime les plaisirs et dépense sans compter, notamment lors de grandes fêtes comme celles organisées en 1768 pour la visite de Christian VII[21], roi du Danemark et de Norvège, ou encore, en 1769, pour les filles de Louis XV, Adélaïde, Victoire et Sophie, dites « Mesdames de France » tantes du Dauphin. Pour cette visite, la Comédie Française est fermée : les artistes sont à Chilly. Ils donnent une représentation de *« La partie de chasse de Henri IV »*. Celle-ci est suivie d'un autre spectacle, « *Lucile* », un opéra-comique, puis d'un feu d'artifice avec un bouquet de trois mille fusées, enfin, un souper auquel assiste Louise Félicité Victoire d'Aumont, fille de la Duchesse, âgée de 12 ans. La soirée dure jusqu'à deux heures du matin[22].

Une autre grande fête est donnée en 1770 « *à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, qui ont honoré ce spectacle de leur présence*[23] ». Cette fête, événement important s'il en est, permet d'apprécier la magnificence de celle qui l'avait organisée, la duchesse Louise Jeanne de Durfort-Duras.

En 1771, Louise Félicité Victoire d'Aumont (1759 – 1826), duchesse de Mazarin, épouse Honoré Anne Charles Maurice Grimaldi Monaco, et futur prince Honoré IV[24], ancêtre de l'actuel Prince de Monaco. Les biens et les titres des Mazarin passent ainsi dans la famille des princes régnants de Monaco qui gardent encore aujourd'hui, parmi leurs titres de noblesse, ceux de ducs de Mazarin, marquis de Chilly et seigneur de Longjumeau.

---

[20] RISCH L., *Revue de l'histoire de Versailles et de la Seine-et-Oise*, L. Bernard, Versailles, 1934, p. 7 à 19 et 106 à 128.

[21] LARIVIÈRE (de) C.H., *Le roi de Danemark Christian VII à Paris en 1768* - Revue politique et parlementaire, questions politiques, sociales et législatives, Colin, Paris, 1908, p. 358.

[22] *« La partie de chasse de Henri IV »*, comédie en trois actes et en prose, par Collé, lecteur du Duc d'Orléans, Abbé J. GÉHIN, *Fête donnée par Madame la duchesse de Mazarin en son château de Chilly, le 13 septembre 1769*, Bulletin SHAEH, 1896, p. 66 et suivantes.

[23] *Mercure de France*, novembre 1770, de l'imp. M. Lambert, rue de la Harpe, p. 156 et suiv.

[24] Les deux époux divorcent en 1798, leurs deux fils règneront sur la principauté de Monaco.

Après 1775, la fortune initiale ayant été sérieusement écornée par les dépenses somptuaires de la duchesse, le déclin commence pour Chilly. Le château et les communs ont un besoin urgent de grosses réparations, les arbres du parc dépérissent et meurent sans être remplacés, les avenues sont négligées, les berges du canal s'écroulent par endroits.

Louise Jeanne de Durfort-Duras, séparée de son mari, réside à Paris, quai Malaquais, sur l'emplacement de l'actuelle École des Beaux-Arts, dans un hôtel mis au goût du jour par François Joseph Bélanger et Jean François Thérèse Chalgrin[25]. Accablée de dettes, elle meurt à Paris le 17 mars 1781. Les héritiers, Louise Félicité d'Aumont et Honoré Grimaldi essayent de liquider cet héritage en accord avec les exécuteurs testamentaires.

« *Ils mettent aux enchères, le 25 mai 1784, tout le mobilier de Chilly. Ils envisageront même l'aliénation du domaine [...] estimé à 1 144 700 livres, les bâtiments sont superbes. [...] Le domaine convient à peu de personnes par sa magnificence ; il ne convient à aucun par les dépenses exagérées qu'exige sa vétusté. On ne peut le rendre habitable sans dépenser 200 000 livres en réparation intérieures et extérieures, indépendamment de son ameublement. Ce projet est abandonné*[26] ».

Ces derniers seigneurs de Chilly habitent Paris. En mai 1790, les époux cèdent les revenus de la terre de Chilly. Peu après ils se séparent : Louise Félicité reste à Paris, Honoré revient habiter à Chilly, où il fait procéder à des réparations sommaires. Le 20 juin 1793, le divorce est prononcé aux torts du prince de Monaco et des scellés sont apposés au château. La « citoyenne d'Aumont » revient plusieurs fois au château avant d'être arrêtée à son domicile, rue de la Convention.

Le 12 germinal An II (1er avril 1794), son régisseur à Chilly remet à la municipalité les titres féodaux et deux ans plus tard, ceux du marquisat. En cette année 1794, les bâtiments sont en piteux état et dégarnis de mobilier, le parterre et le parc sont plantés en légumes et en grains sur l'ordre de la municipalité. En 1796, les bâtiments de l'orangerie brûlent[27].

En 1803, Louise Félicité « *fait estimer ce que rapporterait la démolition des bâtiments dont on vendrait les plombs, les charpentes, les boiseries et les pierres*[28] ». Le résultat de cette estimation est de 210 000 francs environ.

Le 19 nivôse an XII (10 janvier 1804) devant notaire, elle abandonne le domaine à son régisseur Louis Joseph Lecoq, ancien jurisconsulte et

---

[25] MABILLE G., *Pierre Gouthière - Les bras de lumière de la duchesse de Mazarin,* Musée du Louvre - Objet d'art saison 27 (http://cartelfr.louvre.fr), consulté le 20/10/2018).

[26] RISCH L., op. cit., p. 118.

[27] RISCH L., op. cit., p. 123.

[28] PILLEMENT G., *Les environs de Paris disparus*, Albin Michel, Paris, 1968, p. 194.

administrateur de la Compagnie des Indes, à qui elle est redevable de plus de 600 000 francs[29].

Celui-ci fait démolir les deux ailes latérales du château et vend peintures, sculptures, marbres et matériaux. En 1822, Lecocq vend en deux lots, l'un à Henri Lair qui met les terres en culture, l'autre, qui comprend les bâtiments, à Louis Isidore Jardin. C'est ce dernier qui détruit les derniers vestiges du château pour construire un nouveau bâtiment qui deviendra l'actuelle mairie.

En 1969, André Mouthon, neveu et héritier du dernier propriétaire, cède le bâtiment et le parc à la commune ; les terres sont vendues à des promoteurs immobiliers.

JM. F.

[29] RISCH L., op. cit., p. 124

Corbeil-Essonnes

Château de Chantemerle

Situé sur la paroisse d'Essonnes, le domaine de Chantemerle, anciennement Chantemesle, et son château sont, au XVI[e] siècle, dans la censive de la Commanderie Saint-Jean-en-l'Isle de Corbeil.

Une convention de 1638, passée entre l'Ordre de Malte, possesseur de la commanderie et Louis Hesselin, le désigne comme propriétaire. Ce dernier, fils du seigneur de Condé, Pierre Cauchon, auditeur à la Chambre des Comptes, prend le nom de son oncle Louis Hesselin. Celui-ci lui lègue tous ses biens par testament du 18 août 1620, à condition que lui-même et sa postérité porte le nom d'Hesselin[1]. Maître de la Chambre aux Deniers depuis 1626, il est chargé de payer les officiers, artistes, artisans et fournisseurs de la Maison du Roi. Sa fonction de Maître d'Hôtel du roi lui donne un accès privilégié à la personne du souverain. Il ne semble pas que Louis Hesselin ait été le constructeur de ce château, mais il y fait de grands travaux, tant au niveau du bâtiment[2] que du parc[3]. Pendant la même période, il fait construire par Le Vau un hôtel particulier dans l'île Saint-Louis[4], si bien que les descriptions de ces deux résidences se confondent parfois. « *Une estimation des travaux de couverture de 1642 concerne la maison quai de Bethune et en 1643 celle de Chantemerle avec le même fournisseur Julian le Gendre*[5] ».



Louis Hesselin par Robert Nanteuil
British Museum

---

[1] CREVECŒUR (de) R, *Louis Hesselin, amateur parisien, intendant des plaisirs du Roi,* Société Historique de Paris, Paris, 1895.

[2] AN Z/1j/257, Estimation des travaux faits par Jean Dignot en 1639 et AN Z/1j/261 ; estimation des ouvrages de couverture faits par Julian Le Gendre en 1643.

[3] AN MC/ET/XX/264, Quittance relative aux travaux exécutés devant la maison de Louis Hesselin

[4] Actuel Quai de Béthune, l'hôtel a été détruit en 1934 à la demande Helena Rubinstein et remplacé par une construction moderne.

[5] AN Z/1j/260 et AN Z/1j/261.



La « Madone » d'Hesselin par Simon Vouet
© Musée du Louvre

Ami intime de Simon Vouet, il passe des commandes à de nombreux artistes dont on trouve la trace dans l'une et l'autre de ses maisons. Parmi eux, on peut citer Étienne Le Hongre dont les sculptures ornent encore les parcs et jardins du château de Versailles, tels les tritons de la grotte de Téthys à Versailles et Gilles Guérin qui sculpta les cariatides de la Cour Carrée du Louvre. Sont également sollicités, Michel Dorigny, élève, collaborateur et gendre de Simon Vouet ou encore Jacques Sarrasin, un des fondateurs de l'Académie Royale de peinture et de sculpture ; enfin, Charles Lebrun, élève de Simon Vouet qui peint l'une des salles du château et Eustache Lesueur qui aurait peint la chapelle. À Essonnes, la *« maison est ornée et remplie de tant de raretés, on y voit tant de belles glaces, d'excellents miroirs, tant de rares peintures et de pièces à ravir pour les rondes bosses et les reliefs, tant de beaux et bons livres en toutes sortes de sciences[6] ».* D'après la thèse d'Alexandre Cojannot soutenu en 2011 sur Louis Le Vau, ce dernier *« serait responsable de la chambre à l'italienne[7] de la résidence de campagne de Louis Hesselin».* Lister et Evelyn[8] précisent « *Mais rien de si remarquable que ses jardins, ses fontaines, ses bassins surtout celui de forme triangulaire, où l'eau arrive par une quantité de mascarons disposés tout autour ».*



« L'été »
Statue des jardins
AD Essonne

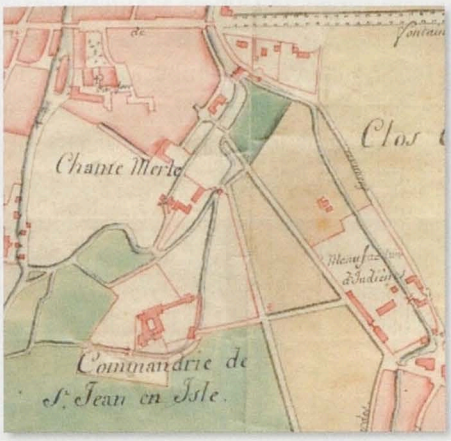
---

[6] NICÉRON J.F., « *La perspective curieuse, m agie artificielle des effets merveilleux de l'optique.* » Éd P. Billaine, Paris, 1638. Il est physicien, spécialiste de l'optique.

[7] Chambre à l'italienne : D'Aviller Augustin-Charles, architecte (1653 – 1701) dans son « *Cours d'architecture com*plet » (1691) en donne la définition suivante : « *c'est un grand lieu ou chambre de parade, avec une coupole ou voute, ou plus fréquemment dôme, une grande pièce au milieu d'un corps de logis, ou à la teste d'une galerie laquelle doit estre de simmetrie en toutes ses faces et comme sa hauteur comprend ordinairement deux étages et a deux rangs de croisées, l'enfoncement de son plafond doit estre cintré, ainsi qu'on le pratique dans les palais d'Italie* ».

[8] LISTER. et M. EVELYN J., *Voyage de Lister à Paris en M DC XCVIII*, Société des bibliophiles, Paris, 1873, p. 247 et suiv.

Tirant parti de sa situation dans un environnement vallonné et de la proximité de la rivière Essonne, Hesselin, toujours inventif, installe des machines hydrauliques qui sont peut-être l'œuvre des Francine[9]. Le tout forme un ensemble presque unique à cette époque chez un particulier. Sauval[10] n'en dit qu'un mot : « *je laisse dit-il, Essone ou Chantemesle si célèbre par tant de machines dont l'inventif Hesselin s'était servi* ».



Plan d'intendance - AD Essonne

Et Loret[11], de surenchérir :

« ... *logis des plus plaisans*
Pour le dedans et pour l'entrée
Qui soit en toute contrée
Car, comme il est industrieux,
Riche, inventif et curieux,
Il ne plaint aucune dépense,
Pour orner cette résidence
Où l'on voit maintes raretés
Tant les hivers que les étés. »

Ayant réalisé à Chantemerle une résidence somptueuse idéalement placée entre Paris et Fontainebleau, il peut offrir un relais accueillant aux visiteurs de marque tels que Louis XIV, la Reine et sa Cour. Cette halte commode et attrayante contribue à accroitre sa renommée et devient une étape habituelle de la Cour et des grands personnages. Ainsi Hesselin va recevoir de nombreux visiteurs comme le montre Robert de Crévecoeur[12] dans la bibliographie qu'il a consacrée à Louis Hesselin.

En août 1646, la reine d'Angleterre, accompagnée de son fils le prince de Galles et d'une suite de 300 personnes s'y arrête à l'aller, comme au retour, d'un voyage à Fontainebleau ; puis, en octobre de cette même année, c'est l'ambassadeur extraordinaire de Suède qui profite de l'hospitalité d'Hesselin.

---

[9] La famille Francine est une famille de fontainiers français d'origine italienne, Intendants des Eaux et Fontaines du roi de 1623 à 1784. Elle est notamment l'auteur du système hydraulique des jardins du château de Versailles.

[10] Henri SAUVAL (1623 – 1676), avocat au Parlement et historien du XVIIe siècle, auteur entre autres, d'une « *Histoire et recherche des antiquités de la ville de Paris* » Paris chez Charles Moette et Jacques Chardon, 1724, 3 tomes, réédité sous le titre « Paris ancien et moderne ».

[11] LORET J., *La muze historique ou recueil des lettres manuscrites en vers contenant les nouvelles du temps, lettres écrites à Son Altesse Mademoiselle de Longueville* Livre VI lettre du 9 mai 1654.

[12] CRÈVECŒUR R., op. cit.

L'année suivante, le landgrave de Hesse est reçu à Chantemerle. En mai 1653, sur la route de Fontainebleau, la Cour s'arrête de nouveau à Essonnes puis, douze jours plus tard, revient dîner au château avant de rejoindre Paris. Le duc d'Épernon est reçu en novembre. En juin 1655, sur le chemin de l'Italie, la nièce de Mazarin, Laure Martinozzi, fait une halte à Chantemerle en compagnie de son époux le prince de Modène. En août de la même année, le Duc de Mantoue, invité d'Hesselin, y reçoit sa tante, la princesse Palatine. En octobre, la cour s'y arrête deux fois. En novembre a lieu une grande fête pour la Saint-Hubert à Essonnes. Cinquante dames et cent cavaliers prennent part à la chasse qui est suivie d'un repas somptueux et d'un grand bal. La fête dure huit jours. En 1656, Hesselin reçoit le prince de Conti, Mademoiselle de Montpensier dite *La Grande*



Vue et perspective de la maison de Chantemerle - Site Israël.Sylvestre.fr

Demoiselle, puis la reine Christine de Suède[13]. Il offre à cette souveraine, sur l'ordre et aux frais du roi, le divertissement d'une fête nocturne aussi rare que galante.

Attardons-nous quelques instants sur l'une des réceptions les plus fastueuses, celle de Christine de Suède, le 5 septembre 1656. La reine trouve *« que la splendeur et la commodité se rencontraient partout admirablement. [...] La nuit survenue [...] se trouvant soudainement éclairée par une colonne de feu [...] à l'entrée d'une chambre à l'italienne et terminée seulement par une voûte extrêmement exhaussée. Elle vit une partie de cette pièce s'ouvrir et une multitude infinie de gens dans une grande salle [...] et tout à coup* [le maître de maison] *disparut avec tout ce peuple. Aussitôt on vit une salle ornée de colonnes doriques*

[13] CHRISTOUT M-F. *Cahiers de l'association internationale des études françaises,* année 1957, Vol 9, Numéro 9, pp. 22-43.

[...] une nuée flamboyante pleine d'éclairs et de tonnerre et au-dessous les ruines d'une ville toute en feu[14] ».

La soirée continue avec jeux de miroirs et effets spéciaux et d'autres spectacles : concerts, comédies, danses et feux d'artifice, à tel point qu'« *on se défie de ses propres yeux et on doute si ce qu'on a vu est une vérité ou une illusion*[15] ». En avril 1657, le prince et la princesse de Conti y prennent plusieurs repas, le couple royal en fait de même en août.

Bibliophile éclairé et collectionneur de tableaux et d'objets d'art, Hesselin est l'un des grands amateurs parisiens du XVII[e] siècle. C'est un homme de goût et d'une grande curiosité, un personnage à la mode, et selon l'abbé de Marolles « *un des plus honnêtes hommes de notre temps* » ; mais s'il fréquente la Cour, il ne semble pas en faire vraiment partie, c'est l'organisateur obligé de toutes les fêtes, un amuseur. Le titre « d'intendant des plaisirs du Roi » n'apparaît pas officiellement, mais il en est fait mention dans « *La muze historique*[16] » de Loret en 1655 et dans le journal « *La Gazette* ».

Hesselin meurt le 8 août 1662, à peu près ruiné. Par son testament daté de la veille, il désigne comme légataire universel son cousin Henri Godet, écuyer, sieur des Bordes, doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes qui décède peu après lui.

Pendant le XVIII[e] siècle, le domaine connaîtra de nombreux propriétaires, mais il ne retrouvera jamais sa splendeur d'antan. Antoine Godet, vicomte de Soudé, succède à son frère Henri en tant que légataire universel mais, devant régler les dettes dues à la Chambre aux Deniers[17], il est obligé de vendre le domaine. Le nom de l'acquéreur est inconnu, peut-être est-ce Jean Dupin[18], qui fait donation de la moitié de Chantemerle à son neveu et filleul en 1681[19], avant que le domaine ne soit saisi en 1684.

Il devient alors la propriété d'Antoine Valban (ou Dalban), sieur du Plessis. Ce dernier le vend, en 1702, à Pierre Orceau qui sera reçu comme conseiller et secrétaire du roi, en juillet 1703. En 1721, nouvelle vente à Louis Girardin, puis en 1723, Pierre-Gédéon de Nolivos acquiert le domaine, avant que Nicolas Louis Debeau et Jean-François Durand ne l'achètent à leur tour aux créanciers de M. de Nolivos.

---

[14] DUFOUR M.A., *La Reine de Suède à Essonnes*, Bulletin de la SHAEH 1906, p. 50 et suiv. Récit D'Escalopier, publié à Paris en 1656, p. 58 et suiv.

[15] Ibidem.

[16] LORET J., op. cit., Lettre 22 du 5 juin 1655, t. 2, p. 56.

[17] AN V/7/1-V/7/526 notice V/7/200 7 Commissions extraordinaires de la Chambre aux Deniers.

[18] AN MC/ET/XX/273 Jean Dupin est trésorier des Menus-Plaisirs et Affaires de la Chambre du roi en 1650. Il avait acquis une des trois charges de « Maître de la Chambre aux Deniers » possédées par Hesselin.

[19] AN Y//240 folio 44.

En 1769, Christophe Philippe Oberkampf[20], propriétaire de la première manufacture de tissus imprimés à Jouy-en-Josas, achète pour le compte de son frère Frédéric, un terrain et des locaux situés avenue de Chantemerle à Essonnes. C'est là qu'il développe une annexe de Jouy-en-Josas pour l'impression des étoffes, la manufacture « l'Indienne ». En 1801, il achète le domaine de Chantemerle pour installer une usine intégrant toutes les étapes de l'industrie textile.



Christophe Philippe Oberkampf
Musée de la Toile de Jouy

Âgé seulement de deux ans, son petit-fils, Ernest Féray[21], aidé par sa nourrice, pose la première pierre de la manufacture en 1806.

La construction de cette grande usine de 80 mètres de long sur 5 niveaux avec 2 roues hydrauliques aux extrémités dure 4 ans. La famille Féray s'installe au château.



Vue du château et de la manufacture - AD Essonne

[20] Christophe-Philippe OBERKAMPF (1738 – 1815) Industriel allemand naturalisé français, il est resté célèbre pour avoir fondé la manufacture royale de toiles imprimées de Jouy-en-Josas.

[21] Ernest FERAY (1804 – 1891), né et mort à Essonnes, industriel. Il établit à Essonnes une importante filature, une fonderie, une papeterie. Homme politique, maire de Corbeil de 1848 à 1877, député puis sénateur de Seine-et-Oise, il est le petit-fils de Christophe-Philippe Oberkampf.

« *Tous les visiteurs sont séduits par le cadre bucolique de Chantemerle, sa jolie maison de maître et sa manufacture moderne dans un parc à l'anglaise traversé par les bras de la rivière*[22] ».



Le château de Chantemerle - début XX^e siècle - AD Essonne

De la propriété de Chantemerle, il reste aujourd'hui un parc ouvert à tous qui s'étend sur deux hectares, toujours traversé par un bras de l'Essonne. La présence d'arbres séculaires, d'essences rares pour certains (marronniers du Moyen-Orient, un séquoia et copalmes d'Amérique), de ponts et ouvrages hydrauliques rappelle la richesse des lieux. Quant au château, détruit en 1960, il a totalement disparu, il n'en reste qu'une bâtisse, l'actuelle Maison des Associations.

JM. F.

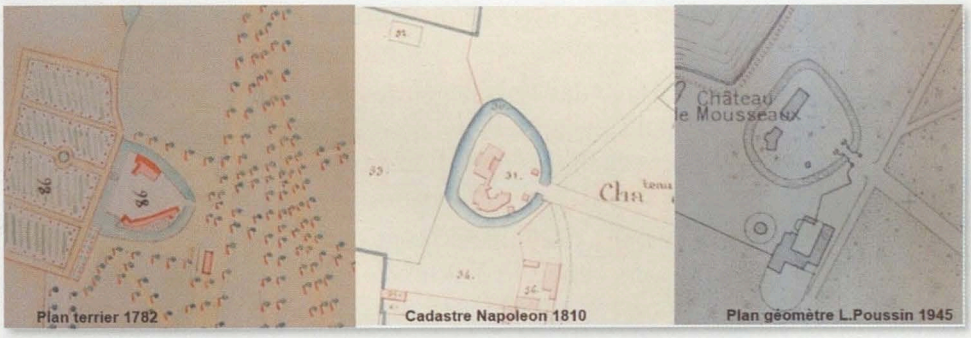
[22] BIANCHI S. *La République confisquée ? 1848 en Essonne*, Actes du Colloque de Crosne. Comité de recherches historiques sur les Révolutions en Essonne, Éd. Creaphis, Paris, 1999.

Draveil

Château des Mousseaux

Le fief de Mousseau jouxte le parc du château de Draveil, dont il est séparé par le chemin du Port-aux-Cerises[1]. Selon l'abbé Lebeuf, en 1580, Pierre Forget, secrétaire du Roi, y avait « *une maison féodale avec prétention de quelques droits de justice au ressort de Corbeil* ». Une première carte, dressée en 1708 par Bougault et Matis, arpenteurs du roi[2], indique un bâtiment au lieu-dit « Mousseau » et différents plans montrent que, au cours du temps, ce château a été détruit puis reconstruit plusieurs fois avant de disparaître définitivement en 1970, lors de la construction de la « base de loisirs » du Port aux Cerises.

La proximité des termes « mousseau » et « monceau » explique, peut-être, que l'orthographe du nom soit des plus imprécises ; on trouve indifféremment Mousseau, Monceau, avec ou sans « x », voire Monceaulx[3].



Évolution du bâti

Le premier propriétaire connu, Pierre Forget[4], est le petit-fils de Jean Forget et de Jeanne des Déserts (ou des Essarts), notaire et secrétaire du roi et seigneur d'Avisé.

Pierre Forget épouse – peut-être en secondes noces – Marguerite Bureau, sœur de Jean Bureau, seigneur de Tigery, de laquelle il eut une fille Marguerite. Celle-ci épouse, en février 1574, François Trudaine, sieur de Monceaux, maître des Eaux et Forêts de Calais et du pays bourbonnais, capitaine de Château-Thierry.

---

[1] À l'origine du nom, les cerises et autres fruits ou légumes, cultivés à Draveil, qui alimentaient Paris.

[2] AN N/I/Yvelines/24.

[3] FONTAINE R., *Draveil et son histoire*, Éd. SARL SOCEP, Draveil, 1981, p. 65 à 73.

[4] LEBEUF J. & co-auteurs, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Éd. Féchoz et Letouzey, Paris, 1883-1893, t. 5, p. 67.

Ensuite, c'est Marie Françoise Peillot de la Garde (1690 – 1766), veuve de Denis des Essarts, qui cède le domaine le 27 février 1739. Nous n'avons pas pu établir avec certitude le lignage pouvant exister entre Jeanne des Essarts, épouse de Pierre Forget, et Denis des Essarts. Mais si ce lignage était avéré, le domaine serait resté dans la même famille pendant plus de 150 ans.

Les événements familiaux montrent que cette famille réside au château et fait partie des notables. Ainsi, un acte du 17 novembre 1668, indique que l'inhumation « *d'Antoinette Calippa, épouse du sieur de Monceaux eut lieu dans la sépulture des prédécesseurs des dits sieurs de Monceaux dans la chapelle Saint-Sébastien de la dite église de Draveil* [5]». De même, un acte d'avril 1716, stipule que « *Gabrielle des Essarts est née à Monceaux et a été baptisée le vingt-deux dudit mois*[6] ».

Denis des Essarts décède en 1734. Son épouse, ne pouvant faire face aux dépenses, est obligée de vendre. Le château alors acquis par Marin de la Haye qui profite de la « *sentence d'adjudication sur décret forcé rendu aux requêtes de l'Hôtel à Paris insinué audit Villeneuve Saint Georges le 2 avril suivant. Le tout saisi réellement sur Marie Françoise Peillot, veuve de Denis des Essarts, écuyer commissaire d'artillerie*[7] ».

Charles Marin de La Haye des Fossés, conseiller du Roi, fermier général et administrateur de l'Hôpital Général à Paris, né le 26 octobre 1684, épouse le 13 juin 1714 à Boulogne[8], près de Paris, Marie Edmée de Saint-Mars, fille de Nicolas de Saint-Mars, bourgeois de Paris, et de Françoise Thérèse Fourny.

Seigneur de Draveil depuis 1720, il est propriétaire de l'Hôtel de Lambert à Paris en 1745. Il meurt sans enfant le 3 octobre 1753. Son épouse conserve le domaine de Draveil et donc celui des Mousseaux, mais, pour avoir connaissance du contenu de l'héritage, elle demande à Maître Nouette, notaire royal, de dresser le papier terrier des terres et seigneuries de Draveil. Ce document, de près de 3 000 pages, est réalisé entre 1756 et 1758. Il indique que « *le principal manoir du fief des Mousseaux [...] consiste en un corps de bâtiment appliqué en cuisine et salle au rez-de-chaussée planchée, chambres et cheminée aussi planchée et grenier au-dessus, cour devant laquelle sont plusieurs autres bâtiments comme écurie, remise, grange et volière à pigeons au-dessus, le tout couvert d'ardoise et entourez [...] de fossés et eaux vives*[9] ».

---

[5] AD Essonne – Draveil Collection communale 1599-1762 p. 176.

[6] AD Essonne – Draveil Collection communale 1715-1736 p. 14.

[7] AD Essonne E sup/128/ - *Plan terrier de Draveil* – 1782 p. 235.

[8] Boulogne-la-petite, lieu-dit depuis 1330, prend le nom de Boulogne-sur-Seine lors de son érection en commune en 1790, puis Boulogne-Billancourt en 1926.

[9] *Plan terrier de Draveil*, op. cit., p. 133.

En 1776, au décès de Madame de La Haye, la totalité des biens, domaines et droits dépendants, est acquise par son neveu Jean Ducros de Belbeder « *en vertu de l'acte de licitation* des biens de la succession de Marin Delahaye [...] passé devant maître Nau qui en a reçu la minute [...] et son confrère, notaire à Paris le huit mars mil sept cent soixante-dix-huit moyennant la somme de 400 000 livres*[10] ». Il conserve le domaine de Draveil, mais vend, le 8 juillet 1780, le château des Mousseaux à un négociant parisien Pierre Quentin de Villers qui le conserve jusqu'en 1791[11]. Plusieurs propriétaires du domaine se succèdent – Joseph Rauly, Mademoiselle Delagrave – avant que celui-ci ne devienne, le 26 mai 1799, la propriété du citoyen Sully.



Façade principale - collection particulière

De son vrai nom Maximilien de Béthune, le IX^{ème} duc de Sully profite peu du château car il y décède le 16 octobre 1800. Son épouse, Alexandrine Bernardine Barbe Hortense d'Espinay-Saint-Luc, conserve le domaine et fait édifier une chapelle dans le parc afin d'y déposer la dépouille de son mari puis celle de son fils unique Maximilien Alexandre qui décède, le 22 septembre 1807, à l'âge de 23 ans. Elle-même meurt en 1809, non sans avoir légué le domaine à Charles Louis Alexandre de Polignac ainsi qu'à son épouse Adolphe Christine Adélaïde Sanguin de Livry. Ce sont ces derniers qui donnent au château l'aspect que l'on voit sur la carte postale ci-après, avec un corps central de deux étages couvert d'un toit à quatre pans en ardoise, flanqué de deux ailes basses en terrasse. Ils

[10] AD Essonne A201 et AN MC/RE/LXIV/7 cotes 374r° & 417v°.

[11] CERCLE LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE DRAVEIL, *Draveil Chemins d'antan, rues du présent,* Éd. CLHD, Draveil, 2001, p. 185.

plantent notamment des tilleuls dans l'avenue qui est l'actuelle rue Sully, répondant ainsi à une clause figurant dans l'acte de vente de 1780 à Pierre Quentin de Villers. Cette clause oblige le nouveau propriétaire à réaliser une avenue plantée d'arbres dans le prolongement de l'allée centrale du parc reliant la grille d'entrée à la route de Draveil à Vigneux.

En 1830, le comte Charles décède, son épouse meurt quelques mois plus tard. Leur fils Héracle Charles Alexandre devient propriétaire du domaine, mais le revend rapidement non sans avoir demandé le transfert des restes de la famille de Sully dans le cimetière de Draveil. Ce qui fut accordé par le conseil municipal lors de la séance du 8 mai 1834, mais effectué seulement en novembre 1839. Sur leur tombe, au cimetière du Centre, figure l'inscription « *Ici reposent Maximilien-Gabriel-Louis, duc de Béthune-Sully, né le 2 juillet 1756, décédé le 16 octobre 1800, Maximilien-Alexandre, duc de Béthune-Sully, né le20 avril 1784, décédé le 23 septembre 1807, derniers descendants directs de Sully et Alexandrine-Bernardine-Barbe-Hortense d'Espinay-Saint-Luc, duchesse de Sully, épouse du premier et mère du second, née le 10 juillet 1763, décédée le 10 juin 1800* ».



Façade coté parc - collection particulière

Les nouveaux propriétaires, Jean-François Martin et son épouse Amable Caper, conservent le château de 1831 à 1845, puis celui-ci est acquis par les époux Demolliens qui le revendent quelques années plus tard à François Désiré

Trottemant. Avec son épouse Geneviève Julie Josèphe Robart[12], ils agrandissent le domaine en achetant les terres qui séparent le parc de la Seine, portant ainsi la surface du domaine de 23 à 79 hectares.

En 1856, ils résident au château avec leur fille Marie Alexandrine, âgée de 15 ans, et son institutrice. Le personnel chargé des travaux domestiques compte une femme de chambre, une cuisinière, deux domestiques, un cocher, un jardinier et un charretier avec leurs épouses, qui devaient faire partie également du personnel. Quinze personnes vivent ainsi au château et dans les communs[13]. Les châtelains font partie des notabilités de Seine-et-Oise et l'on voit Monsieur Trottemant avec Messieurs Cahen d'Anvers et Decauville, participer au Comice Agricole de Seine-et-Oise de 1875[14]. Les Trottemant possèdent également une résidence à Paris, au 28 de la rue de Hauteville. Désiré Trottemant décède au château des Mousseaux le 27 décembre 1876[15], comme son épouse le 14 octobre 1888[16]. Elle lègue le domaine à sa petite nièce Geneviève qui épouse, le 1er mars 1900, Camille François Alexandre Martin-Legeay, avocat à la cour d'appel de Paris[17]. Ils conservent le domaine jusqu'en 1924, date à laquelle celui-ci est vendu à Louis Loury, entrepreneur de dragages qui exploite des sablières dans le parc et loue le château, occupé jusqu'en 1960.

Tombant en ruines, il est démoli après l'acquisition du domaine en 1973 par l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne, en vue de l'aménagement de la Base régionale de loisirs du Port aux Cerises ; un centre administratif est installé dans les communs. Une plateforme en brique marque l'emplacement du corps central, la glacière du château est entourée d'un mini-golf, mais l'emplacement de la chapelle du duc de Sully reste à découvrir.

JM. B.

[12] AD Seine – Acte de mariage Trottemant x Robart du 7 septembre 1841.
[13] AD Essonne, recensement Draveil, 1856, p 12/61.
[14] BULLETIN DU COMICE AGRICOLE DE SEINE-ET-OISE, Éd. Imp. Cerf et fils, Versailles, avril 1875.
[15] AD Essonne, EC Draveil ,4E_0974, p 9/37.
[16] AD Essonne, EC Draveil, 4E_3243, p 78/454.
[17] AD Hauts-de-Seine, EC Neuilly-sur-Seine, E_NUM_NEU_M1900, acte 53, p 29/176.

Étiolles

Château Neuf du Bourg et Château de la Grande Maison

Dans l'église d'Étiolles, on peut voir une plaque funéraire représentant un chevalier, avec arme et écu, portant l'inscription : « *Icy gist Adam Bazon, Chevalier, jadis Seigneur de Athyoles, qui trépassa en l'an de grâce M.CCC &XXIIII le dimanche après Noël* ». Il s'agit vraisemblablement d'Adam Héron[1] (ou Hairon), chambellan de Philippe V le Long ; le roi lui a octroyé des biens à Étiolles ; sa femme est nommée « *Dame d'Étiolles*[2] ». Encore enfant, Adam Héron entre au service des fils de Philippe le Bel vers l'an 1302. Fait chevalier en 1313, il se dédie surtout au service du second fils du roi, le futur Philippe V. Il en devient le chambellan dès 1315 et le restera jusqu'à la mort du roi en 1322. Il lui survivra deux ans comme l'indique son épitaphe.

MCCCCLXXIX.

ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1324.

(icy · gist · monseigneur

adam · bazon · chevalier ·) iadis · seigneur · de · athyoles · qui · trespassa · lan · de · grace · mil · trois · ceut · z ·

(xxiiii · le · dimanche · apres · noel)

(nous · qui · par · ci ·) passes · priez · pour · les · ẽspasses · diex · de · gloire · et · nostre · dame · le · veil · merci[1] ·

des · ames

Pierre. — Long. 2m,54; larg. 1m,15.

Inscription de la France du Ve au XVIIIe siècle - F. de Guilhermy.

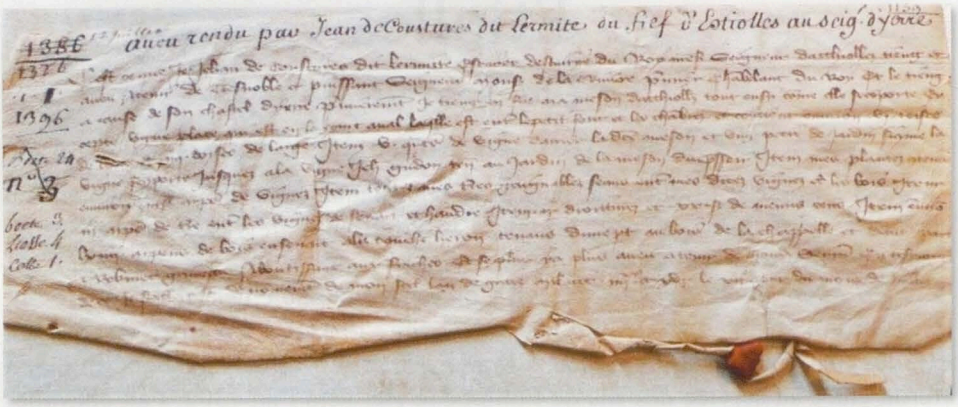
Ce n'est qu'à la fin du siècle qu'un document révèle l'existence d'un fief, l'aveu du 12 juillet 1386[3] de Jean de Cousture, dit L'Hermitte, à Jean de la Rivière, seigneur d'Yerres.

Ce fief Lhermitte relève alors de la seigneurie de Crosne, Yerres et Grosbois. C'est sur ce domaine qu'est établie la résidence des seigneurs d'Étiolles. Celle-

[1] Il existe dans le village un lieu-dit « clos Héron ».

[2] AN *Registre du Trésor des Chartes.* Inventaire analytique, t. II, n°2046 (acte n° 419) - Analyse en français disponible sous forme papier.

[3] AD E Essonne A/1270 - A/907.



Aveu de Jean de Couture 1386 - AD-Essonne

ci, simple maison, « *en partie couverte de chaume*[4] », possède un colombier attestant sa nature seigneuriale. L'aveu de 1396[5], des mêmes protagonistes, donne cette description : « *De sa maison d'Etiolles comme elle se comporte excepté une place en la cour de six toises de long et quatre toises de large quatre quartiers de vignes, derrière la maison un petit jardin* » ; l'aveu décrit également les terres, essentiellement des vignes, certaines allant de la forêt de Sénart au domaine des Hauldres. Il semble que le fief L'Hermitte fut un temps considéré comme « *fief d'Étiolles*[6] ». D'autres fiefs, qui possèdent ou posséderont un château, lui sont rattachés : ceux des Coudraies, des Hauldres et du Bourg. Par les aveux et dénombrements des successeurs de Jean de Cousture, on peut suivre les transformations du fief l'Hermitte.

D'Hervé de Neauville, on connaît deux aveux à madame de la Rivière, dame d'Yerres, datés des 17 mai 1413[7] et 22 août 1415[8]. Ce dernier décrit ainsi le fief consistant « *en un manoir et autres bâtiments. Cour dans laquelle est une place de six toises de long sur 4 de large non dépendant du fief, jardin cinq arpents vingt-cinq perches de vigne, terre, droiture, bois, cens et rentes situé audit Etioles* ».

En 1479, Arnoult de Purnet, seigneur de Crosnes et d'Étiolles vend la seigneurie d'Étiolles à Claude Chaligaut. L'aveu du 14 novembre 1504[9] reprend la description du domaine : « *Consistant ladite partie en manoir seigneurial,*

[4] AD Essonne E/1784.

[5] AD Essonne A/1270.

[6] AD Essonne E/1784. Dans un acte intitulé « Domaine utile du fief L'Hermitte » on lit : « *il n'est pas hors d'apparence que ce qu'on appelle aujourd'hui le fief L'Hermitte ne fut autrefois le véritable fief d'Étiolles* ».

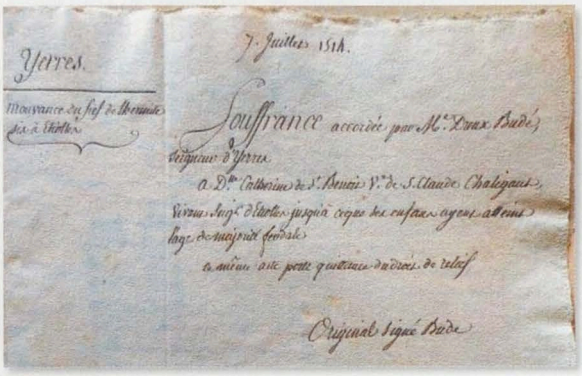
[7] AD Essonne A/907.

[8] AD Essonne A/1270-A/907.

[9] AD Essonne A/907.

maison occupée par le fermier, plusieurs autres masures, le tout près de l'église dudit lieu », plus les terres, vignes et droits du seigneur « *haut justicier* ». Les fourches patibulaires sont situées en bordure de la forêt de Sénart près de la mare actuelle dite « *de la Justice* ».

En 1514, devenue veuve de Claude Chaligaut, Catherine de Saint-Benoit obtient de Dreux Budé, seigneur d'Yerres, une souffrance[10] datée du 7 juillet, jusqu'à ce que ses enfants mineurs aient atteint l'âge de majorité féodale[11]. De ce fait, elle succède à son époux comme Dame d'Étiolles[12].


Yerres.
7. Juillet 1514.
Souffrance accordée par Mr. Dreux Budé
Seigneur d'Yerres.
Original signé Budé

Souffrance accordée à veuve Chaligaut - AD-Essonne

En 1537, Jacques de Lignerie (1502 – 1556) prend en « bail à ferme » l'hôtel seigneurial et le colombier d'Étiolles[13]. Une procuration de 1547 mentionne Jeanne Chaligaut comme son épouse[14], vraisemblablement fille et héritière de Claude Chaligaut.

Là encore, la succession semble être une affaire de famille car Jacqueline de Lignerie, fille des précédents, apporte à son époux, Claude du Puy, la seigneurie d'Étiolles ; Claude du Puy est dit « *seigneur d'Étiolles et du Coudraie* ». En 1567, les époux vendent à Jean Jaupitre, notaire et secrétaire du roi, la seigneurie d'Étiolles.

Ce dernier agrandit le domaine comme l'atteste un document du 24 mai 1570, concernant un marché du maître-maçon Pierre Ducourroy : « *pour réaliser les murailles, tours et clôtures en sa maison d'Estrolles*[15] ». L'aveu du 15 mars 1571 à Dreux et Pierre Budé, son frère, décrit ainsi le fief consistant *« en un hôtel et autres bâtiments, colombier, cour dans laquelle est une place de six toises de long*

---

[10] État d'attente dans laquelle se trouve un objet (ou somme), objet d'un contrat qui n'a pas été retiré ou réalisé par son destinataire ou qui n'a pu l'être.

[11] La « majorité féodale » est l'âge auquel les coutumes permettent au vassal de porter la foi & hommage à son seigneur. « *La coutume de Paris (art. 32) porte que tout homme tenant fief, est réputé âgé à vingt ans, et la fille à quinze ans accomplis, quant à la foi & hommage et charge de fief* ». http://portail.atilf.fr/encyclopedie/ consulté le 22/11/2018.

[12] AD Essonne A/907.

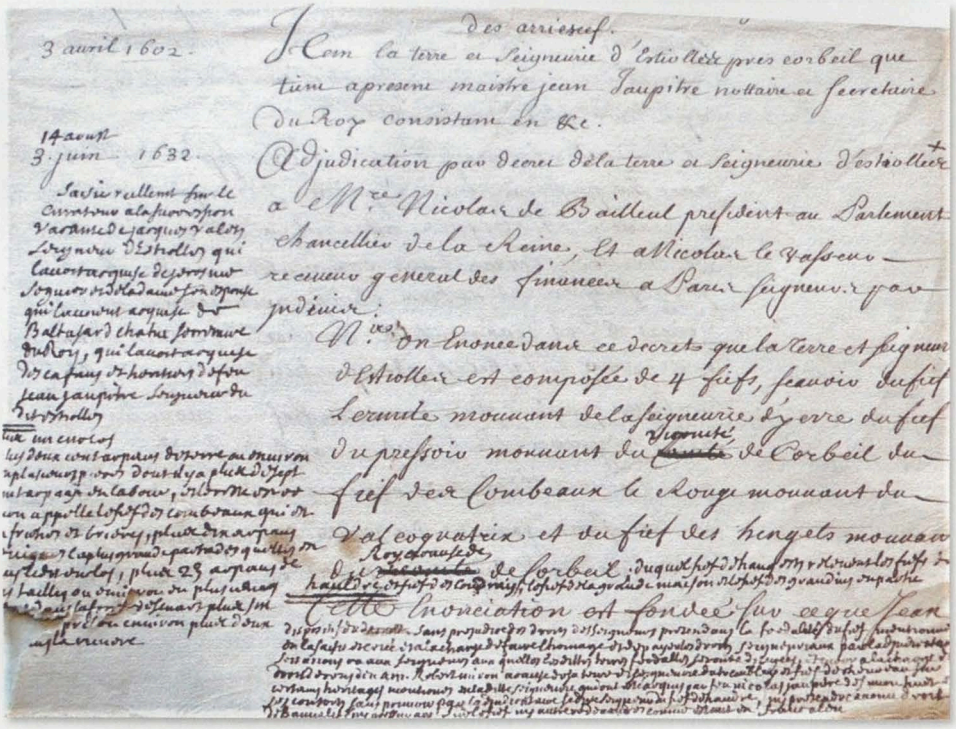
[13] AN MC/ET/XIX/149.

[14] AN MC/ET/XIX/170.

[15] AN MC/ET/XIX/244.

sur quatre de large non dépendante dudit fief[16]*... »*, plus les terres, etc. La résidence est désignée comme « La Grande Maison ». Il est à remarquer que dans tous les aveux on retrouve cette pièce *de « six toises de long sur quatre de large non dépendante du fief »* située *« dans la cour »* sans que jamais ne soit indiquée sa nature.

À la mort de Jean Jaupitre en 1602, Anne de Baillon, son épouse, lui succède. Mais la même année, son fils Nicolas Jaupitre vend le domaine à Balthazar Chahu, secrétaire du roi comme l'atteste l'aveu du 22 avril 1602[17].



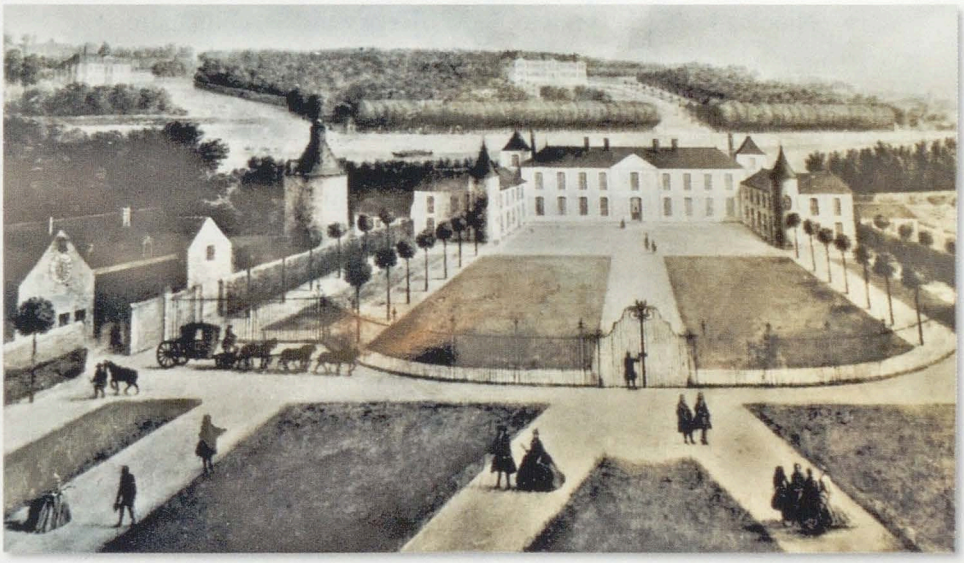
Adjudication Bailleul Le Vasseur - AD-Essonne

En 1605, Balthazar Chahu cède le domaine à Séguier, d'abord conseiller puis Président au Conseil d'État. Ce dernier, à son tour, s'en défait au profit de Jacques Valletz en 1611. Deux actes, des 14 mai 1618[18] et 18 mai 1619[19], déposés aux Archives Nationales, désignent Jacques Valletz comme sieur d'Étiolles. La succession de ce dernier est saisie et une adjudication, par décret de 1632[20],

16 AD Essonne A/907.
17 Ibidem.
18 AN Y//159 folio 182 V.
19 AN MC/ET/CV/335.
20 AD Essonne A/1270.

accorde la terre et seigneurie d'Étiolles, conjointement à Nicolas de Bailleul, seigneur de Soisy-sur-Seine, ministre d'État et à Nicolas Le Vasseur, receveur général des finances.

Deux ans plus tard, le 5 juillet 1634 ceux-ci procèdent à un partage : Nicolas de Bailleul reçoit la seigneurie directe, les droits de haute, moyenne et basse justice et un certain nombre de fiefs dont les fiefs l'Hermitte et d'Angest (du Bourg) ; Nicolas Le Vasseur reçoit le domaine utile soit la maison, manoir principal d'Étiolles, les pressoirs, cours, vergers, vignes, garennes et toutes terres et revenus mentionnés au décret. À Nicolas Le Vasseur succède son fils, également prénommé Nicolas, marquis de Saint-Vrain, qui procède le 10 juin 1660 à un échange avec Louis Betauld, seigneur de Chemault et Monbarrois[21] ; un inventaire des titres de la seigneurie d'Étiolles est dressé six jours après[22] puis Louis Betauld vend la « Grande Maison » et ses dépendances à Charles Lenormand du Fort[23]. Parmi les enfants de Charles Lenormand du Fort, deux fils sont liés à l'histoire des châteaux d'Étiolles : l'aîné, Hervé Guillaume (1673 – 1751), qui habite la « Grande Maison » jusqu'à sa mort, et Charles François Paul Lenormand de Tournehem (1684 – 1751).



La Grande Maison – Collection privée Famille Langsdorf

[21] AN MC/ET/CVIII/133.
[22] AN MC/ET/131.
[23] AD Essonne E/1766.

Un terrier du 29 septembre 1701[24], établi pour le Président de Bailleul, montre l'importance qu'avait acquise la « Grande Maison » : « *lequel fief de la Grande Maison consiste en un grand corps de logis et deux pavillons aux deux costez, le tout couvert d'ardoises et un petit pavillon aussi couvert d'ardoise servant d'office, ayant vue sur la basse cour, un autre pavillon couvert de tuiles, tenant d'une part au grand corps de logis ayant vue sur le jardin, dont le bas sert de cuisine, une grande cour devant ledit corps de logis, à l'entrée de laquelle cour est une porte cochère et deux pavillons, une chapelle, une foullerie* et pressoir couverts de tuiles. À l'un des côtés de ladite cour et derrière ladite chapelle est une maison couverte de tuiles qui sert de logement au jardinier, bergerie, hangars et remise à carrosses* ».

La seigneurie directe d'Étiolles, quant à elle, reste dans la famille de Bailleul pendant trois générations :

- Louis Dominique, son fils, époux de Marie Le Ragois de Bretonvilliers et Président à mortier*,
- Nicolas Louis, son petit-fils, qui rend foi et hommage pour sa maison du fief Lhermitte le 24 décembre 1729[25], époux de Charlotte du Fresne,
- Nicolas Louis de Bailleul, son arrière-petit-fils, célibataire.

Ce dernier héritier étant mort sans postérité, la seigneurie d'Étiolles est acquise par Nicolas Judde, capitaine des Gardes, pour laquelle il rendra foi et hommage le 7 janvier 1739[26]. Il acquiert également, le 24 septembre 1738, la seigneurie de Soisy-sur-Seine. Conservant cette dernière, il revend celle d'Étiolles le 21 février 1741[27] à Charles François Paul Lenormand de Tournehem.

Celui-ci était déjà propriétaire par héritage de son père, Lenormand du Fort, de la « Grande Maison » et depuis le 21 février 1737[28], du fief du Bourg. À l'origine, il s'agit d'un simple rendez-vous de chasse, comprenant une maison sur un clos de 12 arpents, transformé en château par Gabriel de la Vergne, procureur au Parlement de Paris, qui l'avait acquis en 1580. Il réunit ainsi le domaine utile à la seigneurie directe ; cette réunion annule le partage de 1634.

---

[24] AD Essonne REGNAULT. SHAEH, année 1909, p 96, 97. Le manuscrit du terrier en référence provient de la bibliothèque de Sir Thomas Philippe de Cheltenham (Angleterre). Entré à la Bibliothèque Nationale sous le N°21240, fonds français. Le texte cité se trouve pages 142 et suivantes du manuscrit.

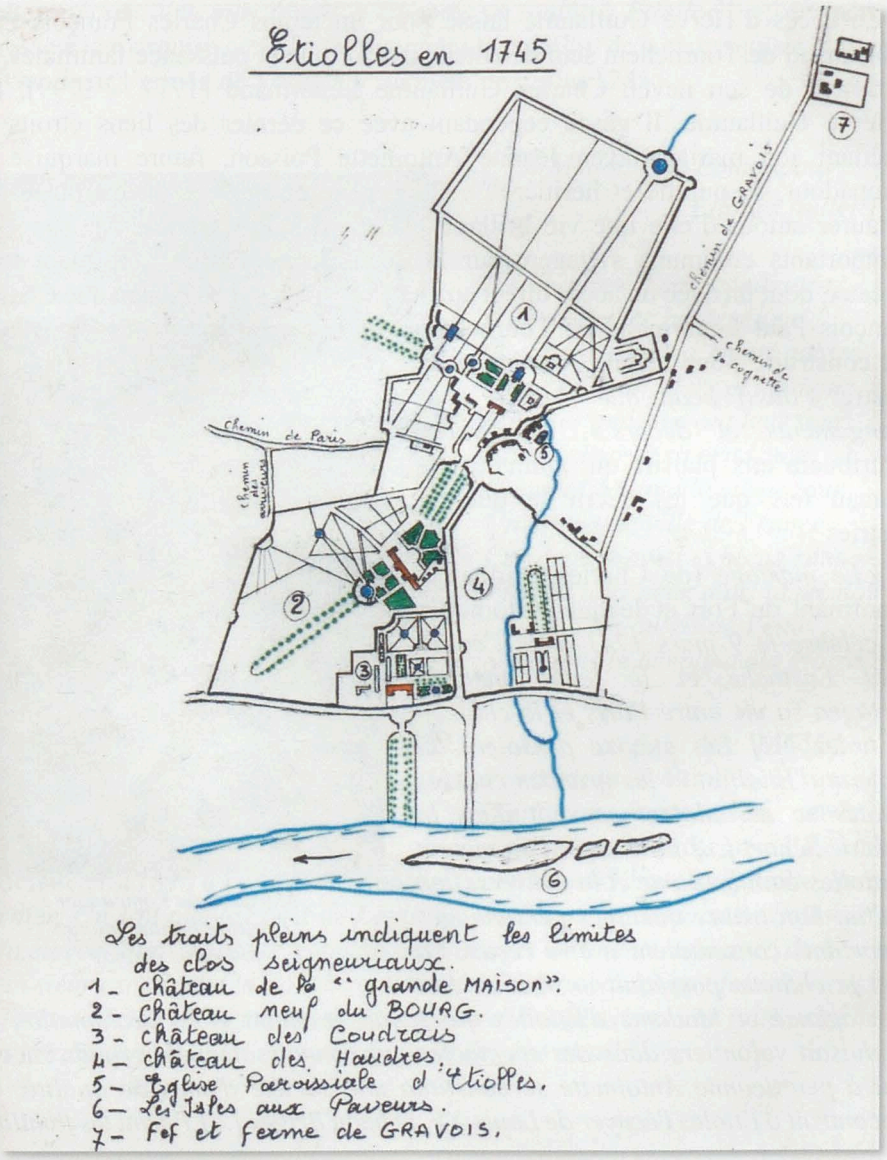
[25] AD Essonne A/907.

[26] Ibidem.

[27] Ibidem.

[28] AN MC/ET/LXXVIII/630.

Charles François Paul fait raser ce château et construire à la place celui qui sera appelé le Château Neuf du Bourg. Il réunit alors les deux domaines, la « Grande Maison » et Château Neuf du Bourg par une allée bordée de quatre rangées d'arbres[29].



Implantation des châteaux d'Étiolles en 1745 - Arch. Mun. Étiolles

[29] Ce plan supprimait le chemin de Paris qui sera rétabli, dès avant la Révolution, à la demande des villageois.

Il agrandit considérablement son domaine par des achats successifs des propriétés environnantes dont il fait détruire les bâtiments pour augmenter ses terres.

Le décès d'Hervé Guillaume laisse pour un temps Charles François Paul Lenormand de Tournehem seul détenteur des fortune et puissance familiales, au détriment de son neveu Charles Guillaume Lenormand (1717 – 1799), fils d'Hervé Guillaume. Il garde cependant avec ce dernier des liens étroits en suscitant son mariage avec Jeanne Antoinette Poisson, future marquise de Pompadour, sa pupille et héritière[30] . Charmante et cultivée, la marquise sait instaurer autour d'elle une vie brillante. D'abord à la « Grande Maison » où d'importants communs s'étagent sur la déclivité du terrain[31], formant trois niveaux, dont un avec un accès direct au château ; c'est sur ce niveau que Charles François Paul Lenormand de Tournehem fait construire pour Jeanne Antoinette un théâtre *« aussi beau que l'opéra avec changements et décors »*. Le théâtre contribuera aux plaisirs qui animaient le château tels que les décrit le duc de Castries :



Marquise de Pompadour
École de Fantin Latour
Musée de Brunoy

« *Le mariage* (de Charles Guillaume Lenormant du Fort et Jeanne Antoinette) *fut célébré le 9 mars 1741 dans l'église saint Eustache et le jeune ménage partagea sa vie entre Paris et le château d'Étioles [...] Les étés se passaient au château d'Étiolles, et les grandes chasses royales se déroulaient souvent dans la forêt de Sénart [...] La vie que l'on menait à Étiolles était brillante et la conversation y allait bon train : quelques personnages importants consentaient à être reçus. En effet le château possédait un théâtre fort bien agencé et Madame d'Étiolles qui savait le chant et la déclamation s'y produisait volontiers dans des spectacles qui connaissaient de grands succès. Peu à peu Jeanne Antoinette se constitua une société d'amis de qualité. On rencontrait à Étioles l'écuyer de Louis XV, le beau Briges [...] Parmi les familiers*

[30] Louise Madeleine de la Motte, épouse Poisson, a eu plusieurs amants : Charles François Paul de Tournehem qui est réputé être le père biologique de sa fille Jeanne Antoinette et Jean Pâris de Montmartel que l'on retrouve à Brunoy, comme parrain de la future Marquise de Pompadour.

[31] Actuelle place du 8 mai 1945.

d'Étioles, comme Crébillon, Fontenelle et Montesquieu, on rencontrait le parolier de Rameau, Louis de Cahuzac et Crébillon fils. Mais l'invité le plus important était le roi des écrivains du temps, Voltaire lui-même[32] ».

Dans une lettre adressée au marquis d'Argenson, datée du 25 juin 1745, Voltaire écrit : « *je suis tantôt à Champs et tantôt à Étiolles*[33] » ; de même il adresse à la marquise cette épître évoquant la création de son marquisat et la prise de Gand par l'armée de Louis XV au mois de juillet 1745.



Voltaire et Mme de Pompadour au château d'Étiolles - Musée de Brunoy

À Madame de Pompadour
À Étiolles juillet 1745

Il sait aimer il sait combattre,
Il envoie en ce beau séjour
Un brevet digne d'Henri quatre
Signé LOUIS, Mars et l'Amour
Mais les ennemis ont leur tour ;
Et sa valeur et sa prudence
Donnent à Gand le même jour
Un brevet de ville de France
Ces deux brevets si bien venus
Vivront tous deux dans la mémoire :
Chez lui les autels de Venus
Sont dans le temple de la gloire.

Le temps de Madame de Pompadour à Étiolles a suscité de nombreux écrits, ainsi cet extrait d'un mémoire présenté à l'assemblée nationale en 1789 : « *Le nom d'Étioles est connu dans l'histoire galante du règne dernier. On sait que le choix de Louis XV tomba sur la demoiselle Poisson, fille bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talents, née avec du bon sens et un cœur excellent. On l'avait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénart. On y promenait la dame d'Etiolles dans une jolie calèche. Le Roi la remarquoit et lui envoyoit souvent des chevreuils*[34] ».

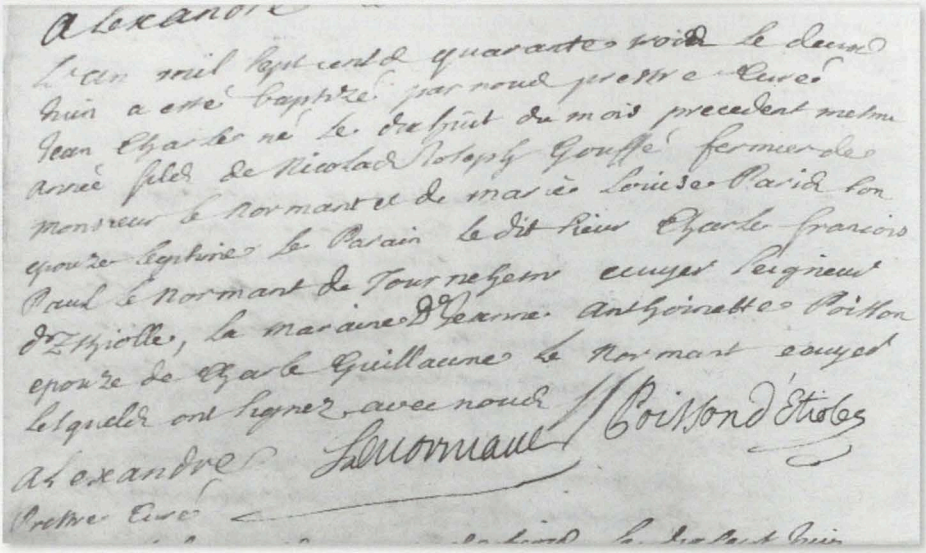
---

[32] CASTRIES (DUC DE) *La Pompadour,* Paris, Albin Michel, 1983, repris dans J'ai Lu « l'Histoire » n°1651, p.52, 54 et 55.

[33] BEUCHOT L.V., *Correspondance de Voltaire*, Imp. Lefèvre, Paris, 1831, « Correspondance » t. 5, p. 47.

[34] AD Essonne REV 38/16 - Abbé Guiot, Société Historique du Hurepoix 1910, p 22.

Suivant la coutume de l'époque, à la campagne, des liens de familiarité existaient souvent entre maîtres et domestiques comme en témoigne cet acte de naissance du fils d'un fermier dont la marquise est marraine et signe très simplement « *Poisson d'Étioles*[35] ».



Acte de baptême signé « Poisson d'Étioles » - AD Essonne

Charles Guillaume fait raser la « Grande Maison » entre 1751 et 1755[36], mais il conserve les communs et particulièrement le théâtre. Le Château Neuf du Bourg devient alors le siège de la seigneurie d'Étiolles. Après la mort de la marquise, survenue le 15 avril 1764, Charles Guillaume, devenu veuf, épouse Marie Anne Raime, une jeune danseuse de l'Opéra.

Un acte daté de 1786[37], intitulé : « *Etat de la terre seigneurie et fief de Monsieur Lenormant d'Etiolles a son château et dépendance du dit Etiolles* » donne cette description dont nous avons respecté l'orthographe « *Un château composé d'un corps de Bâtiment et deux elles de chaque cotté un autre corp de batiment tenant au dit château fesens party de cuisine et ofisse de chambre des communs une base cour [...]. La face du château du cotte de lantré est au Levant et du cotté du parterre au Couchant avec un parc danviron quatre vingt arpent parterre ayant vu sur la rivière de Seine le parc très bien percé en allée de tilleuls et [...] trois party de potagé et une orangeraie et de belle aux de source qui donne de leau partout [...] du cotte du Levant un autre parc contenant environ cens arpent planté en bois auquel il y a dans ledit parc un batiment dans lequel il y a*

[35] AD Essonne registres paroissiaux.

[36] Association « Soisy-Étiolles environnement », *Il était une fois Étiolles*, Éd. de la Tour Gile p.24.

[37] AD Essonne 2E/42.

une comédie et le reste du batiment propre a faire une manufacture de pourcelene. Au nord de ladite comedie il y a un colombier [...] une belle piece deau qui fourny de leau au château. Le ruisseau des hauldres traverse ledit parc du Levant au Couchant... »

À partir de 1791, les exactions révolutionnaires, assez violentes à Corbeil, incitent le couple à se retirer à Paris où il sera arrêté et incarcéré à la prison des Anglaises, rue de Lourcine. Le château d'Étiolles est placé sous scellés. Ces derniers sont levés en 1795, mais Charles Guillaume et son épouse résideront désormais à Paris, où, Charles Guillaume, mourra le 18 mars 1800. Quant au château, il est vendu le 17 août 1797 à Pomponne Marie Pierre Babaud la Chaussade Villemenant qui, début novembre, le revend conjointement à Charles Henri Louis Marghery, Alexandre de la Rochefoucauld et Michel Victor Moisson. Ces derniers le cèdent à leur tour à Diego Dittmer qui ne le garde que trois ans et le vend, le 9 octobre 1800[38], à Louis René Ranconnet de Noyan. À la mort de ce dernier, le château revient à sa fille Égide Louise Marie de Ranconnet, épouse divorcée de Joseph Beaupoil de Saint-Aulaire. Vers 1810, il laisse le domaine à sa fille, la comtesse douairière de Saint-Aulaire. À son tour celle-ci laissera le domaine à son fils le comte Louis de Saint-Aulaire, de l'Académie Française. Toute la famille Saint-Aulaire repose dans le cimetière d'Étiolles, dans un petit enclos où, sur les tombes hélas, les noms s'effacent peu à peu.



Château Neuf du Bourg - Gravure de Jules de Verneilh (1823 – 1899) - AD Dordogne

Enfin, le château d'Étiolles est acquis par adjudication du 23 août 1856 par le comte Walewski. Pour un temps le château retrouve sa splendeur. Le comte Walewski, ministre et favori de Napoléon III, le fait transformer par Viollet-le-Duc qui installe une pergola sur colonnes. Le 9 juin 1858, l'empereur et l'impératrice sont reçus au château Neuf du Bourg[39]. Théophile Gauthier, Jules Sandeau, Alexandre Dumas fréquentent le château. Puis une nouvelle et définitive décadence commence lorsque, le 23 mai 1864, le comte Walweski vend le château à un entrepreneur de travaux publics, M. Violet, qui à son tour, le vend à M. Gellinard dont les héritiers s'en séparent en 1908, au profit de M. Pastré. À

[38] NICOLLE J., *Madame de Pompadour et la société de son temps,* éd. Albatros 1980, p. 336 et suiv.
[39] AD Essonne - DUFOUR, SHACEH, bulletin 14, année 1908, p. 97.

l'occasion de cette dernière vente un document intitulé : « *État descriptif et estimatif des meubles meublants et objets mobiliers garnissant le château d'Étiolles* », dressé le 9 avril 1908 par P. Delapalme, notaire à Paris[40], montre l'importance du château. Ce document ne comporte pas moins de douze pages. Un extrait de cette longue énumération donne une idée de l'évolution du château depuis son achat par Le Normant en 1727 :

- 14 chambres,
- 1 bibliothèque contenant environ 500 ouvrages
- 1 salle de billard
- 2 salles à manger et 2 salons dont un grand
- 1 logement de domestiques comprenant 3 couchettes
- 3 chambres dont celle de la cuisinière et celle du cocher
- cuisine plus réfectoire des domestiques
- cabinets de toilette dont deux avec baignoire
- 3 serres, 1 sellerie, 1 écurie, 1 atelier, 1 chapelle.



Château Neuf du Bourg - Collection privée

[40] AD Essonne 79J/ 25 et 79J/26.


Etudes de Me

Pierre DELAPALME, Notaire à Paris, 11, rue Montalivet.
GRANGE, Notaire à Paris, 3, boulevard Saint-Martin.
MAHOT de la QUÉRANTONNAIS, Notaire à Paris, 14, rue des [illegible].
DENIZOT, Avoué à Paris, 5, rue de Hanovre.
GOSSELIN, Avoué à Paris, 89, boulevard Malesherbes.

A VENDRE
LE
CHATEAU D'ÉTIOLLES
A 3 KILOMÈTRES DE CORBEIL
(Station d'Express)
ENTRE LA SEINE ET LA FORÊT DE SÉNART
Ancien Château de Madame la MARQUISE DE POMPADOUR
A 1 kilomètre de la Gare d'EVRY-PETIT-BOURG
et à 37 kilomètres de PARIS

Vente du château Neuf du Bourg - AD Essonne

Cette vente marque la fin du château Neuf du Bourg. M. Pastré le fait démolir ; certains éléments d'architecture furent sans doute récupérés d'où la tradition locale d'une vente des pierres aux États-Unis pour financer la démolition[41].

La fin des châteaux

Restait encore sur la route nationale 448, sur la rive droite de la Seine l'ancienne ferme, dépendance du château Neuf du Bourg – peut-être celle du château des Coudraies, les parcelles ayant souvent fait l'objet de litiges[42]–, mais aujourd'hui ce témoin de l'histoire d'Étiolles est détruit, livré aux promoteurs. Seul le vieux pigeonnier seigneurial de la « Grande Maison », heureusement

[41] NICOLLE J., op. cit. p 338.
[42] AD Essonne A/691.

classé par les Monuments Historiques, s'élève encore dans les Bois du Cerf, témoin de l'ancienne grandeur d'Étiolles.

La faïencerie du château d'Étiolles[43].

« De la terre propre à fabriquer de la faïence ayant été trouvée dans le parc d'Étiolles, Charles Lenormand d'Étiolles, fonde par acte du 14 avril 1761 une première faïencerie qui n'aura qu'une existence éphémère (moins de deux ans). Cette première fabrique était probablement située sur les dépendances de la Grande Maison située au centre du village, car une nouvelle faïencerie est installée environ cinq ans plus tard sur ces mêmes dépendances ».

Une description de cette faïencerie est faite lors d'un bail en date du 19 janvier 1769[44] :

« Un corps de bâtiment situé à Étiolles près Corbeil en face de l'église qui autrefois formait partie de l'ancien château, composé d'une porte cochère, grande cour d'entrée, à droite un petit hangar servant à faire les compositions de couleur [...] Au-dessus de la grande pièce servant de tournerie : trois étages, au premier étage deux pièces dont une grande servant de salle de spectacle de laquelle salle le preneur aura seulement la jouissance jusqu'au théâtre pourquoi les preneurs feront faire à leurs frais une séparation en planches ». À noter qu'à cette époque Charles Guillaume Lenormand est propriétaire des locaux et de tout ce qu'ils contiennent.

L'histoire tumultueuse de la faïencerie, racontée dans tous ses épisodes par madame Alix de Ravel d'Esclapon, prendra fin en 1778 ; un journal d'annonces daté du 22 janvier 1778 publie laconiquement : « *Manufacture de porcelaines établie à Étiolles, avec moulin, fours, ustensiles. À vendre*[45] ».

F.L.

[43] RAVEL D'ESCLAPON (de) A. *La porcelaine d'Étiolles*, Éd. Amatteis, 1996.

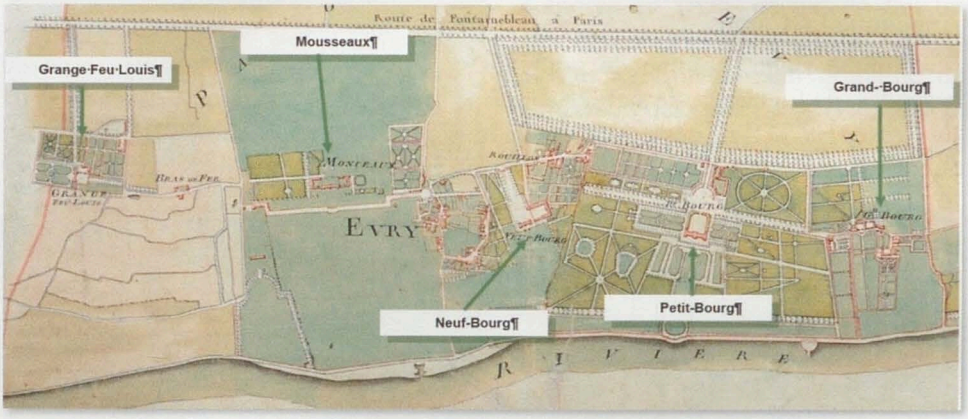
[44] AD Essonne 4 E 1437-1449 ; 3337-3338 ; 3663-3664.

[45] RAVEL D'ESCLAPON (de) op. cit. p 24.

Évry

Château de Petit-Bourg

Dès la Renaissance, Évry-sur-Seine devient un lieu de villégiature pour les courtisans et surtout pour la noblesse de robe qui construit sur les hauteurs de la rive gauche du fleuve des « *maisons de campagne*[1] ». Grand-Bourg, Petit-Bourg, Mousseau et Beauvoir sont autant de noms liés à Évry. En 1900, ils ne désignaient pas des quartiers, mais des châteaux. Suivant les sources, le nombre de châteaux varie. On en dénombre cinq sur le plan d'intendance.



Plan d'Intendance - Fin XVIII^e siècle - AD Essonne

Jacques Guyard, dans son livre « *C'était en 1900*[2]», indique qu'au début du XX^e siècle, la commune compte encore neuf châteaux « *sur les pentes qui descendent vers la Seine* ». De ces différents châteaux seuls deux subsistent : le château de Beauvoir, qui abrite actuellement un centre de réadaptation professionnelle et le château Bataille, transformé en copropriété en 2014. Un troisième, le château de Grand-Bourg a été notablement modifié pour permettre l'accueil d'un couvent dès 1860, puis l'école Notre-Dame-de-Sion.

Parmi les châteaux disparus, celui de Petit-Bourg fut détruit et reconstruit à trois reprises. Mais quelle que soit l'époque, « *comment toucher Corbeil sans*

[1] MAILLARD G., *Promenade historique et pittoresque sur la Seine de Montereau à Paris, par les bateaux à vapeur*, Éd. G. Maillard, Paris, 1835, p. 71.

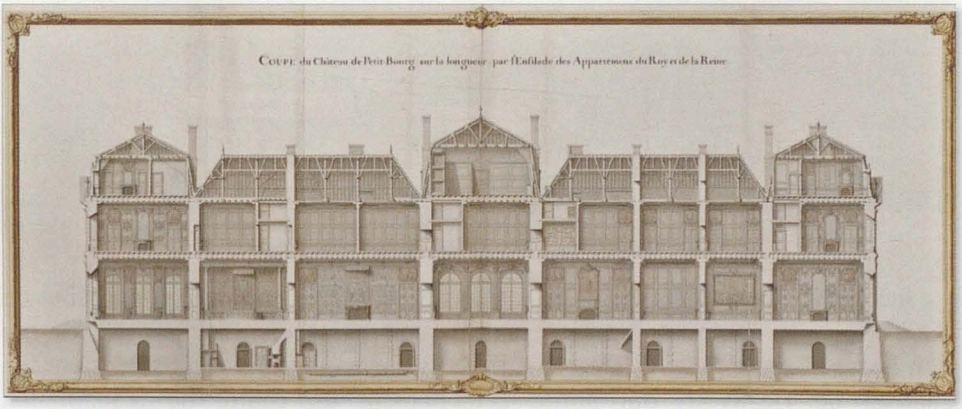
[2] GUYARD J., *C'était en 1900, Bondoufle, Courcouronnes, Évry, Lisses, Ris-Orangis*, Adef, 1985.

faire escale à Petit-Bourg, dont le château rose et vert domine les délices pastoraux des belles vallées de la Seine[3]».

En 1531, le seigneur d'Évry-sur-Seine est Pierre de Longueil, avocat à la cour des Aides de Paris[4], mais c'est André Courtin, chanoine en l'église de Paris, seigneur de Petit-Bourg[5] qui fait construire le premier château de ce nom au début du XVII[e] siècle, sur une colline face à la Seine, avec vue sur la forêt de Sénart. Il édifie également une chapelle, dédiée à saint André, sous la condition que le chapelain tienne des écoles et soit nommé par le seigneur.

André Courtin fait don de son domaine à son neveu Pierre Courtin[6] et à son épouse[7] Marie Quétif[8]. Ces derniers le vendent, le 31 juillet 1630, à Marie Vignon, marquise de Treffort, veuve de François IV de Bonne, duc de Lesdiguières et connétable de France. À son tour, elle vend Petit-Bourg le 7 décembre 1634 à Jean Galland, conseiller et secrétaire du Roi et à son épouse Angélique Le Camus.

Homme riche, homme de goût, Galland agrandit les jardins, les orne de cascades, de fontaines, de statues « *pour rendre ce séjour signalé entre tous ceux du voisinage*[9] ». Il ne cesse, jusqu'à sa mort, d'embellir sa propriété. Petit-Bourg échoit alors à sa veuve et à son frère Jacques Galland qui le revendent, en janvier



Recueil des plans élévations - Coupe au niveau des appartements du roi et de la reine. Jean Chaufourier - B.N.F. - Dép. des Estampes et de la Photographie

---

[3] ALHOY M., *Les environs de Paris, Paysage, Histoire, Monuments, Mœurs,* sous la direction de Charles Nodier & Louis Lurine, t. 2, Édition des Régionalismes, Cressé, 2013, p. 25.

[4] AN MC/ET/VIII/172.

[5] AN Y//153, fol. 409 (12 avril 1613).

[6] AN MC/ET/VIII/642 (11 juin 1635).

[7] AN Y//168-fol. 17. (25 février 1628).

[8] AN MC/ET/XIII/8 (2 août 1628).

[9] LEREBOUR A. & LONGUET J., *Histoire du domaine de Petit-Bourg au XIXe siècle*, Évry, 1987, Société Historique et Archéologique d'Évry et du Val de Seine. (S.H.A.E.V.S).

1646, à l'abbé Louis Barbier de La Rivière (1593 – 1670) *« qui y fait faire des travaux d'agrandissement [...] par Simon et Alexandre Delespine, frères, maîtres maçons à Paris moyennant 50 000 livres*[10] ». Pendant la Fronde, il intrigue tantôt auprès de son protecteur Gaston d'Orléans, dont il a fait son héritier[11], tantôt auprès de la régente Anne d'Autriche, tantôt auprès du parti de Condé pour obtenir le chapeau de cardinal. Par ailleurs, il est chancelier et garde des Sceaux, mais, surtout, grand aumônier de la Reine. Entre 1646 et 1648, il passe plusieurs marchés de peinture et dorure[12], de maçonnerie *« pour l'agrandissement du château*[13] ». Il est nommé évêque de Langres en 1655, ce qui en fait un duc de Langres et un Pair de France. Il fait agrémenter son domaine de jardins dessinés par François Mansart. À sa mort en 1670, ses propriétés passent à son frère[14] Pierre, prieur et seigneur de Palau en Angoumois[15]. Acheté 80 000 écus[16], le domaine est estimé à 296 000 livres lors de la succession. Pierre le vend rapidement à Jacques Ferron III de la Ferronnays[17], commandant pour le Roi, de la citadelle de la Ferre et du château royal de Vincennes.



Louis Antoine de Pardaillan, duc d'Antin, par H. Rigaud - Versailles

Son fils, Pierre Jacques, revend le domaine et la seigneurie[18] à Françoise de Rochechouart, épouse de Louis Henri Gondrin de Pardaillan, marquis de Montespan. Elle y fait réaliser d'importants travaux d'aménagement et charge André Le Nôtre de dessiner des jardins à la française, en terrasses. À Petit-Bourg, elle pleure ses royales amours trahies. Après son décès en 1707, le domaine passe

[10] AN MC/ET/XX/66 (27 février 1648).
[11] AN Y//218.Fol 474.
[12] AN MC/ET/XX/275.
[13] AN MC/ET/XX/258 et 267.
[14] AN MC/ET/LXV/136.
[15] « Bulletin de la société historique et archéologique de Langres » t. XXIII, n° 341, octobre 2000.
[16] Un écu équivaut à 3 livres.
[17] La Chenaye-Desbois (de), *Dictionnaire de la noblesse*, Schlesinger frères, Paris, 1868-1876. t. 7, p. 955.
[18] AN MC/ET/LXV/139 (25 septembre 1696).

à son fils, Louis Antoine. Il est fait premier duc d'Antin en 1711. Fils légitime de madame de Montespan, il gagne, à genoux devant le prie-Dieu de la rivale de sa mère, madame de Maintenon, le titre de duc d'Épernon. *« Avant d'être fils il était courtisan*[19] » selon la réputation établie par les récits de Saint-Simon et de Voltaire : *« Il fut l'exemple le plus achevé du parfait courtisan, à la fois par l'ingéniosité de sa cour et par la platitude de son caractère*[20] ». Il reçoit à Petit-Bourg le roi Louis XIV à plusieurs reprises[21], lors de parties de chasses en forêt de Sénart ou simplement, lorsque celui-ci va ou revient de Fontainebleau. Il reçoit en 1717 le tsar Pierre le Grand, lors de sa visite triomphale de trois mois en France. Louis XV et la reine Marie Leszczynska y font plusieurs séjours et « *quand ce monarque prenait le plaisir de la chasse en forêt de Sénart, le choisissait pour rendez-vous*[22] , la future madame de Pompadour l'apercevait de sa terre d'Étiolles.

Pour complaire au roi, il fait refaire les jardins du château.

Nommé directeur des bâtiments du roi en 1708, il commande, vers 1716, un nouveau château, – le deuxième – sur un plan grandiose, dû à l'architecte Pierre Cailleteau dit « *Lassurance l'Aîné* ». De nombreux artisans ornemanistes ou



Recueil des plans - Vue générale - Jean Chaufourier
B.N.F. - Dép. des Estampes et de la Photographie

[19] SAINT-SIMON (duc de) L. *Mémoires,* Éd. J. de Boislisle, Paris, 1879-1930.

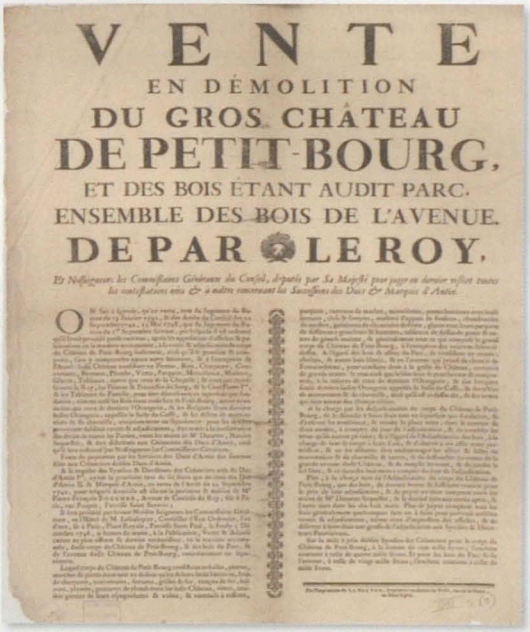
[20] VOLTAIRE, *Le siècle de Louis XIV*, Œuvres historiques, éd. R. Pomeau, Paris 1957, p.960.

[21] THOISON E., *Les séjours des rois de France dans la Gâtinais : 481 – 1789,* publiés par la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, t. II, Paris, Alph. Picard 1888. p. 143 et 144.

[22] OUDIETTE C., *Dictionnaire topographique des environ de Paris*, 2de Édition, Paris, 1821, chez J-L. Chanson, Imprimeur-Libraire, p. 241.

ébénistes-menuisiers de renom, à l'époque, comme François Roumier (†1748), maître sculpteur des bâtiments du roi ou Jules Degoullons, sculpteur (v. 1671 – 1738) interviennent dans l'ornementation des pièces. Le duc d'Antin, très fier de son château, écrit en 1724 à Person, directeur de l'académie de France à Rome : « *Le Roi est venu coucher le dernier du mois à Petit-Bourg et y a séjourné le premier et s'en est allé le deux assez tard. Il a paru content de ma maison et de mon zèle à le recevoir*[23] ». La construction est achevée en 1735 par Jacques V Gabriel, premier architecte du roi Louis XV, après la mort de Cailleteau survenue en 1724. Jean Chaufourier (1679 – 1757), sur commande du duc, publie en 1730 des plans de cette imposante construction[24].

En 1736, le duc d'Antin décède. Selon l'abbé Lebeuf, « *le château passe au duc son petit-fils, Louis II d'Antin, mais comme le roi ne s'y arrête plus et qu'il est trop spacieux et trop magnifique pour tout autre que Sa Majesté*[25], *il a été démoli entre 1750 et 1751* ».


VENTE
EN DÉMOLITION
DU GROS CHÂTEAU
DE PETIT-BOURG,
ET DES BOIS ÉTANT AUDIT PARC.
ENSEMBLE DES BOIS DE L'AVENUE.
DE PAR LE ROY.

Affiche de la vente du 5 décembre 1748
Arch. Nat. - Minutier central

Le domaine est délaissé et les bâtiments tombent en désuétude.

En vertu de l'arrêt du 22 septembre 1742 promulgué « *faute de payement par les héritiers* » des ducs d'Antin des sommes dues aux créanciers, il est procédé à la mise en « *vente en démolition du gros château de Petit-Bourg et des bois étant audit parc... De par le Roi* ». La vente aura lieu le « *jeudi 5 décembre 1748, 9 heures du matin au plus offrant [...] mise à prix corps du château cent mille livres ... les bois du parc et de l'avenue vingt mille livres*[26] ».

En dépit de cette intention, on cherche un acquéreur pendant sept ans. On le trouve en Marie Renée Jacomel, épouse de Germain Louis V Chauvelin (1706 –

---

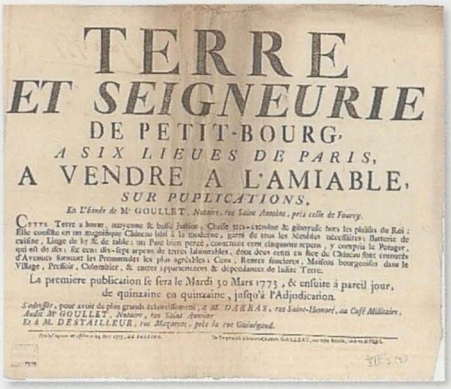
[23] PILLEMENT G., *Les Environs de Paris Disparus*, illustré de 140 gravures et photographies, Paris, Éd. Albin Michel.

[24] CHAUFOURIER J., Dessinateur « *Recueil des Plans, Élévations, et Veües du Château de Petit-Bourg* », 1730 ; B.N.F, département des Estampes et de la Photographie, réserve boîte FOL-VZ-1340.

[25] Abbé LEBEUF J., *Histoire du diocèse de Paris*, Éd. Féchoz et Letouzey, Paris, 1883-1893.T4, p. 329.

[26] AN MC/PA//47 ; 8G-118 (5 décembre 1748).

1754) avocat du roi au Châtelet, président à mortier. Le château est entièrement démoli et remplacé par un nouveau château, le troisième. Il est construit à partir de 1756 dans le style néo-classique, par l'architecte Jean Michel Chevotet (1698 – 1772) architecte du roi et de la première classe de l'Académie Royale d'architecture, qui en dessine également les jardins. « *Le nouveau château est une élégante construction. On y arrive par une avenue plantée de quatre rangs d'arbres. L'avant-cour est fermée par grille, aux extrémités de laquelle s'élèvent deux pavillons, accompagnés de deux corps de logis. La vue s'étend sur un très beau paysage : les parterres, les jardins fruitiers et potagers, les pièces d'eau, les hautes-futaies renfermées dans un parc de cent arpens, rendent cette habitation, bordée par la Seine, infiniment agréable*[27] ».


TERRE
ET SEIGNEURIE
DE PETIT-BOURG,
A SIX LIEUES DE PARIS,
A VENDRE A L'AMIABLE,
SUR PUBLICATIONS,
En l'Etude de Me GOULLET, Notaire, rue Saint Antoine, près celle de Fourcy.
CETTE Terre a haute, moyenne & basse Justice, Chasse très-étendue & glorieuse hors les plaisirs du Roi; Elle consiste en un magnifique Château bâti à la moderne, garni de tous les Meubles nécessaires; Batterie de cuisine, Linge de lit & de table; un Parc bien percé, contenant cent cinquante arpens, y compris le Potager, qui est de dix; & cent dix-sept arpens de terres labourables, dont deux cents en face du Château sont entourés d'Avenues formant les Promenades les plus agréables; Cens, Rentes foncieres, Moulins bourgeoises dans le Village, Prairie, Colombier, & autres appartenances & dépendances de ladite Terre.
La premiere publication se fera le Mardi 30 Mars 1773, & ensuite à pareil jour, de quinzaine en quinzaine, jusqu'à l'Adjudication.
S'adresser, pour avoir de plus grands éclaircissemens, à Me DARRAS, rue Saint-Honoré, au Coin Militaire, Audit Me GOULLET, Notaire, rue Saint Antoine.
Et à M. DESTAILLEUR, rue Mauconseil, près la rue Guénégaud.

Affiche de la vente du 30 mars 1773
Arch. Nat. - Minutier central

Madame Chauvelin décède en mars 1772. Ses héritiers vendent[28] le domaine à Charles Léonard de Baylenx, marquis de Poyanne (1718 – 1781), inspecteur général aux armées, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit ainsi qu'à son beau-frère, Augustin Louis d'Érard, marquis de Ray (ou Raies). Ils y organisent, le 10 octobre 1774[29], une revue militaire en l'honneur du passage du nouveau roi Louis XVI et de Marie-Antoinette qui se rendent à Fontainebleau.

Tel se présente le nouveau château de Petit-Bourg, lorsqu'à la veille de la Révolution, Louis-Philippe, duc d'Orléans (1725 – 1785), en fait l'acquisition pour sa fille, la duchesse de Bourbon Louise Marie Thérèse Bathilde (1750 – 1822). Un admirateur anonyme a laissé ces alexandrins :

« Petit-Bourg, autrefois d'une grande princesse
Séjour délicieux et rempli d'allégresse,
Où la grandeur, d'accord avec l'humanité,
[...]
Vous sûtes échapper dans les temps malheureux,
Aux fureurs des méchants, à la faulx des factieux[30] »

---

[27] DULAURE J-A., *Histoire physique, civique et morale des environs de Paris, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours*, Éd. Guillaume, Paris, 1825-1828, t. 7, p. 418.

[28] MC/PA//47 - 8G-119 (30 mars 1773).

[29] THOISON E., *Les séjours des rois de France dans la Gâtinais (481-1789)*, publiés par la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, Paris, Alph Picard, 1888, t II, p. 145.

[30] B.N.F., YE 41833, slnd, *Description de Ris et de ses environs, village entre Paris et Fontainebleau*. Avec notes explicatives sur les lieux et les personnes.

Après avoir été déclaré bien national, le château est acheté par la famille Perrin. Plusieurs enchères successives font passer le domaine de Petit-Bourg de Joseph Perrin (1802) puis à Jean Perrin aîné (1819 – 1822)[31].

En avril 1814, Petit-Bourg est occupé par le Prince Schwarzenberg, commandant en chef des armées alliées réunies contre la France. C'est de Petit-Bourg qu'il négocie, avec Caulaincourt et le Tsar Alexandre 1er, les termes de l'abdication de Napoléon.

Malgré quelques embellissements, comme les terrasses permettant de descendre progressivement jusqu'à la Seine, Jean Perrin l'aîné résidant à Paris fait peu de cas de son domaine. Oudiette, en 1821, écrit « *Ce château est d'une élégante construction ; la vue s'y étend sur un très-beau paysage ; les parterres, les jardins fruitiers et potagers, les pièces d'eau, les hautes futaies renfermées dans un parc de deux cents arpents, rendent cette habitation, bordée par la Seine infiniment agréable. M Perrin, « ainé », en est actuellement propriétaire*[32] ».

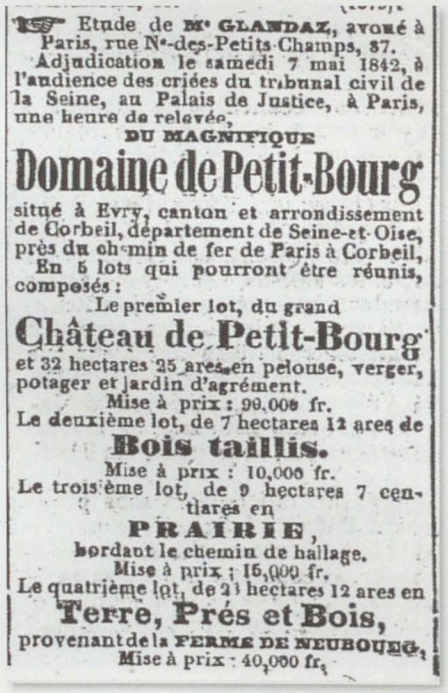


Vue d'ensemble du parc, avec plan d'eau au premier plan - B.N.F. - Base Mistral

[31] AN MC/ET/XCIII/242 (6 ventôse an X //) ; MC/ET/XCIII/397 (23 août 1819) ; MC/ET/XCIII/434 (16 août 1822).

[32] OUDIETTE C., op. cit., p. 241, 242.

En 1827, Alexandre Aguado l'acquiert. C'est un banquier attitré de la couronne espagnole. Il fait fortune avec les « rentes espagnoles ». Vendus dans toute l'Europe, ces emprunts visent à sauver l'Espagne de la banqueroute. Il faut émettre toujours de nouvelles rentes pour pouvoir payer les intérêts de celles qui les ont précédées. Elles causeront la ruine de milliers de personnes. Naturalisé français en 1828, Alexandre Aguado est fait marquis de Las Marismas l'année suivante par le roi Ferdinand VII d'Espagne. Estimé des habitants d'Évry, il est nommé maire en 1831. Il fait bâtir une école, ériger un pont, construire des routes, créer un hôpital pour les pauvres. Il dépense des sommes importantes pour redonner sa splendeur au château. Les changements effectués en très grand nombre *« portent sur des détails : détails infinis, couteux à l'excès, mais perdus dans l'ensemble et ne figurant avec importance que sur les mémoires des architectes et des jardiniers. Ce sont des riens permis à un millionnaire.[...]Nous ne tairons pas que Petit-Bourg offre quarante croisées vertes sur un badigeons rose*[33]*»*. De nombreuses toiles de peintres célèbres ornent les murs des différentes pièces : Vélasquez, Zurbarran, Canaletto, Primatice, Carrache et bien d'autres. Il y accueille son ami, le compositeur Gioachino Rossini qui y compose une partie de son Guillaume Tell au cours de l'été 1828. D'ailleurs, à cette époque, le parc comprend encore 88 hectares et ses allées portent les noms des opéras du célèbre compositeur (allée Guillaume Tell, allée Sémiramis, allée de la Pie Voleuse ...).



Etude de Me GLANDAZ, avoué à Paris, rue Ne-des-Petits-Champs, 87.
Adjudication le samedi 7 mai 1842, à l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, au Palais de Justice, à Paris, une heure de relevée,
DU MAGNIFIQUE
Domaine de Petit-Bourg
situé à Evry, canton et arrondissement de Corbeil, département de Seine-et-Oise, près du chemin de fer de Paris à Corbeil,
En 5 lots qui pourront être réunis, composés :
Le premier lot, du grand
Château de Petit-Bourg
et 32 hectares 25 ares en pelouse, verger, potager et jardin d'agrément.
Mise à prix : 90,000 fr.
Le deuxième lot, de 7 hectares 12 ares de
Bois taillis.
Mise à prix : 10,000 fr.
Le troisième lot, de 9 hectares 7 centiares en
PRAIRIE,
bordant le chemin de halage.
Mise à prix : 15,000 fr.
Le quatrième lot, de 23 hectares 12 ares en
Terre, Prés et Bois,
provenant de la FERME DE NEUBOURG,
Mise à prix : 40,000 fr.

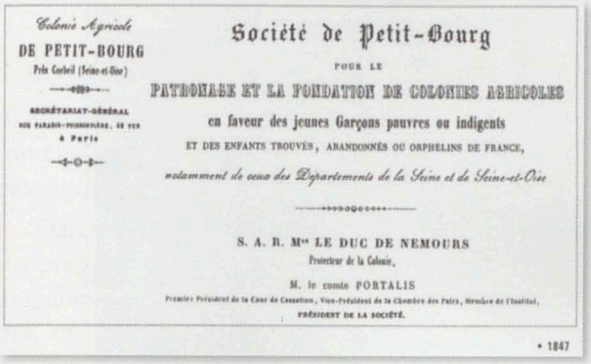
Petite annonce de la vente de 1842 Journal des débats politiques et littéraires

Le tracé de la ligne de chemin de fer Paris-Corbeil traverse le parc et sépare le château de sa partie basse touchant la Seine, la propriété perd alors de son charme. Alexandre Aguado essaye de faire annuler cette décision, mais il est exproprié en 1839. Estimant que son parc est défiguré, il vend le reste du domaine dès 1840 à des spéculateurs. En juin 1842, le domaine est vendu en cinq lots.

Le château est acheté par la « Société pour le patronage des jeunes garçons

[33] GOZLAN L., *Petit-Bourg,* Revue de Paris, t. 6, juin1839, p. 142 et suiv.

pauvres et indigents[34]» dont le fondateur et directeur se nomme Régis Allier. Cette société acquiert le domaine pour créer la « colonie agricole, horticole et industrielle de Petit-Bourg » qui ouvre le 28 juin 1843[35].


Colonie Agricole
DE PETIT-BOURG
Près Corbeil (Seine-et-Oise)
SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL
A Paris
Société de Petit-Bourg
POUR LE
PATRONAGE ET LA FONDATION DE COLONIES AGRICOLES
en faveur des jeunes Garçons pauvres ou indigents
ET DES ENFANTS TROUVÉS, ABANDONNÉS OU ORPHELINS DE FRANCE,
notamment de ceux des Départements de la Seine et de Seine-et-Oise
S. A. R. Mgr LE DUC DE NEMOURS
Protecteur de la Colonie,
M. le comte PORTALIS
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.
• 1847

Carte pour le patronage de la Colonie Agricole – 1848
Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne

Malgré le soutien du roi et de la haute société les difficultés financières apparaissent après les premières années. En 1848, le gouvernement accepte de renflouer la trésorerie de la « Colonie », à condition qu'elle accepte de jeunes détenus. Une évolution transforme la colonie en maison d'éducation correctionnelle[36] puis en colonie pénitentiaire[37].

Le nombre de mineurs placés augmente, passant de 340 en 1851, jusqu'à 600 en 1856. À partir de 1851, de nombreux documents font état de la détérioration de la situation de l'établissement[38]. L'état sanitaire est désastreux. En 1856, on note « *96 décès soit dix fois plus proportionnellement que dans la population d'Évry*[39] ». En 1859, la population craignant pour sa sécurité demande, par la voie de son conseil municipal, la fermeture de l'établissement ce qui est effectif quelques mois plus tard.

En 1860, le domaine est acquis, à la suite d'un jugement du tribunal de la Seine, par Louis Binder, carrossier à Paris qui en fait sa résidence campagnarde.

Pour permettre la restauration du château, il lotit une grande partie du parc et notamment les communs.

Trouvant l'édifice trop vaste pour ses besoins, il fait détruire les deux pavillons extrêmes puis repeindre en blanc le château. Les dépendances sont peu à peu réservées aux ateliers Decauville, mais il s'oppose à ce que ce dernier fasse usage de ce nom de Petit-Bourg pour désigner son habitation[40]. Le gendre de

---

[34] Colonie agricole et industrielle de Petit-Bourg - Compte rendu des exercices 1844, 1845 et 1846 – Bibliothèque de la ville de Lyon.

[35] COLLECTIF, sous la direction de S. Bianchi et M. Genthon, *La république confisquée - 1848 en Essonne,* Actes du colloque de Crosnes, 21 et 22 novembre 1998- p. 161 et suiv.

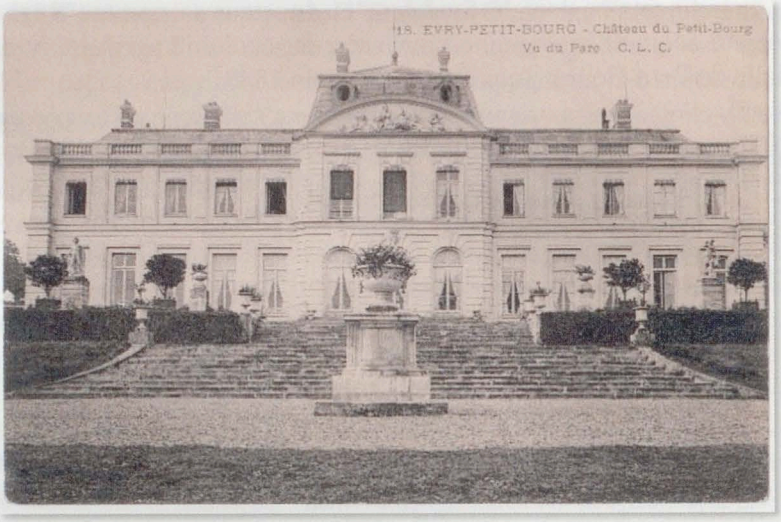
[36] Arrêté du ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, du 29 avril 1848.

[37] Loi du 5 août 1850.

[38] AD Yvelines 87 Y-1 et 93 Y-1.

[39] JABLONKA I., *Les enfants de la république,* Paris, Éd. du Seuil, 2010.

[40] Le XIX[e] siècle : journal quotidien politique et littéraire 03-mai 1884.



La façade du château vers 1900 - AD Essonne

M. Binder habite Petit-Bourg jusqu'à la seconde guerre mondiale, époque à laquelle les Allemands réquisitionnent le château qu'ils incendient lors de leur retraite en août 1944.



Intérieur du château, hall d'entrée vers 1900 - B.N.F. - Base Mistral

En 1958, ce qui reste du domaine – le parc ne compte plus que 32 hectares – est racheté aux héritiers Binder par une société commerciale immobilière. Les ruines sont rasées. À l'emplacement du château est construite la résidence du Parc du Petit-Bourg.

JM. F.

Juvisy-sur-Orge

Château de Juvisy - Monttessuy

Par sa position géographique au sud du plateau de Villejuif – autrefois appelé plaine de Longboyau – en bordure de la Seine et de son affluent l'Orge, Juvisy, traversé par la route royale (RN 7) connaît, depuis de nombreux siècles, le passage de grands personnages de notre histoire.

Dans la « *Guerre des Gaules* », Jules César, voulant assiéger Paris, dit « s'embourber dans les marais sis entre Seine et Orge ». Ces derniers sont asséchés par les moines bénédictins de l'abbaye de Marmoutiers[1] (près de Tours) qui, en 1136, fondent un prieuré et construisent un sanctuaire dédié à Saint-Nicolas. Un village s'installe peu à peu : les terres sont cultivées en céréales ; un moulin à farine est créé sur l'Orge, non loin d'une maladrerie.



Dessin à la plume de Juvisy - AD Essonne

D'après d'anciennes cartes de chasse et ce dessin à la plume[2], on remarque un bourg autour de l'église médiévale, la bâtisse du Prieuré, une plus grande maison et un moulin. Il n'y a ni château ni parc. Cette grande maison se situe-elle à l'emplacement du château ?

Au début du XIV^e^ siècle, les moines de Marmoutiers cèdent leurs droits aux prieurs de Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, mais Juvisy relève de la châtellenie de Montlhéry. De nombreux litiges existent entre les seigneurs laïcs, hauts justiciers, et les seigneurs ecclésiastiques moyens et bas justiciers de Juvisy, chacun se disant seigneur de Juvisy.

Ainsi, en 1356, un seigneur laïc, Perrin du Chemin, qui participe à la rançon du roi Jean II Le Bon[3], est dit seigneur de *Gevisy,* mais en 1523[4] puis en 1540,

---

[1] Marmoutier ou Marmoutiers ne doit pas être confondu avec le village de Marmoutier situé dans le Bas-Rhin.

[2] AD Essonne 26/J/52 : dessiné sur parchemin entre 1556 et 1625.

[3] Il est fait prisonnier lors de la bataille de Nouaillé-Maupertuis, près Poitiers, contre les anglais le 13 sept. 1356.

[4] AN MC/ET/XXXIII/8 fol. 119 v.

c'est le prieur de Notre-Dame-des-Champs, Simon Vauquier, qui est dit seigneur de Gevisy[5].

En 1554, Robert Hurault, conseiller au Grand Conseil, est seigneur de Juvisy. Le 11 juillet 1557, il épouse, en secondes noces, Madeleine de l'Hospital, fille unique du chancelier Michel de l'Hospital[6]. Mais, en 1600, Nicolas Le Digne, conseiller du Roi, prieur de Notre-Dame-des-Champs cède à Francois Chauvelin des terres dépendant de la seigneurie de Juvisy, appartenant au prieuré, afin de rentrer dans les grands frais engagés par le prieuré pour rétablir le moulin de Juvisy, tombé en ruine[7].

La famille Chauvelin[8] habite pendant trois décennies à Juvisy où elle possède la plupart des terres. Elle les vend, le 13 mars 1632, à Michel Le Masle, secrétaire de Richelieu et prieur des Roches[9]. Cette même année, il est nommé chanoine et chantre de l'Église de Paris et succède à Claude de Saint-Bonnet de Thoiras, prieur commendataire* de Longpont et de Juvisy. Il réunit ainsi les qualités d'un seigneur laïc et ecclésiastique. Dans un acte de 1646, il est dit « *seigneur spirituel et temporel de Juvisy*[10] ». C'est vraisemblablement lui qui fait construire un château dont on ne connaît pas l'architecte. C'est également lui qui fait borner et clôturer le parc qui va, des murs du prieuré, en montant jusqu'au bois de Champagne, à la rivière l'Orge[11]. Le roi Louis XIII couche à Juvisy le 12 août 1632[12] et s'y serait rendu plusieurs fois entre 1632 et 1634.



Michel Le Masle
Robert de Nanteuil - 1658

Dans son bulletin, la Société Historique et Géographique d'Athis-Mons rapporte cette description[13] : « *Le château, formé d'un corps de bâtiment central, flanqué de deux*

[5] AN MC/ET/XXXIII/17 fol. 132 v°.
[6] AN MC/ET/LXVIII/23.
[7] AN MC/ET/XVIII/129 fol V/C/IIII/XX/VIII.
[8] LE BAS A., *Cahiers du Patrimoine, Juvisy-sur-Orge, un territoire, des réseaux*, Éd Lieux-Dits, 2007, p. 26.
[9] Le prieuré des Roches situé à Ligré, près de Fontevrault, en Indre-et-Loire, lui aurait été donné par Richelieu qui le possédait lorsqu'il était évêque de Luçon.
[10] AN MC/ET/CV/790.
[11] AD Essonne 26J/65.
[12] RENAUDOT T., *Gazette*, Bureau d'adresse, Paris, 1632, p. 316.
[13] AD Essonne : REV/118/1 : « *Bulletin de la Société historique et géographique d'Athis Mons et de la plaine de Longboyau* », n°1, oct. 1947 p. 9.



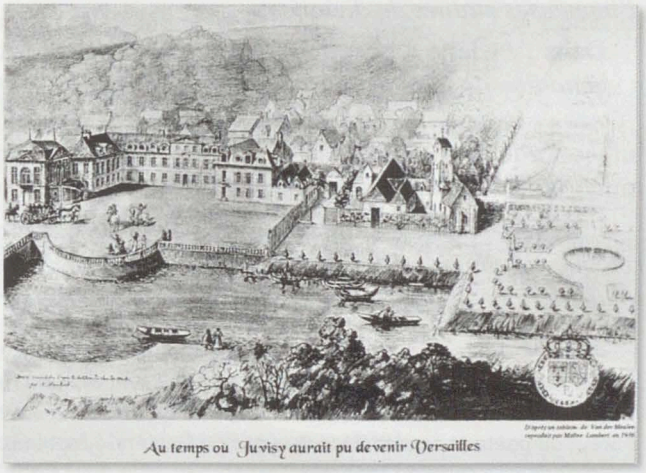
Plafond de Lesueur
AD Essonne

ailes, était surtout admirable par les tableaux qui ornaient les plafonds. [...] Le plafond de l'oratoire de la châtelaine est attribué à Eustache Lesueur (1616 – 1655) montrant une Vierge guidée vers le ciel par la Sainte Trinité ; celui du grand salon est attribué à Noël Coypel (1628-1707). [...] La cour d'honneur s'étendait jusqu'au canal qui s'élargissait en face du château formant des bassins où l'on évoluait en barque ». Ce canal était alimenté par les eaux de l'Orge, déjà canalisée.

Le 16 février 1659, Michel Le Masle fait donation à l'Hôtel-Dieu de Paris, d'une grande maison, située dans la rue conduisant à l'église ; il s'agit sûrement du château, car elle est acquise cette même année par Antoine Rossignol, autre secrétaire du Cardinal, chargé plus spécifiquement de déchiffrer les correspondances secrètes depuis 1627.

Ce protégé de Richelieu conserve la faveur du roi sous le règne suivant ; il est reçu Maître des Comptes en 1645. Devenu un habitué de la cour, il dispose d'importants revenus et fait restaurer le château puis l'agrandit dans le style de l'époque.

Entre 1665 et 1668, Antoine Rossignol fait aménager le parc, soit par André Le Nôtre, soit par François Blondel. Dans une étude récente, Patricia Bouchenot-Déchin[14] écrit *« Est-ce Le Nôtre qui fit appel à Blondel pour dessiner la cascade ou le commanditaire, le sieur Antoine Rossignol ? [...] André Le Nôtre semble avoir eu la maitrise du chantier si*



Le château de Juvisy en 1657 – D'après Van der Meulen (1632 – 1690) - Base Mérimée

[14] BOUCHENOT DÉCHIN P., *André Le Nôtre,* Éd. Fayard, Paris, 2013.

l'on en juge par les hommes qui s'y trouvent mêlés. [...] Le parc est fermé par la rivière de l'Orge qui fait canal dans toute sa longueur et l'ensemble de la composition est venu s'intercaler entre deux canaux, l'un en amont, alimenté par trois sources, l'autre en aval tandis que l'important dénivelé entre les deux a permis l'édification de la grande cascade de Blondel.

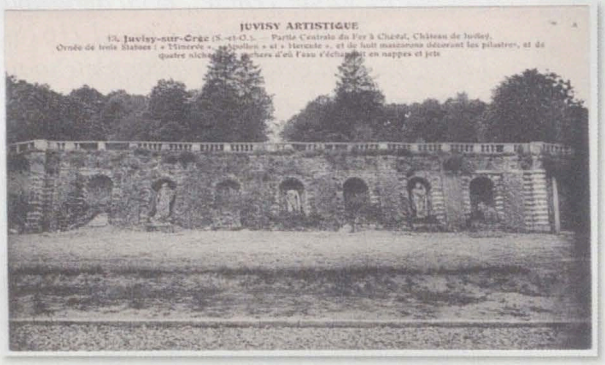


Photo du Fer à cheval - AD Essonne

La maison, coincée entre la rivière et le village, a été augmentée d'un pavillon bâti perpendiculairement à la rivière de l'Orge et abritant une galerie de tableaux. Grâce à son balcon et son escalier en fer à cheval, on peut désormais se rendre sur la terrasse et parcourir un aménagement dans la perspective de l'axe du bâtiment, le relief pentu est aménagé avec des terrasses descendant vers la Seine et la création d'un ensemble parallèle à l'Orge avec le canal et un deuxième canal perpendiculaire au premier entre la rivière canalisée et un autre canal [...]. Les balustrades en forme de fer à cheval[15] *et le bassin attenant, aujourd'hui surplombé par le parc des grottes, étaient l'élément central du parc [...]. Ce grand mur orné de rocailles était percé de niches garnies d'immenses statues de divinités ».*

Dans « Clélie, histoire romaine », Mademoiselle de Scudéry[16] se dit « *enchantée de ce parc avec jardin et bassins descendant en pente douce vers l'Orge et la Seine* ». En 1674, le roi rend visite à Antoine Rossignol à Juvisy et lui concède le droit de haute justice. En 1678, une autre visite du roi est immortalisée dans un tableau de P. D. Martin[17], peint vers 1699.

Patricia Bouchenot remarque: *« le peintre n'a pas eu d'autre choix que de reléguer la maison, quoique belle, à l'extrémité gauche de sa toile pour laisser toute la place au jardin et au parc réalisé par Le Nôtre*[18] *».*

---

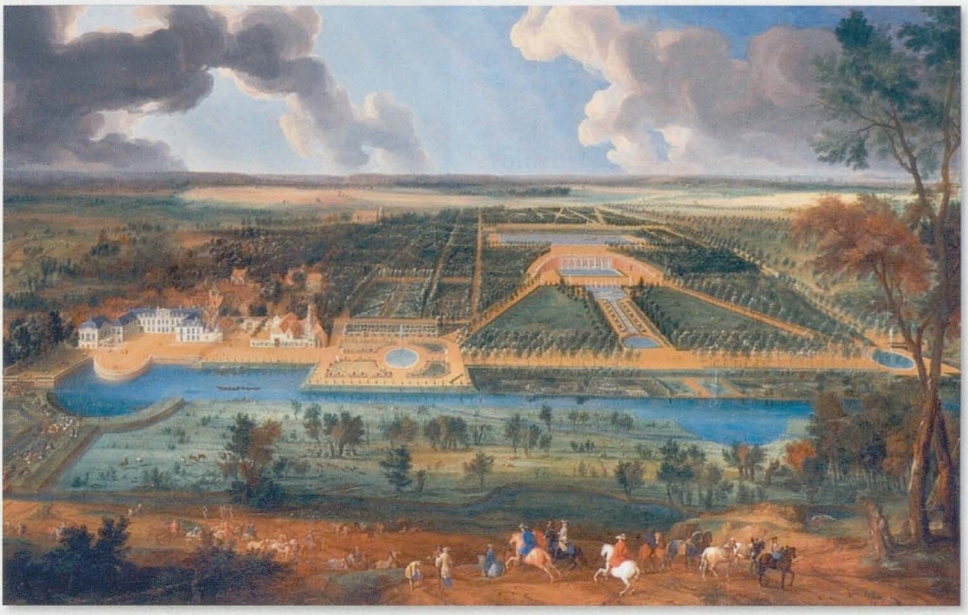
[15] Œuvre de François Blondel en 1659. Chef-d'œuvre en péril, le Fer-à-cheval fait actuellement l'objet de travaux de consolidation.

[16] Sœur du poète et académicien Georges de Scudéry, adepte du Mouvement Précieux et co-auteur de « La carte du Tendre ».

[17] Martin Pierre Denis (1673 – 1742) peintre de la cour. Ce tableau, dont l'existence n'était connue que par une gravure de Van Der Meulen, figurant dans les collections du Louvre. Il se trouve au Victoria & Albert Museum à Londres et a été exposé, au château de Versailles, lors de l'exposition « Le Nôtre en perspective », en 2014.

[18] BOUCHENOT DÉCHIN P., op. cit.

Antoine Rossignol décède en 1682. Son épouse, Catherine Quentin de Richebourg, puis son fils Bonaventure, président de la Cour des Comptes, conservent le château jusqu'en 1705.



Château de Juvisy par Pierre Denis Martin - Victoria and Albert museum - Londres

La veuve de ce dernier, Michèle de Pommereu, vend la seigneurie en 1706 à Antoine Portail[19], président du Parlement qui le revend en 1717 à Louis de Brancas[20].

C'est lui qui lors du détournement du « Pavé de Lyon[21] », en 1728, accepte que la route passe près de son domaine en haut du coteau et proche du village de Fromenteau, entraînant de nombreuses expropriations.

On construit un « château-auberge-relais de poste » dit « de la Cour de France[22] ». L'Orge est à nouveau déviée pour alimenter le canal et les bassins du parc.

---

[19] AD Essonne REV/118/1 - Il est aussi seigneur du Plessis-Saint-Benoist.

[20] Louis de Brancas fait partie de la famille des Brancaccio, illustre maison du royaume de Naples, établie en France depuis le XVe siècle. Grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'Or, il servit le roi sur terre et sur mer et fut promu Maréchal de France en 1740.

[21] L'ancienne route royale de Paris à Lyon était très dangereuse dans la traversée de Juvisy. Le marquis d'Antin, faillit y perdre la vie en se rendant en son château d'Évry. Les travaux de l'époque permettent de contourner le village ; son tracé actuel, même élargi, garde la courbure tracée sous Louis XV.

[22] En 1882, l'astronome Camille Flammarion y installera son observatoire. Les communs et la ferme disparaîtront.



Louis de Brancas,
Musée Calvet, Avignon

À Louis de Brancas, succèdent, Coupart de la Bloterie en 1741, puis Charles François Pajot, de 1757 à 1771 et enfin, Jean Baptiste Villiers du Brochant. En 1779, Dezallier d'Argenville donne une description du parc et du château dans son « Voyage pittoresque des environs de Paris ou description des maisons royales, châteaux et autres lieux de plaisance[23] » :

« Le château [...] est grand mais d'une forme ancienne le salon & la galerie placés dans les ailes sont décorés de belles peintures [...]. La cour fermée d'un côté par rivière d'Orge est suivie d'une prairie bordée de deux canaux & terminée par une avenue d'un quart de lieue qui conduit aux bords de Seine. [...]. Sur la hauteur coule un canal de cent trente toises de long sur douze de large soutenu par un grand fer à cheval en amphithéâtre orné d'une balustrade de pierre [...]. Au pied du fer à cheval, règne une magnifique allée au milieu de laquelle sont plusieurs groupes de pierre [...]. Deux bassins avec des jets fort élevés sont placés dans le bas du parc aux extrémités d'une longue allée à quatre rangs d'arbres qui aboutit au château. Le parc est fermé par la rivière d'Orge qui fait canal dans toute sa longueur. De l'autre côté, on voit dans la prairie en face du fer à cheval un bassin en forme de miroir qui communique avec la rivière. »

Jean Baptiste Villiers du Brochant sera le dernier seigneur de Juvisy. Il part en exil en 1789. Ses biens sont confisqués et achetés par Brice François Poujaud, le 4 mai 1791[24] qui conservera le domaine pendant trois ans.

En 1807, le comte Auguste Zacharie de Monttessuy (1773 – 1840), ancien secrétaire du roi et munitionnaire général de l'armée impériale, acquiert le domaine comprenant le château, le parc et les terres. Maire de Juvisy de 1823 à 1835, il souhaite que la population ait du travail et puisse se nourrir. Il crée donc une *ferme-vacherie* modèle, près de l'ancienne maladrerie et développe la production du mouton mérinos[25]. Il achète, en 1839, le domaine voisin, siège du

---

[23] DEZALLIER D'ARGENVILLE, A. N., *Voyage pittoresque des environs de Paris*, Éd Debure l'aîné, Paris, 1779, 4e édition p. 243 et suiv.

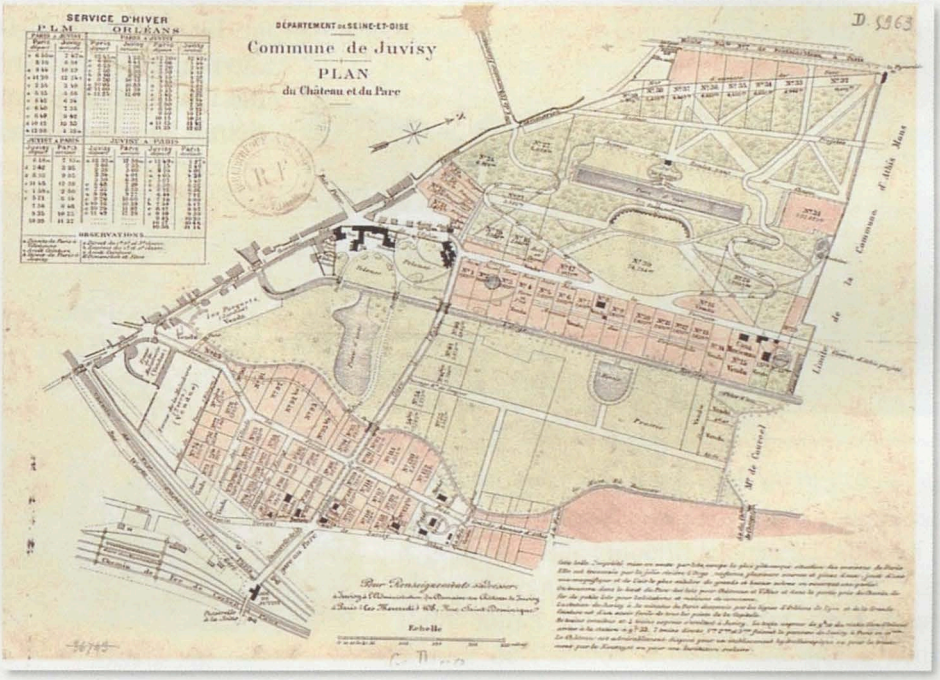
[24] BRUNEL L., Périodique, *Juvisy au XVIIIe siècle,* Éd. Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 1975.

[25] AD Essonne, 35/J/8 Fond Monttessuy.

château de Chaiges à Athis-Mons, ainsi que la ferme de Fromenteau.

À partir de 1838, des projets de construction du chemin de fer modifient le paysage de Juvisy. Le comte de Monttessuy est exproprié d'un peu plus de six hectares[26], pour la somme de 66 192 francs, essentiellement destinée à la traversée du clos de l'ancienne maladrerie où se situe la première gare[27].

Son fils Gustave (1809 – 1881), ambassadeur auprès des cours européennes, lui succède : diplomate, reçu à la cour des tsars, il raconte dans sa correspondance[28] la vie à la cour des tsars à Saint-Pétersbourg, en particulier, l'incendie du Palais d'Hiver en 1837. Il gère son domaine avec l'intendant M. Chappon, souvent par correspondance[29], et commande des travaux de restauration[30] à l'intérieur du château mais, ne modifie pas les extérieurs. Son beau-frère[31] Alfred Émilien O'Hara de Nieuwerkeke[32], sculpteur, décore l'intérieur.

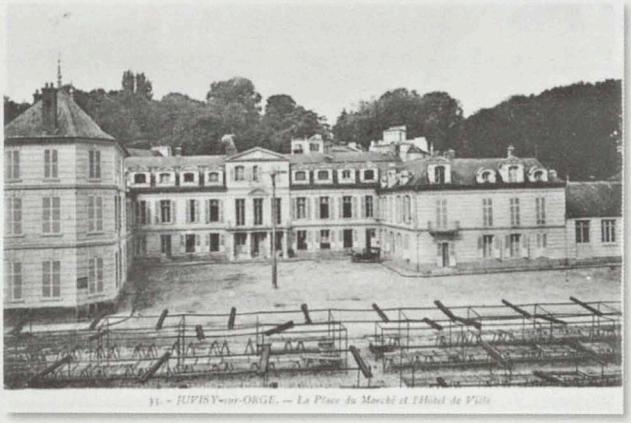


Plan lotissement parc du château en 1896 - B.N.F.

[26] AD Essonne, *L'Abeille de Corbeil*, n° 219 du 15/10/1839.
[27] Cahiers du patrimoine, op. cit., p. 239.
[28] AD Essonne 35/J/11.
[29] AD Essonne 35/J/8.
[30] AD Essonne /REV/102/2.
[31] Époux de Técla de Monttessuy, sœur de Gustave.
[32] Directeur des musées nationaux, surintendant des Beaux-Arts, membre de l'Institut.

Le comte Gustave de Monttessuy reçoit beaucoup et donne des fêtes somptueuses[33] dans le parc. Maire de 1860 à 1869, il constate l'évolution démographique de Juvisy résultant du développement du chemin de fer mais, il décède en 1881. Le domaine est, peu à peu, morcelé pour créer une gare plus importante, avec doublement des voies et une gare de triage, au niveau du château de Chaiges à Athis-Mons.

L'épouse de Gustave de Monttessuy, la comtesse Pauline Ximénès de Helfenstein, princesse de Würtemberg, décède en 1900 sans héritier, leur fils Paul étant décédé, sans descendance, en 1897, avant sa mère. La municipalité acquiert le château et effectue de grands travaux. Le 26 mai 1901, *« sont inaugurés l'hôtel de ville et l'école de filles, aménagés dans l'ancien château de Monttessuy, en même temps que la place et les rues ouvertes dans ses dépendances*[34] *»*. Le pavillon Louis XIV est démoli en 1908 pour agrandir l'école de filles. Un marché se tient sur la terrasse du château.



Hôtel de Ville et marché - Base Mérimée

Le 19 avril 1944, Juvisy est bombardé par l'aviation alliée, qui détruit en grande partie la gare de voyageurs, celle de triage, la ville et le château.

Enfin, en 1946, lors des débats concernant les dommages de guerre, devant le coût très élevé de la restauration, il est décidé de ne pas reconstruire le château.

N. B.

[33] AD Essonne, 35/J/vrac , correspondance des invités.

[34] *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France,* Société de l'histoire de Paris, Paris 1901, p. 154.

LIMOURS

Château seigneurial

L'occupation de la terre de Limours-en-Hurepoix date du néolithique ; son nom est d'origine gauloise « leno » qui désigne l'orme. La paroisse est créée en 1091 et dépend de l'abbaye de Bourgueil, en Anjou. Pendant la guerre de Cent Ans, le domaine passe sous domination anglaise jusqu'en 1450. Limours est dévasté comme tous les villages alentour et n'est reconstruit qu'à la fin du XV[e] siècle[1].

Le 12 avril 1516, Jean 1[er] Poncher[2] échange avec René Karnazet, seigneur de Lardy et en partie de Limours, la terre de Saint-Vrain contre celle de Limours. Argentier de Charles VIII puis de Louis XII et Trésorier des Guerres de François 1[er], il construit un château sur l'ancien manoir et édifie, en 1532, une nouvelle église au village. En 1533, il rend foi et hommage au roi François 1[er] et obtient le droit de haute justice pour Limours. En 1535, Jean 1[er] Poncher est condamné pour malversations dans la gestion des finances de l'État et pendu au gibet de Montfaucon. Tous ses biens sont laissés aux cinq enfants qu'il eut avec sa troisième épouse, Catherine Hurault, moyennant la somme de 40 000 livres tournois[3] ; mais en 1538, les frères de Jean Poncher, « *par remise faite par le roi*[4] », acceptent le retour du fief et de la seigneurie de Limours dans l'escarcelle de la Couronne de France.



Anne de Pisseleu
Portrait par Corneille de Lyon

François 1[er] en fait don en 1539 à sa maîtresse, Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes. Elle embellit le château où le roi a plaisir à venir, ce domaine étant proche de Rambouillet où il chasse ; aux deux tours rondes de l'ancien manoir, elle ajoute deux pavillons carrés et une galerie nécessitant de grands travaux de charpenterie[5]. Le château

[1] « *Les Pays de Limours* » https://otpaysdelimours.wordpress.com/category/limours/ consulté le 21/12/2018.

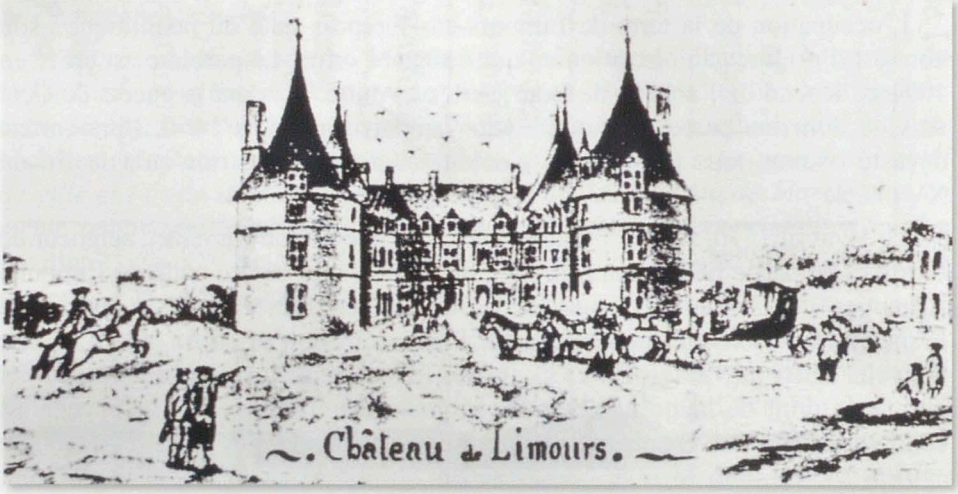
[2] GUIBOURS P. dit ANSELME DE SAINTE-MARIE, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale*, Éd. C. Osmond, Paris, 1712, t. 1, p. 427.

[3] AN J//958 : procès contre les officiers de finances, pièce n°36.

[4] AN MC/ET/VI/2 : transport de terres au roi de France venant du fief et de la seigneurie de Limours

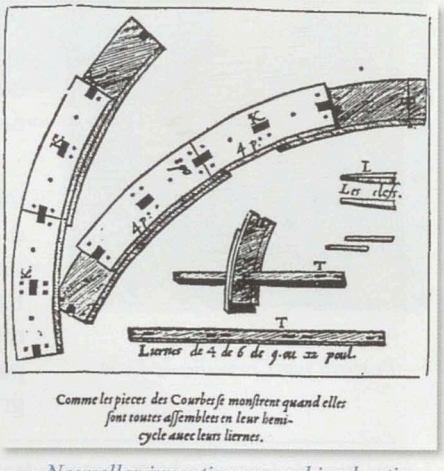
[5] AN MC/ET/LXVIII/4 : marché de couverture d'une galerie au château de Limours.

est entouré de douves. Plusieurs croisées et lucarnes portent l'emblème de François 1er, la salamandre et la lettre « F ». En 1552, la duchesse d'Étampes est accusée de trahison au profit de Charles-Quint. Très endettée, elle doit accepter un contrat d'échange, établi par ses procureurs, cédant les terres de Limours et de Beyne[6] à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et maîtresse du roi Henri II.



Limours au XVIe siècle - Site Ville de Limours

Début 1555, le cardinal Charles de Lorraine constitue une rente pour Anne de Pisseleu, en raison du rachat des meubles du château de Limours, estimé à 15 000 livres tournois[7]. Cette même année, Diane de Poitiers demande à l'architecte qui lui a construit le château d'Anet, de concevoir l'agrandissement du château de Limours et d'en suivre les travaux. On trouve aux Archives Nationales de nombreux documents[8], devis et marchés, passés entre Philibert Delorme (ou de l'Orme) et différents maîtres artisans, charpentiers, plombiers, potiers, couvreurs, concernant les aménagements effectués au château de Limours. Le portail d'entrée du château est abattu et reconstruit ; une grande salle de bal est aménagée dans les combles. Grâce à l'utilisation d'une technique



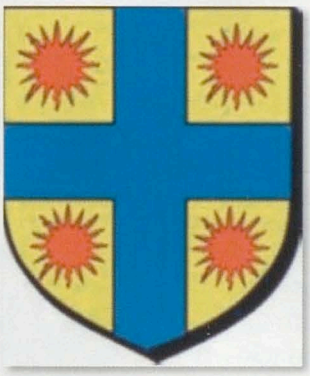
Nouvelles inventions pour bien bastir de Philibert de L'Orme - B.N.F.

[6] AN MC/ET/XIX/104.
[7] AN MC/ET/LXVIII/20.
[8] AN MC/RS//130, MC/RS//131, MC/ET/XIX/107.

nouvelle, la salle de 14 toises de long sur 31 pieds de large[9] est construite sans appuis intermédiaires. Cette technique, déjà utilisée au château d'Anet, est dite « en planches assemblées » et permet la mise en œuvre d'éléments de petite dimension, assemblés avec des joints alternés. Philibert Delorme en explique la technique dans son ouvrage « *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais*[10] ». Elle est à l'origine de la technique actuelle des poutres « en lamellé-collé ».

À la mort d'Henri II, en 1559, Diane de Poitiers doit rendre les diamants et joyaux de la couronne. Elle est chassée de la cour, ainsi que sa fille la duchesse de Bouillon, et se retire dans son château d'Anet. Au décès de Diane, en 1566, sa fille Françoise de Brézé, duchesse douairière de Bouillon, hérite et vend la seigneurie à Henri III.

Le 12 octobre 1581, Henri III vend la seigneurie de Limours et celle de Chaumusson à Anne de Joyeuse, duc et amiral de France, seigneur du domaine de la Roüe à Linas, pour 53 333 écus d'or soleil[11].



D'or à la croix d'azur cantonnée de quatre soleils non figurés de gueule

En 1597, Philippe Hurault[12], comte de Cheverny, achète la seigneurie avec l'ensemble des terres. Les armes de cette famille sont reprises dans le blason de la ville.

En 1601, le domaine s'agrandit, englobant de nombreuses paroisses dont la maison seigneuriale des Molières, Saint-Clair[13], Saint-Jean-de-Beauregard, Frileuse et incluant des grandes terres agricoles[14], des moulins, des bois et de grandes fermes. L'ensemble est élevé au rang de comté. Son fils, Louis Hurault, marié à Ysabel d'Escoubleau, fait bâtir dans le parc un couvent[15] pour les religieux pénitents du Tiers-Ordre de Saint-François[16]. Le domaine, comprenant le

[9] Correspond à, environ, 27 mètres de long par 10 de large.

[10] DELORME P. *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais,* Paris, 1561, Imp. Frédéric Morel.

[11] AN MC/ET/XCDI/37. L'écu d'or soleil, monnaie royale, est émis à partir de 1562 ; frappé à la main et en or massif, il vaut environ 3 livres tournois et pèse 3,2 grammes d'or.

[12] Sa mère, Marguerite Poncher, était la petite fille de Jean 1er Poncher. Elle épouse Jacques Hurault en 1552.

[13] Ancien nom de Gometz-le-Châtel.

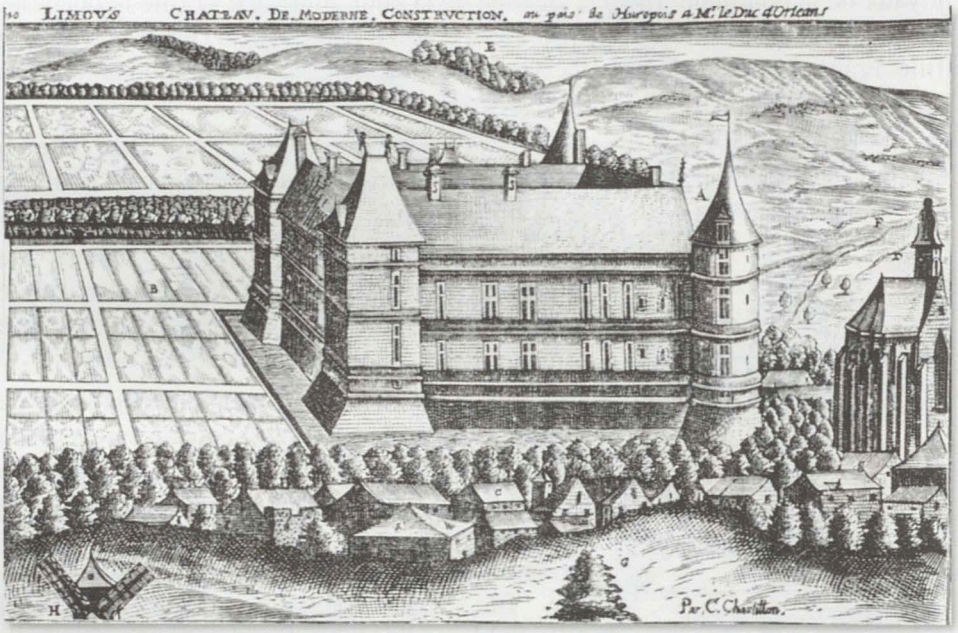
[14] En particulier les fiefs de Roussigny, la Bênerie, Saint-Jean-de-Beauregard, Chaumusson, Quincampoix et du Petit-Palaiseau.

[15] AN Y//156 fol 63V et Y//161 fol 462. Insinuation du Châtelet, donation du 6 janvier 1621.

[16] Le Tiers Ordre est le troisième ordre fondé par saint François d'Assise au XIIIe siècle ; ordre mendiant rattaché à plusieurs congrégations pour évangéliser « tout en restant dans le siècle et s'imposant des exigences spirituelles conforme à l'esprit de l'ordre auquel il appartient ».

château avec basse cour, jardin et parc, est vendu en 1623[17] à Armand Duplessis, cardinal de Richelieu, pour la somme de 227 000 livres tournois.

Le cardinal fait entreprendre de grands travaux d'embellissement à l'intérieur du château : une galerie avec les portraits des rois, reines, princes et princesses, une chambre pour le roi Louis XIII et son épouse Marie de Médicis. La façade est décorée, nouveauté pour l'époque, avec des peintures en trompe-l'œil et deux pavillons sont ajoutés. Dans le parc, différents bassins sont mis en eau par l'architecte hydraulicien, Salomon de Caus.



Gravure de Chastillon, début du XVII[e] siècle - Site Ville de Limours

Louis XIII s'intéresse à ce domaine, propriété du cardinal de Richelieu. Ce dernier lui vend, le 23 décembre 1626, le comté avec toutes ses dépendances moyennant 315 000 livres. Le roi l'offre à son frère Gaston d'Orléans, duc de Chartres, mais Gaston devra payer au cardinal une somme considérable pour régler les frais d'embellissement et les meubles du domaine[18]. L'apanage* du duc de Chartres couvre alors une grande partie du sud de l'Île-de-France[19].

Gaston d'Orléans fait appel à François Mansart, architecte du roi, pour réaménager le domaine. Il fait construire un aqueduc afin d'amener l'eau du ru

---

[17] AD Essonne GBR/2856 - JACQUET A. *Limours et son histoire.*

[18] SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET, *Mémoires et document*s, Éd. Raynal, Rambouillet, 1897, p. 95.

[19] Gaston d'Orléans est duc de Lorraine, de Chartres, de Valois, d'Anjou et d'Alençon, comte de Blois, de Montlhéry et Limours, baron d'Amboise et seigneur de Montargis.

« la Prédécelle » pour alimenter les bassins du parc et les jardins[20]. Il ajoute des terrasses, une volière et une orangerie. Deux pavillons sont construits côté nord, réalisant avec les deux pavillons de Richelieu, une grande esplanade fermée[21] devant le château, qui est un des plus beaux de France. À la mort de Gaston en 1660, Limours reste occupé par sa veuve, Marguerite de Lorraine, jusqu'à son décès en 1672 puis retourne dans le domaine royal.

Louis XIV, peu intéressé par le château de Limours, préfère entreprendre la construction de celui de Clagny[22] près de Versailles. Le parc de 643 arpents boisés est conservé et entretenu par des officiers royaux car la vente du bois rapporte beaucoup au roi. Après le décès de Louis XIV, en 1718, on plante des chênes et des bouleaux sur les terres agricoles. Le château ainsi que les jardins sont laissés à l'abandon.

En 1766, il est procédé à l'échange du château de Clagny avec celui de Limours entre le roi Louis XV et le prince Louis Charles de Bourbon, comte d'Eu[23]. En 1768, celui-ci vend le château à Guillaume de Lamoignon de Montevrault, président à mortier au Parlement de Paris, pour la somme de 470 835 livres. Par la sentence au Châtelet de Paris du 18 mars 1775[24], Louise Constance de Rohan-Montauban[25], veuve du Comte de Brionne, grand écuyer de France, achète le comté pour la somme de 782 000 livres.

Cette vente concerne :

- *« le château comportant quatre corps de pavillons en avant-cour, des jardins et parcs en mauvais état ainsi qu'un corps de bâtiment flanqué de deux ailes perpendiculaires. Le bâtiment central mesure 48 mètres sur 10 pour 11 mètres de haut. Il est bâti en pierres de taille, moellons et brique. Il comprend un rez de chaussée, deux étages surmontés d'un comble et est couvert d'ardoise [...] Au rez de chaussée un vestibule, une anti chambre, une salle à manger et deux petits logements [...] À chaque étage, quatre logements semblables à ceux du rez-de-chaussée et dans les combles des galletas pour les domestiques,*
- *en avant des ailes deux tours rondes de 12 mètres de haut avec souterrain, rez de chaussée, 2 étages, toit en poivrière renfermant un*

[20] AN MC/ET/C/5/ Marché passé pour livraison à Limours de mille cyprès.

[21] AN MC/ET/XCVI/43 En date du 28 mars 1645 et MC/ET/XCVI/48 du 20 mars 1647.

[22] BONNASSIEUX P. *Le Château de Clagny et Mme de Montespan,* Éd Picard, Paris, 1881. Le château de Clagny est construit sur ordre de Louis XIV en 1674 par Jules Hardouin Mansart pour Mme de Montespan.

[23] Petit-fils de Louis XIV et de Mme de Montespan.

[24] *Mémoires et documents*, op. cit., p. 96-97.

[25] 1734-1815. Mariée à Louis Charles de Lorraine, comte de Brionne en 1748, veuve en 1761, elle fut la maîtresse du duc de Choiseul. Elle était aussi la cousine du cardinal Maximilien Mériadec de Rohan, soupçonné dans l'affaire du collier de la reine Marie Antoinette.

logement par étage[26],

- *une prison car le comté a les droits de haute, moyenne et basse justice avec un gibet à 6 branches de pendaison,*
- *les seigneuries de Gometz-Saint-Clair, les Molières, les fermes et fiefs de Roussigny, Bênerie,*
- *la suzeraineté sur les fiefs de Bures, Saint-Jean-de-Beauregard, Chaumusson, Pecqueuse, Quincampoix, Frileuse et le Petit-Palaiseau*[27] ».

Le domaine comprend alors 1 250 arpents de parcs et bois, quatre fermes avec 700 arpents de terre, sept paroisses, 32 fiefs et 53 arrière-fiefs. Les revenus du domaine sont évalués à 32 000 livres[28].



Louise Constance de Rohan, comtesse de Brionne
Portrait par J.B. Greuze

Louise Constance de Rohan entreprend de grands travaux de restauration : elle fait détruire le bâtiment central reliant les deux tours : la salle de bal conçu par Philibert Delorme disparaît [29] ! Le parc et les jardins sont mis au goût du jour : adoption d'un jardin à l'anglaise, redécouverte de la nature, abandon des plans réguliers. Elle confie cette tâche à l'architecte jardinier Jean-Marie Morel. Il écrit dans sa théorie des jardins : « *au dignitaire, au seigneur conviendront le château et le parc pour manifester leur grandeur et leur puissance ; pour celui qui possède des domaines agricoles conviendra la ferme, le jardin et la villa s'adaptent à l'homme riche qui fera appel aux arts pour embellir sa propriété ; l'homme de goût qui recherche les effets les plus piquants et les plus beaux de la nature, composera un paysage [...] dans le parc correspond à*

[26] AD Essonne GBR/2856, op. cit.

[27] Tous sont situés, soit au nord, soit au sud de la route menant à Versailles. http://jmsattoblogazettedesulis.blogspot.fr, consulté le 26/05/2017.

[28] LEMOINE H., Académie de Versailles, des Yvelines et de l'Île-de-France, *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, Paris, H. Champion, 1933, p. 12 à 22.

[29] *Mémoires et documents*, op. cit., p. 97.

la noblesse, à la ferme la simplicité, au jardin l'élégance et au pays la variété[30] ».

La comtesse de Brionne fait construire une ferme à l'anglaise au bord de la Prédécelle avec colombier, laiterie, fromagerie, bergerie, étable et des bâtiments fermiers. Le parc s'agrémente d'un temple de Diane ; un grand verger est créé et les terres sont mises en culture.



Vue du château au temps de Madame de Brionne - Site Ville de Limours

Louise Constance de Rohan tient salon, reçoit beaucoup et donne de grandes fêtes ; elle fréquentait la marquise de Pompadour et autres personnages éminents : le duc de Choiseul, Talleyrand et Voltaire qui écrit à son sujet :

Quel bruit chez le peuple helvète
Brionne arrive, on est surpris,
On croit voir Pallas ou Cyprus,
Ou la reine des immortelles.
Mais chacun m'apprend qu'à Paris,
Il en est cent presque aussi belles[31].

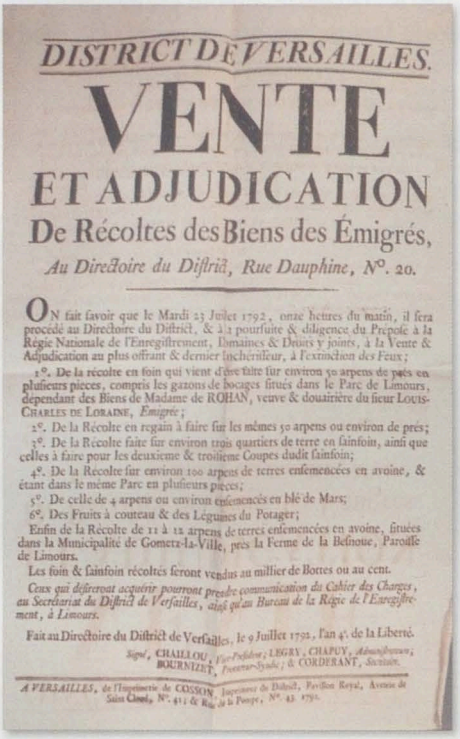
Lors de la Révolution, le cahier des doléances dénonce peu de revendications : les habitants soulignent la charité de la comtesse, sa bonté et sa générosité[32]. Elle émigre en Belgique puis à la cour de l'empereur d'Autriche-Hongrie. Ses biens

[30] «*Petite histoire de nos jardins de banlieue : du potager au gazon* » cahier n°13 édité par cahiers de la Maison de banlieue et de l'architecture, p. 63 à 70.

[31] http://favoritesroyales.canalblog.com Consulté le 26/05/2017.

[32] AD Essonne in quarto /1834 JACQUET A. *Limours 1789-1799*.

sont confisqués, mis sous séquestre et déclarés biens nationaux en 1792. Elle ne reviendra jamais en France et meurt en 1815 à Presbourg[33].



DISTRICT DE VERSAILLES.

VENTE ET ADJUDICATION

De Récoltes des Biens des Émigrés,

Au Directoire du Diſtrict, Rue Dauphine, N°. 20.

ON fait ſavoir que le Mardi 23 Juillet 1792, onze heures du matin, il ſera procédé au Directoire du Diſtrict, & à ſa pourſuite & diligence du Prépoſé à la Régie Nationale de l'Enregiſtrement, Domaines & Droits y joints, à la Vente & Adjudication au plus offrant & dernier enchériſſeur, à l'extinction des Feux;

1°. De la récolte en foin qui vient d'être faite ſur environ 30 arpens de prés en pluſieurs pièces, compris les gazons de bocages ſitués dans le Parc de Limours, dépendant des Biens de Madame de ROHAN, veuve & douairière du ſieur LOUIS-CHARLES DE LORAINE, *Emigrée*;

2°. De la Récolte en regain à faire ſur les mêmes 30 arpens ou environ de prés;

3°. De la Récolte faite ſur environ trois quartiers de terre en ſainfoin, ainſi que celles à faire pour les deuxieme & troiſieme Coupes dudit ſainfoin;

4°. De la Récolte ſur environ 100 arpens de terres enſemencées en avoine, & étant dans le même Parc en pluſieurs pièces;

5°. De celle de 4 arpens ou environ enſemencés en blé de Mars;

6°. Des Fruits à couteau & des Légumes du Potager;

Enfin de la Récolte de 11 à 12 arpens de terres enſemencées en avoine, ſituées dans la Municipalité de Gometz-la-Ville, près la Ferme de la Beſnoue, Paroiſſe de Limours.

Les foin & ſainfoin récoltés ſeront vendus au millier de Bottes ou au cent.

Ceux qui déſireront acquérir pourront prendre communication du Cahier des Charges, au Secrétariat du Diſtrict de Verſailles, ainſi qu'au Bureau de la Régie de l'Enregiſtrement, à Limours.

Fait au Directoire du Diſtrict de Verſailles, le 9 Juillet 1792, l'an 4e. de la Liberté.

Signé, CHAILLOU, *Vice-Préſident*; LEGRY, CHAPUY, *Adminiſtrateurs*; BOURNIZET, *Procureur-Syndic*; & CORDERANT, *Secrétaire*.

A VERSAILLES, de l'Imprimerie de CLOSSON, Imprimeur du Diſtrict, Pavillon Royal, Avenue de Saint Cloud, N°. 411 & Rue de la Pompe, N°. 43. 1792.

Vente des fruits du domaine par adjudication
AD Essonne

De nombreux paysans et artisans s'adressent au commissaire pour se faire payer des arriérés : travaux effectués au château, gages impayés, taille des arbres ou des fournitures de biens non payées, comme, par exemple, l'achat de poules, des heures de jardinage ou de moisson, la fourniture de fourrage pour les chevaux et même le salaire de la maîtresse d'école ! La commune, n'ayant pas de biens propres, loue à chaque famille au minimum un arpent, contre le versement d'une petite rente. Elle loue ainsi la halle et fait procéder à la vente des récoltes (foins, avoines, blés, fruits et légumes) pour ne rien perdre de la production après le départ de la comtesse.

Le 25 juin de cette même année, un inventaire des meubles est dressé, mais ce n'est que le 29 octobre que les scellés sont apposés au château[34]. Les relevés des séquestres, établis sur plusieurs jours, sont riches en descriptions de tous les biens répartis dans le château et dans ses nombreuses dépendances[35]. On note :

- une bibliothèque avec poêle en terre cuite,
- des salons, une chapelle et sa sacristie,
- une « brouette[36] » pour la promenade dans le parc,
- plusieurs chambres avec antichambres au rez-de-chaussée et à l'étage certaines décorées au goût du jour : papier agrémenté de figures chinoises ou de lettres ornementées,
- une cave contenant 600 bouteilles de vin.

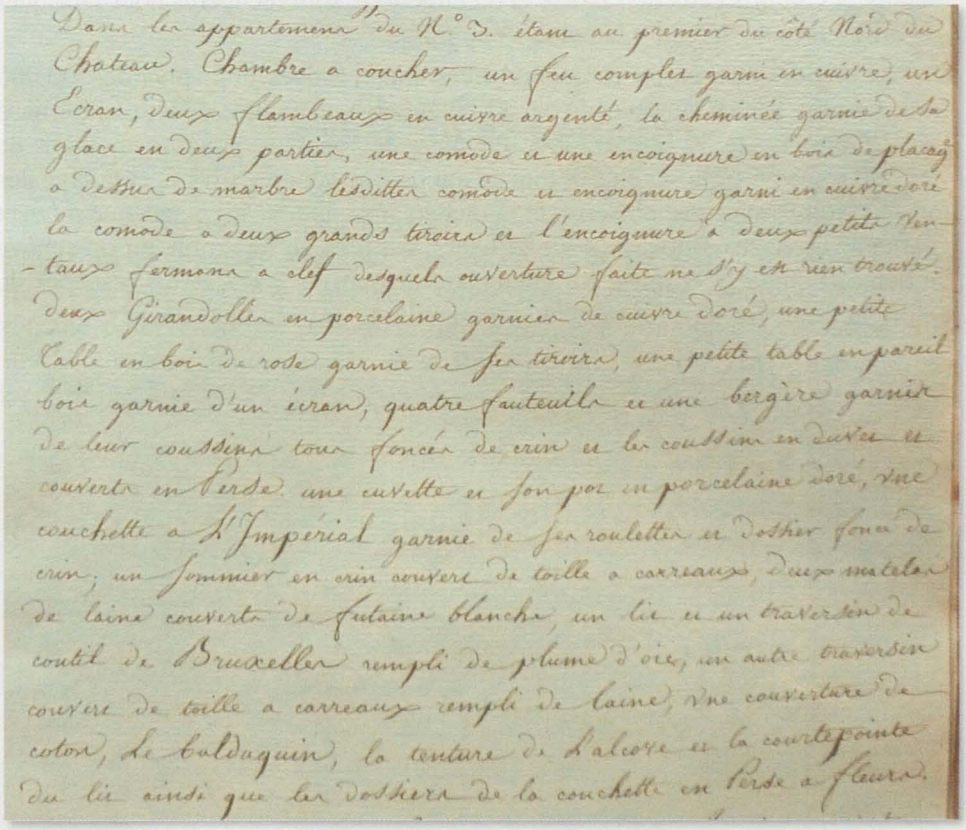
---

33 Actuellement Bratislava en Slovaquie.

34 ACADÉMIE DE VERSAILLES, DES YVELINES ET DE L'ÎLE-DE-FRANCE. *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine & Oise,* année 1933, Éd. H. Champion, Versailles, p. 19

35 AD Yvelines : 5 Q 209.

36 Petit attelage léger.



Description du mobilier d'une chambre - AD Essonne

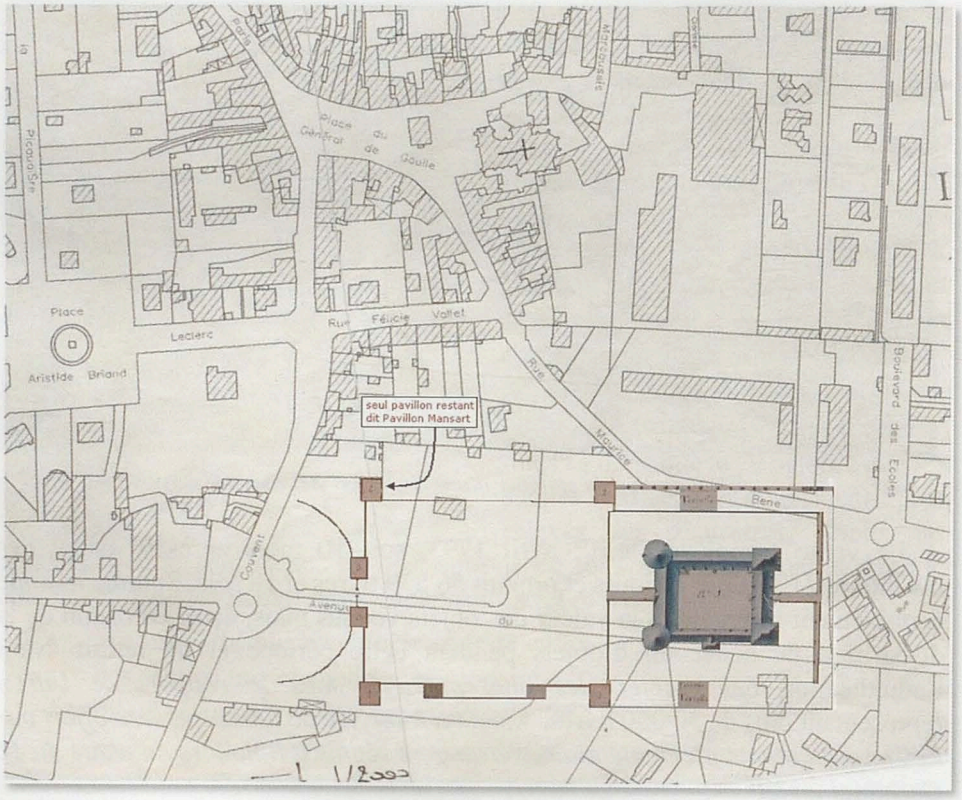
La vente commence le 1er avril 1793, soit 10 mois après le début des inventaires. Elle dure 19 jours et produit 66 839 livres et 18 sols. Somme minime certainement inférieure à la valeur des objets vendus mais, aussi en raison de la disparition de beaucoup d'objets pendant cette période et du retrait avant l'adjudication des *« objets les plus précieux sous le rapport de l'art »* représentant plus de 30 000 livres. Ainsi un « *service de table, qui sera offert par la Convention aux plénipotentiaires étrangers réunis à Bâle lors du traité du 16 Germinal an III*[37] ».

Les meubles sont vendus, mais il faut attendre juin 1796 pour qu'une estimation du château soit faite par Henri Pernet, maçon à Limours et Charles Maupin, architecte du département. Durant cette période, le château reste ouvert et de nombreuses dégradations et vols sont constatés. Les grilles du parc, tous les

[37] *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine & Oise,* op. cit., p 19.

métaux, y compris ceux de l'église et du cimetière, sont récupérés pour fabriquer des armes afin de défendre la jeune République.

Les grandes fermes et les dépendances sont vendues pour plus de 500 000 francs. Enfin, le château est cédé par adjudication à un homme de lettres, Bernard César Gournay, le 12 juillet 1796 (24 messidor an IV), pour un montant de 191 200 francs[38]. Celui-ci enlève tout ce qui peut se vendre : tuyaux et faîtage des toits en plomb, marbres, boiseries et planchers, ne laissant, sur place, que murs et charpentes sans les ardoises ! Le bâtiment n'est plus qu'une ruine qu'on achève de démolir en 1797 et qui a complètement disparu en 1835. Seuls rescapés, le colombier transformé en logement et un pavillon construit par Mansart.



Plan de la commune avec emplacement du pavillon Mansart restant - Site ville de Limours

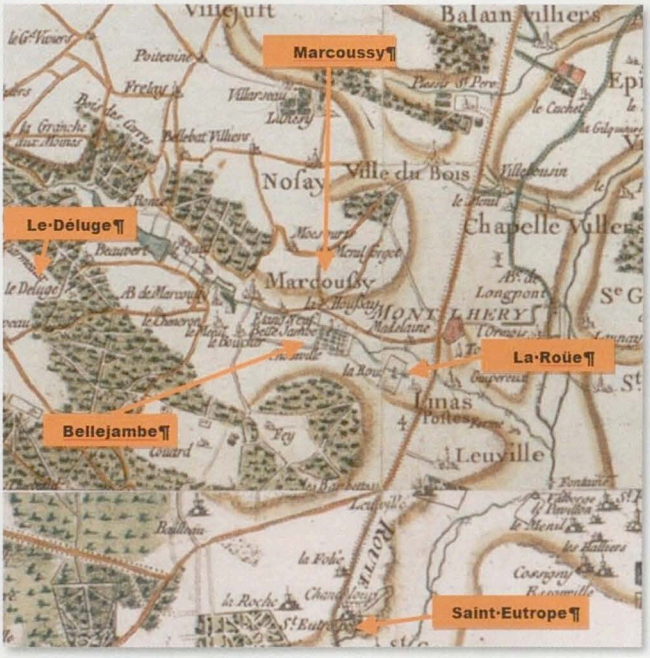
N. B.

[38] Ibidem p. 21.

Linas

Le château de la Roüe

Linas, situé au sud de Montlhéry, sur la route royale allant vers Étampes et Orléans, actuelle route nationale 20, est traversé par la rivière Sallemouille. Des fouilles archéologiques attestent d'une occupation très ancienne. Au nord du village, les religieux de la Collégiale Saint-Mery[1] étaient seigneurs censiers d'un domaine comprenant un prieuré et une maladrerie commune à de nombreux villages alentour. La seigneurie de la Roüe est un fief composé d'une maison seigneuriale, dite « la Pélerine », qui en occupe une grande partie, située au sud.



Carte de Cassini – Les seigneuries alentour

Cette dernière, datant du XII[e] siècle, comporte trois moulins : les Suzeaux, Guillerville et La Roüe alimentés par les nombreux cours d'eau venant des coteaux. Ce fief est proche de la seigneurie de Marcoussis, des terres de Bellejame[2], du domaine des Hospitaliers « Le Déluge » et de la seigneurie ecclésiastique des Dames de Saint-Eutrope, tous situés sur la commune de Marcoussis.

Il est difficile de répertorier les nombreux seigneurs de Linas jusqu'au XVI[e] siècle. Pendant les deux siècles précédents, la seigneurie de Linas fait partie des biens du seigneur de Marcoussis. De nombreuses péripéties, telles que des actions en justice, des partages, de très complexes règlements de

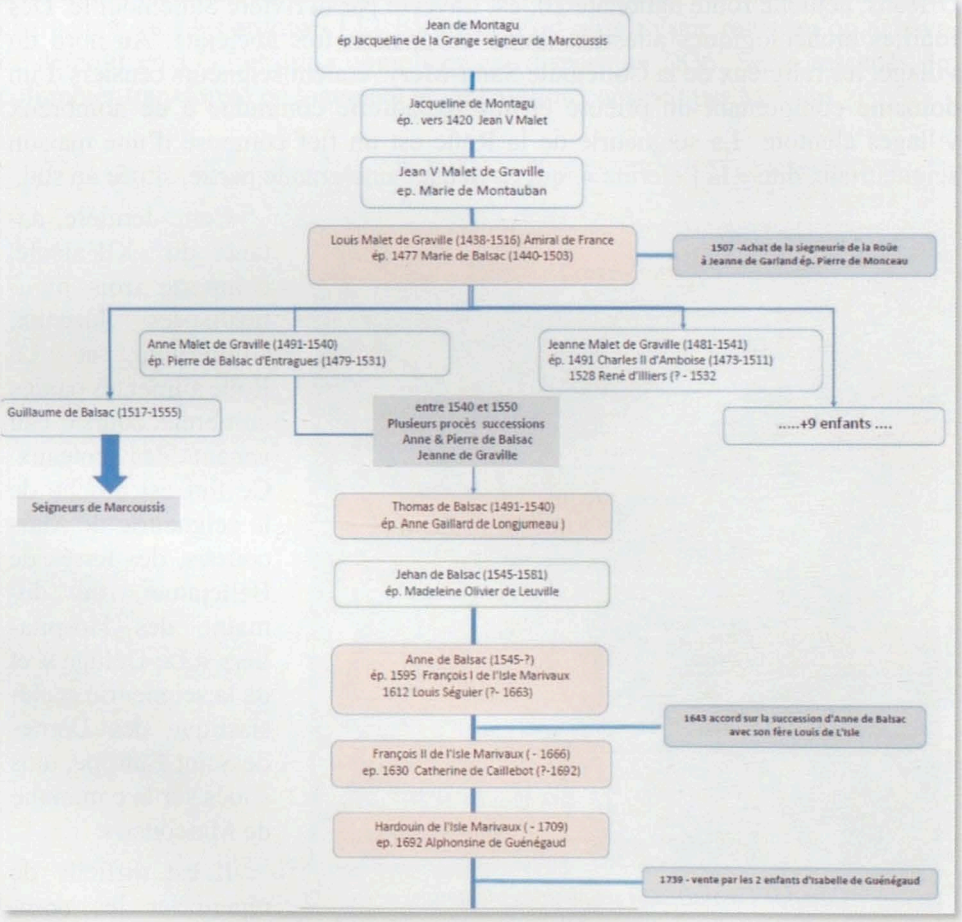
[1] COLLECTIF *Le patrimoine des communes de l'Essonne,* Éd. Le Flohic, 2001, t. II p. 783.

[2] Bellejame : anciennement Bellejambe. Louis Lemaistre (XVII[e] siècle), propriétaire du domaine de Bellejambe fit changer le nom de ce domaine de Bellejambe en Bellejame, de peur des moqueries dont il était l'objet en raison de ses jambes contrefaites.

succession, ne nous permettent pas de relater ici la totalité des vicissitudes de la seigneurie.

Nous pouvons cependant retenir ici les points directement en relation avec le château de la Roüe.

En 1507, l'amiral Louis Malet de Graville[3], seigneur de Marcoussis, possédant de nombreux fiefs à La Ville-du-Bois et à Nozay[4], devient seigneur[5] de Linas.



Les seigneurs de la Roüe - Famille Malet - Balsac

[3] Très ancienne famille normande du Pays de Caux, servante fidèle de la couronne de France.

[4] THÈSES EN SORBONNE.FR/2012/DELDIQUE : Louis XI lui accorda de nombreux fiefs et privilèges : on note en particulier des droits de Haute Justice sur Châtres (Arpajon).

[5] Selon les sources, Louis Malet devient seigneur de Linas par son mariage avec Jeanne de Garlande qui lui apporte la seigneurie en dot (AD Essonne, Monographie communale). D'autres font mention d'une acquisition à la même Jeanne de Garlande (Étienne Pattou http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Malet-de-Graville.pdf).

Lors du décès de l'amiral, en 1516, la succession est longue et difficile : l'amiral, ayant servi trois rois et une régente[6], est très riche. Son petit-fils, Thomas de Balsac[7], hérite du domaine de La Roüe en 1545[8]. Thomas est, par sa mère Anne Malet de Graville[9], héritier de son trisaïeul Jean de Montagu[10]. Marié avec Anne Gaillard de Longjumeau, il doit vendre de nombreux domaines possédés en province pour régler des dettes et être enfin seigneur de la Roüe.

Le domaine hérité est décrit comme suit : *« maisons manables*, granches et étables, coulombier de pierre, jardin, le tout clos de murs avec anciens fossés[11] »*. Cette « *maison manable* » est loin d'être un château !

Leur fils, Jehan de Balsac (1545 – 1581) épouse Madeleine Olivier de Leuville. Ce couple a une fille, Anne, qui épouse le 10 janvier 1595, François de l'Isle, premier du nom, seigneur de Traynel de Marivault (Marivaux) en Vexin, gouverneur de Corbeil et de la Bastille. Leur fils François II, marquis de Marivault, rase l'ancienne maison médiévale pour construire le château de la Roüe[12] dans le style de l'époque. On trouve l'état des lieux dans les actes notariés et dans le plan terrier de 1654[13]. Le début de ce terrier décline les biens du seigneur de la Roüe :

- *« chasteau, cour avec plusieurs édifices, coulombier, fontaine dans la cour, jardin et parc, le tout clos de murailles,*
- *item un moulin à eau banal, avec trois arpents dans lesquels sont compris l'étang et le moulin, tenant au ruisseau de la Pellerine qui va au moulin des Sureaux et d'autre bout au biez de la seigneurie,*
- *item deux pressoirs banaux, tenant au chemin qui va de Linoys au moulin des Sureaux d'autre part aux écuries et jardin de Leven,*
- *item une place en quarré contenant une quarte, vis-à-vis les pressoirs, le chemin entre deux, tenant au jardin du moulin des Sureaux,*
- *item une autre petite place de deux perches, fermée de muraille, tenant à la maison de Leven,*
- *item une maison, jardin, où pend l'enseigne aux trois pigeons, contenant trois espasses, tenant aux murailles de la ville,*
- *item autre maison, au carrefour de la chapelle de la Roüe, tenant à la muraille dudit bourg de Linois,*

---

[6] Il a servi Louis XI, la régente Anne de Beaujeu, Charles VIII et Louis XII.

[7] Les Balsac (ou Balzac), famille auvergnate de la région de Brioude (Haute-Loire).

[8] MALTE-BRUN V.A., *Histoire de Marcoussis, de ses seigneurs et son monastère*, Paris, 1867, p 111. Partage de succession – acte du 7 avril 1545.

[9] GERMAIN H., *Marcoussis, le réveil de son histoire et monographie*, Marcoussis, 1973. Anne de Graville, la fille de l'amiral de Graville, épousa en secret Charles de Balsac.

[10] *Chroniques du vieux Marcoussis* : Linas N° 2 (1542 – 1588).

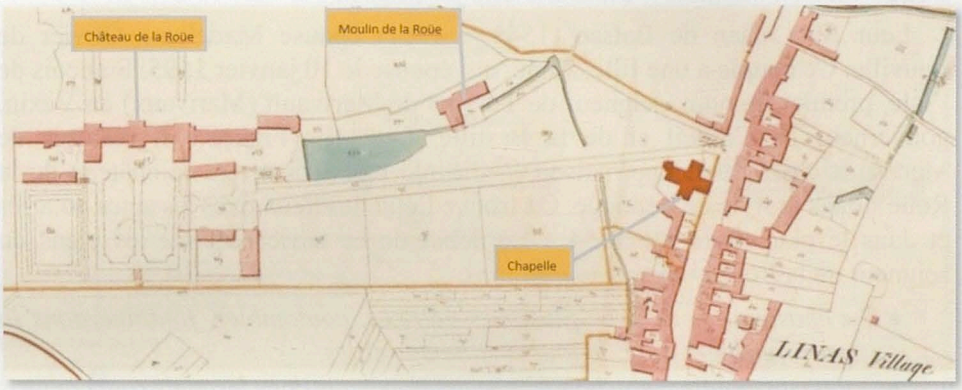
[11] Ibidem : Linas n°2.

[12] AN MC/ET/CXXI/12, Marchés de maçonnerie du 25 avril 1648.

[13] *Chroniques du vieux Marcoussis* : Linas n°4 (1639 – 1783).

- *item une chapelle et carrefour contenant demy arpent dans laquelle il y a deux chapelles, dont ledit seigneur est patron,*
- *item droit de justice basse,*
- *suivent de nombreux pastis*, prés, vignes, terres, bois, à Linas et à Marcoussis,*
- *item la ferme de Trou, avec 180 arpents*[14] ».

Sur le plan, on remarque que le château est éloigné du village, alors que la chapelle est construite près de celui-ci, sur la route royale qui mène à Orléans.



Cadastre napoléonien 1823 - AD Essonne

Le seigneur est tenu d'avoir deux chapelains qu'il doit loger, avec leurs domestiques, dans les dépendances afin d'assurer leur autonomie :

« Le seigneur de la Roüe devient patron laïque de ladite chapelle de la Roüe et s'est chargé de faire célébrer le service divin dans ladite chapelle, à la décharge pour les deux chappelains de payer les décimes[15] ».

L'ensemble des commodités des chapelains comprend :

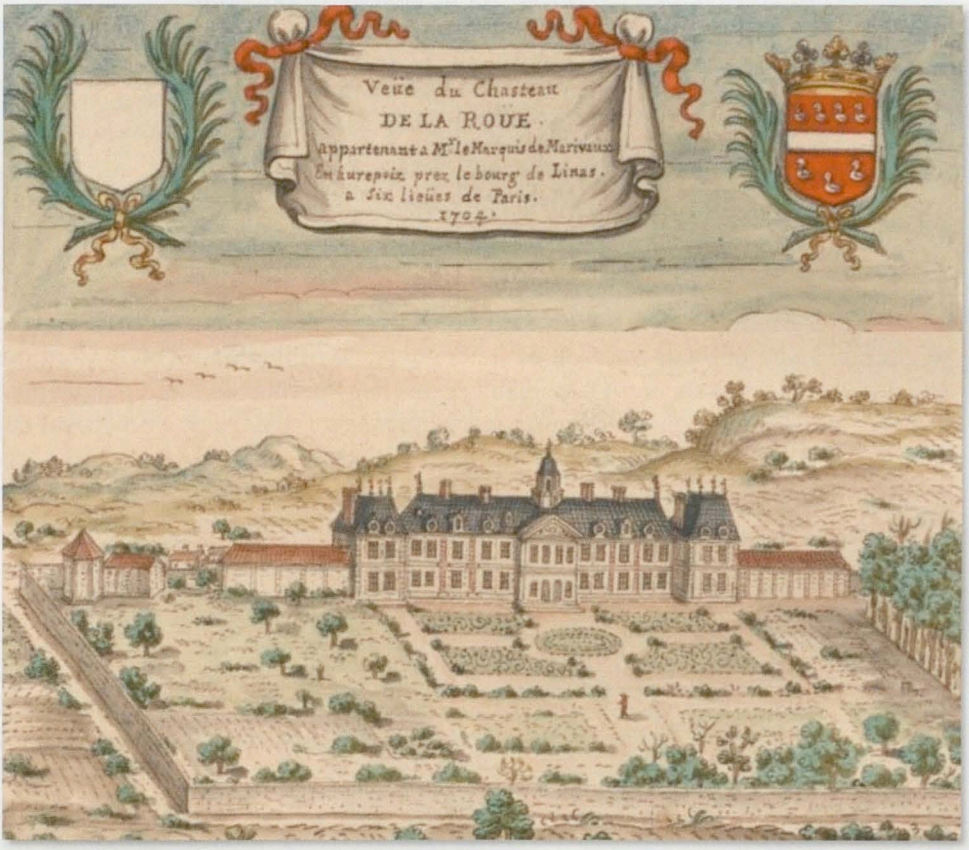
- *« une maison vis-à-vis la chapelle où pend l'enseigne les trois pigeons, consistant en trois chambres basses, trois chambres hautes, grenier, escalier,*
- *une grange à côté contenant trois espasses, cour et petit jardin derrière clos de murs,*
- *une cave à côté des bâtiments,*
- *un demy arpent en fruitier et luzerne, derrière le jardin de la maison,...*
- *quatre arpents tenant au chemin de la chapelle saint-Lazare*[16] ».

Des actes notariés et de nombreuses procédures entre les membres de cette famille attestent de leur présence au château de la Roüe.

---

[14] *Chroniques du vieux Marcoussis, Linas*, n°5.
[15] Ibidem.
[16] Ibidem.

Le fils de François II, Hardouin de l'Isle, décède le 15 décembre 1709. Sa veuve, Alphonsine de Guénégaud, décède en 1738. Leurs enfants se partagent la succession[17] et vendent la seigneurie de la Roüe à François Penot de Tournière de la Cossière, secrétaire du roi et de ses finances, Receveur Général des Finances de la généralité* de La Rochelle.



Le château au XVII[e] siècle – Louis Boudan, dessinateur et graveur - 1704 - B.N.F.

Les biens de la seigneurie consistent en un château, des jardins, un parc contenant d'autres bâtiments, un moulin à eau, un pressoir, des terres labourables, des prés, des bois, le droit de foire, sans oublier la somme allouée aux deux chapelains, le tout pour un total de 106 000 livres. Cette famille est peu appréciée par la population, car l'allocation attribuée aux chapelains est contestée[18] sous forme d'un pamphlet, lu en chaire pendant quatre semaines à l'église, comme le veut l'usage :

[17] AN MC/ET/I/392.

[18] *Chroniques du vieux Marcoussis, Linas*, n°5.

« Complimens des habitans de la P. et M... fait à M. de la C. [...]

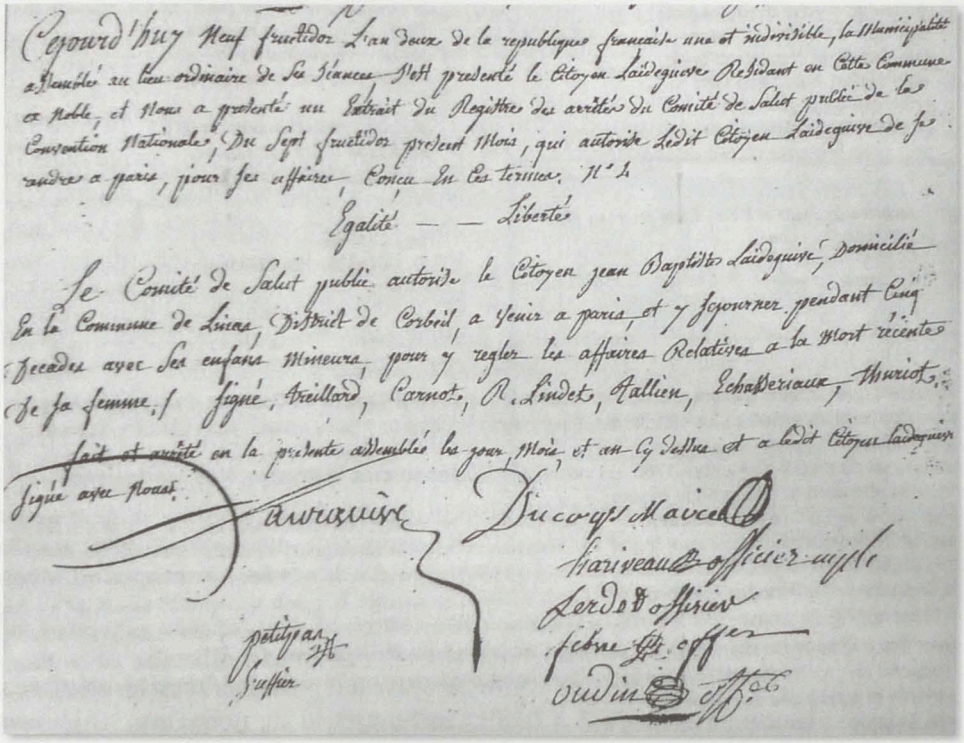
par la morgue elle n'en est pas fière
notre dame la Routière
elle scait que son père laqauis
et ou pauvre avant ses acquais
Bonjour itout à votre fille qui n'est ni belle ni gentille
est pourtant un friand morciau
pour Mr l'abbé S...
il vous la suit de sa lorgnette
et s'il la recontroit seulette
ce gros tout rond ce gros roquet
quoique trop gras pour un coquet
pourroit bientot la rendre mère
et pis vous serez un grand père. »

En 1783, Marie-Françoise Penot de Tournière de la Cossière, sa fille, vend la seigneurie au baron Jean-Baptiste de Laideguive, conseiller du roi en la Cour des Aides. Ce seigneur achète trois tableaux peints par Philippe de Champaigne pour la collégiale de Linas représentant la vie religieuse à l'abbaye de Port-Royal des Champs[19].



Plan d'Intendance 1786 - AD Essonne

[19] *Patrimoine des communes de l'Essonne,* op. cit. p. 785 : ces tableaux sont légués par son gendre M. de La Bonnardière à la fabrique de Linas en 1842.



Laisser passer de Jean-Baptiste Laideguive - AD Essonne

En 1789, comme le domaine se trouve en retrait de la route royale, le baron laisse des fusils à disposition de la garde nationale pour le défendre et met la chapelle, proche du village, à disposition de la population. En juillet 1794, son épouse décède, il obtient alors un laisser-passer lui permettant de circuler librement pendant cinquante jours. Un inventaire réalisé après décès liste les différentes pièces : cuisine, salle à manger, salon, bibliothèque, un grand salon, une ancienne chapelle et sept chambres ainsi que de nombreuses pièces de service.

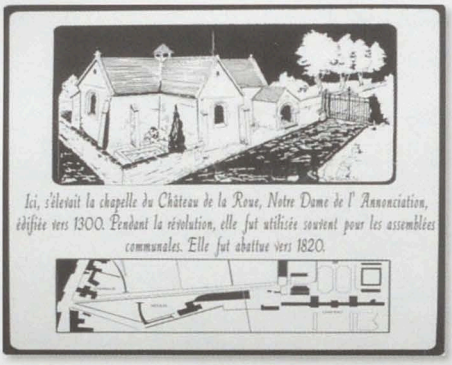
Fille de Jean-Baptiste, Marie Paule Angélique de Laideguive épouse, en 1806[20], Jean Philippe Gaspard Camet de La Bonnardière (1769 – 1842), conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, originaire de la Martinique.

La chapelle Notre-Dame de l'Annonciation, devenue salle de réunion, est rasée en 1820 : une plaque située sur l'actuelle pharmacie, bâtie en 1991, rappelle son emplacement dans le centre de Linas.

[20] AN MC/RE/LXXIII/20.

Marié trois fois, le fils unique, qu'il eut avec sa troisième épouse, Rémi François Camet de La Bonnardière achète le château à son père, pour la somme de 100 000 Frs, en 1833.

La famille garde le domaine jusqu'en 1850, le vend à M. Walter du Mesnil-Longpont, nouvellement arrivé dans la région. Étant en mauvais état, le château est rasé et les pierres vendues. En 1854, le parc est divisé en parcelles ; une partie des terres situées au sud de la commune est utilisée pour construire l'autodrome en 1924.



Plaque rappelant l'emplacement de la chapelle du château
Collection privée

Le moulin de La Roüe, obsolète, est vendu en 1855. Il est acheté pour détourner les eaux de la Sallemouille qui irriguaient trois moulins de Linas. Il s'en suit une polémique d'une trentaine d'années à propos de ces moulins : car la totalité des biefs, ne servant plus aux moulins, est canalisée vers Montlhéry[21].

La route royale, devenue route nationale 20, est à plusieurs reprises déplacée et élargie, supprimant le parc, les jardins et le potager du domaine. Seule, une petite allée piétonne, « l'allée de la Roüe » monte en direction de l'ancien château ; au bout de cette montée, on peut voir deux grosses bornes remisées dans cette impasse, seuls vestiges de ce domaine.



Les bornes, à la limite du domaine - Collection privée

N. B.

[21] Site web : http://linas.patrimoine.free.fr/ Bulletin Linas, *Patrimoine et Tradition de Linas,* n°15, consulté 20/01/2019.

Maisse

Château des Murs

La commune de Maisse (ou Messe), comme les communes avoisinantes, placées en dehors des voies de communication sur lesquelles se déplacent les peuples envahisseurs ou conquérants, se prête plus à l'établissement de colonies monacales qu'à la construction d'un ouvrage à caractère défensif. Dans sa remarquable monographie*, l'instituteur nous a laissé nombre d'informations précises dont nous nous sommes aidés dans ce chapitre.

C'est ainsi que le couvent bénédictin dit de Saint-Lomer[1] de Blois et celui dit de Saint-Éloi de Paris exploitent une partie des terres des communes de Boutigny, Courdimanche, Maisse, Mespuits et Valpuiseaux. Tous ces territoires qui relèvent de la seigneurie de la Ferté-Alais, font partie du domaine royal sous Hugues Capet. Ils deviennent la propriété de la famille d'Orléans et relèvent ensuite de la Couronne quand Louis d'Orléans devient roi de France, sous le nom de Louis XII en 1498.

À côté de ce fief religieux, existe également un fief laïc selon un contrat *d'acquêt,* rédigé par le prêtre Bouron, en 1372. Ce contrat assure à Gilles Montalent et à Demoiselle Alix, sa femme, le bénéfice « *de toutes les dîmes*de grain et vin que les vendeurs avaient en la ville de Maisse et son terroir, qui jadis furent à feu Girard de Maisse, père de Demoiselle Alix, avec toute la Seigneurie, fonds*, saisine*, propriétés et possessions qu'il pouvait avoir en ce lieu, mouvants et tenus en fief de Monseigneur le Duc d'Orléans à cause de son châtel de la Ferté Aleps*[2] à la charge de payer annuellement deux setiers* de blé à titre d'aumône dû sur les dîmes aux curés de Saint-Médard et de Notre-Dame, et moyennant le prix de huit florins d'or*[3] ».*

En 1480, le roi donne l'autorisation d'« *y avoir un marché chascune semaine et 2 foires l'an à certains jours [...] le huistième jour de juing qui est la fête de saint Médard et le vingt cinquième jour de novembre [...] Donné à Étampes en l'an de grâce 1480 le 18 août et le premier de notre règne*[4] ».

Au début du XV^e^ siècle, la seigneurie de Maisse, qui prend le nom de terre des « Murs de Maisse », devient la propriété de « noble Homme Jean Pocaire », écuyer, également seigneur de Girolle et autres lieux. En 1465, Jean Pocaire rend foi et hommage pour son hôtel et fief dit « les Murs », sis en la paroisse de Maisse,

---

[1] Saint-Lomer ou Saint-Laumer.

[2] Aujourd'hui nommée La Ferté-Alais.

[3] AD Essonne, *Monographie communale de l'instituteur.*

[4] AN, carton des rois JJ 231 n°125. Les concessions de ces marchés devaient devenir plus tard une des prérogatives particulières de l'autorité souveraine.

à Monseigneur le duc d'Orléans, encore comte de la Ferté Alais[5]. Le 13 avril 1529, un acte de partage est établi entre les héritiers : Jean II Pocaire et Gilles de la Mothe ; à ce dernier revient « *l'hôtel, fief, terres et seigneurie de Maisse et toutes justices ; la Maison Blanche, granges, bergeries et terres dépendant de la dite maison*[6] ».

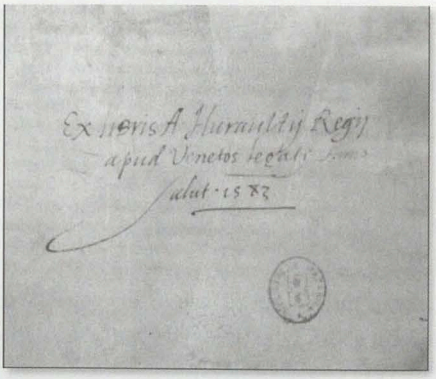
En 1531, sous le règne de François 1er, Gilles de la Mothe devient seigneur des Murs-de-Maisse, ainsi que le constate une sentence rendue en sa faveur par la prévôté de Milly. Puis, la seigneurie des Murs devient la propriété de Nicole[7] Hurault, *à cause* de sa femme Odette Pocaire. Il est déjà seigneur de Boistaillé, Bellebat et autres lieux à la suite d'un bail à rente ou pension emphytéotique*, passé en 1537 entre le couvent de Saint-Lomer de Blois et lui-même.

Nicole Hurault devient aussi propriétaire du prieuré de Saint-Médard de Maisse, de graineteries*, dîmes, champarts*, cens*, rentes. En sus, il est également détenteur de tous les autres droits appartenant au couvent, à Maisse, Mespuits et environs, moyennant une rente annuelle de 50 livres tournois* par an, payable au jour de la Toussaint. Par un acte d'échange du 18 août 1546, fief, terres et seigneurie des Murs appartiennent en totalité à Nicole Hurault.

En 1549, sous le règne d'Henri II, par contrat de cession passé par la communauté de Saint-Éloi, Nicole Hurault devient également propriétaire de tous les droits, rentes etc. de cette communauté par un arrêt du Parlement de Paris rendu par la Chambre des Domaines. L'année suivante, le seigneur des Murs de Maisse reçoit le serment de foi et hommage rendu par Michel de L'Hospital, Chancelier de Catherine de Médicis, seigneur de Vignay, Grandval et Bouchetard. Il dépend de la seigneurie de Maisse.

Au décès de Nicole Hurault en 1560, son fils, Jean, devient seigneur de Boistaillé et de Bourré. Il est conseiller au Parlement, ambassadeur à Constantinople puis à Venise, et obtient la charge de Maître des Requêtes par lettres de Charles IX, le 18 octobre 1565.

Son autre fils, André (1539 – 1607) est seigneur de Maisse. Il devient conseiller au Parlement le 28 mars 1564 et Maître des Requêtes en mars 1573. Il est également conseiller d'État et nommé ambassadeur à Venise. Comme son père,

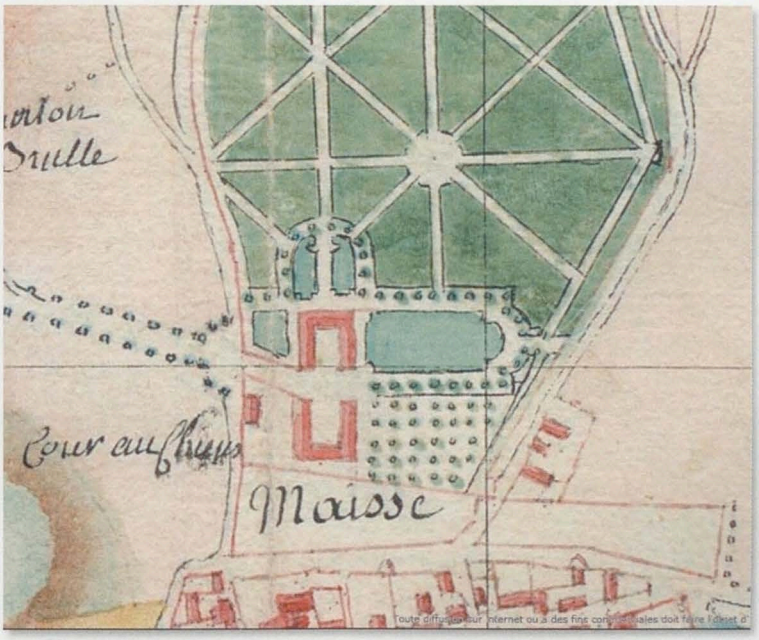


Ex-libris André Hurault
Bibliothèque Mazarine

[5] AD Essonne 122 J 1.
[6] AD Essonne 122 J 2.
[7] Nicole, prénom masculin. Cette orthographe reste la même dans tous les actes.

il est amateur de manuscrits anciens[8] ; sa très riche collection est conservée à la bibliothèque Mazarine à Paris.

Certes, ces seigneurs, honorablement connus et admirés à la Cour de France, disposent de nombreuses résidences et on ne peut affirmer que le château des Murs soit leur villégiature de prédilection. Il est difficile de dater les premières constructions qui deviennent le château de Maisse. « *Ce château d'aspect imposant se composait de deux ailes de bâtiment flanquées de quatre tourelles couvertes d'ardoises ; il ne comprenait qu'un étage. Le parc percé de nombreuses allées et planté d'arbres, de hautes futaies, était enclos de hautes murailles. Il existait un chemin entre les bâtiments de la ferme du château et de la garenne qui fut modifié avec l'accord, en 1568, des habitants de Maisse et messire André Hurault*[9] ». Ce chemin fut reporté au bas de la garenne sur un terrain de 36 pieds de large concédé par le châtelain. C'est l'actuel « boulevard des Alliés ». Par son contrat de mariage, le 9 août 1597, « *André Hurault, chevalier, seigneur de Maisse, conseiller du roi, fait donation à sa future épouse, Catherine de Hellin, d'une somme de 4 000 écus et lui assigne pour habitation le château de Maisse*[10] ».



Plan d'Intendance 1783 - AD Essonne

[8] CONIHOUT (de) I. *Jean et André Hurault : deux frères ambassadeurs à Venise, et acquéreurs de livres du cardinal Grimani,* librairie Droz, ISBN 978-2-600-01156-3p. 105-148.

[9] AD Essonne, *Monographie communale.* Archives en ligne.

[10] A.N. Y//136.

L'aveu et dénombrement rendu au Roi par André Hurault en 1599, complète la description :

« Château noble et seigneurial, comprenant bâtiments, cours et basses-cours, granges, bergerie, étables, colombier à pied, caves, prisons, parc, garenne et jardin, le tout contenant 40 arpents clos de murs. Avec le droit de basse et moyenne justice* jusqu'à 60 livres parisis* d'amende exercée par un juge, greffier, sergent et autres officiers. Possédant un pressoir banal sis dans l'enclos de la ville de Maisse sur la route allant du château à la porte du Bon-Puits*[11] ».

De ce château dépend la ferme dite « de la Maison Blanche » ainsi désignée : « *une maison couverte de tuiles, granges, étables, volière, cour close de murs* ». Vient ensuite l'énumération d'un grand nombre de parcelles de terre provenant de différents acquêts. Le domaine s'agrandit du fief de Saint-Éloi qui relève du couvent Saint-Eloi de Paris et dont la désignation est faite comme suit :

« Le fief de Saint-Éloi de Maisse consistait en haute, moyenne et basse justice, dans la ville, faubourg et hameaux de Maisse cens, rentes, tenage, dîmes, champarts et dépendances et comprenant :*

1° la grange dîmière du dit St-Éloi sis au lieu dit « la maison de St-Éloi »,

2° la maison de la Charterie : bergerie, cour, jardin clos, terres labourables devant et derrière la maison, courtillage prés, aulnaies ; le tout contenant 75 arpents*[12] ».

Le 22 mars 1608, l'acte de foi et hommage est rendu par Marguerite Hurault de l'Hospital, petite-fille du Chancelier, comme héritière de la sixième partie de la succession de son oncle, André Hurault et par acquisition du surplus.

Le 27 mai 1616, Théodore de Berzeau, conseiller au Parlement de Paris, qui a hérité de la succession Hurault, rend foi et hommage au roi *à cause* de son comté de la Ferté-Alais pour le château et fief de Maisse et de la Maison Blanche ; Théodore de Berzeau agit au nom de dame Catherine de Hellin, sa mère, veuve de André Hurault.

Le 23 Avril 1629, Théodore de Berzeau, seigneur de Maisse, se voit accorder un brevet portant « *permission de chasser et tirer de l'arquebuse par ses garenniers et domestiques sur tous gibiers non défendus par les ordonnances, nonobstant les dernières défenses faites par sa majesté sur le port d'armes et usage de bâtons ; à la charge de ne pas en abuser*[13] ».

En 1646, le fief des Murs passe en totalité aux mains de Théodore II de Berzeau, conseiller au Parlement, seigneur de Saint-Val, Boigneville, Prunay et Buno, au moyen de l'acquisition faite de Dame Marguerite Hurault de l'Hospital,

---

[11] *Monographie communale,* op. cit.

[12] *Monographie communale,* op. cit.

[13] BARTHÉLÉMY P. *Monographie de Maisse,* Document dactylographié, document original de 1966, AD Essonne in quarto 205.

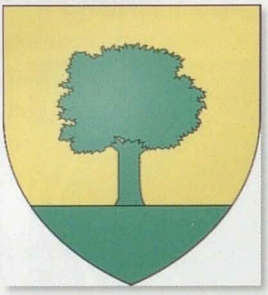
veuve de Jean Goutault de Biron. Le 14 mars 1647, Théodore II de Berzeau échange avec sa mère Jeanne Lottin, la seigneurie de Maisse, le château seigneurial et les dépendances contre une grande maison à porte cochère sise à Paris, au Marais du Temple[14].



Plan de la ville et du château de Maisse - AD Yvelines

[14] AD Essonne 122 J 10.

En 1663, la seigneurie devient la propriété de Claude de Refuge (ou Reffuge), époux d'Anne-Marie de Berzeau, dont le père, André de Berzeau, était prêtre de l'Oratoire et Abbé de Morigny. En 1717 le titulaire du fief de Maisse est Henri Pomponne de Refuge, Maréchal de Camp, puis Lieutenant Général des armées du roi Louis XV, sous la régence du Duc d'Orléans.



Blason Francès-Daville
Site de la ville de Maisse

En 1769 Jean Joseph Batailhe de Francès-Daville, écuyer, grand voyer*, devient propriétaire de la seigneurie de Maisse. Ses armoiries se blasonnent ainsi : « *d'or au laurier terrassé de sinople* ».

Elles figurent sur un plan dressé en 1779, conservé aux archives municipales de Maisse, ainsi que sur un autre document dressé par l'arpenteur Cheron en 1777, conservé aux archives de Seine et Oise[15]. Jean-Joseph Batailhe de Francès-Daville a l'intention de vendre la terre et la seigneurie attenante. Cette seigneurie est réduite à sa portion congrue ; le rapport de la seule ferme du château n'est pas suffisant au XVIII[e] siècle pour entretenir la propriété. En effet, elle comprend le château et sa réserve de chasse, convertie en parc d'agrément ; ce qui entraîne une succession accélérée de propriétaires, puis la désagrégation du domaine.

Après la tourmente de la Révolution, Daniel Victor de Trimond fait l'acquisition du château de Maisse et des terres attenantes. Vers le milieu du XIX[e] siècle, on assassine Madame de Trimond lors d'un vol dans le château de Maisse ; son meurtrier est exécuté à Versailles.

Le 6 décembre 1871, Marie Josèphe Grignon, épouse de Louis Pierre Victor de Trimond, fils de Daniel Victor, et aïeule du dernier propriétaire, est brûlée vive dans le château à l'âge de 83 ans. Cette mort est attribuée à une cause accidentelle ; la vieille dame, qui avait l'habitude de sommeiller après son dîner auprès de son feu, est trouvée par ses domestiques, presqu'entièrement carbonisée[16].

À partir de ce moment, le château n'est plus habité. Tombant en ruine, il est entièrement rasé en 1877. Il ne reste aujourd'hui que le pigeonnier et un soubassement de l'ancien mur d'enceinte.

J. M.

---

[15] La municipalité les a adoptées comme blason communal.

[16] Site web de Maisse, http://www.maisse.fr/vivre-a-maisse/histoire-et-patrimoine-de-la-ville/de-trimond.htm, vu le 02/nov.2018.

Marcoussis

Situé dans la partie orientale du Hurepoix, Marcoussis s'étend dans une vallée très verdoyante à l'ouest de Montlhéry, arrosé par la Sallemouille et entouré de collines boisées : « *pays de bois, de grès, de pâturages et de cultures* » comme le définit V.A. Malte-Brun[1].

Marcocinctum ou *Marcovia*[2] se développe dès le VII[e] siècle, grâce aux défrichements importants effectués par les moines de l'abbaye normande de Saint-Wandrille.

Plusieurs seigneuries et fiefs se créent au fil du temps depuis le premier village proche du prieuré. Au XII[e] siècle, Marcoussis devient une seigneurie rattachée à la châtellenie royale de Montlhéry[3] chargée de protéger Paris. D'après l'Anastase de Marcoussis[4], il y avait à cette époque : « *une maison, cour, basse cour, grange, colombier et dépendances* ».



Plan d'intendance -Fin XVIII[e] – AD Essonne

Il n'en reste qu'une tour dite du bûcher, construite avec les pierres meulières trouvées sur place, incluse dans les ruines du château construit au XV[e] siècle par Jean de Montagu[5].

---

[1] MALTE-BRUN V.A., *Histoire de Marcoussis, de ses seigneurs*, Éd. A. Aubry, Paris, 1877, p. 21 à 23.

[2] BLANC B., *Itinéraires du patrimoine : Marcoussis Essonne,* Éd. Association pour le patrimoine d'Île-de-France, 2000, p 2. *Marcovia :* mot celte pour désigner des pâturages pour chevaux mais aussi des marais.

[3] PERRON DE LANGRES, *L'Anastase de Marcoussy, ou Recherches curieuses de son origine, progrés & agrandissement*, Paris, 1694, p. 25.

[4] Ibidem, p. 26-27.

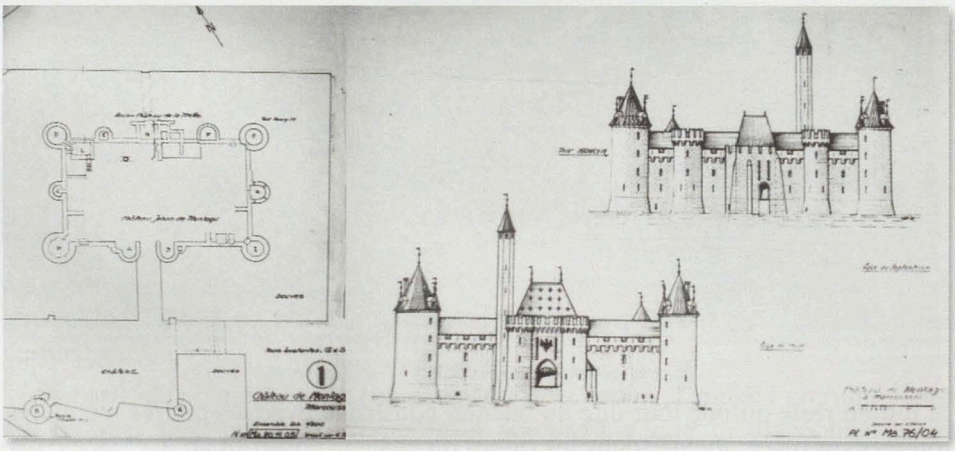
[5] *Itinéraires du patrimoine*, op. cit., p. 3.

Le château de Montagu

En 1386, l'évêque d'Auxerre, Ferry de Cassinel, achète au roi Charles VI le domaine de Marcoussis après avoir vendu des biens en Languedoc[6] et le donne à son neveu Jean de Montagu, en 1388. Surintendant des finances et grand maître d'hôtel du roi, Jean de Montagu achète de nombreuses terres sur Marcoussis tels que le domaine de La Ronce, La Ville-du-Bois et de nombreux fiefs situés alentour et à Villeconin. Vers 1400, il fait construire un nouveau château au milieu de son domaine proche de Montlhéry, où séjourne souvent le roi.

« *Le château est composé de quatre corps de logis par forme d'équerre, contenant chambres, cuisines, dépenses, gardes manger, fournil, sommellerie, boulangerie, lavanderies, caves, prisons [...] quatre grosses tours aux quatre coins du château [...] De larges fossés alimentés par la Sallemouille entourent le château dont l'accès se fait par un pont levis.*[7] »

Il fait également reconstruire le chœur de l'église paroissiale et un monastère pour honorer un vœu prononcé en 1393, afin que le roi Charles VI le Fou retrouve la raison. Il confie ce couvent, dont il ne reste plus qu'un portail d'entrée, aux Célestins de Paris[8].



Plan du Château – AD Essonne

Jean de Montagu n'ignorait pas les jalousies dont il faisait l'objet à la cour. C'est au cours d'une crise de démence et sous l'influence du clan des bourguignons, que le roi le fait arrêter le 7 octobre 1409 et emprisonner au Châtelet. Soumis trois fois à la Question, il avoue ses torts. Il est condamné à être

---

[6] GERMAIN H., *Marcoussis, le réveil de son histoire*, Imprimerie de Montligeon (61), 1973.

[7] Ibidem.

[8] COLLECTIF, *Le patrimoine des Communes de l'Essonne*, Éd. Le Flohic, 2001, t. 2, p. 802.

décapité le 17 octobre et son corps est exposé au gibet de Montfaucon. Les princes obtiennent que tous ses biens soient confisqués, laissant sa veuve et ses enfants sans ressources. Jean de Montagu est cependant réhabilité en 1412 ; il est inhumé dans la crypte du couvent des Célestins. Les armoiries de cette famille figurent toujours dans l'église paroissiale *aux retombées des voûtes de la sacristie et du chœur*[9].

En 1422, la seigneurie revient à sa fille Jacqueline de Montagu, mariée à Jean Malet, seigneur de Graville[10]. En 1487, son petit-fils, Louis Malet de Graville (v 1438 – 1516) grand chambellan et conseiller du roi Louis XI, amiral de France, agrandit le domaine avec les fiefs de Nozay, La Ville-du-Bois et Villiers-sous-Nozay.

Il entreprend de grands travaux : « *une barbacane devant le château pour protéger le château et loger la soldatesque à l'extérieur du château [...] la barbacane se compose de hauts murs [...] deux tours et son propre système de fossés*[11] ». Il fait établir une chaussée pour retenir les eaux de la Sallemouille créant un étang pour la pisciculture.



Le château vers 1650, d'après Mérian - Extrait de Malte-Brun (op.cit.)

[9] GERMAIN H., op. cit., p. 280. « D'argent à la croix d'azur cantonnée de quatre aiglettes de gueule ».
[10] Vieille famille normande du pays de Cau.
[11] Site Web : www.associationhistoriquemarcoussis.fr (mise à jour 2014), consulté le 21/01/2019

Lors de son décès en 1516, le domaine comprend de nombreux fiefs et seigneuries dont nous ne citerons que La Roüe à Linas, Châtres et la châtellenie de Gometz.

Louis Malet de Graville, marié en 1477 à Marie de Balsac, a une fille Anne qui hérite de la seigneurie en 1540. Dame d'honneur de Claude de France cette grande intellectuelle épouse Pierre de Balsac d'Entragues contre l'avis paternel, après avoir été enlevée par son prétendant !

La famille de Balsac d'Entragues occupe le domaine aux XVI[e] et XVII[e] siècles : François de Balsac, petit-fils d'Anne, marié en secondes noces à Marie Touchet, reçoit plusieurs fois le roi Henri IV dans son château ; leur fille Henriette d'Entragues y rencontre le roi et devient sa maîtresse !



Vue du Château de Marcoussis par A. Flamen (1659)

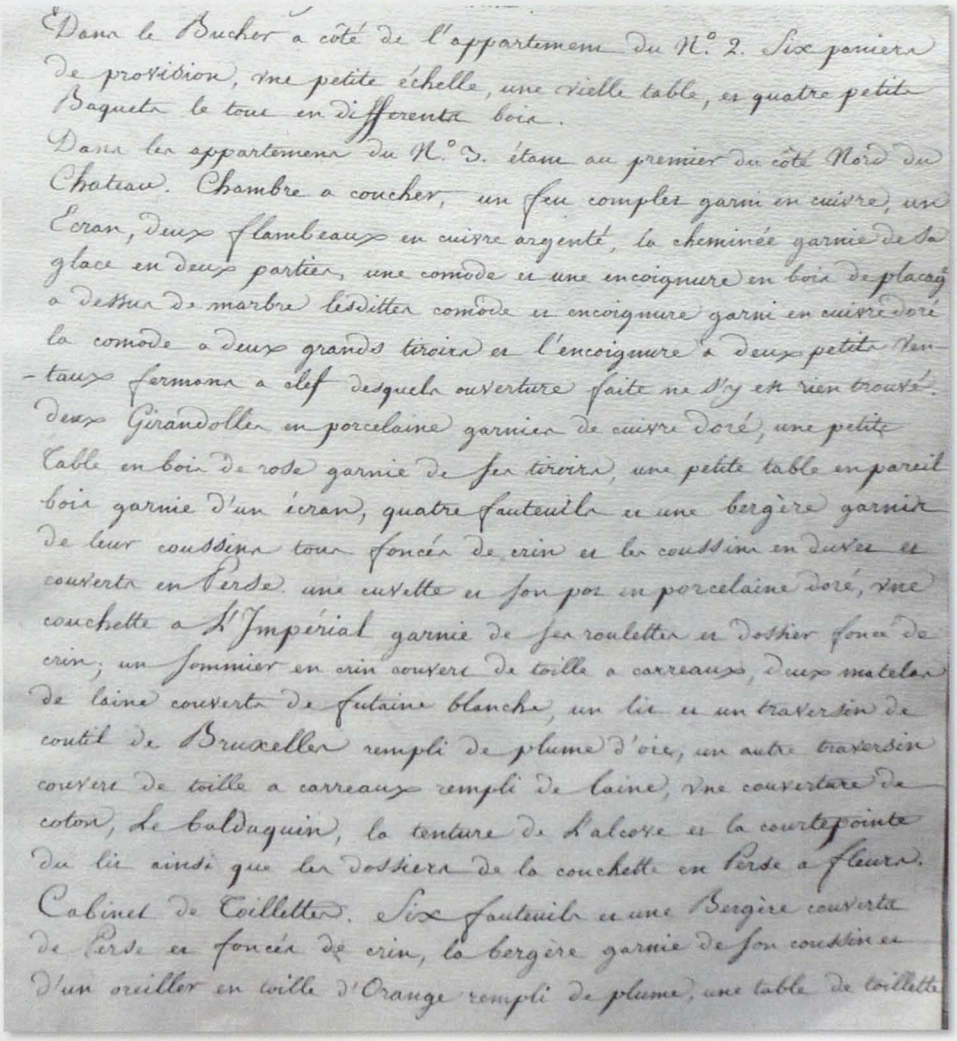
En 1634, la seigneurie passe à la famille Illiers de Balsac d'Entragues. Peu de changements interviennent. Pendant la Fronde des princes, le château sert de prison dorée aux frondeurs célèbres comme les princes de Conti, de Longueville et le grand Condé qui réside trois mois dans le logement de l'amiral de Graville[12].

En 1751, le marquis Louis de Rieux, époux de Louise d'Illiers d'Entragues, criblé de dettes, vend la seigneurie à Élisabeth Thérèse Chevallier, épouse de Charles Louis de Pressac, comte d'Esclignac. À la mort de son époux en 1777, La comtesse commande un nouveau terrier afin d'établir le recensement exact de ses terres : *« 7000 arpents formant un ensemble complet sur 3 paroisses, un*

[12] PERRON DE LANGRES, op. cit., p 95-96.

château entouré d'eau, un petit parc, un grand parc, un potager, un beau corps de ferme dont la bergerie de302 arpents, un grand étang [...] droit de haute, moyenne et basse justice[13] ».

Elle y fait entreprendre peu de travaux mais remplace le pont-levis par un pont en pierre. Compte tenu de la vétusté du château, elle y réside peu lui préférant celui du Plessis-Pâté. Elle décède en 1790. Ses neveux ayant émigré, et après la confiscation des biens, un état des lieux détaillé est rédigé les 26, 27, 29 et 30 mai 1790.



Dans le Bucher a côté de l'appartement du N.° 2. Six poniers de provision, une petite échelle, une vielle table, et quatre petits Baquets le tout en différents bois.

Dans les appartemens du N.° 3. étant au premier du côté Nord du Chateau. Chambre a coucher, un feu complet garni en cuivre, un Ecran, deux flambeaux en cuivre argenté, la cheminée garnie de sa glace en deux parties, une comode et une encoignure en bois de placage a dessus de marbre lesdittes comode et encoignure garni en cuivre doré la comode a deux grands tiroirs et l'encoignure a deux petits Ventaux fermans a clef desquels ouverture faite ne s'y est rien trouvé. Deux Girandolles en porcelaine garnies de cuivre doré, une petite table en bois de rose garnie de fer tiroirs, une petite table en pareil bois garnie d'un écran, quatre fauteuils et une bergère garnis de leur coussins tout foncés de crin et les coussins en duvet et couverts en Perse. une cuvette et son pot en porcelaine doré, une couchette a l'Impérial garnie de fer roulettes et dossier fonce de crin, un sommier en crin couvert de toille a carreaux, deux matelas de laine couverts de futaine blanche, un lit et un traversin de coutil de Bruxelles rempli de plume d'oie, un autre traversin couvert de toille a carreaux rempli de laine, une couverture de coton, le baldaquin, la tenture de l'alcove et la courtepointe du lit ainsi que les dossiers de la couchette en Perse a fleurs. Cabinet de Toilletes. Six fauteuils et une Bergère couverts de Perse et foncés de crin, la bergère garnie de son coussin et d'un oreiller en toille d'Orange rempli de plume, une table de toilette

Extrait État des lieux, mai 1790 – AD Essonne

[13] Histoire de Marcoussis Malte-Brun

En 1804, le nouveau propriétaire, le marquis Armand de Pluvinel, fait raser la forteresse afin qu'elle ne devienne pas une prison : il ne reste aujourd'hui que les douves, de vieux fossés et la tour dite « des oubliettes ».

En 1864, le marquis Charles Alexandre de la Baume Pluvinel construit un nouveau château dans le parc. Encore existant, il est donné en 1940 à la Fondation



Vue des ruines actuelles - Photo Google

d'Auteuil[14] pour créer une école d'horticulture encore en activité. Les ruines et la tour des oubliettes sont à gauche en accédant à la Fondation.

Une association historique entretient les vestiges du château, organise un chantier de jeunes bénévoles pour retrouver passages souterrains, caves ou autres objets anciens.

Les armoiries des familles seigneuriales (Montagu, Graville, Illiers d'Entragues et Esclignac) sont visibles dans un ensemble de vitraux à l'église Sainte Marie Madeleine de Marcoussis.

[14] Anciennement Fondation des Orphelins d'Auteuil.

Château de Bellejame

Proche du domaine de Montagu, le château de Bellejame est acheté au XII[e] siècle par le seigneur de Bellejambes qui le détient jusqu'en 1407 ; il est ensuite vendu pour 500 écus d'or à la couronne de France.

Dans les « Chroniques du Vieux Marcoussis[15] », J.P. Dagnot relate qu'en 1574, dans l'aveu de Marcoussis, « *relevons pour le fief de Beljambe consistant en maison, cour, jardin, prés et 17 arpents de terres tenus par Pierre Lemaistre qui a été ci devant baillé en roture par l'amiral de Graville* ».

Au XVII[e] siècle, le propriétaire Claude Lemaistre, procureur au Parlement, obtient par lettre patente d'Henri IV, l'autorisation d'utiliser les pierres du château de Montlhéry, en cours de démantèlement[16], pour restaurer et agrandir sa maison de Bellejambes ainsi que le mur du parc.

Sous Louis XIII, la famille Lemaistre[17] achète le fief de Bellejambes qu'elle agrandit peu à peu et acquiert la seigneurie de Guillerville sise à Linas[18].



Le château de Bellejame en 1704
B.N.F. – Dép. des Estampes et de la Photographie

---

15 Site Web : http://vieux-marcoussis.pagesperso-orange.fr/Chroniques/beljamchat.htm, consulté le 04/04/2019.

16 Démantèlement du château de Montlhéry à partir de 1592.

17 Famille de la noblesse de Robe, procureur au Parlement de Paris et secrétaire du roi.

18 Seigneurie possédant un grand moulin et une pièce d'eau, est très influente à Linas dans la gestion des eaux de la Sallemouille.

Un fils, Louis Lemaistre, conseiller d'État achète une partie des terres de la commanderie du Déluge. Il fait changer le nom du domaine en « Bellejame » car il avait les jambes contrefaites !

Le château rénové s'embellit de jardins, bosquets et possède une ferme avec basse-cour et étables.

De 1764 à la Révolution, le marquis de Bullion, légataire de Marie Françoise Lemaistre, agrandit le domaine : on peut y voir des jardins à la française un parc clos de murs renfermant potager, verger, glacière, orangerie et bois.

En 1792, une partie du château est détruite et remplacée par une maison bourgeoise ravagée par un incendie en 1976. À l'abandon pendant plusieurs années, le domaine est acheté en 1999 pour installer le Centre National de Rugby : le bâtiment est définitivement rasé en 2000. Du domaine initial, il ne reste que le colombier transformé en habitation[19]. Le parc est ouvert au public et les terres agricoles restantes fournissent la production maraîchère de la vallée de la Sallemouille.

L'actuelle commune de Marcoussis a une superficie à peu près identique au domaine de Jean de Montagu. Des rues et des quartiers portent toujours les noms des anciens fiefs : route de Bel Ébat, le chêne Rond, rue du Couvent.

N. B.

[19] BLANC B., *Itinéraires du patrimoine*, Marcoussis Essonne, op. cit.

Mennecy

Château de Villeroy

Si l'on en croit l'abbé Lebeuf, concernant le château de Villeroy, « *le premier vestige qu'on en trouve à la chambre des comptes est de l'an 1364. On y lit que le Roy donna à Raimond de Mareuil le château de Villeroy [...] mais on ignore le sort* [que la seigneurie] *eut jusques vers la fin du XV^e siècle, auquel temps un Pierre Legendre [...] était seigneur de Villeroy*[1] ». Cette affirmation, reprise par Aymé Darblay[2] dans son histoire de Villeroy, est démentie par l'Association « Mennecy et son histoire » qui écrit « *C'est le chevalier Jehan de Grez qui en détient les droits seigneuriaux au début du XIV^e siècle, précédant l'église Notre-Dame de Paris suzeraine à partir du printemps 1331. [...] Après la guerre de Cent Ans, Guillaume de Tignonville, le propriétaire foncier, est conseiller, chambellan du roi et bailli de Chartres. En 1497, son petit-fils, Jean du Monceau, chevalier de Saint-Cyr, cède le domaine à Jean Legendre, conseiller du roi et trésorier de ses guerres*[3] ». Ces sources se rejoignent pour reconnaître Pierre Legendre parmi les premiers possesseurs de Villeroy. Le domaine restera, jusqu'à sa destruction, dans cette famille de la grande aristocratie française qui détenait deux duchés, celui de Villeroy en Essonne et celui d'Alincourt dans l'Oise.

Jean Legendre meurt le 25 décembre 1512, laissant deux enfants, Pierre et Geneviève. Pierre, en qualité de fils aîné, hérite des biens et des charges de son père. Il meurt le 3 février 1525, mais, « *n'ayant pas eu d'enfants de ces trois mariages, il teste le 15 novembre 1524 en faveur de son neveu Nicolas II de Neufville, sous la condition que le fils ainé de celui-ci porterait le nom et les armes des Le Gendre*[4] ».



D'azur au chevron accompagné de trois croisettes ancrées, deux en chef, une en pointe, le tout d'or. – Armorial d'Hozier

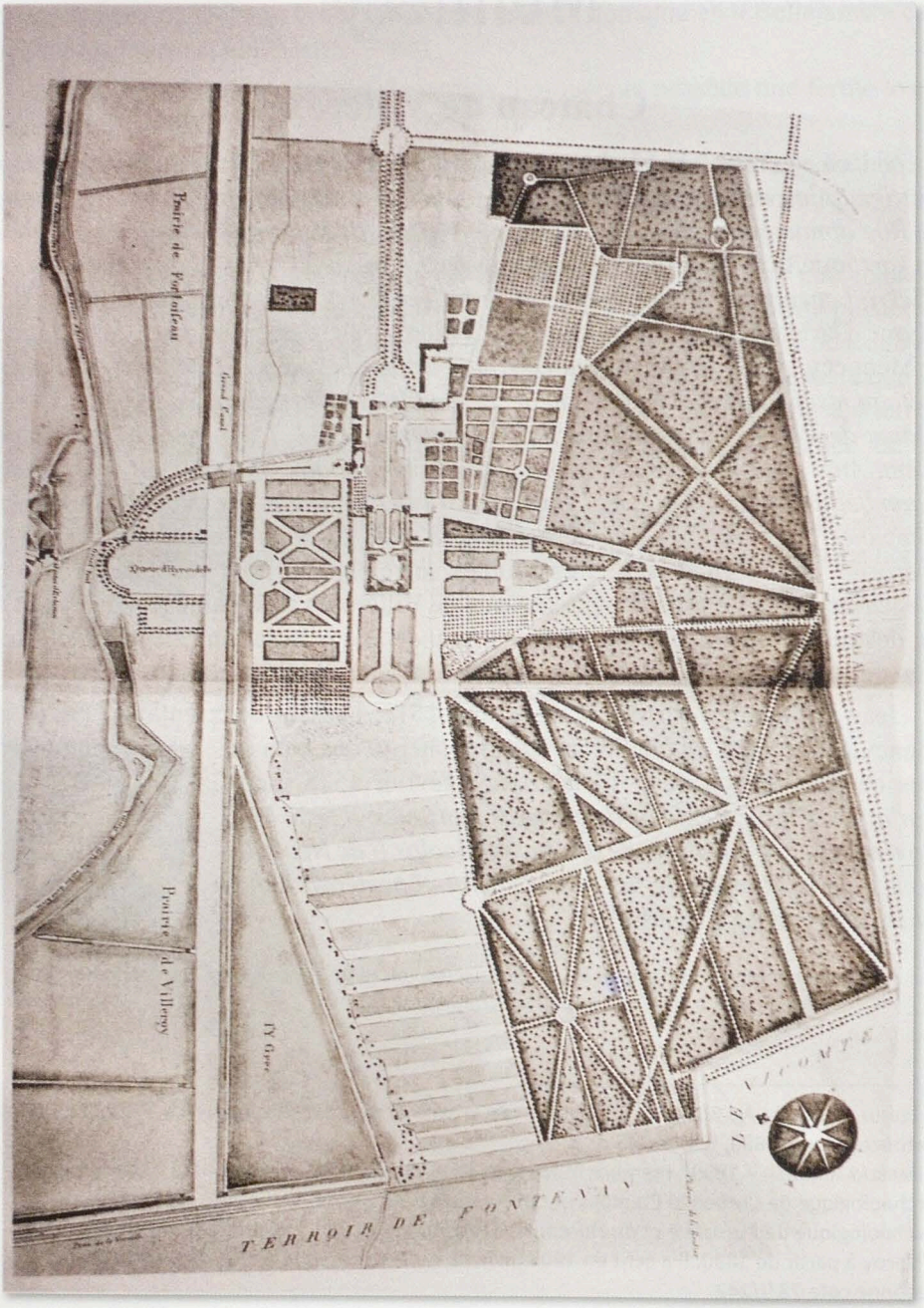
---

[1] LEBEUF J., AUGIER A., BOURNON F., *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* Féchoz et Letouzey, Paris, 1883, t. 4, p. 245.

[2] DARBLAY A. (1854 – 1899), membre fondateur, en 1894, de la SHACEH (Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, – (Aujourd'hui Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix –SHAEH), fils de Paul, propriétaire du château de Villeroy à partir de 1890. Il a écrit en 1901 un livre « Villeroy » édité chez Crété en 1901- AD Essonne cote 78/J/242.

[3] Site de l'association « Mennecy et son histoire » consulté le 08/03/2016 http://www.mennecy-et-son-histoire.com/mennecy-historiq.htm.

[4] SARAZIN C., *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin,* t. 3 p. 35.



Plan du domaine in « Villeroy » Darblay. A. - AD Essonne

Nicolas III de Neufville, son fils, dit « Legendre », né en 1526, est seigneur d'Alincourt et de Villeroy. En 1553, il partage de son vivant ses biens entre ses deux fils et Villeroy devient propriété de l'aîné, Nicolas IV[5].

Le 17 juin 1559, Nicolas IV épouse, à l'âge de 17 ans, Madeleine de l'Aubespine[6]. Aidé alors des conseils de son beau-père, il participe à des missions diplomatiques de moindre importance, puis est nommé secrétaire d'État à 24 ans. Il fait une très longue carrière ministérielle pendant la période trouble des guerres de religion. Il est secrétaire particulier de Charles IX, principal ministre de Catherine de Médicis, puis conseiller d'Henri III et principal ministre d'Henri IV, après Sully[7].

À cette époque, le château, bâti suivant un plan carré avec tours, douves et pont-levis, présente certaines caractéristiques d'un château fort. Ronsard célébrait son amie la dame de Villeroy, poétesse connue à l'époque par la grâce et la délicatesse de son esprit.

Madeleine, ostez-moy ce nom de l'Aubespine,
Et prenez en sa place et palmes et lauriers...[8]

Mais il célébrait également, avec d'autres poètes, le sire de Villeroy :

Je ne crains plus la cour puisque je voy,
Comme un grand Dieu, sur le haut de ma poupe,
Pour me sauver, assis un Villeroy.[9]

Peut-être aussi parce que ce dernier détenait les clefs de la cassette royale.

Nicolas IV fait de nombreux travaux d'embellissements et de reconstruction. On trouve les devis concernant certains de ces travaux, exécutés entre 1559 et 1590, au minutier central des notaires de Paris[10] :

- En 1559, couverture d'un pavillon à quatre pans en bout de la galerie « *en fournissant latte, contrelatte et tout le nécessaire*[11] » commande passée par son père Nicolas III.
- En 1583, travaux d'aménagement des jardins, terrasses et pavillons, mais également du grand corps de logis et de la grande galerie avec construction d'un pont-levis. Sur la terrasse, creusement d'un *« bassin d'un diamètre de trois toises et deux pieds quatre pouces de profondeur »*

---

[5] AN MC/ET/CXXII/1282 Partage des biens.

[6] AN MC/ET/CXXII/1286, Contrat de mariage.

[7] NOUAILLAC F., *Villeroy, Secrétaire d'état et ministre*, Éd. Honoré Champion, Paris, 1909, p. 15 et suiv.

[8] BLANCHEMAIN P., *Œuvres complètes de P. de Ronsard*, Éd. P. Jannet, Paris, 1866, t 5, p. 338.

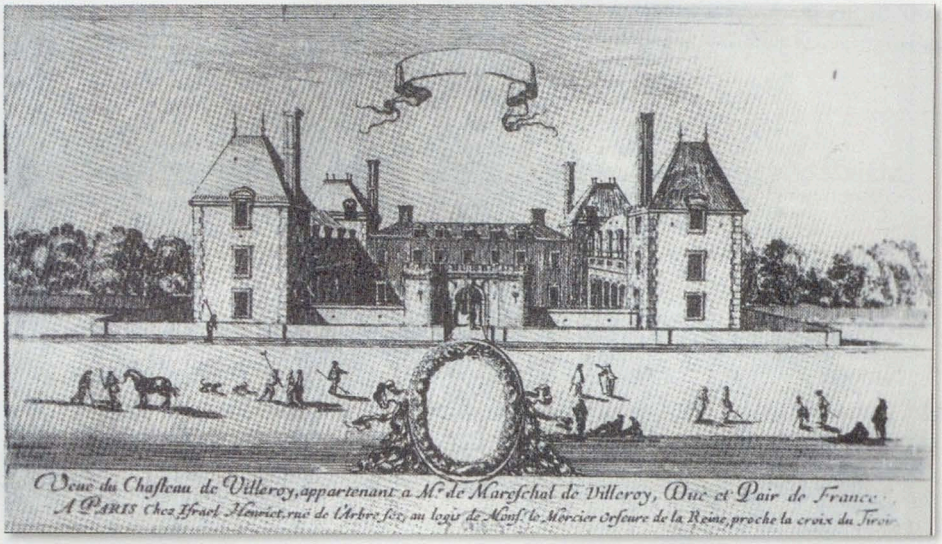
[9] Ibidem t. 8 p. 126.

[10] GRODECKI C., *Documents du Minutier central des notaires de Paris. Histoire de l'art au XVIe siècle (1540 – 1600)*, Paris, 1985, t. 1.

[11] AN MC/ET/LIV/45.

avec des vases et consoles ornées de masques marins et de feuillages, sculptés par Mathieu Jacquet.

- En 1584, édification d'un corps de logis de 27 toises de long et 3 de large dans la basse cour et d'un pavillon « *de pareille façon, grandeur, longueur et largeur que l'un des trois qui est déjà fait*[12] ».
- En 1588 et 1589, dans la chapelle, installation par Mathieu Jacquet, d'un autel avec le « *tableau de la Vierge qui est dans la chambre de Monsieur* » encadré par deux colonnes cannelées, enrichies d'incrustations de marbre et de sculptures de « vertus », une Foi et une Espérance. La chapelle est également ornée de peintures à l'huile, réalisées par Gervais Jouan, représentant treize histoires du Mystère de la Passion, suivant les dessins d'Antoine Caron[13].



Château de Villeroy - Musée de Brunoy

Nicolas IV meurt en 1617 à Rouen ; son fils Charles, marquis d'Alincourt, gouverneur de Lyon et du Lyonnais, devient seigneur et marquis de Villeroy.

Marié en secondes noces avec Jacqueline de Harlay, ils ont six fils dont l'aîné, Nicolas V, né en 1598, sera enfant d'honneur auprès de Louis XIII. C'est en sa faveur que son grand-père obtient en 1615 que Villeroy soit érigé en marquisat[14].

Les descriptions et gravures de l'époque nous montrent un château entouré d'un parc entièrement clos avec une basse cour et une cour d'honneur encadrée de bâtiments sur trois côtés. Certes, les descriptions varient dans le temps, des

[12] AN MC/ET/LIV/104 - MC/ET/LIV/109 et MC/ET/LIV/113.
[13] AN MC/ET/LIV/121.
[14] DARBLAY A., op. cit., p. 58.

bâtiments annexes sont détruits ou construits et de nouveaux aménagements apparaissent dans le parc, mais la structure globale reste identique.



Cheminée par Matthieu Jacquet
Musée du Louvre

En 1625, en entrant par la façade nord-est « *l'aile droite [...] forme une galerie ou loggia dans laquelle sont trois ou quatre statues modernes. La gauche contient quelques pièces pour le service de la cuisine et pour le logement des gens de basse condition, sur le devant est l'appartement du maître [...] on y entre par une porte au fronton de laquelle sont trois bustes de bronze : à droite la reine Catherine de Médicis, à gauche Henri II son mari et au milieu François II*[15] ».

En 1639, il existe « *une grande basse cour dans laquelle sont tous les offices nécessaires à une grande maison comme écuries, sellier, chambres, et demeure des officiers* ». Dans la partie centrale on découvre « *de grandes salles, galeries, cabinet par bas, embellis de tableaux et riches peintures; au-dessus sont les chambres et cabinets du Roi et de la Reine, dont les lambris sont tout dorés avec des cheminées*[16] *des plus belles qui se voient; le tout très richement meublé. Auprès desquelles chambres, une allée mène à la chapelle faite de menuiserie toute dorée et un grand tableau au milieu ; après ces chambres s'en voient encore plusieurs autres très belles et meublées où l'on couche ordinairement ; à coté de toutes ces chambres est une haute galerie fort longue, dont les lambris et tous les bois des fenêtres sont dorés ; en cette galerie se voient quantité de très beaux et riches tableaux*[17] ».

Par un pont-levis, on entre dans un « *jardin médiocrement grand, enrichi de beaux parterres, fontaines, carreaux, bordures, cyprès et autres arbres de parade. De là, on entre dans le grand et spacieux jardin où sont un grand nombre de longues allées [...] et quantité de belles statues faites de marbre et d'albâtre et plusieurs bassins qui reçoivent les eaux des fontaines*[18] ».

---

[15] DARBLAY A., op. cit., p. 53 et suiv.

[16] Attribuée par Alexandre Lenoir créateur du « Musée des monuments français » à Germain Pilon, elle est attribuée maintenant à M.Jacquet, excepté le buste de marbre qui n'appartient pas au monument d'origine. Elle se trouve au musée du Louvre, aile Richelieu salle 15b.

[17] DU BREUL J., *Le théâtre des antiquités de Paris*, Société des imprimeurs, Paris, 1639, p. 96-97.

[18] Ibidem.

Ainsi que nous venons de le voir, Nicolas IV et son fils Charles sont à l'origine de nombreux embellissements. À noter qu'une partie des statues provient vraisemblablement du château de Bury, proche de Blois, acheté par Nicolas IV, à la suite de l'expropriation de 1604[19], puis revendu en décembre 1633 par Charles de Neufville à Charles de Rostaing, contre une rente perpétuelle de 6 666 livres 13 sols et 4 deniers tournois[20].

Le fils aîné de Charles, Nicolas V de Neufville, qui a repris dès 1615 les titres et les charges de son père, est nommé en mars 1646, gouverneur du jeune Louis XIV, Maréchal de France en octobre de la même année, puis duc et pair de France en 1651 et enfin, chef du Conseil Royal des Finances en 1661.

Son fils, François de Neufville, naît à Paris le 7 avril 1644. Il est élevé avec le futur Louis XIV, dont il sera toujours un proche. Le roi garde pour François une certaine tendresse et lui passe souvent ses défauts et son insuffisance. François épouse Marie Marguerite de Cossé-Brissac en mars 1662. Il devient le deuxième duc de Villeroy en 1663, gouverneur de Lyon et du Lyonnais en 1685. Il est fait Maréchal de France en 1693 et décède le 18 juillet 1730. Courtisan accompli et homme de belle prestance, Madame de Coulanges et Madame de Sévigné l'appelaient « Le Charmant[21] ». La liste des séjours du roi[22] dans ce château montre bien la proximité de cette famille avec le pouvoir royal.

Henri IV	Louis XIII	Louis XIV	Louis XV
1594 11 octobre	1611 4 octobre	1645 24 octobre	1715 30 septembre au 2 octobre
1597 2 novembre	1619 21 et 22 Novembre	1646 9 et 10 juillet	
1598 8 mai	1627 29 juin au 19 août	1654 12 mai	
1599 8 mai	1636 17 et 18 mai	1657 22 novembre	
1599 25 octobre	1637 21, janvier	1657 24 novembre	
1601 27 octobre	1637 29 et 30 mai	1661 1er décembre	
	1637 10 juin	1661 5 décembre	
	1639 14 janvier	1681 28 juillet	
	1639 8 novembre	1702 26 et 27 octobre	
	1641 22 février	1703 20 et 21 septembre	
		1703 25 et 26 octobre	
		1705 26 et 27 octobre	

Louis Nicolas, fils de François de Neufville, naît en 1663. Il épouse Marguerite, fille de Louvois, en 1694, mais ne devient troisième duc de Villeroy qu'en 1730. Il succède à son père dans ses titres, charges et fonctions de

[19] NAUDIN M., *Mémoires de la société des sciences et des lettres de la Ville de Blois,* Notes historiques sur le château de Bury, Société des Sciences et des Lettres, Blois, 1836, t. 1, p. 169. À la requête du sieur de Villeroy, la baronnie de Bury fut vendue par expropriation et lui-même s'en rendit acquéreur suivant décret et arrêt du Parlement de Paris du 17 août 1604.

[20] NAUDIN M., *ibidem,* t. 2, p. 143 et suiv. et AN MC/ET/XVI/233 : Échange terre et seigneurie de Bury.

[21] RABUTIN-CHANTAL (de) marquise de Sévigné, *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Éd. JJ. Blaise, Paris, 1818, t. 4, p. 154.

[22] THOISON E, *Les séjours des rois de France dans le Gâtinais*, Alph. Picard, Paris , Herluison, Orléans, 1888, p. 159.

gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais. C'est probablement lui qui « *commande des ouvrages de sculpture tant en bois, pierre, plâtre et plomb aux sieurs De Cotte et Jossenay architectes du roi en juin 1719* ». Ces sculptures seront réalisées, en octobre 1719, par le maître sculpteur Alexandre Jouasse et le sculpteur Jacques Loiseau[23]. En 1732, Denis Jossenay transforme le château de Villeroy sous les ordres de Robert de Cotte. C'est vraisemblablement à cette époque que sont construites les ailes de la cour basse et qu'est détruite la galerie visible sur la gravure d'Israël Silvestre représentant le château vu des jardins. Louis Nicolas de Neufville meurt à Villeroy en 1734.

Son fils, Louis François Anne de Neufville épouse la fille du duc du Luxembourg et de Marie Gillonne Gillier de Clérambault, famille que nous rencontrons également au château du Bouchet à Vert-le-Petit. Il est nommé capitaine des Chasses des Forêts de Corbeil et de Sénart, et chevalier de Saint-Louis en 1730. C'est sous sa protection qu'en 1735 est créée, par François Barbin, la manufacture de porcelaine de Villeroy. Cette manufacture, installée dans les dépendances du château, y restera jusqu'en 1748, date à laquelle le duc de Villeroy décide le réaménagement du domaine.

Antoine Nicolas Dezallier d'Argenville dans son ouvrage « *Voyage pittoresque de Paris*[24] », édité à plusieurs reprises entre 1749 et 1813, en donne une description complète. Jardins, fossés, terrasses, parterres, bassins et jets d'eau sont minutieusement décrits avec force détails. Chaque statue est nommée et son emplacement précisé. La taille même des bassins est donnée, ce qui nous laisse penser qu'Antoine d'Argenville a dû disposer des plans d'architecte.

Les bâtiments et leur contenu sont décrits avec la même rigueur et la même précision. Qu'il s'agisse d'œuvres picturales ou statuaires, l'œil curieux d'Antoine d'Argenville nous comble de détails. Ainsi, on sait que : « *La chapelle placée à l'extrémité de la cour sur la droite, offre un très grand tableau d'une descente de croix peinte par Rubens dont l'original est dans la cathédrale d'Anvers. Celui-ci est une copie faite en 1704 par Gaspard-Jacques Van-Opstal et est toute gâtée* » et que le premier étage offre « *une petite galerie remarquable par un modèle en bronze de la figure équestre de Louis XIV que Coustou l'ainé a faite à Lyon* ».

Nous savons que « *l'appartement de la reine est au premier étage, avec une pièce semblable, décorée des portraits de la famille Royale* » et que « *la faisanderie est suivie d'un fleuriste*, ornée d'un bassin long avec trois jets et terminée près de la petite galerie de la droite par un bassin de plomb où des mascarons jettent de l'eau. Le mur qui les reçoit est décoré de glaçons et deux petits escaliers l'accompagnent* ».

---

[23] AN MC/ET/III/842 Acte de société.

[24] DEZALLIER D'ARGENVILLE A., *Voyage pittoresque de Paris*, Éd. De Bure, Paris, 1749, p. 277 et suiv.

La longue description de ce château pourrait lasser le lecteur ; aussi le laisserons-nous poursuivre seul sa promenade parmi les parterres dont l'un est orné d'un « *grand bassin et se termine en une demi-lune ornée de quatre figures de bronze, d'après l'antique ; savoir Hercule-Commode, Apollon, Diane et Antinoüs*[25] ».



Gravure Sylvestre (1621-1691) - Site israel.sylvestre.fr

À noter que, suivant les éditions, les descriptions notamment celles du parc sont légèrement différentes, sans doute en raison des changements intervenus au cours du temps. Prenons l'exemple de la troisième terrasse correspondant à l'emplacement du David de bronze exécuté, peut-être, par Michel-Ange[26]. En 1755, « *une belle allée vous conduit à une demi-lune où est élevée une colonne antique de marbre veiné [...] portant une figure de bronze d'homme tenant un ceste*[27] ». En 1779, il y a « *des salles de verdures dans une desquelles on voit une figure en bronze du gladiateur antique, une belle allée vous conduit à une demi-lune, dont le centre est occupé par un joli belvédère*[28] ».

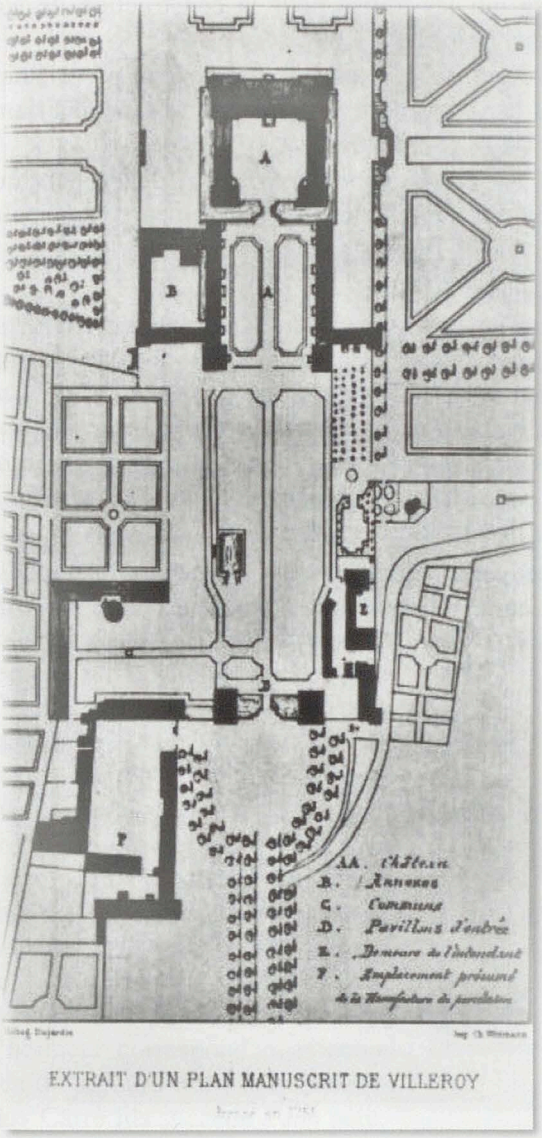
Louis François Anne de Neufville étant sans descendance, c'est son neveu Gabriel Louis François, né à Paris le 8 octobre 1731, qui devient le cinquième duc de Villeroy. Il épouse Jeanne Louise Constance d'Aumont de Villequier en 1747. En 1763, comme son oncle, son grand-père et son aïeul, il est fait

[25] DEZALLIER D'ARGENVILLE A., *Voyage pittoresque de Paris*, Éd. De Bure, Paris, 1779., p. 245 et suiv.

[26] Site http://www.mennecy-et-son-histoire.com/ - article « le David de Bronze de Michel-Ange » par Nicole Duchon, consulté le 02/01/2016. Aymé Darblay situe au même endroit une statue de David.

[27] Ceste : courroie souvent garnie de métal dont les athlètes romains s'entouraient les mains pour les combats de pugilat.

[28] DEZALLIER D'ARGENVILLE A. op. cit., p. 245 et suiv.



Plan du domaine 1751 - AD Essonne

Gouverneur et Lieutenant Général des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il fait de nombreux aménagements dans le parc entre 1770 et 1792, en construisant un bâtiment supplémentaire dans les communs, une terrasse pour jouir de la vue sur la vallée en aval de Villeroy et de nouvelles avenues plantées de tilleuls.

En 1790, il refuse d'émigrer, se présente à la municipalité de Mennecy, mais est arrêté en avril 1793. Le dimanche 12 octobre, des commissaires se présentent au château afin de dresser l'inventaire des œuvres qui y sont conservées et le même jour, après les vêpres, les tableaux représentant la famille royale sont brulés, les têtes des statues représentant des rois tombent, elles sont sciées puis écrasées[29]. La tête du dernier des Villeroy tombe sur l'échafaud le 28 avril 1794. Le domaine devient propriété nationale avant de revenir aux héritières qui le vendront à Antoine François Pierre Lafontaine Grandcourt, en octobre 1796.

Différents propriétaires se succèdent :

- à partir du 4 août 1804, Pierre Boignes, démantèle le château renaissance et les dépendances. Il vend les matériaux principalement à Jean Jacques

[29] AD Essonne 78/J/244 – Compte rendu signé de Guérin, maire de Mennecy et de plusieurs officiers municipaux.

Guyenot de Châteaubourg qui les utilise pour la construction de son projet utopique du canal de l'Essonne[30].

- Le 9 janvier 1827, Louis-Auguste de Maupéou, en devient propriétaire pour quelques mois, avant de le revendre au comte Jean-François Friant, le 22 mai 1827.
- Le 9 avril 1840, ce sont les époux Hibon (ou Hiron) de Frohen, qui rachètent le domaine. C'est vraisemblablement leur demeure principale, puisque le mari y décède en août 1863 et son épouse en mars 1890. Leur fille hérite du domaine et le met en vente.

Lorsque, le 28 juin 1890, la famille Darblay achète le domaine aux enchères, avec une mise à prix de 600 000 francs, le parc est à l'abandon, le château n'existe plus depuis 1804. Dans les communs réaménagés, seuls *« deux corps de bâtiments habités en dernier lieu par la famille Lanjamet et par leurs fermiers paraissaient en assez bon état ; le troisième, le plus récent, élevé par Gabriel de Villeroy, tombait en ruine. [...] Les pièces fort basses donnaient plutôt l'idée d'une demeure modeste que celles des successeurs de Villeroy[31] ».*

En 1972, la ville de Mennecy acquiert le domaine, réaménage le parc et réalise de nombreux équipements socioculturels, notamment dans les communs du château.

JM. B.

[30] Le Papyvore, N°28 1er trimestre 2009.

[31] DARBLAY A., op. cit., p. 92.

Montgeron

Château seigneurial

Au sud-est de Paris, entre les vallées de la Seine et de l'Yerres et en contrebas de la forêt de Sénart, sur le chemin de Paris à la Bourgogne[1], Montgeron était un important rendez-vous de chasse royale. Le comte de Provence était alors propriétaire du château des Prés ; d'autres châteaux sont encore présents dans Montgeron. Citons le château de Rottembourg et celui de la princesse de Beauveau ; le château seigneurial, disparu, fait l'objet de ce chapitre. Le fief de Montgeron est érigé en seigneurie à partir de 1504 avec toutes justices. Cette seigneurie entre dans les possessions de la famille de Dreux II Budé[2], seigneur d'Yerres. Dans son contrat de mariage en date du 16 juin 1551, Louis Budé, fils de Dreux II, seigneur de Montgeron « *donne à Anne de Valenciennes, sa future épouse, sa vie durant, le logis de Montgeron*[3] ». La seigneurie est cédée en 1604 à Nicolas Brulard de Sillery, Président à Mortier* au Parlement de Paris et ministre d'Henri IV. Le 5 avril 1642[4], Pierre Brulard, seigneur de Montgeron, échange avec Guy Carré terres et seigneurie de Montgeron ainsi que d'autres fiefs contre 3 500 livres de rente au *denier 18*[5]. La famille Carré compte de nombreux magistrats parisiens ; c'est probablement vers 1660 que Guy Carré fait construire le vaste château en grès aujourd'hui disparu ; à l'imitation du domaine de Versailles, il fait ouvrir trois avenues à partir de la cour d'honneur, correspondant à l'actuel lieu-dit aujourd'hui « la Pelouse » ; Guy Carré fils succède à son père.



Carte de Cassini
Le château et ses trois avenues

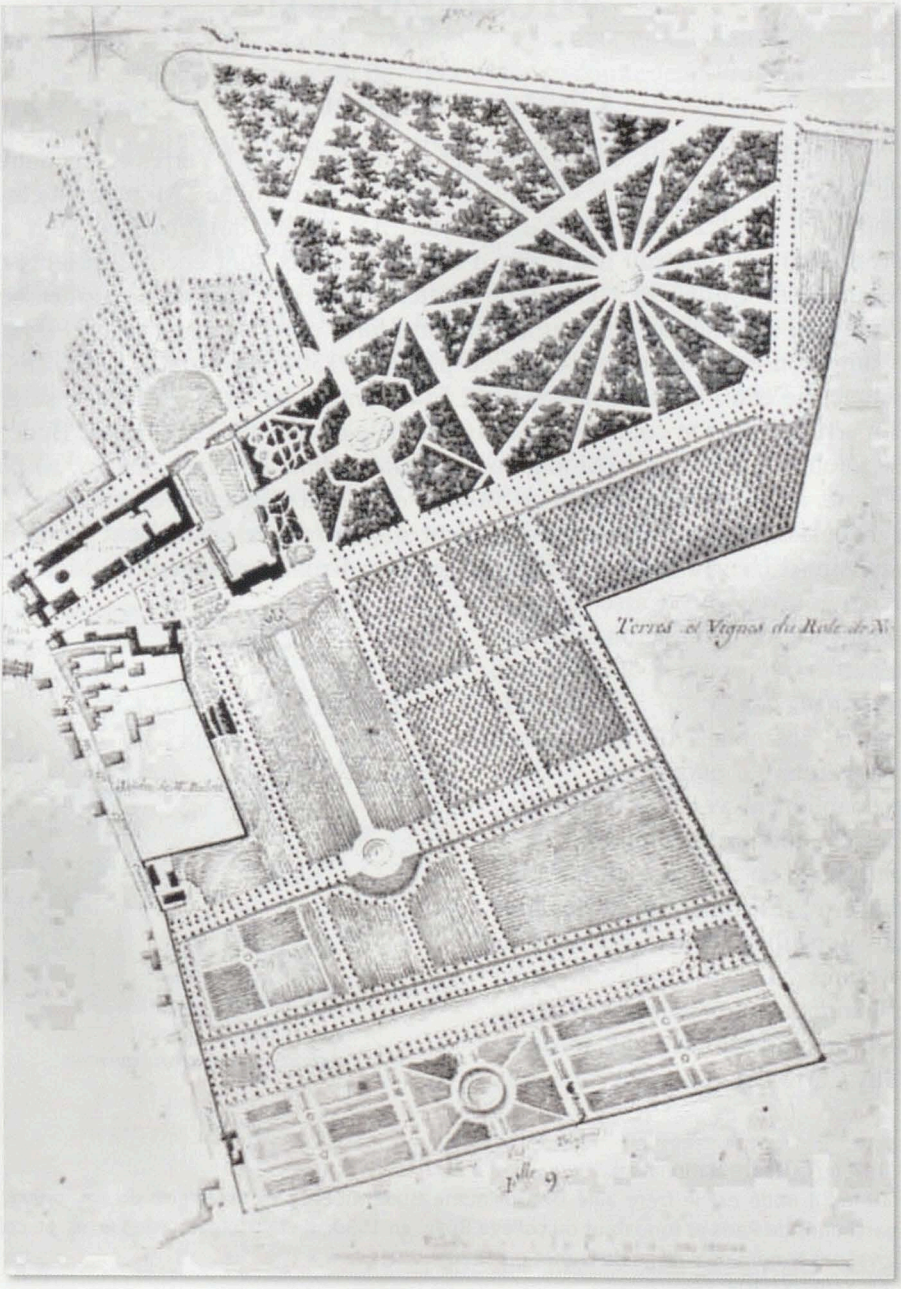
[1] Devenu la Route Nationale 6.

[2] Dreux II Budé est le frère ainé de Guillaume Budé, notaire et secrétaire du roi, prévôt des marchands de Paris et fondateur du collège Royal en 1530 ; il était seigneur de Yerres. Le collège Royal prit le nom de collège de France en 1870.

[3] AN Y//94-Y//103.

[4] AN MC/ET/LXXIII/365.

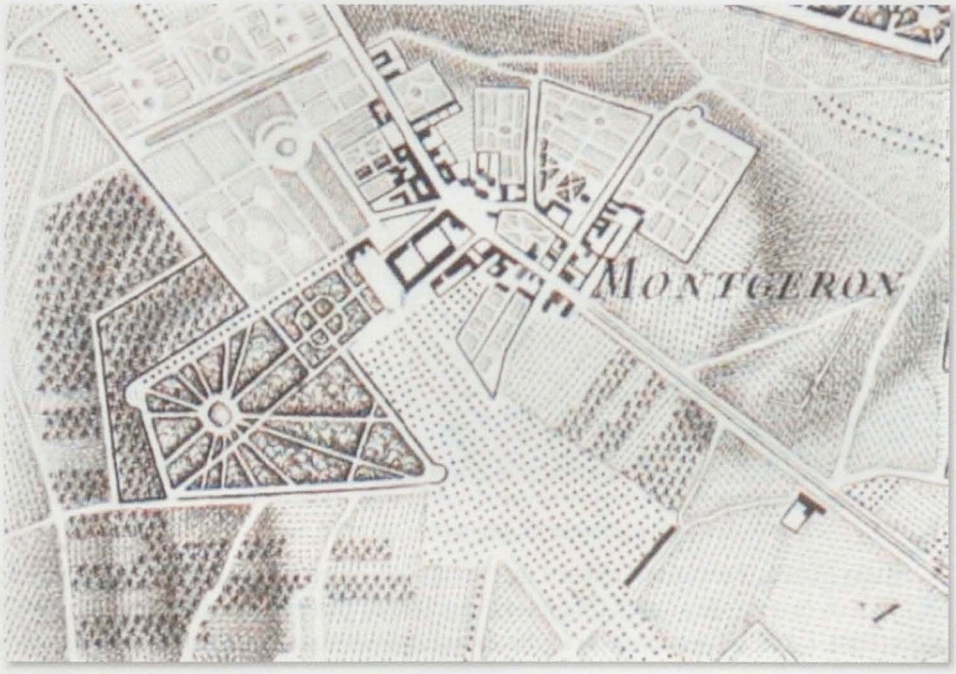
[5] Pour masquer le caractère de crédit ou taux d'intérêt qui était interdit par l'Église catholique, ces rentes étaient exprimées par l'inverse du taux d'intérêt, appelé denier. Une rente de 5% était ainsi un denier de 20. Le denier 18 fut appliqué de 1634 à 1665.



Plan du domaine - Monographie communale - AD Essonne

En 1680, le droit d'établir une foire à Montgeron lui est accordé par le roi. En 1701, un inventaire est établi après le décès de dame Eléonore Dauquechin, épouse de feu Guy Carré[6].

En 1716, le château est racheté par Jean André, secrétaire du roi, puis est ensuite cédé à César Parat de Vareilles, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, appartenant lui aussi à une famille de grands financiers. En 1736, un plan d'arpentage des fiefs, terres et seigneuries de Montgeron, Chalandray, Vigneux et leurs dépendances, estime le château et la ferme de Montgeron à 44 arpents[7].

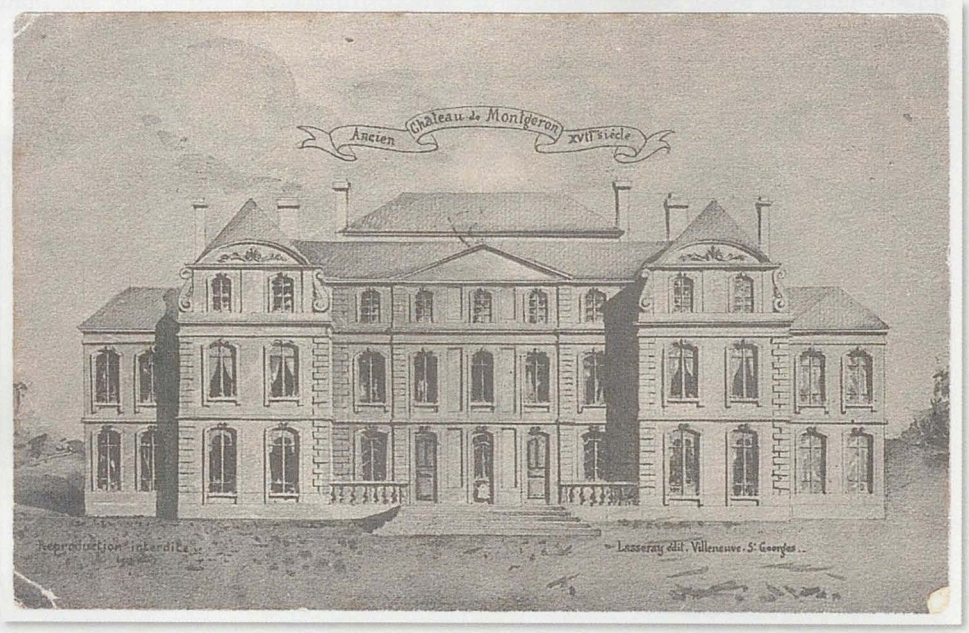


Carte des chasses du roi 1764 - 1773 - B.N.F. - Dép. Cartes et Plans

À la suite du décès de Jérôme Parat de Vareilles, un inventaire est dressé le 10 juillet 1743[8] : « *État des effets mobiliers et vaisselle d'argent qui se trouvaient au château de Montgeron, lors du décès de Jérôme Parat de Vareilles, le tout estimé à 31 171 livres* ». Comme dans tous les inventaires, les descriptions sont très précises *: « dans l'écurie un cheval hongre, son poil noir et les deux pieds de derrière sont blancs ; item, un autre cheval hongre, son poil baye à courte queue... »*. Les estimations les plus élevées sont : 39 orangers dans leurs caisses peintes : 1 150 lt*, 400 volumes reliés en veau, histoire, voyages, œuvres de

[6] AN MC/ET/I/217.
[7] AD Essonne E/ 2887.
[8] AN MC/ET/XII/476.

Corneille : 200 lt, tapisseries de haute lisse, fabrique de Bruxelles, grands personnages représentant la guerre de Troie : 560 lt, une pendule à heures et minutes dans sa boîte de marqueterie à l'antique posée sur son pied de console : 200 lt. On remarque aussi : « *les lits à bas piliers et les nombreux matelas de laine et traversins remplis de plumes…* ».



Dessin de l'ancien château de Montgeron au XVII^e siècle - AD Essonne

Henri Fabus, Trésorier Général des Invalides, entre en possession du domaine en 1753. À la suite de soucis financiers, des lettres patentes en date du 9 mai 1764 ordonnent « *que les meubles du château appartenant au sieur Fabus soient remis aux syndics de ses créanciers pour être vendus conjointement avec la terre de Montgeron*[9] ». Le château sera ensuite vendu en 1767 à Bernard de Boulainvilliers, petit-fils du financier Samuel Bernard ; il est conseiller du roi, prévôt de la ville de Paris, Président honoraire du Parlement et lieutenant de l'Île-de-France ; il sera le dernier seigneur de Montgeron. En 1786, le château est ainsi décrit par J. Dulaure[10] : « *Le château, par son heureuse situation jouit d'une vue très étendue et agréable ; on y arrive par des avenues doubles, formant patte d'oie ; la façade qu'il présente est décorée de beaucoup d'ornements. L'orangerie est à droite [...] près de là, un bassin au milieu duquel est placé un dragon qui lance un fort beau jet ; [...] près de ces agréables lieux, on découvre la glacière et la cave [...] on a construit au-dessus un belvédère où l'on monte*

[9] AN O/1/108.

[10] DULAURE J. *Nouvelle description des environs de Paris,* Ed. Lejay, Paris, 1787, p. 107 et 108.

par des rampes garnies de rosiers [...] les autres parties de ces jardins offrent partout les mêmes agréments, terrasses, pièces d'eau, potagers... »

En 1791, Bernard de Boulainvilliers cède le domaine à François Alexandre Pages. En 1817, Charles Oudiette[11] écrit : « *La situation de Montgeron sur une hauteur et sur la grande route de Paris à Lyon, est l'une des plus agréable de cette contrée ; on y remarque un superbe château qui a appartenu à monsieur le marquis de Boulainvilliers avec un parc de 80 arpents ; rien n'est plus enchanteur que les points de vue offerts par cette belle habitation, les jardins, l'orangerie, les parterres, les terrasses, les eaux et les bosquets, tout y est de la plus grande magnificence ; à quoi il faut ajouter une superbe avenue qui conduit du château à la forêt de Sénart. Ce beau domaine appartient actuellement à monsieur Pages* ». La famille de La Grange rachète le domaine en 1832. Après la mort de la marquise Nathalie de la Grange dix ans plus tard, son second époux, le docteur Thibault, fait démolir le château et abattre les arbres afin d'extraire plus aisément la meulière du sol ; l'exploitation des carrières est alors une activité florissante à Montgeron[12].

La grille de l'entrée d'honneur subsiste encore ; elle est disposée dans l'axe de la façade sud-est de l'ancien château ; elle fait face à une magnifique avenue engazonnée et plantée d'arbres d'alignement : l'avenue de la Grange, dite aussi « la Pelouse » qui mène à la forêt de Sénart.

J. M.

[11] OUDIETTE C. *Dictionnaire topographique des environs de Paris,* chez Chanson, imprimeur à Paris, 1821, p.418.

[12] Site //www.pelouse-environnement.fr/la-pelouse-de-montgeron/histoire-de-la-creation-de-la-pelouse/ vu le 02/11/2018

Morangis

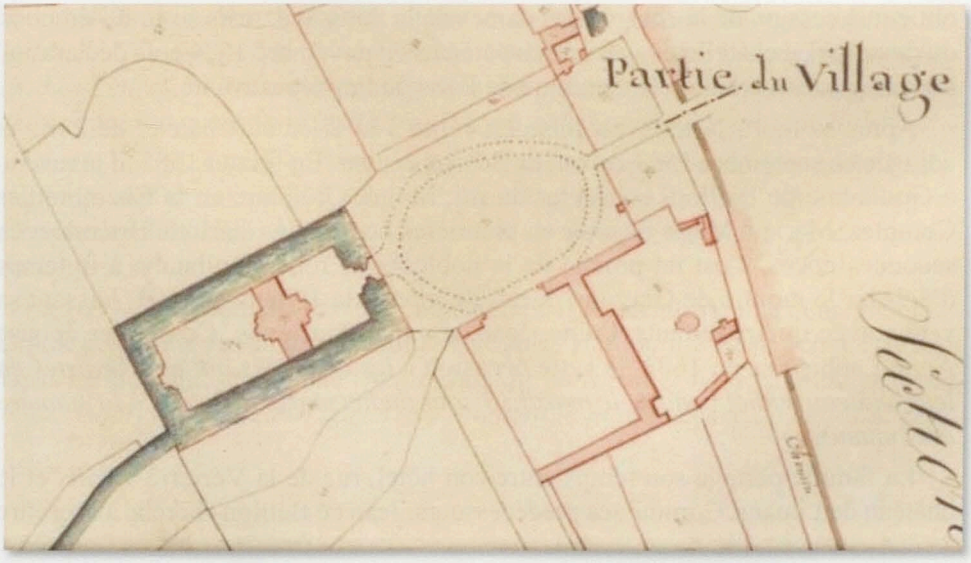
Château seigneurial

Petite paroisse du Hurepoix, Louans, premier nom de Morangis apparaît dans l'histoire vers 1230, avec ses limites actuelles.

Une centaine d'habitants est alors regroupée autour du château et de l'église Saint-Michel construite au XIII^{e} siècle.

Dans son histoire du diocèse de Paris[1], l'abbé Lebeuf affirme : « *Je n'ai pu, faute de titres, faire remonter bien haut le catalogue des Seigneurs de Louans, ou du moins en dresser une suite bien remplie. Depuis Gautier de Louans, Chevalier, qui vivait en 1230, et Pierre de Meudon, aussi Chevalier, qui y avait des mouvances* ».

À la fin du XV^{e} siècle, plusieurs fiefs coexistent sur la paroisse de Louans. Le fief principal, en mains laïques, appartient à Pierre Poignant, dit l'Ancien,[2] avocat au Parlement et relève de la terre de Fresnes-le-Poissy[3]. La présence d'un château



Cadastre Napoléonien 1811 - AD Essonne

[1] LEBEUF J., *Histoire du diocèse de Paris*. Paris, 1757, Ed. Prault Père, Quay de Gêvres, au Paradis, t 10, p 88 et suiv.

[2] Pierre Poignant était aussi seigneur d'Athis.

[3] Aujourd'hui Écquevilly, dans le département des Yvelines.

est attestée par le fait « *qu'il fait remplir les fossés du dit château de poissons pêchés en Seine et amenés par seaux jusqu'à Louans* ». Un deuxième fief relève de la Tour de Montlhéry et le reste est en censive* aux dames du prieuré de la Saussaye.

Pierre Poignant, et notamment son gendre Adam Boucher, vont réunir entre leurs mains, par achat ou échange, tous les droits sur l'ensemble du terroir. Adam Boucher décède avant 1510 et laisse le domaine à son fils ainé Raymond. « *En 1531, son domaine propre couvrait 413 arpents, dont 60 pour le château et le parc, 340 de labours, 6 de prés, 7 d'arbres divers*[4] ». Raymond meurt au château le 3 décembre 1537 après avoir donné la terre de Louans à son frère Philippe. En 1557, Philippe Boucher rend hommage à Étienne d'Ô, seigneur de Fresnes, pour « *le chastel et hostel fort dudit Louans [...] et les appartenances d'iceluy hostel, qui furent à Pierre Poignant[...], audict Philippe Boucher appartenant par la donation qui luy a esté faicte par noble homme Raymond Boucher, son frère, filz ainé de feu Messire Adam Boucher [...], ledit chastel, courtz, granges, bergeries clos de fossez à eau, deux ponts levis, double fossé et grand bassin où est la bonde*[5] ».

En février 1574, Jean Le Charron, chevalier, seigneur de Louans, conseiller du roi au Conseil privé, président à la Cour des Aydes, prévôt des marchands de Paris (1572 – 1576)[6], rend foi et hommage pour la terre qu'il vient d'acquérir. Il obtient la cession de la censive des dames de la Saussaye, mais surtout l'érection du domaine en châtellenie, par lettres patentes en novembre 1574 et la déclaration dans le procès-verbal de la Coutume de Paris de l'année suivante.

Après sa mort, la terre est mise en vente à la criée au Châtelet de Paris et adjugée en septembre 1583, à Jean de Seurre, écuyer. En février 1585, il la revend à Guillaume de Baillon, conseiller du roi, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes. Marié à Marie Séguier en premières noces et à Charlotte Briçonnet en secondes noces, c'est un proche de la noblesse de robe. Guillaume a le temps d'acheter le moulin de Gravigny avant de mourir le 1er janvier 1591, laissant sa veuve avec quatre enfants, l'aîné, Jean, n'a que douze ans. Ce dernier épouse Anne Laubigeois en 1602 ; à cette occasion « *les courtines ont esté benistes en leur château dudict Louans, le mardi 30e jour dudict mois, audict an, à la manière accoutumée*[7] ».

La famille partage son temps entre son hôtel, rue de la Verrerie à Paris et le château de Louans. Comme ses prédécesseurs, Jean de Baillon cherche à accroître

---

[4] AD Essonne E 941.

[5] AD Essonne E 944.

[6] Fonction proche de celle de maire actuel, ne pas confondre avec le Prévôt de Paris, officier royal, représentant le gouvernement. Jean le Charron est le 84e, sur la liste de Wikipédia consulté le 10-04-2018.

[7] JACQUART J., *Paris et l'Île-de-France au temps des paysans, (XVIe-XVIIe s.)* Publication de la Sorbonne, Paris, 1990. Registres paroissiaux de Morangis.

le domaine mais, couvert de dettes, il le vend à son épouse dont il est séparé de biens dès 1618, tout en restant considéré comme le seigneur du lieu. Il décède en 1662. Sa femme, Anne, « *châtelaine de la terre de Louans [...] femme séparée de biens de Jean Baillon* »[8], fait plusieurs donations[9], entre autres à sa cousine germaine, Marie Lhuillier, épouse d'Olivier Fayet. Elle meurt en 1666. Louans revient alors à sa petite cousine Bonne Fayet, fille de Marie Lhuillier.

Bonne Fayet a épousé Jean Jacques Barillon, conseiller au Parlement de Rennes et président ès-enquêtes du Parlement de Paris en 1638. Il meurt à Pignerol en 1645, laissant quatre enfants : Antoine, Paul, Henri et Judith. Leur oncle, Antoine Barillon, seigneur de Morangis[10] en Champagne, leur apporte son aide. Paul est son héritier. Le contrat de mariage d'Antoine, conseiller au Parlement depuis 1652, avec Catherine, fille de Louis Boucherat, indique que Bonne Fayet fait donation à son fils de la terre de Louans. Antoine Barillon meurt en 1686. L'année suivante, sa veuve demande, dans l'intérêt des enfants, une expertise « *pour dresser et faire rapport de l'estat des grosses réparations et restablissemns*[11] » qui sont à réaliser au château.

En 1689, Jean-Jacques Barillon, fils d'Antoine et de Catherine Boucherat, obtient des lettres patentes érigeant en comté la terre, seigneurie et châtellenie de Louans[12]. « *L'enregistrement des Lettres-Patentes fait le 26 mai porte que ce sera à la charge que les aveux et dénombrements faits sous le nom de Louans demeureront en la force et vertu. Alors cette Terre fut aussi érigée en titre et dignité de Comté, quoique le nombre des Terres titrées pour le composer n'y fût pas. Les Lettres du Roi en dispensèrent et donnèrent pouvoir d'y faire exercer la Justice conjointement sous ledit titre de Comte de Louans par un seul Juge*[13] ».

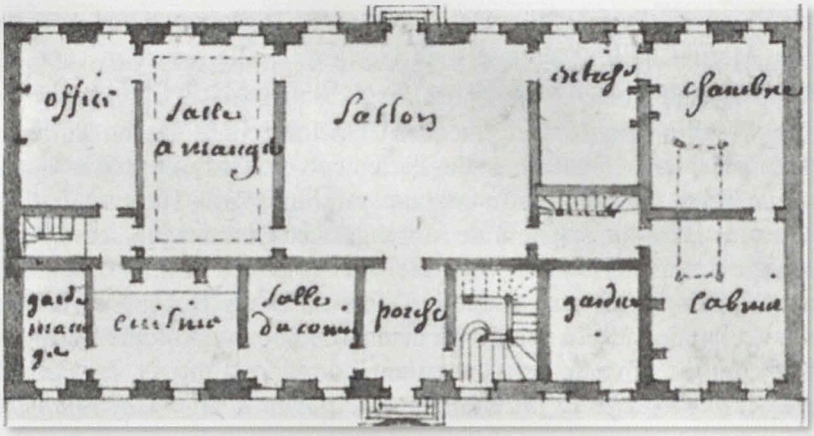
Quatre ans plus tard, en 1693, pour accuser sa parenté avec son oncle Paul, longtemps ambassadeur en Angleterre, Jean Jacques de Barillon fait « *échanger et commuer la dénomination dudit comté de Louans en celuy de comté de Morangis*[14] ».

En 1699, il fait démolir le vieux château féodal et fait édifier une demeure plus adaptée aux goûts de l'époque. L'architecte Jules Hardouin-Mansart en dresse les plans. Le domaine comprend : « *un château construit à neuf [...] entouré de fossez remplys d'eau, cour, parterre y joignant le parcq décoré de belles allées,*

---

[8] AN Y//198 fol 399.
[9] AN Y//189 fol 444 ; Y//195 fol 42 ; Y//210 fol 317.
[10] Morangis, département de la Marne.
[11] AD Essonne E 930.
[12] AN O/1/33, fol.97 v°.
[13] Abbé LEBEUF J., op. cit., p. 88.
[14] AN O/1/36-O/1/37.

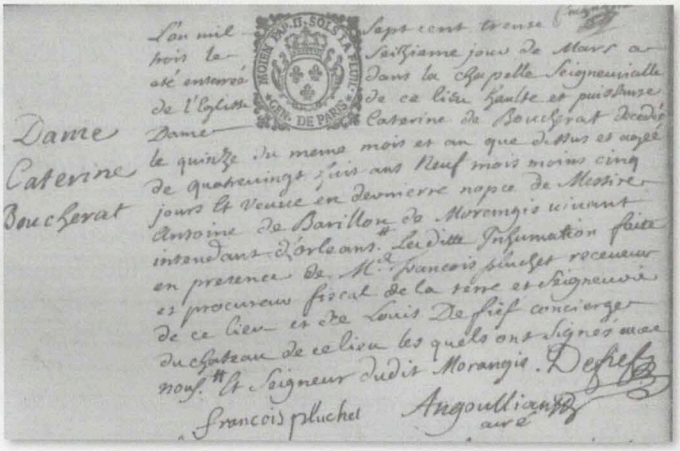
avenues d'ormes et autres arbres, le tout sur 88 arpents, soit environ 30 hectares[15] ».



Plan de l'intérieur du château - Agence Jules Hardouin Mansart - 1699
B.N.F. - Dép. des Estampes et de la Photographie

À côté du château s'élève la ferme seigneuriale, avec ses granges, son fournil, son pressoir, couvrant 382 arpents.

Ferdinand de Guilhermy a trouvé l'inscription suivante, provenant de l'église Saint-Michel de Morangis, mais « *reléguée dans un magasin* » ; « *Cy-gist haute et puissante Dame Catherine Boucherat, veuve de haut et puissant Seigneur de Morangis, Montigny & autres lieux. conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, décédée au Château de Morangis, le 15 Mars 1733.*



Acte de décès de Catherine Boucherat - AD Essonne

[15] GUILHERMY (de) F., LASTERYE (de) R., *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIème siècle*, Imprimerie Nationale Paris, 1877, t. 3, p. 635

Guilhermy note : *« C'est pour la première fois que nous trouvons le nom de Morangis substitué à celui de Louans que la paroisse portait depuis son origine*[16] *»* et l'auteur de poursuivre : *« le château ou elle décéda est un grand édifice, d'une assez belle structure, qui date du XVIIIe siècle. L'origine de cette demeure remonte à une époque ancienne ; on lui donnait primitivement le nom de château des Fossés de Louans».*

En 1735, Jean Masson de Plissay, secrétaire du Roi, achète le domaine de Morangis. Bienfaiteur des écoles et fondateur de la Charité de la paroisse, c'est un personnage local important. Il décède au château le 26 octobre 1767. Ses héritiers vendent la seigneurie à Joseph François Foullon, baron de Doué, d'abord intendant de la guerre et de la marine, en 1744, puis l'un des six intendants des Finances de France, en 1771. Mais il est avant tout un seigneur lointain, qui en achetant Morangis, semble avoir surtout procédé à un placement financier, tout en s'assurant une maison de campagne proche à la fois de Versailles et de Paris. Il remet le château à neuf, fait construire une pièce d'eau formant cascade, miroirs avec jets d'eau et aménage une partie du parc « à la française » selon la mode de Versailles.



Joseph François Foullon, baron de Doué

Par ses fonctions, faisant partie des grandes fortunes du royaume, il occupe une position très enviable à tous les points de vue, proche de la royauté, il est influent à la Cour. L'arrogance de ses propos et la suspicion d'enrichissement frauduleux le font détester de ses gens de maison et du peuple[17]. Il est arrêté le 21 juillet 1789 à Viry-Châtillon et transféré à Paris où il est pendu puis décapité. Le château devient alors bien-national*, marquant ainsi la fin des seigneurs de Morangis.

En 1791, Jacques Rillet, banquier suisse, ami de Necker, acquiert le château et le domaine pour 600 000 livres. Il s'intéresse à la vie communale dont il est conseiller municipal jusqu'en 1806. Le dernier héritier de la lignée vend, en 1878, le domaine en trois lots : les terres, les bâtiments, le château.

---

[16] Ibidem, p. 636.

[17] MICHELET J., *Histoire de France,* Paris, Éditions Rencontre, t XIII, p.237 et suivantes : « S'ils ont faim qu'ils broutent l'herbe... mes chevaux en mangent », « Il faut faucher la France ».

Les terres sont acquises par les cultivateurs du village, les bâtiments par le duc de Las Cases, le château est vendu à l'abbé Louis Brisson. Il y ouvre un établissement d'enseignement, sous contrôle de la Congrégation des Oblats de Saint-François-de-Sales. Le château devient, après quelques aménagements, un internat religieux portant le nom de Saint-Sauveur[18].

Les activités du collège prennent fin avec le vote de la loi de 1901 sur les congrégations religieuses. Après de longues procédures judiciaires, la mise en adjudication du domaine a lieu le 28 décembre 1911. Mademoiselle Frichot achète le château et, au nom de la communauté des Sœurs de Saint-Raphaël, (déjà propriétaire d'une demeure à Antony), transforme le bâtiment en maison de retraite « La Solitude ». Après la guerre de 1914-1918, les religieuses accueillent des mères seules et abandonnées.

Durant la seconde guerre mondiale, du matériel, notamment pour l'aviation, y est entreposé. Lors de l'évacuation des troupes allemandes, le 18 août 1944, le château et ses dépendances sont incendiés.



Carte postale du château au début du XX^e siècle - AD Essonne

Déjà évoquée en 1936, l'acquisition du château seigneurial par la commune, est effective le 16 novembre 1944. La réhabilitation du bâtiment détruit à 80% fait partie d'un projet très ambitieux financé par les « dommages de guerre ». Un

[18] Les Oblates de Saint François de Sales sont une congrégation religieuse féminine catholique fondée en 1866 par l'abbé Louis Brisson et Léonie Aviat orientée vers l'enseignement. Les écoles maternelle et primaire Saint-Joseph à Morangis sont toujours tenues par cette communauté.

dossier de reconstruction est donc déposé le 15 mars 1945 auprès du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. En plus, dans le parc du château, divers aménagements sont envisagés : un terrain de sports pour les scolaires ainsi qu'un terrain de jeux pour les plus petits, un jardin municipal, une aire de baignade avec petit et grand bain. Mais au vu des coûts d'entretien le projet ne verra pas le jour.

Après l'abandon du projet et la destruction définitive du château, le nouvel Hôtel-de-Ville et la salle des fêtes sont construits sur son emplacement.



Carte postale du château en ruine - AD Essonne

JM. F.

Ollainville

Château seigneurial

Cette commune, créée en 1792, était un hameau de Bruyères-le-Châtel : l'abbé Lebeuf[1] le décrit comme « *de tous les hameaux de Bruyères, le plus remarquable est celui qui se trouve entre Châtres*[2] *et Bruyères à mi-chemin sur la hauteur* ».

Son véritable nom était « Olinville » : son territoire a compté cinq châteaux dont quatre subsistent encore. Le plus ancien, construit au XVI[e] siècle, et disparu en 1831, mérite que l'on raconte son histoire.

Au XVI[e] siècle, de nombreux seigneurs, à la suite d'héritages ou des échanges contre des rentes, occupent un ancien manoir dont la date exacte de construction est inconnue.

C'est ainsi qu'en 1564, Jean de Baillon acquiert de Jean de la Rochette, la terre et la seigneurie d'Ollainville et de Bruyères-le-Châtel en partie, moyennant 2 748 livres de rente[3]. Il restaure cet ancien manoir comme l'attestent des commandes établies en 1566 pour Jean de Baillon, écuyer et seigneur d'Ollainville, ordonnant de « *livrer en son château d'Ollainville les ferrures de quatre huis brisés et de trente croisées [...] ainsi que quarante serrures à deux tours*[4] ».



Benoist Mylon par F.Quesnel B.N.F. Dép. des Estampes et de la Photographie

Il décède l'année suivante et à la suite du partage entre les héritiers, les terres et la seigneurie sont acquises en 1570 par Benoist Mylon, conseiller du roi et trésorier ordinaire de ses guerres.

Ce nouveau seigneur étend le domaine par des achats successifs de terres avoisinantes. Il restaure et agrandit le château. Ainsi, il commande des ouvrages de maçonnerie pour « *parachever les murailles de pourtour des fossés [...] continuer le grand pan de muraille faisant l'un des côtés du*

[1] LEBEUF J. & co-auteurs : *Histoire du diocèse de Paris et ses environs*, Éd. Féchoz & Letouzey, Paris, 1883, p. 475.

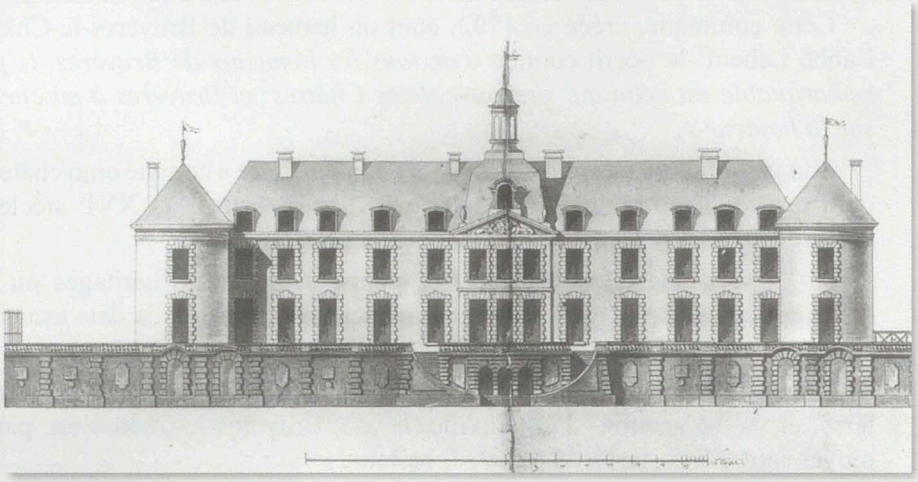
[2] Châtres est l'ancien nom d'Arpajon.

[3] AN MC/ET/XIX/233.

[4] AN MC/ET/XIX/236.

château [...] faire aussi une tour au bout du parterre [...] de même forme et façon que la vieille [...] faire la pile du pont de 13 pieds [...] et de 4 pieds d'épaisseur en utilisant les matériaux du vieux pont[5] ».

Au cours des cinq années suivantes, il fait appel à Baptiste Androuet du



Façade construite par Androuet du Cerceau - AD Yvelines 78 J 64

Cerceau[6] pour construire une galerie de 26 toises de long sur 14 pieds de large au-dessus d'une terrasse. Puis, il fait installer, par Mathieu Jacquet, maître sculpteur, une cheminée à incrustations de marbre, fait peindre des lambris et les cabinets par Médéric Freminet[7].

Benoist Mylon vend le château au roi Henri III. Philippe Hurault, seigneur de Cheverny, mandaté par le roi, signe l'acte de vente, le 20 septembre 1576, moyennant un prix de 50 000 livres tournois. La description en est la suivante : « *chasteau cloz de fossez à fondz de cuve et eaue dedans lezditz fossez, deuz pontz leviz, grand manoyr, cour, colombier en une des tours, salles, chambres, galleryes, caves et scelliers voultés, greniers, grange, une basse cour hors led. châsteau à laquelle y a manoir pour le fermier, cour, grange, estables, bergeries, pressouer, bannier à vin et cildres, lesd. galleryes et basse cour tout basties à neuf, avec un parc clos à murs plantés d'arbres fruictiers, chesnes, ormes et autres boys [...], contenant 30 arpents, à quoi s'ajoutent 60 arpents de terres labourables, deux moulins, 5 arpents de près, 12 arpents de*

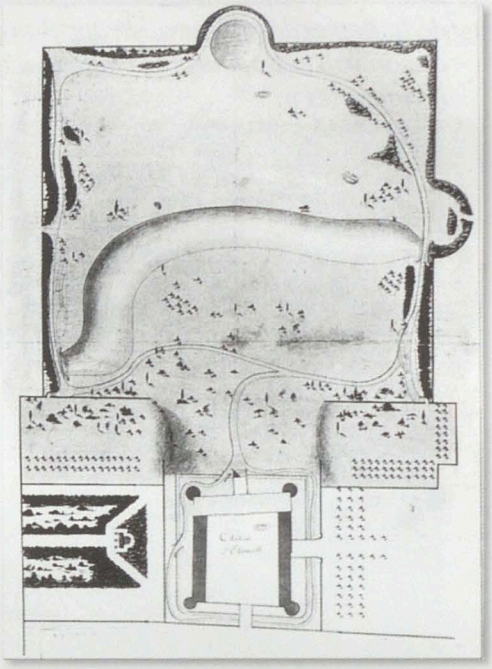
[5] AN MC/ET/LIV/182.

[6] *Bulletin monumental*, Sté. Française d'archéologie, Paris, 1990, p. 47-81, Article de David Thomson.

[7] AN MC/ET/LIV/195.

bois, droits de justice haute, moyenne et basse, le tout tenu et mouvant en fief du roi, à cause de son Châtelet de Paris[8] ».

Henri III termine les travaux en 1578 en agrémentant le château de terrasses ornées de balustrades, puis en fait don à son épouse, Louise de Lorraine-Vaudemont, duchesse de Lorraine et reine de France. Après l'assassinat du roi par Jacques Clément en 1589, la seigneurie retourne dans le domaine royal. Le roi Henri IV en fait don à sa sœur, Catherine de Bourbon, duchesse d'Albret et future épouse d'Henri de Lorraine, qui s'en sépare vers 1600. Le nouveau propriétaire est François de la Grange, chevalier des ordres du roi et capitaine de 50 hommes d'armes. En 1635, Michel de Marcillac, chevalier et conseiller ordinaire du roi, achète Ollainville, consistant en un « *château seigneurial, cour, basse cour, fossez allentours, jardins, boys, terres labourables*[9] ».



Plan de masse du XVIIIe siècle
Archives Nationales

En 1665, son fils René vend le domaine à Charles du Monceau de Nolan, seigneur d'Égly. La duchesse de Lauzun[10] l'acquiert en 1735 et ne le garde que cinq ans. Dans son livre sur Marcoussis, V.A. Malte Brun[11] indique que selon le terrier de la commanderie du Déluge, Maximilien Mériadec de Rohan, archevêque de Bordeaux et grand prévôt de Strasbourg, est dit, en 1775, seigneur d'Ollainville et seigneur en partie de Limours.

Le 13 août 1782, Charles Eugène Gabriel de La Croix de Castries[12], ministre de la marine de Louis XVI, achète au prince-cardinal Mériadec de

---

[8] AN MC/ET/LIV/195.

[9] http://ollainville.free.fr/seigneurs_d-ollainville2.htm *Les seigneurs d'Ollainville,* consulté le 09/01/2019.

[10] Née Amélie de Boufflers, elle est dame du palais de la reine Marie Leszczynska.

[11] MALTE-BRUN V.A., *Histoire de Marcoussis, de ses seigneurs et son monastère*, Éd. A. Aubry, Paris, 1867, p. 311.

[12] CASTRIES (DUC DE) *Papiers de famille*, ÉD. France Empire, 1977, p.80 : Les parents de ce marquis sont Jean-François Joseph de Castries et Marguerite Charlotte du Monceau Nolan, décédés

Rohan le château d'Ollainville[13] et la terre d'Égly au prix de 460 000 livres, à la suite de la vente de ses biens sur Antony[14]. Le château est décrit comme suit : « *sis sur une hauteur dominant le confluent de la Renarde, de l'Orge et de la Remarde, Ollainville rappelait par son architecture générale les lignes de son voisin l'admirable château du Marais mais, il était inutilement chargé de tourelles* ».



Marquis de Castries par J.Boze
Bib. Clermont Auvergne

Le marquis de Castries commande de grands travaux à l'architecte Berthault : « *du château carré d'Henri III, entouré de fossés pleins d'eau et avec une tour ronde à chaque coin, il est embelli de terrasses avec balustrades avec de grands jardins comprenant une grande quantité d'arbres d'espèces étrangères, des sources d'eau qui remplissent les bassins, des vignes et des bois, le tout dans un parc de 300 arpents entourés de murs*[15] ».

Ces travaux coûtent fort cher : en 1783, une cabale est montée par le comte Jean-François Joly de Fleury[16], Administrateur Général des finances royales, qui se plaint des dépenses du ministère de la Marine ; la signature du marquis de Castries est utilisée en son absence ! Accusé d'avoir creusé le déficit des finances, Joly de Fleury démissionne le 29 mars 1783. Louis XVI nomme, à sa place, Henri Lefèvre d'Ormesson. Le marquis conserve son ministère et est nommé Maréchal de France la même année.

Mais la Révolution gronde : sous prétexte d'aller prendre les eaux à Bourbonne-les-Bains, dans les Vosges, le marquis, accompagné de son

prématurément en 1718. Leur fils Charles Eugène est élevé par un oncle Armand Pierre de la Croix de Castries, archevêque d'Albi. Les de Castries possédaient la baronnie du Languedoc et furent longtemps gouverneurs de la ville de Montpellier.

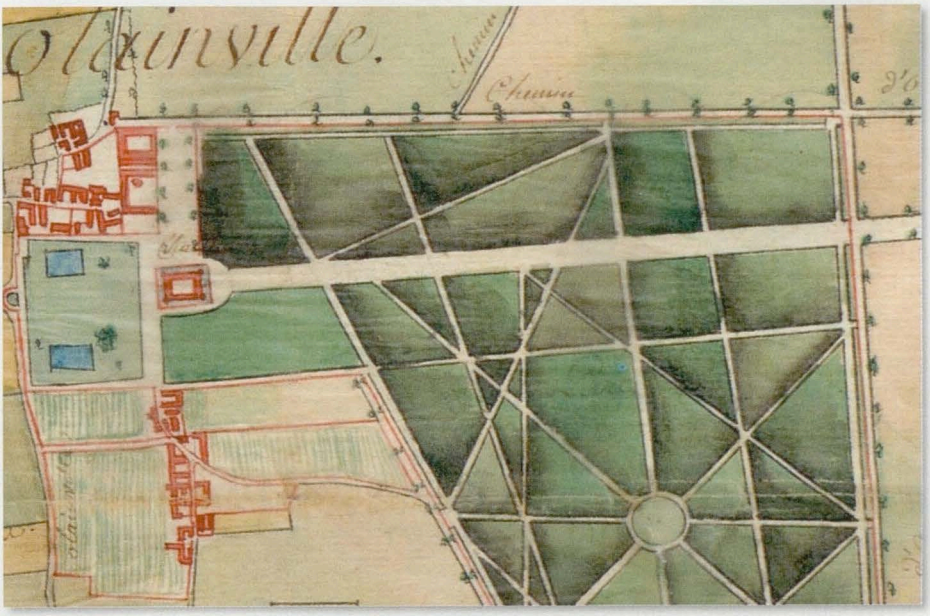
[13] AN 306AP/59 et 306AP/60.

[14] *Papiers de famille*, op. cit., p. 138-139.

[15] OUDIETTE, C. *Dictionnaire topographique des environs de Paris,* Éd. J.-L. Chanson, Paris, 1821.

[16] Seigneur de Grigny et de Fleury-Mérogis.

épouse, quitte le domaine le 26 juillet 1789, munis de leurs passeports signés par le roi[17] et il fait déposer les terriers du domaine chez un notaire à Alais[18]. Après un voyage chaotique[19], ils réussissent à quitter la France par Dôle, le 20 octobre 1789[20], et se réfugient en Suisse, à Lausanne, au château de Coppet, appartenant à Necker[21].



Plan d'Intendance 1785 - AD Essonne

Le domaine est confisqué comme bien d'émigrés[22]. Par un arrêté du district de Corbeil en date du 15 mai 1792, en application de la Loi du 08 avril de la même année, concernant les séquestres des biens des émigrés, M. Pellé, juge du canton d'Arpajon, nomme M. Moynet commissaire de surveillance. Ce dernier note « *que M. de Castries, propriétaire de terres à Ollainville, y avait une maison garnie de meubles et effets et qu'il était de l'intérêt de M. de Castries lui-même, de les mettre sous surveillance*[23] ».

---

[17] Pour obtenir les passeports, le marquis prétexta une visite chez un médecin à Lausanne.

[18] *Papiers de famille*, op. cit., p. 143. « Alais » est l'ancien nom de la ville d'Alès ; le notaire Antoine Ribot reçut les terriers en janvier 1790.

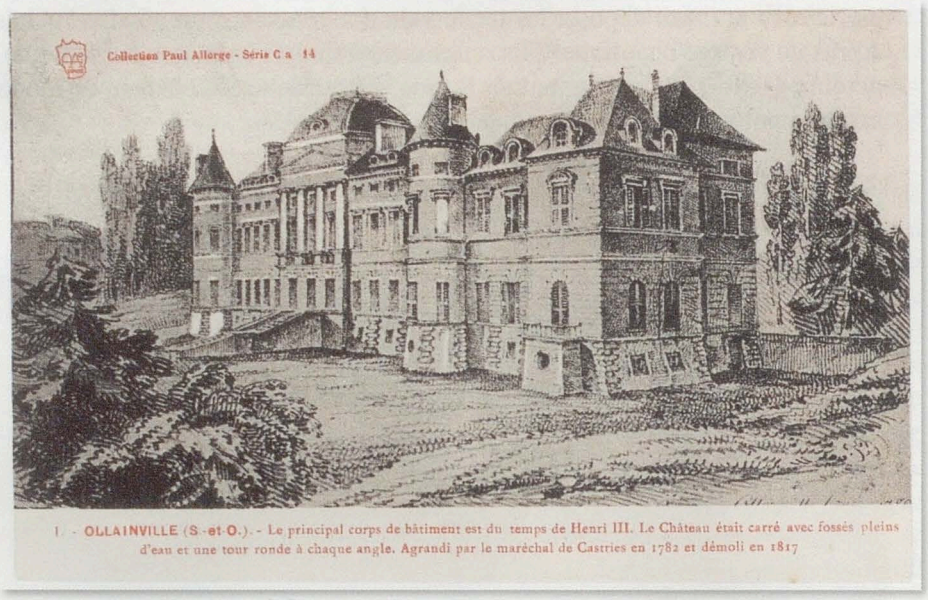
[19] Ibidem p. 158 : « sont arrêtés devant le château de Villeroy, puis à Corbeil : une autorisation spéciale est délivrée par le comité provisoire de Paris avec une lettre d'excuse signée par Lafayette ».

[20] Ibidem, p. 159.

[21] Ibidem, p. 159 : Charles Eugène de la Croix de Castries partira ensuite à Wolfenbüttel où il décèdera en 1801.

[22] AD Yvelines : 5 Q 210.

[23] *Papiers de famille*, op. cit., p. 39-40.



Façade après agrandissement du Maréchal de Castries - AD Essonne

En mai 1793, les objets d'art et précieux sont inventoriés et sortis du château par MM. Langlier, Lemariez et Gazard accompagnés de G. Rappe, administrateur du district de Corbeil[24]. En mai 1794, la municipalité, voulant protéger l'édifice des saccages, fait appel aux gendarmes de Sceaux et paye un artisan, François Noël, tailleur de pierres, pour effacer les armoiries sculptées sur les murs de la façade du château. Le procès-verbal du 4 prairial an II[25] (23 mai 1794) en fait état.

Le 7 frimaire an VI (27/11/1797), M. Perdonnet, agent de change à Paris, achète le domaine qu'il revend en 1825 au comte de Saint-Maur qui le cède à son tour au comte de Luçay ; ce dernier fait démolir le château en 1831.

L'emplacement du château est comblé et mis en culture, l'orangerie est convertie en ferme. Le 27 mars 1837, 63 hectares de terres labourables, bois, jardins, potager et une maison faisant partie du parc du château d'Ollainville, sont mis aux enchères par adjudication amiable en 37 lots. Les pavillons des gardes et du concierge sont transformés en maisons bourgeoises.

N. B.

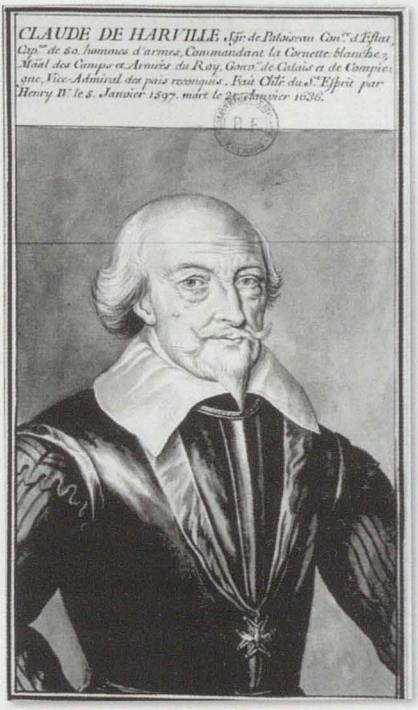
[24] AN Archives des musées nationaux, série Z, cote Z/20150044/50.
[25] AD Essonne : PER 330/1 : bulletin municipal n°1 juin 1977.

Palaiseau

Château seigneurial

Située sur la route reliant Paris à Chartres, la ville de Palaiseau joue un rôle important dès le premier millénaire ; au X^e siècle, les premiers seigneurs y bâtissent un château féodal.

En 1202, le seigneur Guy de Paris possède le château de Palaiseau qui s'appelle alors le Petit Palais. Le village de Palaiseau et le château sont dévastés et passent sous commandement anglais, comme les châteaux de Montlhéry, Marcoussis et Dourdan. L'écuyer Thomas Burcho est investi seigneur de Palaiseau en 1430 ; à la fin de la guerre de cent ans, Guillaume III d'Harville récupère le fief de Palaiseau. Cette famille y reste implantée jusqu'au XVIII^e siècle[1].



Portrait de Claude d'Harville
B.N.F. - Dép. des Manuscrits
Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit

La maison d'Harville, d'ancienne chevalerie de la Beauce, est connue par Simon d'Harville, chevalier vivant en 1223. En l'an 1383, Philippe d'Harville est fauconnier de Louis de France, comte de Valois, frère du roi Charles VI. Des aveux et dénombrements sont rendus au roi en 1503 par Fiacre d'Harville, puis par Esprit d'Harville en 1547, par Henri d'Harville en 1574 et par Claude d'Harville en 1593. Claude est officier de Henri IV et prend part à la prise de Corbeil, le 14 mars 1590. Après la bataille d'Ivry, Henri IV le choisit comme porte-étendard et lui confie la « cornette blanche[2] ». Son fils Antoine est marquis de Palaiseau, ainsi que son petit-fils, François. Une estampe au burin sur papier vergé, de Claude Chastillon en 1610, nous montre un grand château qui, d'après l'échelle, mesurait 67 m. du nord au sud et 58 m. d'est en ouest[3].

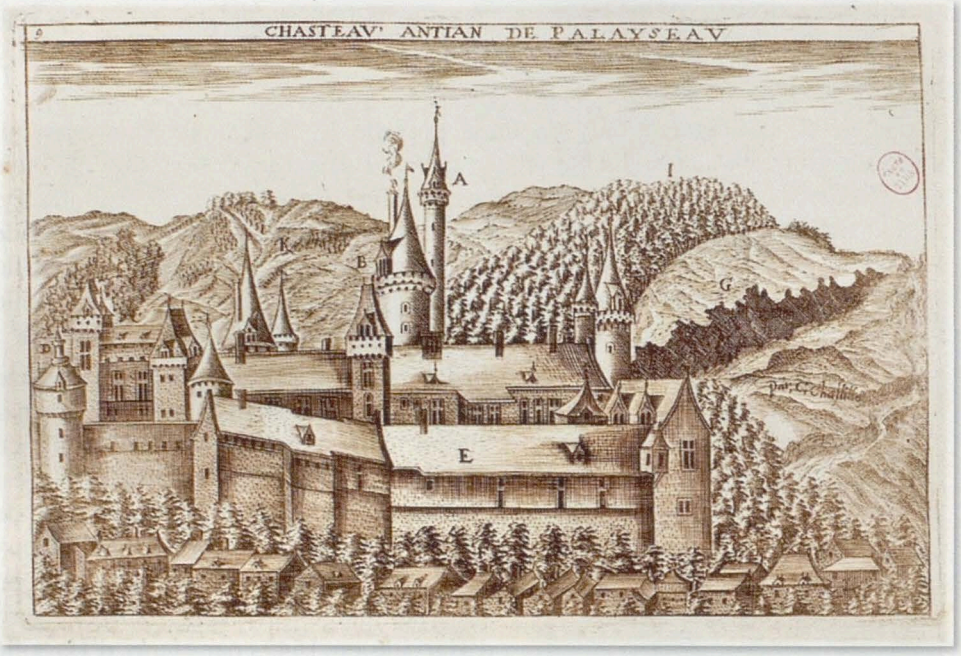
---

[1] *Les premiers Seigneurs de Palaiseau,* site http://vieux-marcoussis.pagesperso-orange.fr/Chroniques/palaiseau.htm, consulté le 20 jan. 2018.

[2] Étendard d'une compagnie de cavalerie ou de chevau-légers.

[3] AD Essonne 79 J 50/8.

Les armées de Mazarin font de grands ravages dans toute la région, ce dont se plaignent les curés. Ceux de Bourg, de Sceaux, de Palaiseau et de Fontenay-aux-Roses rédigent, en 1649, les harangues à la reine « *sur les actes d'hostilité, sacrilèges, viols, commis dans les lieux saints et maisons par les troupes mazarines*[4] ».



Estampe de Chastillon - B.N.F. - Département Cartes et Plans

De même dans sa monographie*, l'instituteur, qui avait accès aux archives communales, explique : « *Le lundi 6 mai 1652, l'armée du roi conduite, par le maréchal de Turenne, est arrivée en ce lieu de Palaiseau, elle y a causé de grands dégâts incendiant l'église d'Orsay ; elle n'en est partie que le 26 mai*[5] ».

Au XVIII[e] siècle, l'abbé Lebeuf décrit ainsi le château : « *La situation du château est fort avantageuse pour l'étendue de la vue. On y voit plusieurs tours à l'antique avec leurs créneaux, et des pointes en dessous en cul de lampe. Les armoiries qu'on y aperçoit composées d'une croix dénotent qu'il a été construit par M. d'Harville*[6] ».

Constance, marquise d'Harville, fille de François d'Harville, se marie le 10 mars 1694[7] avec Nicolas Simon Arnaud de Pomponne qui décède en 1737 ; le 11 mai de cette même année, Constance d'Harville fait dresser l'inventaire de tous

[4] AD Essonne 79 J 50 /8, imprimé à Paris, chez Pierre Sevestre, en la cour d'Albret, 1649.
[5] AD Essonne, *monographie communale*. Palaiseau, Archives en ligne.
[6] LEBEUF J. Abbé, *Histoire du diocèse de Paris*, Réédition, Éd. Féchoz et Letouzey, Paris, 1883, t. 4.
[7] AN MC/RS/1415 contrat de mariage avec les signatures royales.

les biens se trouvant tant au château de Pomponne à Paris qu'à celui de Palaiseau ; cet inventaire très détaillé de tous les meubles et objets divers, commencé à Pomponne le 11 mai, se continue à Palaiseau, le 21 mai[8]. Constance décède en 1756 et, le 1er août 1758, ses héritiers vendent le domaine, terres et seigneurie, à Louis XV[9].

Le 15 octobre 1760, le roi échange le domaine de Palaiseau contre des terres appartenant à Élisabeth Alexandrine de Bourbon-Condé, propriétaire dans le Charolais[10] ; ce qui permettra au roi de réunir la terre du Charolais à la couronne de France en 1761. Élisabeth Alexandrine de Bourbon-Condé, qui a choisi de s'appeler Mademoiselle de Sens, est princesse de sang royal : elle est la fille du prince Louis III de Bourbon-Condé et de Louise Françoise de Bourbon, elle-même fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan. Élisabeth est donc petite-fille de Louis XIV et le roi lui accorde une importante pension :

« *Aujourd'hui, 28 mai 1736, le roi étant à Versailles, voulant donner à mademoiselle de Sens des marques de l'estime et de l'affection que sa Majesté a pour sa personne, considérant qu'elle ne pourrait sans le secours de sa majesté, subvenir avec la dignité convenable à une princesse de son rang, aux dépenses auxquelles son rang l'oblige, sa Majesté accorde à mademoiselle de Sens, une somme de 50 000 livres de pension annuelle sur le Trésor Royal*[11] ».



Vue perspective du château - B.N.F. - Dép. des Estampes et de la Photographie

Mademoiselle de Sens décède, sans enfant, en 1765. Son neveu, le prince Louis Joseph de Bourbon-Condé, devient son héritier. Le prince possède le château jusqu'à la Révolution. Né en 1736, Pair et Grand maître de France, il est le dernier seigneur de Palaiseau. Il émigre sur les bords du Rhin pour y former l'Armée des Princes et y combattre la République. Le château est alors réquisitionné et devient bien national.

---

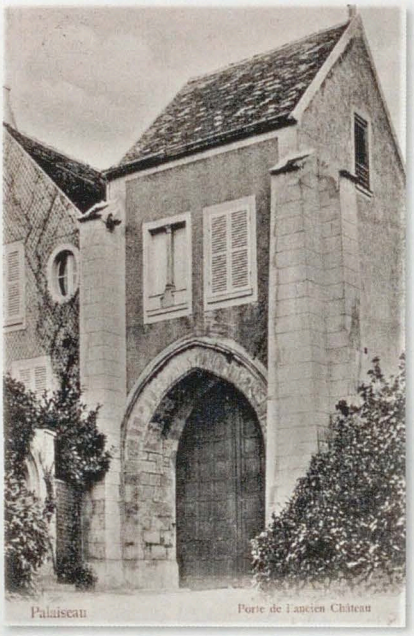
[8] AN MC/ET/I/384.

[9] Archives du château de Chantilly, 1 CD 004.

[10] Ibidem.

[11] AN O/1/80.

Une estimation réalisée le 17 messidor an II (5 juillet 1794) nous le décrit ainsi : « *Le château dont les murs ont presque partout quatre à six pieds d'épaisseur est flanqué de tours et de murailles surmontées de créneaux. Qu'il est par conséquent aux termes de la loi dans le cas d'être démoli. On y compte douze tourelles de diverses dimensions ; différents particuliers sont logés gratuitement dans la propriété du dit lieu séquestré sous l'émigré Louis Georges Capet*[12] ».



Porte de l'ancien château
AD Essonne

La vente réalisée en 1799 comprend « *Château et parc situés à une des extrémités de la commune, consistant en une avant cour, basse cour, potager, parterre, contenant 99 ares, clos en partie par des fossés et des haies vives. Estimation : 87 970 francs*[13] ». C'est le citoyen Jacques Bunout habitant à Versailles qui en fait l'acquisition pour une somme de 244 000 francs[14]. Le prince Louis Joseph de Bourbon-Condé meurt au Palais Bourbon, le 15 mai 1815.

En 1817, Ch. Oudiette écrit : « *Avant la Révolution, Palaiseau avait le titre de marquisat, il reste encore des vestiges de l'ancien château*[15] ». En 1899, dans sa monographie l'instituteur précise : « *Du château détruit en 1802, il ne reste aujourd'hui que la porte en ogive de la place de la Herse, et une poterne ornée des armes des Harville* ». Dans un inventaire des monuments historiques de 1972, on peut lire : « *la porte est notée comme le seul vestige de l'ancien château*[16] ».

J. M.

---

[12] COSSONET F., *Recherches historiques sur Palaiseau,* Imprimerie Louis Pavillet, Versailles, 1895, p. 312 et suivantes.

[13] Ibidem.

[14] AD Essonne, *Monographie communale*. Palaiseau, p. 35, Archives en ligne.

[15] OUDIETTE Ch., *Dictionnaire topographique des environs de Paris,* chez J.L. Chanson, imprimeur à Paris, 1817, p.481.

[16] *Recherches historiques sur Palaiseau*, op. cit.

Pussay

Château seigneurial

L'instituteur de Pussay, Ernest Maisse, écrit dans la monographie communale « *Pendant toute la guerre de Cent Ans, son histoire paraît se confondre avec celle des villages voisins. Il existait un château flanqué de plusieurs tours [...] Vers la fin du XV^e siècle Simon II d'Allonville seigneur d'Oysonville était en même temps seigneur [...] de Pussay*[1] ». C'est à la fin de l'année 1367, qu'Adam d'Écrosnes est qualifié de seigneur d'Oysonville et de Pussay dans une sentence de justice[2].

En 1458, Guillaume de Languedoue devient seigneur de Pussay en épousant Michelle de Richebourg, dite « dame de Pussay en Beauce ». Cette dernière est la fille de Jean de Richebourg et de Marguerite d'Écrosnes[3], laquelle a acquis les titres de « dame d'Oysonville et de Pussay » à la mort de ses frères sans descendance[4]. Originaire du village de Languedoue, sis en la châtellenie de Prunay-le-Gillon, au bailliage de Chartres, cette famille marque profondément l'histoire de Pussay et de son château.

Le 4 novembre 1484, Guillaume, un des quatre fils de Guillaume et Michelle, épouse Yolande de Sabrevois. Il rend hommage de la justice haute, moyenne et basse de Pussay à la Chambre de France au titre du bailliage d'Étampes et Dourdan en 1512[5]. De cette union naissent trois enfants dont Claude, chevalier, seigneur de Pussay qui épouse Charlotte de Châtillon le 3 octobre 1528. En mai 1530, ce dernier rend hommage en tant qu'héritier[6]. Un aveu du 30 mai 1531[7] décrit les possessions de Claude de Languedoue, seigneur à cette date, couvrant un domaine d'environ 38 muids[8], soit près de 182 hectares comprenant :

- une maison couverte d'ardoises, une cour, une grange, un colombier, des étables couvertes de tuiles, un jardin avec verger et garenne,
- un four à pain, un moulin à vent, des terres,
- deux métairies.

Quelques années plus tard, des améliorations sont apportées au château, notamment lorsque François 1^er, en 1546, permet aux habitants d'ériger des

---

[1] AD Essonne, *Monographie communale - Pussay*, p. 11/28.

[2] COMTE DE RILLY, *Oysonville, son château, ses seigneurs*, Garnier (Chartres), 1892, t. 2 p. 7.

[3] Village d'Écrones près de Gallardon dans le département d'Eure-et-Loir.

[4] *L'Écho de Pussay*, N°20 Juillet, Août 2011, p. 8.

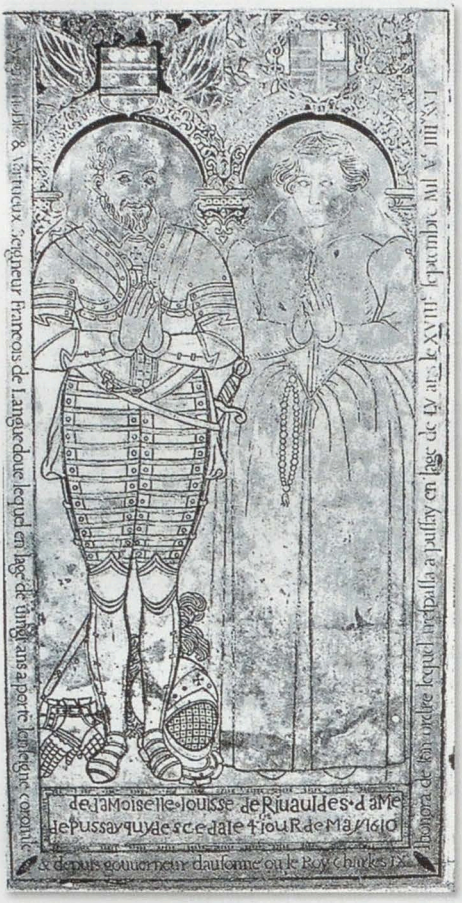
[5] AN P//8, 726, n°10.

[6] AN P//8, 727, N°38.

[7] Site *Pussayetsonpays*, consulté le 21 juin 2017 - http://www.pussayetsonpays.fr/?page_id=20

[8] Le muid est une unité de volume mais c'est aussi la surface d'une pièce de terre que l'on peut ensemencer avec un muid de grain.

fortifications[9]. C'est vraisemblablement à cette époque qu'est construite, côté rue, la tour hexagonale.



Pierre tombale – Collection particulière

De l'union de Claude et Charlotte de Chatillon, naissent neuf enfants dont François qui devient seigneur de Pussay. Chevalier de l'ordre du Roy et capitaine de 200 hommes d'armes, il est gouverneur d'Auxonne, d'Avesnes et d'Étampes. De grande valeur, il s'illustre à la bataille gagnée par le roi Charles IX dans la plaine de Saint-Denis en 1567. Il épouse en secondes noces, Louise de Rivaulde dont il a six enfants. La plupart des membres de la famille de Languedoue habite le château ; les actes d'état-civil retrouvés tendent à le démontrer. Françoise, une des filles, s'y marie le 4 juin 1606 avec Étienne de la Valade ; leurs enfants[10] y sont baptisés ; François de Languedoue est aussi souvent cité comme parrain d'un enfant de Pussay.

Blessé par un coup d'arquebuse, dont il restera estropié, François de Languedoue meurt à 80 ans, le 18 septembre 1596. Son épouse décède le 4 mai 1610. Une dalle funéraire les représentant existe encore dans l'église de Pussay. Elle porte l'inscription : *« cy git noble et vertueux seigneur François de Languedoue lequel en l'âge de vingt ans a porté l'enseigne coronale et depuis gouverneur d'Auxonne où le roi Charles IX l'honora de son ordre lequel trépassa à Pussay en l'âge de LV ans le XVIIIe septembre mil Vc IIIIxxXVI*[11] *».*

Leur fils ainé Louis étant décédé sans descendance, leur second fils Jean devient seigneur de Pussay ; officier des « chevau-légers » de la compagnie du

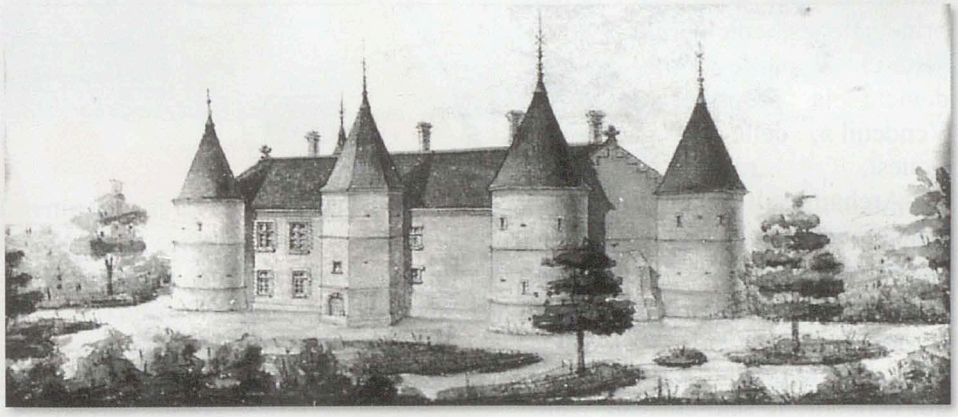
[9] AN Trésor des Chartes JJ.2571, N°184, Fol 98.

[10] AD Essonne - État civil de Pussay - Collection communale 1604-1736. Anne est baptisée le 2 septembre 1607 p. 9/101 et Étienne le 3 mars 1610, p. 14/101.

[11] Si la date de décès est certaine, il existe des différences sur la date de naissance : sur la pierre tombale (à l'âge de 55 ans), pour De la Chesnay-Desbois (à l'âge de 80 ans). D'autres sources généalogiques indiquent le décès à l'âge de 66 ans.

marquis de Bussy puis, au service du Roi, il est capitaine des « carabins » sous le duc d'Épernon[12]. Le 13 avril 1613, il épouse Louise du Couldrier qui devient veuve fin 1649 ou début 1650, non sans lui avoir donné trois garçons et trois filles. À cette date, les deux aînés sont morts au service du Roi, le troisième, prénommé François, y est encore. En 1651, Louise est amenée à demander une aide à la prévôté de Pussay pour assurer la réparation des bâtiments fortement dégradés par les intempéries, mais peut-être également à la suite des troubles de la Fronde. Suit une description des travaux à effectuer[13] dont le montant estimé se chiffre à 1 145 livres, hors une grande grange dont le coût de réparation est estimé à 2 000 livres. Cette estimation permet de savoir que le château est encadré par quatre tours ; il dispose de cinq à six chambres dont une chambre haute, une chambre basse et la chambre dite de la « Royne » plus des dépendances : maison du fermier, bergerie, granges, colombier, étables et puits.

En 1660, François épouse Marie Leroux puis en secondes noces Hélène de Compans-Becquet[14] à Coulombs, en Eure-et-Loir, le 30 juin 1665[15].



Façade Sud – Site Mairie de Pussay

De cette union naissent trois filles : Hélène en 1666, Louise en 1667 et Charlotte en 1668. Il reçoit en 1670, en donation de sa mère, la seigneurie de Pussay. Il est lieutenant-colonel du régiment du Prince de Condé. « *Il commande l'arrière ban de la noblesse d'Étampes aux gages de 3 600 livres*[16] ».

---

[12] Les Carabins (armés de carabine) deviennent en 1622 les Mousquetaires (armés de Mousquets)

[13] Site pussayetsonpays.fr, op. cit.

[14] Hélène de Compans-Becquet est la fille de Louis de Compans, seigneur de Brichanteau et de Havart-de-Senantes.

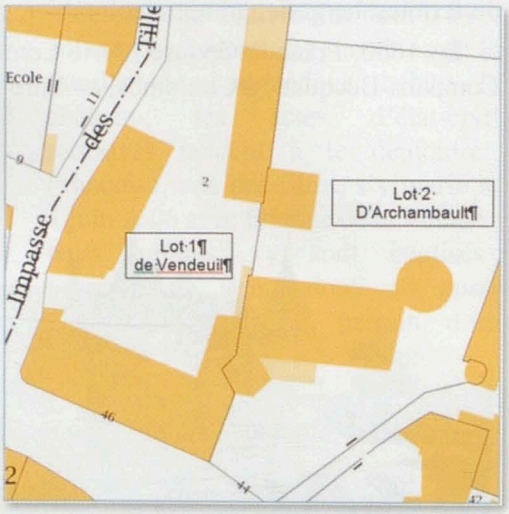
[15] AD Eure-et-Loir - État-civil, Coulombs, cote GG4, juin 1652-décembre 1667, Mariages p. 20/28.

[16] La Chenaye-Desbois (de) et Badier *Dictionnaire de la noblesse,* Seconde édition, t. VIII, Paris, Antoine Boudet, 1774, p. 451 à 456.

Le 5 mai 1703, lors d'une réunion dans la grande salle du château, il est décidé de partager l'ensemble des biens de la famille. Sont présents :

- François de Languedoue et son épouse,
- Hélène, mariée en 1685 et son époux Richard Corneil de Gaya, chevalier major et commandant de la ville et du château de Compiègne, en remplacement de son père,
- Louise, mariée en 1688 et son époux Antoine de Vendeuil, chevalier, seigneur de Courbevoie, d'Estelafy et autres lieux,
- Charlotte, mariée en 1692 et son époux René François d'Archambault, chevalier nommé par Louis XIV, grand bailli d'épée de Chatillon-sur-Indre.

Les protagonistes conviennent de mettre en commun tous leurs biens et d'en faire trois lots. Le château est partagé en deux avec le jardin et le bois. La façade principale est coté jardin ; vu de celui-ci, la partie droite, à l'est, devient la propriété des « de Vendeuil », celle de gauche, à l'ouest, revient aux « d'Archambault ». Le troisième lot, composé de sommes provenant des biens et terres situés à Pussay et au lieu anciennement appelé de la Barre, échoit aux « de Gaya ». Cette partition sera pérenne en ce qui concerne le seul château. Nous la voyons encore sur le cadastre actuel.



Cadastre actuel – Site cadastre.gouv.fr

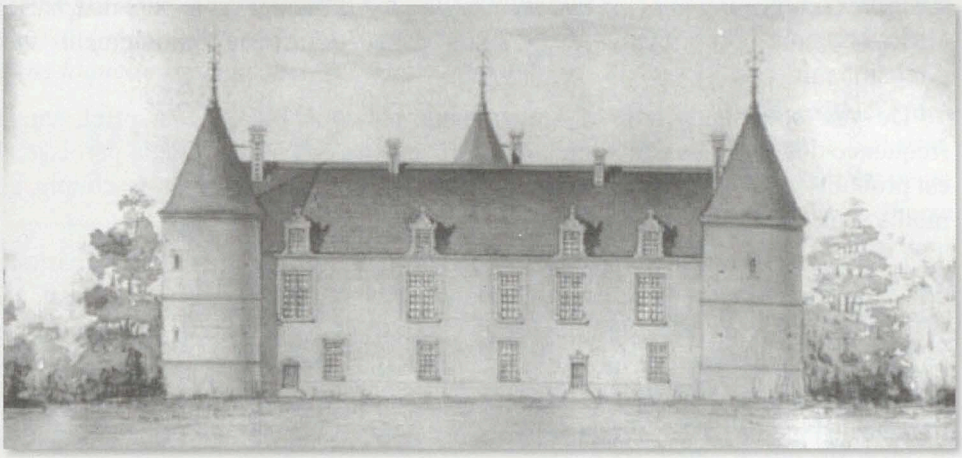
La famille de Gaya réside à Compiègne. Hélène y décède en 1713 à l'âge de 47 ans et disparaît de l'histoire du château qui se poursuit, en parallèle, pour chacune des autres parties.

La famille de Vendeuil, elle, demeure à Paris, rue des Canettes, à côté de l'actuelle place Saint-Sulpice. Antoine est chevalier, professeur d'équitation puis grand Écuyer de France et directeur de l'Académie Royale de Manège.

Un de leur fils, Antoine François de Vendeuil-Languedoue, a deux enfants : Marie Anne et Pierre Jacques. En 1712, Marie Anne reçoit la seigneurie de Courbevoie en dot, pour son mariage avec l'écuyer Jacques Joseph Thorin de la

Thanne[17]. Elle meurt en 1727. Leur fille, Marie Josèphe Étiennette épouse, en 1740, Jacques Édouard de Waldegrave, capitaine au régiment de Fitz James Cavalerie[18].

En 1747, Antoine François de Vendeuil est écuyer cavalcadour[19] de la Grande Écurie du roi, avec une rente de 7 000 livres[20]. En décembre 1759, il donne, d'une part, l'usufruit du château à son neveu Pierre Jacques et à sa nièce Marie Josèphe



Façade nord – Site Mairie de Pussay

Étiennette et, d'autre part, la propriété des biens à Joseph Édouard de Waldegrave, son petit neveu[21]. Ce dernier meurt en 1783 et sa mère, la comtesse de Waldegrave décède à Courbevoie en 1788. Seul survivant de la famille, Pierre Jacques Thorin de la Thanne devient l'unique propriétaire des deux tiers de la seigneurie. Le 8 février 1791, Jacques Thorin de la Thanne vend sa partie du château aux époux Lenoir-Debalay ; le mari, François Étienne, est directeur général des Fermes.

Leurs filles, devenues propriétaires par héritage en 1808, la revendent en 1819, à Louis Nicolas Bourgeois et Louis Bertrand Gry. En 1832, les bâtiments constituant les dépendances du château sont vendus, mais Louis Bertrand Gry conserve pour lui le château dont une des tours d'angle est abattue en 1833. Nommé maire en cette même année, celui-ci offre « *le 15 novembre 1840 [...] au Conseil municipal de vendre l'ancien château à la Commune, pour y établir une*

[17] AN MC/ET/I/247.

[18] AN MC/ET/I/402 contrat de mariage du 3 novembre 1740 à Courbevoie.

[19] Un écuyer cavalcadour s'occupe des chevaux et des écuries d'un prince ou d'un roi et l'accompagne dans ses déplacements d'apparat.

[20] AN O/1/91, fol. 182 – 184.

[21] ABBÉ PIQUEMAL. A. *Études sur la ville et paroisse de Courbevoie*, Honoré Champion, Paris, p. 54 et suiv.

école de filles ; cette proposition est agréée, mais elle ne reçoit pas de réalisation[22] ».

Cette partie, initialement attribuée aux de Vendeuil, est détruite par son fils pour construire la maison qui subsiste aujourd'hui et y installer une fabrique de bas et bonneterie. Louis Bertrand Gry décède le 4 juin 1870. L'acte de décès précise que les témoins sont « *Louis Bertrand Gry [...] petits-fils du décédé et Adolphe Georges Brinon [...] ami du décédé*[23] ». Ce dernier est le père de Charles Henri Brinon, propriétaire de l'autre partie, attribuée initialement aux Archambault.

De son côté, la famille d'Archambault réside à Pussay. En effet, vu la fréquence des actes les concernant dans les registres d'état-civil de la paroisse, il est probable qu'ils y habitent en permanence. Ainsi tous les enfants du couple, au moins sept, y sont baptisés entre 1694 et 1710.

L'année 1710 est une année difficile pour cette famille. Le 6 avril, Charlotte de Languedoue meurt ; elle est inhumée dans le cœur de l'église de Pussay. Le 1er août, Antoine de Vendeuil décède à son tour. Il est enterré devant l'autel de Saint-Jean dans cette même église. Enfin, quelques mois plus tard, le 28 septembre, René François d'Archambault rejoint son épouse dans le chœur de l'église de Pussay[24]. Ce n'est qu'en 1722 que le lot « Archambault » est à nouveau partagé. Jacques François hérite des titres de son père ; il est chevalier et seigneur de Pussay. Par son mariage avec Anne Catherine de Vauviers, il est grand bailli de Châtillon-sur-Indre et demeure en son château de Pré-Saint-Évroult. Son frère, Louis Charles Alexandre, est seigneur en partie de Pussay.

Ne résidant pas au château, les propriétaires confient, à partir des années 1740, la gestion de leur domaine à des fermiers-receveurs qui ont la double tâche de mettre en valeur les terres louées et de percevoir certains droits du seigneur.

Ainsi, en 1741, Jean d'Archambault donne à bail de fermier-receveur, la gestion du domaine à Nicolas Barbier. Ce bail est renouvelé à plusieurs reprises avec sa veuve Marie Marguerite Randouin, qui épouse Nicolas Duguet. En juillet 1772, son fils François épouse « *Marie Jeanne Thérèse Gris, fille mineure de Pierre Gris, laboureur et receveur pour les deux tiers de la terre et seigneurie de Pussay*[25] ». Ainsi à la veille de la Révolution, la seigneurie appartient à Pierre Jacques Thorin de la Thanne et à Jacques François d'Archambault pour partie chacun, mais le domaine est géré par la famille Gris (ou Gry).

---

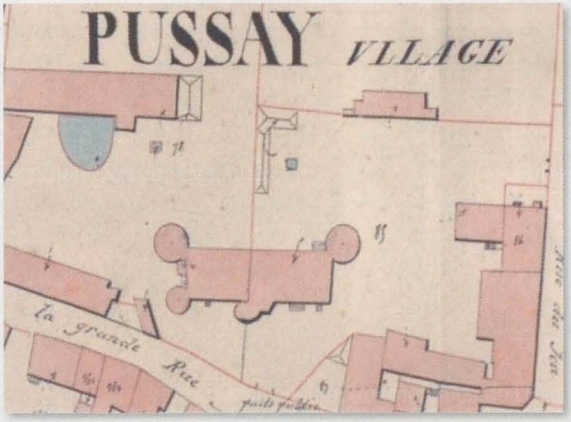
[22] *Monographie communale de Pussay,* op. cit., p. 22/28.

[23] AD Essonne - État civil - 4E_2381 Pussay (1861 – 1875) p. 253/402.

[24] AD Essonne - État civil Pussay, collection communale 1604-1736, p. 131à 200 /368.

[25] AD Essonne - État civil Pussay, collection communale 1737-1792, p. 362/526.

En 1789, Jacques François d'Archambault et son épouse Anne Catherine de Vauviers, qui résident à Chartres, « désobéissent[26] » à la loi sur les biens en ne se présentant pas à la mairie de Pussay. De ce fait, le 29 octobre 1792, Jacques François d'Archambault est inscrit, à tort ou à raison, sur la liste des émigrés. Il agit pour se faire rayer de cette liste, mais ne récupèrera qu'une partie de ses biens douze ans plus tard. En effet, le 3 novembre 1792, la citoyenne Jeanne Françoise Gautron, veuve Denizot, achète « *deux cinquième dans une ferme [...] située à Pussay [...] provenant de Jacques François de Languedoue d'Archambault [...] dans laquelle il y a un vieux château en ruine*[27] ».



Cadastre napoléonien – AD Essonne

À la demande des héritiers de Jeanne Gautron, cette partie est mise en vente et adjugée à Jean Pierre Delanoue. Des travaux sont réalisés et une tour d'angle est démolie vers 1808. Avec son épouse, Louise Catherine Séjourné, ils ont six enfants dont Jean-Baptiste, à qui il vend le château en 1810 pour 6 000 francs. Ce dernier épouse Marie Thérèse Anne Bouthemard en 1796. Ils ont quatre enfants dont Marie Stéphanie qui, en 1849, lors du partage anticipé des biens du couple reçoit « *un corps de batimens composé d'une vaste maison dite l'ancien château de Pussay consistant : au rez-de-chaussée en plusieurs chambres et cabinets carrelés et au premier étage, aussi plusieurs chambres et cabinet carrelés, grenier sur le tout couvert en ardoises. Escalier en pierre pour monter au premier étage et au grenier dans une tourelle situé à droite dudit château. Ce château d'ancienne construction a quatre entrées dont deux au nord et deux au midi avec perron sur chaque entrée*[28] ». Le 9 février 1831, Marie Stéphanie épouse Vincent Alexandre Ballot dont elle a une fille Marie Stéphanie Alexandrine.

Entre 1861 et 1863 plus de 16 000 francs de travaux sont effectués par le couple en gros œuvre (charpente, maçonnerie, menuiserie, pavage…) et

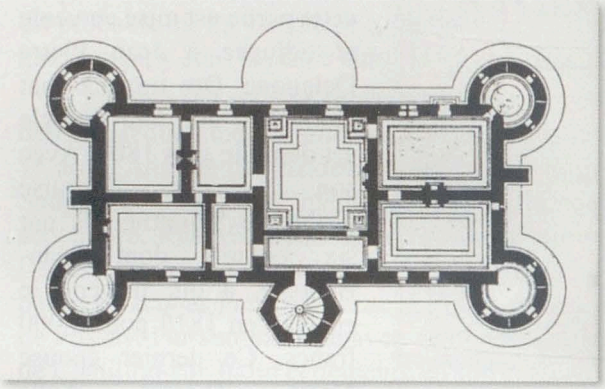
[26] La loi du 6 août 1791 prévoit que les municipalités établissent un état nominatif des émigrés compris aux rôles tant de la contribution foncière que mobilière. Les personnes absentes sont sommées de se présenter dans un délai de 2 mois. Ceux qui n'obéiraient pas à cette sommation verront leurs biens frappés de séquestre puis confisqués et mis en vente au profit de la nation.

[27] Acte de vente existant sur le site https://pussayetsonpays.fr, consulté le 21 juin 2017.

[28] FIRON A.M., *Le château de Pussay* - archives privées des familles Meunier Gry et Aubertel-Buret.

aménagements divers (peinture, tentures, meubles ...). Les propriétaires changent au cours du temps, Ballot, Buret, Brinon, mais cela n'est qu'un changement de génération avec transmission par héritage des épouses.

Les époux Ballot décèdent en 1888 et 1889. Leur fille Marie, épouse de Gustave Gabriel Edmond Buret, fait, en 1894, donation du château à sa fille Adrienne, épouse de Charles Henri Brinon, moyennant le paiement de 10 000 francs à son frère Henri et à sa sœur Hélène, le jour du décès du survivant de Monsieur et Madame Buret-Ballot. Les époux Brinon habitent dans la grande rue, à Pussay, depuis leur mariage en 1885[29] et vraisemblablement au château avec les grands-parents Ballot jusqu'à leur décès. L'arrière petit-gendre de M. Delanoue, désirant restaurer la partie dont il est devenu propriétaire en 1894, souhaite avoir une représentation du château à l'époque de sa splendeur avant le partage de 1703. Il fait réaliser les dessins et plans du château qui figurent dans le présent texte. Suivant les sources[30], ces dessins datés de 1899 sont ou reprennent ceux de l'architecte Clément d'Étampes[31].



Plan Clément 1899 – in Forteau C. Op.cit.

Cette partie restera dans la famille jusqu'en 1947, date à laquelle la propriété est vendue à M. Lebugle. Ses héritiers en sont toujours propriétaires.

G. L./JM. B.

---

[29] AD Essonne -6M_243 Recensement Pussay (1886) p. 10/44.

[30] FORTEAU C. & BILLARD M. *Pussay à travers les âges : études historiques*, 1899 réédition 1952, ARCAM, Paris et Site « pussayetsonpays.fr ».

[31] Il s'agit vraisemblablement de Georges Désiré Clément, architecte de la Ville d'Étampes de 1892 à 1911- Exposition « Maisons de papier : le fonds Chatelain » Étampes Octobre 2013.

Saint-Cyr-la-Rivière

Château seigneurial

D'abord fortifié, entouré de fossés, deux grosses tours défendant la porte munie d'un pont-levis[1], le château de Saint-Cyr-la-Rivière fut occupé depuis le XIV[e] siècle par une succession de seigneurs appartenant à d'illustres lignées.



Plan d'Intendance - AD Essonne

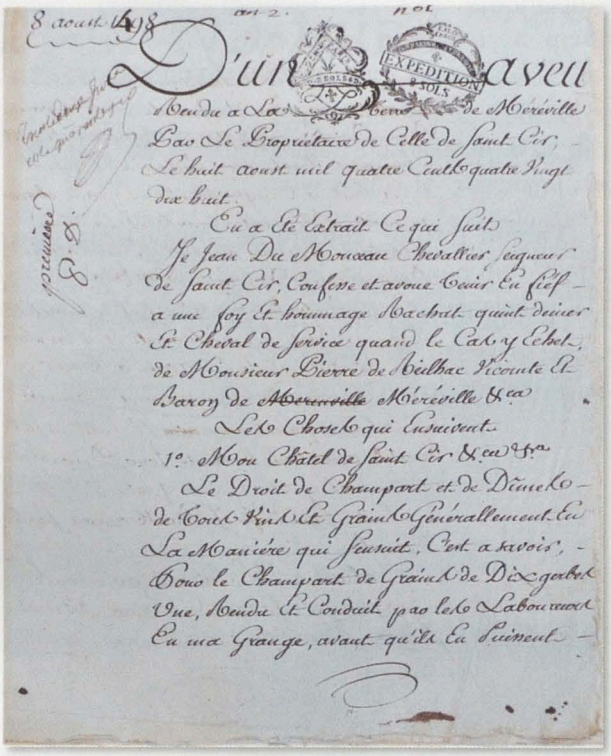
La première, celle de Thignonville, est une ancienne famille originaire de Beauce. Dès cette époque, la famille est étroitement liée à celle des du Monceau, parfois écrit Dumonceau. Cette dernière, vassale du chapitre de la cathédrale d'Orléans est d'origine également très ancienne ; une bulle du pape Léon VII datée de 938, la décrivait « de temps immémoriaux ».

Les du Monceau ont développé de nombreuses branches dont celle de Saint-Cyr-la-Rivière qui apparaît en 1414, lorsque Jean III du Monceau, héritier des domaines familiaux, épouse Philippa de Thignonville. Il entre en possession des terres familiales de sa femme parmi lesquelles Saint-Cyr-la-Rivière[2]. En 1474, Louis XI confirme à deux seigneurs du Monceau la possession de cette seigneurie[3]. Le fils de Jean III, Jean IV, époux d'Hélène de Yèbles, hérite de la terre de Saint-Cyr-la-Rivière qu'il transmet à son fils ainé Jean V dont un aveu du 8 août 1498[4] fait état.

Celui-ci épouse Yolande de Château-Chaillon (Châtillon) ; leur fils aîné, François du Monceau, premier du nom, hérite des domaines familiaux, dont Saint-Cyr-la-Rivière, pour lequel il rend foi et hommages et fournit aveux et

[1] AD Essonne *Monographie communale*.
[2] Ibidem.
[3] *Monographie communale*, op. cit.
[4] AD Essonne 30 J/72.

dénombrements à plusieurs reprises ; entre autres, l'hommage du 5 janvier 1513 : « *Hommage de justice haute moyenne et basse de Saint-Cyr-la-Rivière et de 12 livres tournois de censive mouvant de la grosse tour d'Étampes, rendu par François du Monceau écuyer*[5] » et celui du 27 juillet 1519 « *rendu au roi François 1er pour la haute justice et le droit de foire qu'il a en la paroisse de Saint-Cyr mouvant du château d'Étampes* ». De son mariage avec Antoinette de Courtenay, descendante du sixième fils de Louis le Gros, naissent deux filles, Jeanne et Anne.


8 août 1498

D'un Aveu

Aveu Jean du Monceau 8 août1498 - AD-Essonne

Pendant le temps de leur seigneurie, les du Monceau agrandissent leur domaine comme en témoignent les nombreux actes d'acquisition déposés aux archives de l'Essonne[6]. François du Monceau meurt le 23 mars 1559. Il est enterré dans l'église de Saint-Cyr[7] ; sa femme continue les acquisitions et laisse un testament[8] en date du 13 juin 1569. Elle décède quelques années plus tard, vraisemblablement vers 1573.

Jeanne, devenue dame de Saint-Cyr, sauve le nom des du Monceau en épousant le 19 octobre 1559, François d'Allonville, seigneur d'Oysonville, à charge pour lui de reprendre le nom et les armes de la famille du Monceau. Leur fille Gabrielle d'Allonville, dame du Monceau, de Saint-Cyr et d'une partie de

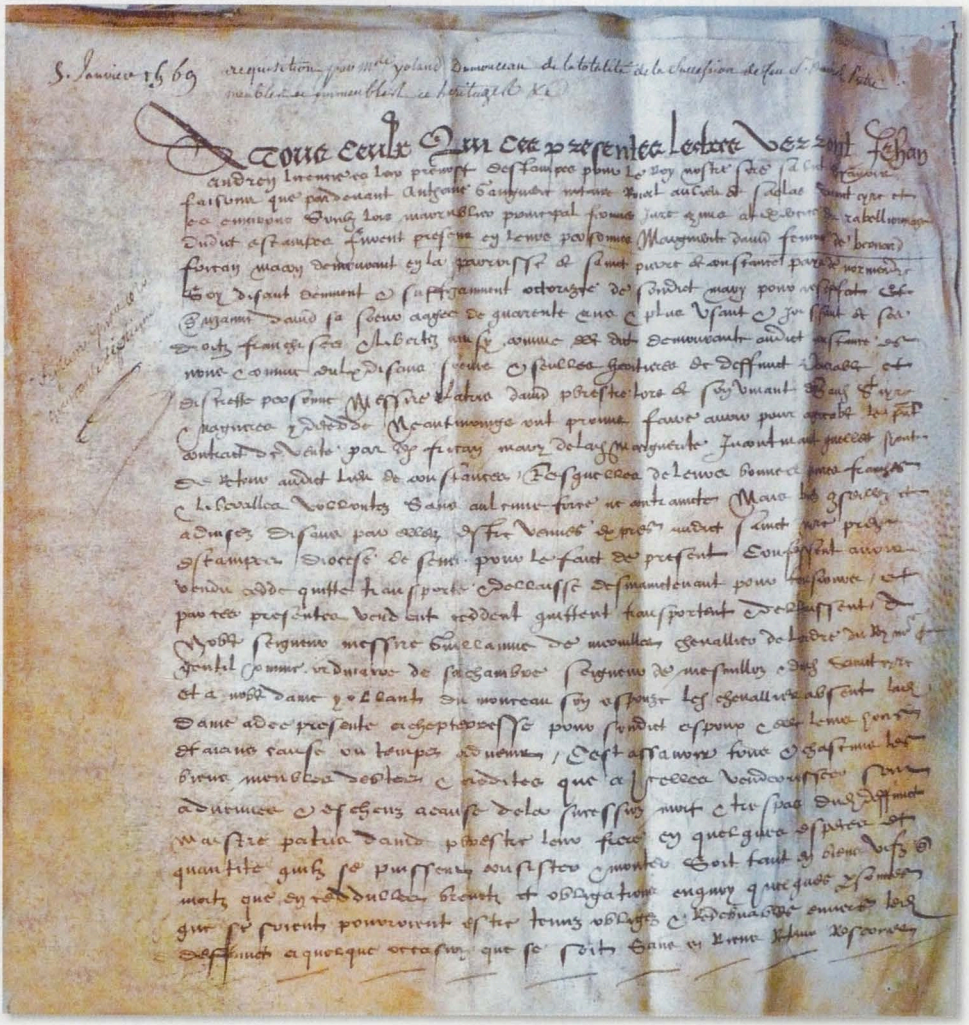
[5] AN P//8, n°7 aveu du 05/01/151 ; n°25 et n° 26 hommage du 27/07/1519 ; n° 72 hommage du 14/03/1561 ; n°79 hommage conjoint de Guillaume de Mervilliers et de son épouse Yolande du Monceau du 15/06/1563 ; AN P//9, n° 144 hommage du 27/10/1529 ; n°16, n°746, n°364 hommage du 02/06/1561 ; AN//10, 2898, n° 329 aveu du 07/08/1537.

[6] AD Essonne 30 J/72.

[7] *Monographie communale*, op. cit.

[8] AN MC/ET/XXX III/54.

Fontainebleau, épouse le 5 septembre 1572, Guy de Rochechouart[9], premier du nom. De leur union naissent trois enfants : Guy II le 5 mai 1580, Gabrielle le 9 mai 1583 et François Guy en 1588.



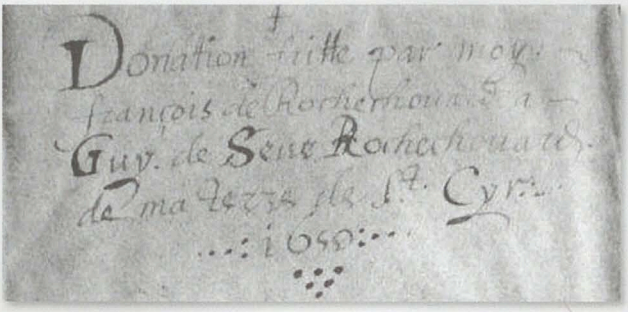
Acquisition par Yolande Dumonceau du 5 janvier 1569 - AD-Essonne

L'ainé Guy II de Rochechouart épouse en 1611 Louise d'Étampes dont il a une fille unique Marie Marguerite de Rochechouart. Il décède au siège de Saint-Jean-d'Angely le 23 juin 1621 ; son corps, ramené à Châtillon-le-Roi, est inhumé en la chapelle du château près du cœur de son père Guy. Gabrielle d'Allonville, veuve de Guy père, dut garder tout ou partie de sa succession car on trouve un

[9] *Historique de Chatillon-le-Roi,* www.chatillon-le-roi.fr/app/download/5780025720/Histoire.pdf, « Spectacle de l'an 2000 », vu le 30/10/2018.

aveu de sa part daté du 31 août 1627[10]. Louise d'Étampes gère la succession de son époux jusqu'à sa mort.

Marie Marguerite épouse, en 1637, Alexandre de Sève qui meurt le 22 décembre 1673. De ce mariage naissent six enfants dont deux sont liés à Saint-Cyr : Guy de Sève, né le 16 juin 1640, et Claude Marguerite. Guy est ordonné prêtre le 20 mars 1666 puis nommé évêque d'Arras et Claude Marguerite épouse Henri Testu de Balincourt le 4 juillet 1676. Le second fils de Guy 1er de Rochechouart, François Guy, né en 1588, ayant recueilli la succession de son frère, devient seigneur de Saint-Cyr. Sans descendance, le 12 juillet 1640, il fait don à son filleul et petit neveu Guy de Sève de Rochechouart de la terre et seigneurie de Saint-Cyr-la-Rivière. Il décède le 14 octobre 1652 au lieu-même où il est inhumé, dans la crypte de l'église. La donation comprenait « *la terre et seigneurie de Saint Cir consistant dans tous droits de Justice haute moyenne et basse [...] et autres droits seigneuriaux, château et manoir seigneurial, bassecour...*[11] ».



Donation Rochechouart à Guy de Sève - AD-Essonne

Évêque d'Arras, ne résidant pas au château, Guy de Sève établit le 17 juillet 1705 un bail d'une durée de neuf années pour sa terre et seigneurie de Saint-Cyr-la-Rivière au profit de Laumonier[12]. Le bail comporte « *un grand corps d'hostel où il y a chambres, [...] hautes et basses cours, colombier à pied, pressoir* ». La description détaillée du domaine comprend outre les étables, jardins et bâtiments divers, un moulin.

Guy de Sève de Rochechouart séjourne souvent à Châtillon-le-Roi, commune du Loiret, auprès de ses parents, probablement pendant la durée du bail ; à la fin de celui-ci, il réside de préférence à Saint-Cyr-la-Rivière. Il transmet le domaine à sa sœur Claude Marguerite épouse de Henri Testu, marquis de Balincourt, maréchal de France (1680 – 1710). Guy de Sève meurt à Arras le 27 décembre 1724.

Claude Marguerite et Henri Testu de Balincourt ont un fils Claude Guillaume, seigneur de Balincourt. Le couple possède de nombreux domaines dont Maisoncelles, Châtillon-le-Roi et Saint-Cyr-la-Rivière. Leur fils épouse Marguerite Guillemette de Montmartin, fille de Marie Anne de Sève ; leur union

[10] AD Essonne 30 J/72.
[11] AD Essonne 30 J/75.
[12] AD Essonne 30J/85.

étant sans descendance, ils vendent le 17 décembre 1768, le domaine de Saint-Cyr-la-Rivière à Simon Claude de Grassin et à son épouse, Marguerite Vion de Tessancourt de Maisoncelles (1735 – v. 1799)[13]. Ceux-ci ont deux filles, dont Élisabeth Marie (1760 – 1799).

Le comte de Grassin meurt le 3 janvier 1776 au château de Saint-Cyr-la-Rivière[14]. Il aura réuni la plupart des fiefs et seigneuries de la vallée d'Éclimont[15], dont la paroisse d'Arrancourt, pour laquelle Madame de Grassin rend foi et hommage au seigneur d'Estouches en 1785[16]. Le lendemain de la mort du comte, un acte est dressé, intitulé « *Scellés après décès de Monsieur Grassin maréchal des camps et armées du Roy* ». Le château appartient à Madame Veuve Grassin, séparée de biens de son mari[17].



Cadastre napoléonien - AD Essonne

Le 16 juin 1789, Élisabeth Marie de Grassin épouse Jacques Pierre Prothade Hippolyte, comte d'Astorg, né le 1er août 1759[18]. Leur fille Adèle Félix Françoise naît le 23 décembre 1791. Pendant la Révolution, la comtesse Élisabeth de Grassin conserve son château, son domaine et son moulin, mais par la suite, en délaisse l'entretien. Elle y reste cependant jusqu'à sa mort[19] ; elle est inhumée au château. L'entretien du domaine est alors repris par son gendre Jacques Pierre Prothade Hippolyte d'Astorg comme en témoignent les nombreux mémoires d'entrepreneurs qui lui sont adressés essentiellement entre 1820 et 1826[20]. Le comte d'Astorg, ayant bénéficié d'un premier certificat de non-émigration,

---

[13] AD Essonne 30J/84 ; d'après la monographie communale MI, en 1770 le maréchal de Balincourt est toujours à St-Cyr-la-Rivière et la même année Marguerite de Vion de Tessancourt de Maisoncelle achète la seigneurie de Saint-Cyr-la-Rivière. S'agit-il d'une simple transmission entre parents, les deux parties étant de Maisoncelles ?

[14] BALTEAU & collab., *Dictionnaire de biographie française,* Ed. Le touzey, Paris 1939, t. 16, colonnes 1081 et 1082

[15] Ru dont le cours avait été dévié pour alimenter les fossés du château primitif

[16] AD Essonne Monographie communale.

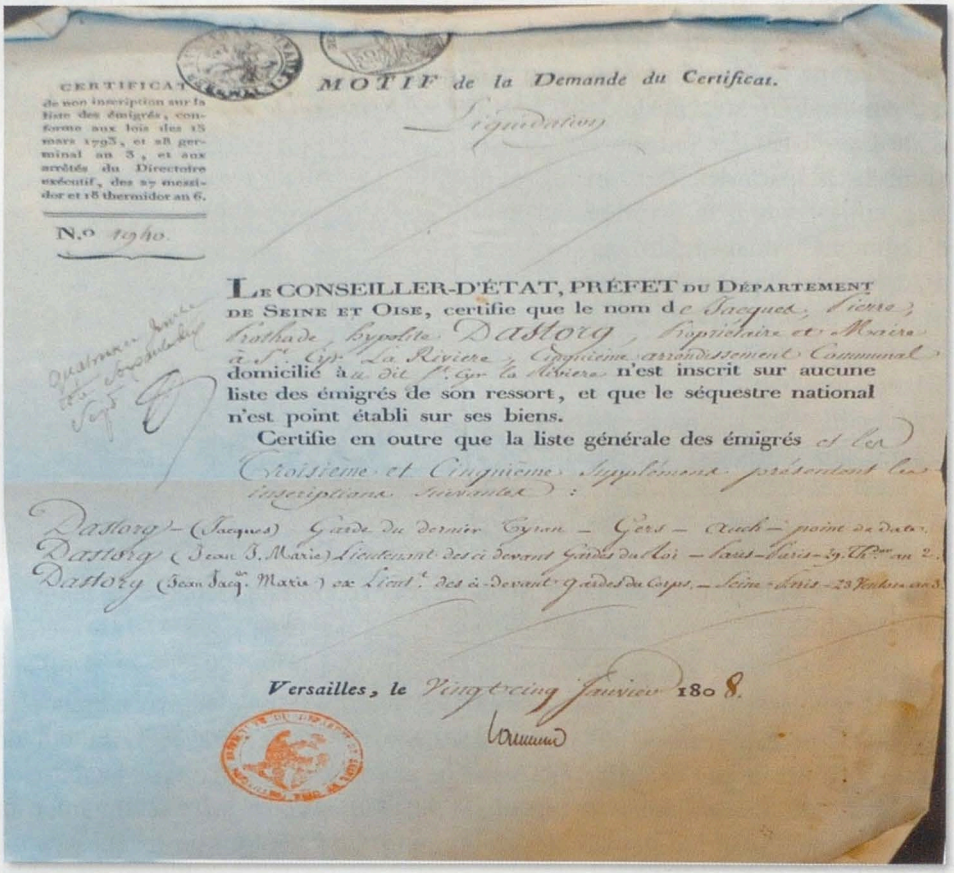
[17] AD Essonne 30 J/72

[18] BALTEAU & collab., op. cit.

[19] AD Essonne 4E_1339 p. 71/90

[20] AD Essonne 30 J/72

délivré en 1793 et renouvelé en 1808, devient maire de Saint-Cyr-la-Rivière en 1815.



CERTIFICAT de non inscription sur la liste des émigrés, conforme aux lois des 28 mars 1793, et 28 germinal an 3, et aux arrêtés du Directoire exécutif, des 25 messidor et 18 thermidor an 6.

N.° 1980.

MOTIF de la Demande du Certificat.

Liquidation

LE CONSEILLER-D'ÉTAT, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE, certifie que le nom de Jacques Pierre Prosper Hyppolite Dastorg, Propriétaire et Maire de St. Cyr La Rivière, Cinquième arrondissement Communal, domicilié à dit St. Cyr la Rivière n'est inscrit sur aucune liste des émigrés de son ressort, et que le séquestre national n'est point établi sur ses biens.

Certifie en outre que la liste générale des émigrés et les Troisième et Cinquième Supplémens présentent les inscriptions suivantes :

Dastorg (Jacques) Garde du dernier Tyran — Gers — Arrêté — peine de Dastorg (Jean J. Marie) Lieutenant des à devant Gardes du Roi — Paris — 3 Dastorg (Jean Jacq.s Marie) ex Lieut.t des à-Devant-gardes du Corps. — Seine-et-Oise — 23 Pluviôse an 2.

Versailles, le Vingt-cinq Janvier 1808.

Certificat de non émigration de Ph. D'Astorg - AD-Essonne

Veuf depuis 1799, il se remarie et épouse le 22 octobre 1817 Élisabeth Jacques Ducoudray[21]. Le mariage a lieu à Saint-Cyr-la-Rivière. Le comte décède le 17 janvier 1828 à Saint-Cyr-la-Rivière[22] et son épouse le 26 juillet 1834 « *en son château domicilié à Saint-Cyr-la-Rivière*[23] ». Les deux époux sont inhumés au château avec Madame de Grassin.

Malgré les efforts du comte l'état du château de Saint-Cyr-la-Rivière, usufruit de la comtesse d'Astorg[24], reste médiocre en raison de son importance, laquelle ressort des nombreuses pages de l'état des lieux.

---

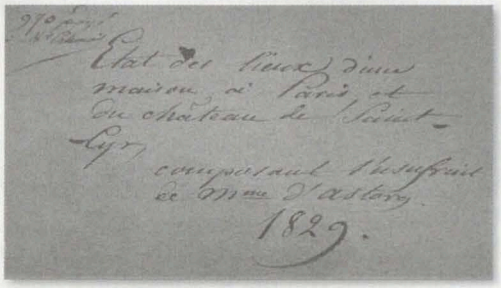
21 AD Essonne 4E_2514 p. 93/243

22 AD Essonne 4E_2515 p. 59/233.

23 AD Essonne 4E_2515 p. 136/233.

24 AD Essonne 30 J/75.

Le château est ainsi décrit : « *Grand pont en avant de l'entrée principale. Ce pont composé de deux arches est construit en grès et cailloux avec pilier en grès [...] le dessus du pont est pavé [...] Gouttières pour l'évacuation des eaux [...]. Le bâtiment faisant face au pont est simple en profondeur, élevé d'un rez-de-chaussée sur caves [...] dans la partie du milieu un avant corps avec trois piliers en maçonnerie de forme irrégulière. Au-dessus de cet avant corps le cadran de l'horloge. Sur le toit de cette partie une petite tourelle avec coupole surmontée d'une girouette [...] La partie orientale du château est percée au rez-de-chaussée de six grandes baies non compris l'entrée, avec balcons et persiennes, au premier étage, de six grandes baies avec persiennes, plus trois barbacanes et un jour au droit de l'avant-corps et seize petites baies sur l'étage du comble [...] Le château possède une tour ronde à barbacanes, avec des combles coniques couverts d'ardoises surmontés d'une girouette. Existe également un embarcadère sur la rivière dont le comble en appentis est couvert d'ardoises* ».



État des lieux - AD-Essonne



Carte postale du château – Collection particulière

La partie de cet état des lieux intitulée « *Détails intérieurs* » décrit avec minutie chacun des niveaux, rez-de-chaussée, premier étage, étage des combles, pièces et dépendances, éléments d'architecture, mobilier et décoration des salles à manger, salon, salle de billard, chambres à coucher et leur garde-robe. Pour

l'une des fenêtres d'une chambre il est mentionné « *qu'elle donne sur les fossés* ». Sont décrits de même le bâtiment au fond de la cour puis les caves sans oublier le parc et les parterres entourant le château.

Le 10 juillet 1813, Adèle Félix Françoise d'Astorg épouse André Urbain Maxime, comte de Choiseul d'Aillecourt (1782 – 1854)[25]. Mademoiselle d'Astorg apporte en biens personnels la terre de Saint-Cyr, le château, jardin, prairies ainsi que le presbytère qui sera loué à la commune. Dans l'acte sont précisés les biens paraphernaux* de Mademoiselle d'Astorg. Son père se réserve la possibilité d'adjoindre une tour au midi du château. Adèle d'Astorg établit un testament en faveur de son époux[26]. De ce mariage naît une fille, Marguerite Marie Maxime Eugénie (1816 – 1901) baptisée le 25 mai 1825[27], les parrain et marraine sont son oncle Victor de Choiseul et sa tante de Grassin. Le comte de Choiseul est inhumé au château de Saint-Cyr. La restauration du château se termine en 1832[28]. Le 10 mai 1839 Eugénie de Choiseul épouse le marquis Octavien Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas (1813 – 1891) qui à son tour assure l'entretien du château.



Marquis de Quinsonas
Bib. Clermont Auvergne

En 1841, le château est occupé par la famille de Quinsonas composée du marquis, de sa femme Eugénie de Choiseul, de leur fils Marie-Maxime Charles, de leur fille Marie Émilie, accompagnés d'une domesticité de six personnes. Les différents recensements[29] indiquent que la composition familiale est identique en 1846. En 1848, le marquis de Quinsonas fait démolir une partie du château[30]. En 1851, la famille de Quinsonas au complet occupe toujours le château. De plus, ces recensements indiquent la présence jusqu'en 1901 de sœurs enseignantes, la marquise de Quinsonas ayant créé une école gratuite pour les filles, installée dans une maison appartenant au château. En 1872, la démolition se poursuit un temps puis est abandonnée. À la mort du marquis de Quinsonas, son épouse donne le château (ce qu'il en reste…) à sa fille Marie

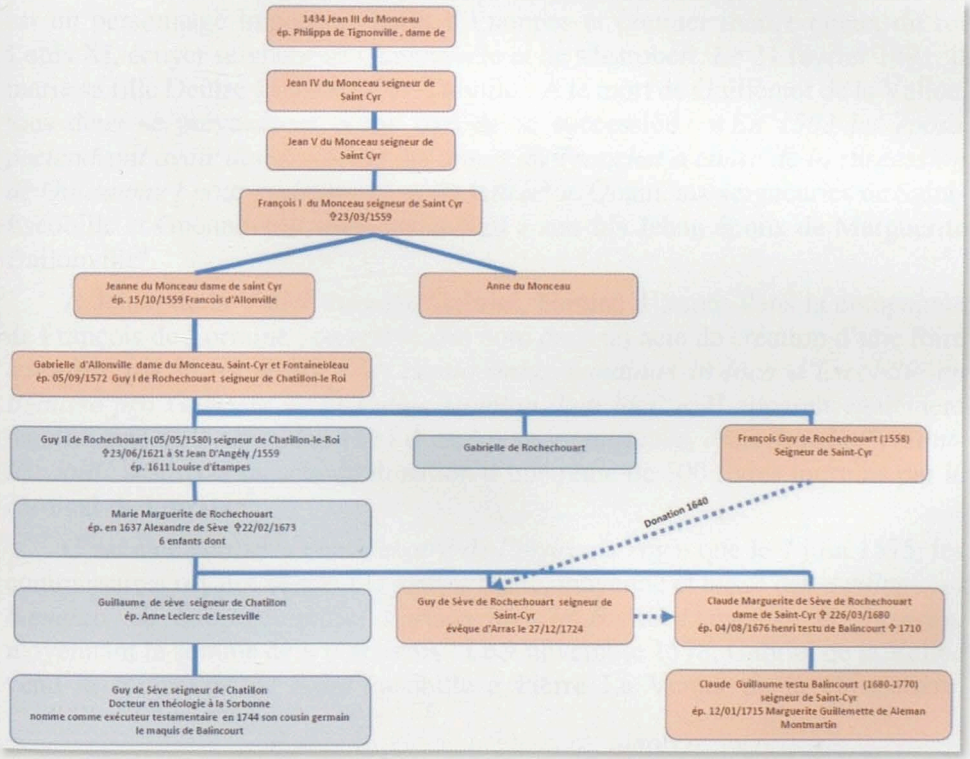
[25] AD Essonne 30J/24.
[26] Ibidem.
[27] AD Essonne 30J24.
[28] *Monographie communale*, op. cit.
[29] AD Essonne 6M_256.
[30] *Monographie communale*, op. cit.

Émilie (1841 – 1929) qui épouse Charles Albert marquis de Costa de Beauregard (1835 – 1909). C'est alors la fin du château dont il ne reste actuellement qu'une grosse tour ; les créneaux qui la surmontent proviennent d'une tourelle de Maisoncelles ayant appartenue à un seigneur de Saint-Cyr. Le 13 septembre 1909, Marie Émilie de Quinsonas se sépare d'une partie du domaine pour un montant de 8 000 francs[31].

Le 12 avril 1965, la création d'une SARL *« Société le Grand Bois de Saint-Cyr »* met fin à la « seigneurie » de Saint-Cyr-la-Rivière[32].

Sous l'église de Saint-Cyr-la-Rivière se trouve la crypte funéraire des familles du Monceau Rochechouart.

Succession des seigneurs de Saint-Cyr-la-Rivière



F. L.

[31] Site web, *Saint-Cyr-la-Rivière Vite 2020* : http://saint-cyrlariviere.over-blog.com/article-de-la-maison-des-monceaux-a-grandbois-65115119.html, consulté le 31 oct. 2018.

[32] Ibidem

Saint-Escobille

Château seigneurial

Dès le XIII[e] siècle, quelques noms de propriétaires de terres de Saint-Escobille apparaissent dans le cartulaire de l'Abbaye de Porrois (Port-Royal) pour des dons faits à cette abbaye. Entre autres, ceux de Baudoin et Guillaume de Guillerville en 1220, Jean Le Roy de Rambouillet en 1231, Guillaume de Saint-Julien en 1233 et « noble dame » Marie de Saint-Escobille en 1247. Mais, la première mention d'un gros manoir date de 1462, lorsque le nom de Guillemot de la Vallée paraît dans l'Armorial Général de France[1] ; Guillemot de la Vallée est un personnage important, bailli d'Étampes et premier maître queux du roi Louis XI, écuyer seigneur de Guenneville et de Mesrobert. Le 21 février 1491, il marie sa fille Denise à Guichard de Thiville[2]. À la mort de Guillemot de la Vallée, tous deux se prévaudront d'une part de sa succession : « *En 1503 les époux prétendront avoir des droits sur les dîmes du Tronchet à cause de la succession de Guillaume [pour Guillemot] de la Vallée*[3] ». Quant aux seigneuries de Saint-Escobille et Guenneville, elles reviennent à son fils Jehan époux de Marguerite Dallonville[4].

À Jehan de la Vallée succède Gabriel, homme d'armes dans la compagnie de François de Lorraine ; on relève son nom dans un acte de création d'une foire autorisée par le roi Henri II « *Creatio unius nundinae in loco d'Escobille en Beausse pro Gabriele de la Vallée Domino dicti loci*[5] ». Il apparaît également dans un acte du 9 novembre 1551 dressé pour « *Quittance, droit de relief*, Saint-Escobille* » et dans un acte de donation d'une rente de 500 livres tournois par le cardinal de Lorraine[6].

C'est à ce dernier « *commissaire de l'ordre du roy* » que le 7 juin 1575, les commissaires royaux vendent la justice haute, moyenne et basse des « *villages et hameaux de Saint-Escobille, Papponville, le Bréau Damnerie et Auvert* », moyennant la somme de 6 000 livres[7]. Le 9 novembre 1578, Gabriel de la Vallée vend la seigneurie de Saint-Escobille à Pierre Le Venier de la Grossetière,

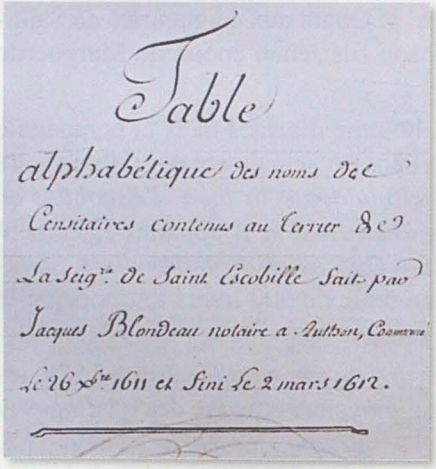
---

[1] D'HOZIER L. P., *Armorial général ou registre de la noblesse de France,* Éd. Palais Royal, 1970, p. 552.
[2] *Armorial général ou registre de la noblesse de France*, op. cit.
[3] Abbé MÉTAIS, *Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat,* Hôtel de la Société d'Archéologie d'Eure-et-Loir, Chartres, 1911, t. 2, p. 6.
[4] Durand R. « *La famille d'Allonville* » dans « *Mémoires et documents de la SHARY* », t. 21.
[5] AN JJ//260/A.
[6] AN Y/ 109 - Fol. 252 - 20 et 30 décembre 1568.
[7] AN R/4/954.

descendant d'Antoine Le Venier, doge de Venise en 1382[8]. À cette occasion, une description du château est faite par le notaire[9] : « *château couvert d'ardoises, [...] colombier à pied, grange, pressoir couvert de tuiles, ledit pressoir garny de cuves, peignoirs et ustensiles y servant* ». Cette propriété est close de murs « *contenant 58 arpents pour le moins* » avec une basse cour, un grand jardin et un parc.

Le 14 janvier 1579, Pierre Le Venier[10] rend foi et hommage au bailli d'Étampes : « *hommage de la justice haute moyenne et basse des villages et paroisses de Saint-Escobille, Paponville, Le Bereau, de la seigneurie dudit Paponville et de 18 septiers de terre au territoir d'Hérouville près ledit lieu de Bereau*[11] ».

Il épouse en secondes noces, en 1572, Marie Rosselin ou Rossetière dont il a un fils, Louis. Elle avait déjà elle-même un fils, issu de son premier mariage, Charles Malon ; Louis donne à sa mère, le 2 septembre 1593, la jouissance viagère de tous ses biens, meubles et immeubles et la propriété à Charles Malon, son frère utérin ; il est à noter que c'est encore lui qui en 1596, rend foi et hommage « *de la maison, seigneurie de Saint-Escobille et de sa justice* » et fait dresser le terrier de 1612[12]. Son demi-frère Charles Malon interviendra dans la succession de son beau-père : « *Charles de Malon était conseiller au Parlement où il fut reçu le 6 février 1598, après avoir été conseiller à la Cour des Aides. Il prenait alors la qualité de seigneur de Mézières et de Saint-Escobille*[13] ».


Table
alphabétique des noms de
Censitaires contenus au Terrier &c
La Seigr. de Saint Escobille fait par
Jacques Blondeau notaire a Authon, Commencé
le 26 8bre 1611 et fini le 2 mars 1612.

Plan terrier de 1612 - AD Essonne

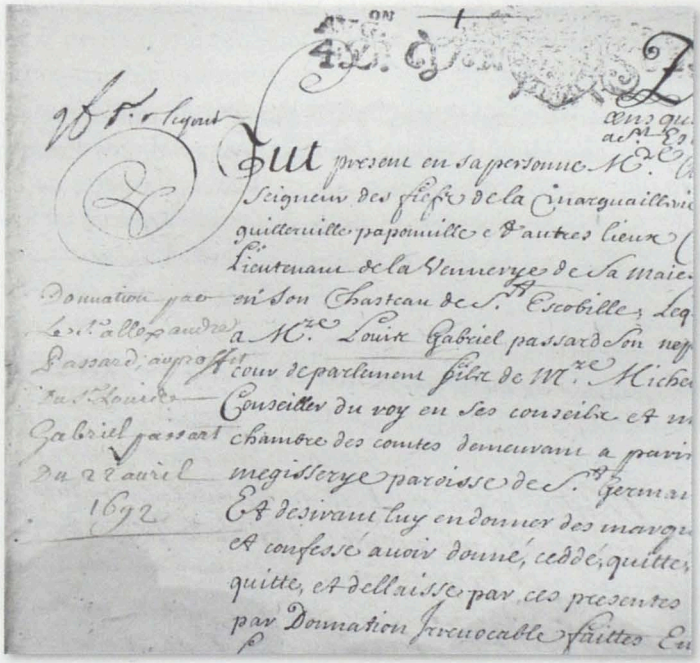
Louis épouse Louise d'Angennes, fille d'une importante famille installée à Rambouillet. De ce mariage naît François en 1602 qui reçoit, à la fin du mois d'octobre 1628, le roi Louis XIII se rendant à la Rochelle. Le roi passa la nuit au château de Saint-Escobille et repartit le lendemain matin[14].

---

[8] BN cabinet d'Hozier Fr 31211.
[9] AD Essonne, Per 3/7, n°25 1992, p. 89.
[10] BN D'HOZIER FR 31211.
[11] AN P//8 748 n°95.
[12] AD Essonne E sup. 354.
[13] *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, éd. H. Champion, 15 quai Malaquais, t. VIII, année 1882, p. 48.
[14] BORDEAUX (de) P. *Mémoires*, Bibliothèque Nationale, FR 6164, p. 175.

François Le Venier rend foi et hommage pour la terre de Saint-Escobille le 2 mars 1650[15]. Il meurt en 1674 et est enterré, le 6 juillet, au cimetière des Saints-Pères à Paris. Son fils Simon qui lui succède, est le dernier membre de la famille Le Venier à posséder la seigneurie de Saint-Escobille. Il rend un dernier hommage, le 13 juillet 1674, au bailli étampois[16] et le 13 novembre 1675, vend ses terres ainsi que divers héritages à Alexandre de Passard, seigneur de Villeneuve[17]. Il meurt trois ans plus tard en 1678. Comme les précédents seigneurs, Alexandre de Passard est « *lieutenant des chasses et de la vénerie de sa Majesté*[18] », il rend foi et hommage au bailli d'Étampes le 26 novembre 1675[19]. Par contrat du 2 mai 1690, l'abbé de Morigny, détenteur des droits de haute, moyenne et basse justice, en fait l'aliénation à son profit[20].

Le 22 avril 1692, quelques années avant sa mort, Alexandre de Passard avait donné à son neveu Gabriel Louis de Passard les terres et seigneurie de Saint-



Donation Passard à son neveu – AD Essonne

[15] AN MC/ET/XXX/36.

[16] AD-Essonne Per 3/7 n°24 p 19.

[17] AN MC/ET/C/326.

[18] AN G/7/417 –1682 - Le 19 novembre 1682, lors de son diner à Angerville-la-Rivière, le roi évoque les désordres causés par les loups ; Alexandre de Passard s'engage à organiser d'autres battues.

[19] AD Essonne 13 J 46.

[20] AD Essonne 1 J 306.

Escobille[21]. En dépit de ce don, il demeure seigneur de Saint-Escobille par une clause, incluse dans la donation, indiquant qu'il conserve ses droits honorifiques quand il se rend au château avec ses amis « *quand il le trouvera bon* ».

Alexandre de Passard a laissé un souvenir important dans l'histoire locale en raison de sa générosité, particulièrement envers l'Hôtel-Dieu de Dourdan. Le 13 juin 1693[22], il fait don à cet établissement d'une partie de sa charge de contrôleur, des revenus de l'archevêché de Bordeaux ainsi que de plusieurs de ses terres. Il achète également des maisons enclavées dans une aile de l'hôpital et fournit aux religieuses de nombreux objets utiles pour leur service. Ces dons sont réalisés aux clauses et conditions suivantes : « *les sieurs et directeurs et administrateurs seront tenus de recevoir audit hostel-Dieu par augmentation de pauvres tous les pauvres malades curables de l'un et l'autre sexe des paroisses de Dourdan, de Sainte-Escobille, des Granges, [...] originaires d'icelles, dans lequel nombre ne seront compris les pauvres de la charité Saint Germain de Dourdan, sinon en payant par ladite charitté trois sols pour chacun des dits pauvres pendant le tans de leur maladie par jour pour y estre nourris, pensés et médicamentés, et en cas de mort, enterrez ainsi que les autres pauvres qui y sont admis*[23] ».

Outre les dons à l'Hôtel-Dieu de Dourdan, Alexandre de Passard laisse par testament « *la plus considérable partie de ses biens* » aux pères de l'Oratoire de Saint-Magloire à Paris. Ce legs est constitué essentiellement de tableaux, « *ceux-ci devant être vendus [...] ils sont de grand prix et des plus grands peintres tant anciens que modernes : de Raphaël Urbin, du Poussin, de Paul Véronèze, du Guide, des Carrache, du Parmezan, de l'Alban, et généralement des plus grands maistres* ». Toutefois, homme de grande vertu, soucieux de morale, il inclut dans son testament cette réserve : « *si parmy mes tableaux, on juge qu'il y ait quelques nudités criminelles, je prie Monsieur mon exécuteur d'y faire remédier au plutost en faisant voiller ou drapper les choses deshonnestes mais comme la plupart sont tableaux de prix, je le prie de choisir un peintre habile à cet effet, afin que leur valeur ne souffre moins de diminution, et ne pas servir de peintres communs qui les gasteroient immanquablement*[24] ».

Retiré à l'Hôtel-Dieu, le chevalier de Passard **y** meurt le 28 août 1696 parmi les pauvres ; il est enterré dans la chapelle.

À la mort de Gabriel Louis de Passard, son frère Claude « *Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris* », hérite de la seigneurie de Saint-Escobille. Il est le dernier membre de sa famille à la posséder, bien que cette dernière soit donnée à Henry François de Lambert, marquis de Saint-Bris et de Lambert, « *son*

---

[21] AD Essonne 2 E 39/1.

[22] AD Essonne 2 E 2/29.

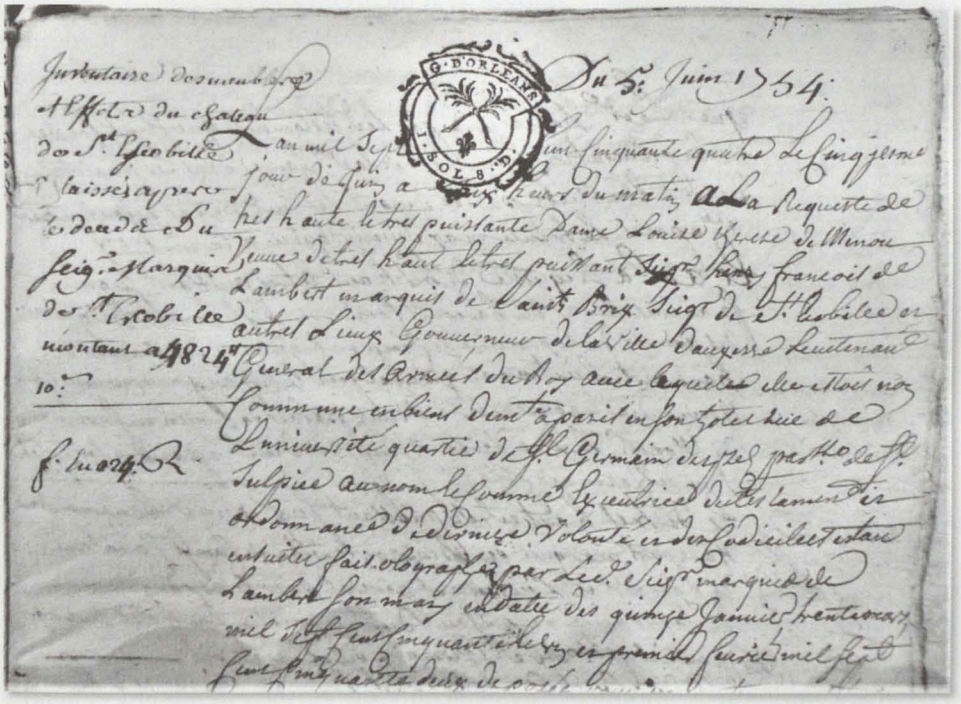
[23] *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation rendus en matière civile.* Bibliothèque Interuniversitaire Cujas, 2010-67916, Imprimerie Nationale, N°39.

[24] GUYOT J. *Archives de l'Hospice de Dourdan,* B 32/5.

neveu à la mode de Bretagne » (sic). Ce dernier décède le 21 avril 1754 à l'âge de 78 ans et par son testament du 30 mars 1751[25], il laisse l'héritage à ses deux neveux : Anne François d'Harcourt, marquis de Beuvron, Commissaire Général de la Cavalerie, maréchal de France et François Henry d'Harcourt, comte de Lillebonne[26].

Suite au décès du marquis de Saint-Bris, un inventaire est dressé le 5 juin 1754 par Me Savouré, notaire à Richarville[27].

Les différentes parties du château sont décrites par le notaire, qui visite d'abord le fournil et le logement du gardien qui se situe au-dessus de la porte d'entrée du logis seigneurial. Puis descendant à la cave, « *y trouva du vin rouge cuvée de pays de la récolte de 1750* ». Au rez-de-chaussée du bâtiment, le notaire décrit deux cuisines, un office, une salle à manger, la chambre du feu marquis avec une chapelle, la « *chambre rouge* » de sa veuve et quatre cabinets dont



Inventaire du 5 juin 1754 - AD Essonne

[25] AN MC/ET/II/559.

[26] La famille d'Harcourt, première de Normandie, tient son nom d'un bourg situé dans le comté d'Evreux. Selon Dudon de Saint-Quentin « *De moribus et actis primorum Normanniae ducum* » écrit vers 1172, elle descend d'un lieutenant de Rollon nommé Bernard le Danois, l'un des chefs envahisseurs normands de la fin du Xe siècle. Bernard aurait reçu la terre d'Harcourt et gouverné la Normandie en 912.

[27] AD Essonne 2 E 37/3.

« *deux garde-robbes* ». Par un « *grand escalier* », le notaire arrive à la « *fruitterie* ». Le premier étage est composé de quatre chambres dont l'une est appelée « *jaune* ». Cet inventaire comprend dix pages.



Anne François d'Harcourt par Fragonard

Il semble qu'Anne François d'Harcourt achète la part de son frère François Henry. En effet, le 30 juin 1761, il vend, seul, la seigneurie, à Jean Joseph de Laborde, écuyer, secrétaire du roi[28]. Lors de cette vente la description du château indique encore « *une cour, basse cour entourée de fossés dans laquelle il y a un colombier et différents bâtiments, plus un jardin et verger planté d'arbres fruitiers, un parc fermé de murs planté en bois et taillis et futages* ». Il meurt en 1797.

Jean Joseph de Laborde sera le dernier seigneur de Saint-Escobille. Son épouse et lui-même vendent, le 14 février 1793, le domaine de Saint-Escobille à deux frères, Athanase Tassin de Villiers et Auguste Charles Tassin de Montcourt. La vente est conclue par l'entremise de son représentant Louis François Levasseur. Cette même année, Jean Joseph de Laborde, bien qu'ayant siégé aux côtés du Tiers-État les 9 mars 1789 et 14 février 1793, est arrêté le 7 novembre 1793 par Héron, agent de Robespierre. Le 14 novembre 1793, soit une semaine après son arrestation, Me Serreau, son notaire, remet aux autorités municipales vingt-trois cahiers de documents divers, terriers, foi et hommage. Le tout, contenu dans trois voitures, est brulé en public. Ainsi disparaît une partie importante de l'histoire de Saint-Escobille.



Jean Joseph Laborde Auteur inconnu

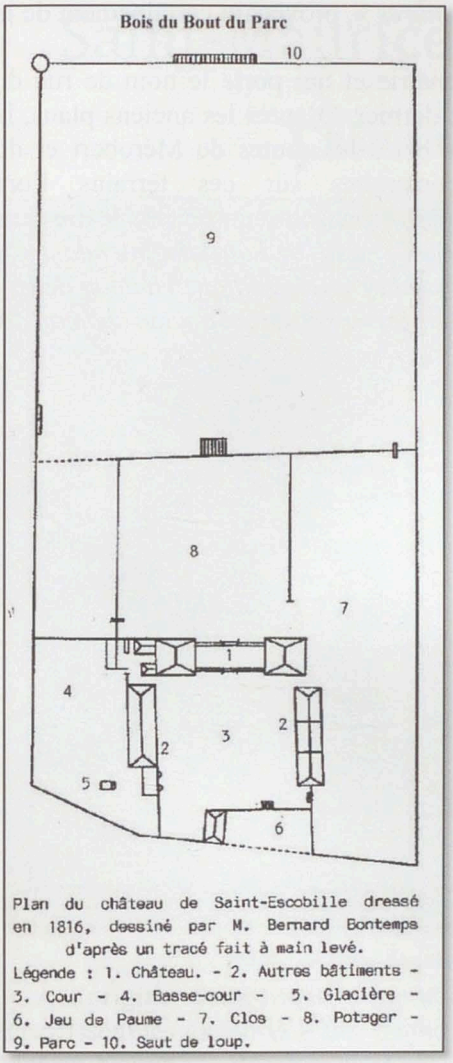
Jean Joseph de Laborde, d'abord écroué à la prison du Luxembourg puis transféré à la Conciergerie, est guillotiné le 18 avril 1794[29]. Possédant une grande fortune, il avait acquis de nombreuses terres. On lui doit en partie la construction du quartier de la Chaussée d'Antin à Paris ainsi que l'aménagement du parc du château de Méréville[30].

---

[28] AN MC/ET/XLVIII/114.

[29] ORMESSON (d') & et THOMAS J P. *Jean Joseph de Laborde*. Éditions Perrin, Paris, 2002.

[30] AD Essonne Per 3/7.



Plan du château de Saint-Escobille dressé en 1816, dessiné par M. Bernard Bontemps d'après un tracé fait à main levé.
Légende : 1. Château. - 2. Autres bâtiments - 3. Cour - 4. Basse-cour - 5. Glacière - 6. Jeu de Paume - 7. Clos - 8. Potager - 9. Parc - 10. Saut de loup.

Plan du Château en 1816 - AD Essonne

Auguste Charles Tassin de Montcourt va également « *périr révolutionnairement*[31] », ses biens, notamment les deux septièmes qui lui appartiennent dans la terre de Saint-Escobille[32], sont confisqués puis vendus par le Directoire du District d'Étampes. Athanase Tassin de Villiers en rachète une partie au profit des enfants mineurs de son frère de Montcourt. À la suite de partages, il devient seul propriétaire du domaine de Saint-Escobille. Le 28 septembre 1813, une vente par adjudication rend Colas des Francs, un bourgeois parisien, propriétaire du domaine. En 1816, une nouvelle vente a lieu au profit de Grimbal ; le château existe toujours, mais en très mauvais état.

Les ventes se succèdent et dans l'acte enregistré le 30 mai 1816[33], on remarque qu'il n'existe plus de fossés ni de colombier dans la basse-cour, en revanche il est fait mention d'une glacière qui ne semble figurer dans aucun acte du XVIII[e] siècle.

Il existe un plan très élémentaire du château à cette époque[34]

Le château est démoli en 1816 ou 1817 ; en effet, le 30 septembre 1817, Grimbal vend le domaine à deux acquéreurs (étude de M[e] Boivin, notaire à Dourdan), une partie à François Baranton, charron dans le village, une autre, au maçon Jean François Alexandre Lemoine de Paponville qui acquiert « *un corps de bâtiment qui tenait immédiatement au château* ». L'acte de vente précise que Lemoine a sept mois

[31] Expression utilisée dans le *Journal du Palais* T.14, recueil le plus ancien et le plus complet de la jurisprudence française.
[32] Les cinq autres septièmes étant la propriété de son frère de Villiers.
[33] AN MC, cote VI 957.
[34] AD Essonne Per 3/7, année 1992, p.27.

pour enlever « *les gravois, pierres et décombres* », provenant certainement de la démolition du château[35] ».

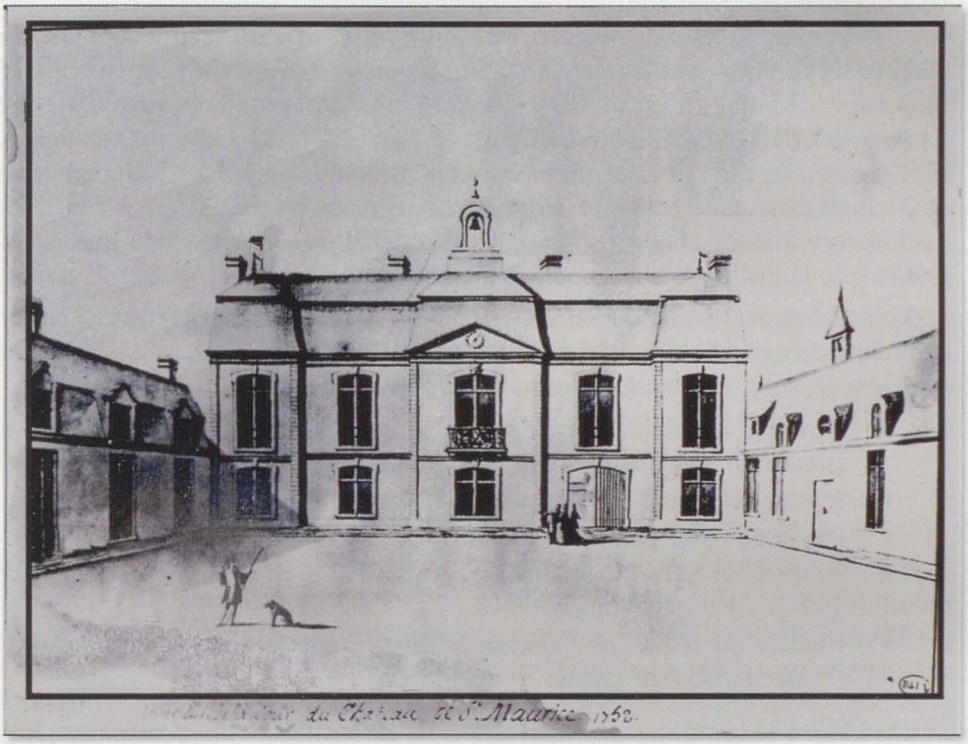
Actuellement, l'impasse bordant la mairie et qui porte le nom de rue du Château, indiquerait l'emplacement de ce dernier. D'après les anciens plans, la propriété s'étendait sur l'espace compris entre les routes de Mérobert et du Plessis-Saint-Benoist. Des maisons construites sur ces terrains l'ont probablement été avec d'anciennes pierres du château ainsi qu'on peut le lire dans un numéro de la Société littéraire de Dourdan[36] : « *M de Laborde, intendant des finances de la province sous Louis XIV possédait un magnifique château détruit dans les premières années du XIX^e siècle. Sur les ruines de cet ancien château dix maisons ont été bâties* ».

F. L.

[35] AD Essonne Per 3/7 n° 25, décembre 1992, p. 91.
[36] AD Essonne Per 3/7 n° 24, 1992, p. 2, texte de E. Barat.

Saint-Maurice-Montcouronne

Château seigneurial



Château de Saint-Maurice-1750 – Archives Municipales

À l'origine, Saint-Maurice-Montcouronne est un ensemble de fiefs que se répartissent les membres d'une même famille. Ce sont les fiefs d'Ardenelles, La Maison-Neuve, Berchevilliers, Mocque-Bouteille, Val-Saint-Germain, Bourguignette[1], le Marais et Saint-Maurice. Seuls ces deux derniers possèdent un château. La seule mention trouvée de celui du Marais est un acte de 1397 citant un château féodal « dont on ne sait rien[2] ». Au XIII^e siècle, Saint-Maurice relève de la châtellenie de Montlhéry, son château sera détruit au XIX^e siècle.

[1] Le fief de Bourguignette relevait de la seigneurie du Marais, elle-même sur le territoire de Val-Saint-Germain.

[2] Site web : http://le-val-saint-germain.fr/historique/ consulté le 10/11/2018.

Un titre de 1282[3] cite Jean de-Saint-Germain, simple écuyer, comme seigneur de « Saint Morise » occupant une censive importante au Val-Saint-Germain, à cause de son hôtel de Bourguignette. Ce terme d'hôtel semble désigner plus qu'une simple maison et, lorsque qu'au XIVe siècle Bourguignette sera réuni au fief de Saint-Maurice, cet hôtel pourrait être l'ébauche du premier château du fief.

La lignée des Saint-Germain se poursuit jusqu'en 1536. Ils portent souvent, entre autres titres, celui de seigneurs de Saint-Maurice et sont souvent unis, par alliance ou filiation, aux seigneurs de Saint-Yon qu'un acte de 1260 qualifie de seigneurs du Marais ; ainsi, au XVIe siècle, Philippe de Saint-Yon, sire du Marais, possède des fiefs au Val-Saint-Germain et à Saint-Maurice. Cette imbrication de fiefs, est souvent le fait d'un simple revenu sur le domaine, four, pâture, ruches etc. Les détenteurs de ces fiefs sont dits « seigneur en partie[4] ». Les fourches patibulaires à trois piliers*, situées à Saint-Maurice, sur la place dite « Les graviers de la justice », sont communes aux deux seigneuries.

Le successeur de Jean de Saint-Germain est Guillaume de Poissy, cité sur un document de 1331, vraisemblablement son gendre. Il hérite des titres dont celui de seigneur de Saint-Maurice. Ses héritiers se succèdent :

- Antoine de Saint-Germain qui, en avril 1339, réunit le fief de Bourguignette à celui de Saint-Maurice,
- Robert de Saint-Germain, cité en 1345,
- Pierre de Saint-Germain, cité en 1389,
- Antoine de Saint-Germain, fils du précédent, dont il existe un aveu de 1404,
- Cantier de Saint-Germain, frère du précédent, qui possède en 1404 l'hôtel de Bourguignette.

De 1457 à 1516, trois personnages portent les mêmes noms et prénoms, Jean de Saint-Germain[5], et les mêmes titres, bien que ceux-ci recouvrent des situations très différentes. Les successions entraînant le morcellement des héritages, les fiefs d'une seigneurie peuvent se trouver séparés un temps, puis réunis. Ils sont parfois divisés entre plusieurs seigneurs pour partie ; ainsi, le premier des « Jean de Saint Germain » achète d'un Jean de Baigneu, la moitié de l'hôtel de Saint-Maurice, alors que le deuxième Jean récupère, après entente avec Michel de Saint-Laurent, seigneur du Marais, la totalité des lieux, terre et seigneurie de Saint-Maurice.

---

[3] DUCERF. L., *Chronique du temps passé à Saint-Maurice-Montcouronne*, p. 39, site de la commune, consulté le 10/11/2018.

[4] Voir l'annexe « Fiefs et seigneuries ».

[5] Deux des Jean de Saint-Germain (1486) ainsi que Catherine de Saint-Germain de 1499 à 1512 et son époux Robert de Bastement étaient également propriétaires du château de Gillevoisin à Janville-sur-Juine.

La situation se clarifie lorsqu'en 1499, les différents héritiers du « deuxième Jean » attribuent leurs parts du fief de Saint-Maurice à sa fille Catherine de Saint-Germain. De ce fait, le troisième Jean, frère de Catherine, ne possède plus, en 1516, qu'une petite partie de l'héritage. Celle-ci devient alors seule Dame de Saint-Maurice. Avec son époux Robert de Bastement, elle restaure le château et reconstitue le domaine et la seigneurie, délabrés par les guerres civiles du XV^e siècle. Le couple meurt vers 1536 après avoir réalisé un grand nombre d'acquisitions et d'échanges. Ils laissent un fils, Charles de Bastement, seigneur de Saint-Maurice qui épouse Marie de Sabrevoye.

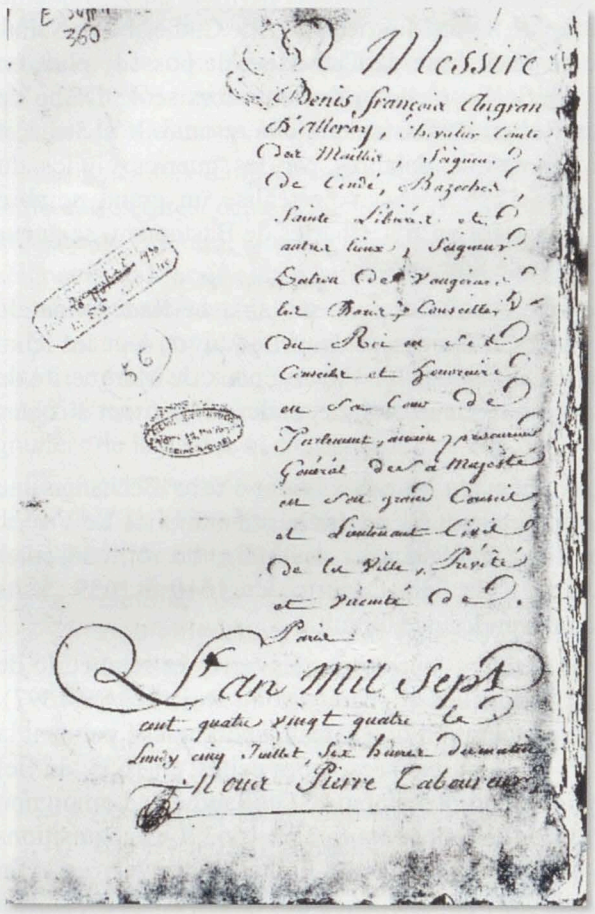
En 1568, Marie de Sabrevoye, veuve depuis six ans, et Radegonde de Bastement[6], d'une branche collatérale, épouse de Jean Le Voyer, lèguent leurs droits sur la terre de Saint-Maurice à Jacques Le Voyer, époux de Marguerite de la Geneste (†1576). Ils ont deux enfants, Jean et Radegonde, qui héritent du quart indivis de Saint-Maurice.

En 1575, Jacques Hurault, seigneur du Marais, obtient à titre d'échange une partie du fief de Saint-Maurice appartenant à l'un des héritiers indivis Le Voyer. Jacques Hurault[7], seigneur de Vibraye, chancelier de l'ordre du roi, conseiller d'État, est dit « seigneur en partie » de Saint-Maurice de 1610 à 1639 ; sans postérité il lègue ses biens à son neveu Louis Hurault.

En 1655, les héritiers indivis vendent leurs parts des terres et seigneurie de Saint-Maurice à Pierre Pecquot, conseiller et secrétaire du Roi (†23/09/1697). Celui-ci entreprend la deuxième restauration du château, endommagé pendant la Fronde. De nombreuses acquisitions sont réalisées, telles celles, en 1655, du fief du Pont de Saint-Maurice, acquise conjointement avec Guillaume de Lamoignon et celle de droits sur des seigneuries de Saint-Maurice en 1663. Ces acquisitions font du fief de Saint-Maurice un vaste domaine aux limites controversées. Afin de couper court aux contestations sur l'appartenance des terres, en 1663, suite à différents actes d'achats, échanges et partages, la rivière la Remarde est prise comme limite : le côté Bâville est attribué à Guillaume de Lamoignon, l'autre côté à Pierre Pecquot, avec le droit de porter seul le titre de seigneur de Saint-Maurice et d'y exercer le pouvoir de haute justice.

À la mort de Pierre Pecquot, les descendants se transmettent le patrimoine sur trois générations. Son fils, également prénommé Pierre, conseiller au Châtelet de Paris, épouse en 1686, Marie Claude Dapougny et meurt en 1733. Leur fils Pierre Claude Pecquot, né en 1687, épouse en 1719 Marguerite Joseph Chaumont et décède vers 1762. Leur fille Marie-Thérèse épouse Louis-Charles Lepinette Le Mairat, seigneur de Bruyères-le-Châtel († 4/02/1749). Après le décès de Marie-Thérèse Pecquot, la succession est partagée entre les héritiers et les terres de

[6] AN Y//114 fol.187, testament et codicille testamentaires des 27/04/1572 et 3/05/1573.
[7] AN MC/ET/ XIX/400, quittance du 19/04/1630.



État des lieux 1784 -AD-Essonne

Saint-Maurice sont adjugées, en 1786, à Jean Baptiste de Lubersac pour un montant de 350 000 livres[8].

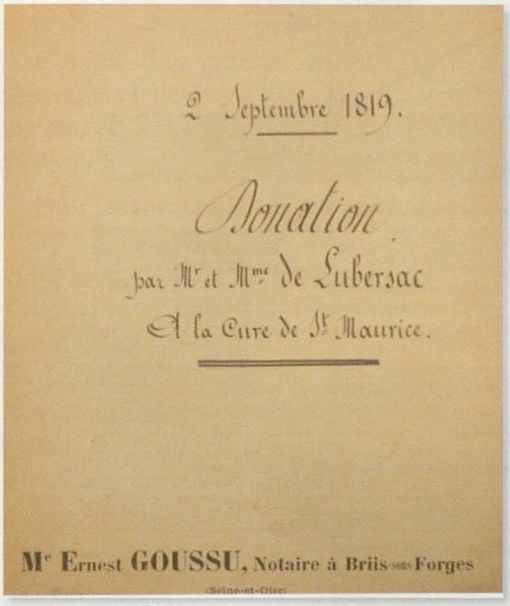
Un état des lieux daté de 1784, ne comportant pas moins de 270 pages témoigne de l'importance du château[9]. « *Il a son entrée à l'orient par une avenue qui conduit depuis le grand chemin jusqu'à la grille qui en forme l'entrée. Cette grille est composée de plusieurs parties dormantes et parties ouvrantes au milieu à deux vanteaux avec couronnement au dessus [...]. L'enceinte des bâtiments composant le corps du château consiste en un édifice de vingt cinq croisées y compris les deux petits pavillons d'avant corps élevés d'un rez de chaussée, d'un étage quarré, simple en profondeur d'un second étage mansardé dont le rampant est aussi couvert en ardoise [...]. Cet édifice se termine par une grosse tour en maçonnerie couverte de tuiles qui est le colombier. À la suite de cette cour est encore un édifice aussi de forme circulaire et partie de droite ligne ayant porte et quatre croisées de face sur ladite cour intérieure. Il est élevé d'un rez de chaussée et d'un étage lambrissé* ».

Suit la description de l'intérieur du château qui occupe de nombreuses pages (54 à 103), puis, celle des pressoir, granges, communs, fermes, maison du garde et autres petits édifices en arrière-corps, comme l'orangerie à quatre croisées, une

[8] DUCERF. L., op. cit., p. 42.
[9] AD Essonne E sup 360.

tourelle couverte d'ardoises, un édifice élevé dans la cour intérieure, des parcs et jardins.

Pendant un temps le château semble occupé par Angran d'Alleray[10], seigneur de Vaugirard[11], auquel sont adressés tous les actes et mémoires concernant le château[12]. Il sera arrêté en 1789 puis guillotiné en 1794.


2 Septembre 1819.

Donation

par Mr et Mme de Lubersac

A la Cure de St Maurice.

Me Ernest GOUSSU, Notaire à Briis-sous-Forges

(Seine-et-Oise)

Donation Lubersac à la cure de Saint-Maurice

Après cette arrestation, les Lubersac s'installent au château[13] comme en témoigne un acte du 2 septembre 1819 d'une donation faite au curé de Saint-Maurice[14].

Dans son édition de 1817, le *Dictionnaire topographique des environs de Paris*[15] décrit ainsi le château : « *Le château entouré de terrasses, de potagers et du parc offre des points de vue des plus pittoresques. Monsieur le vicomte de Lubersac maréchal des camps qui en est le propriétaire entretient depuis 1788 un beau troupeau de mérinos de pure race* ».

Jean Baptiste de Lubersac, maire de Saint-Maurice, décède en son château le 20 novembre 1819[16]. Après son décès, un inventaire est dressé au château de Saint-Maurice le 7 juin 1820[17]. Le château, aliéné en 1822 par son fils Pierre, comte de Lubersac, est détruit vers le milieu de XIXe siècle[18].

---

[10] Denis François Angran d'Alleray : conseiller au Parlement de Paris, procureur général du Grand Conseil, nommé le 14 décembre 1774 lieutenant civil au Châtelet de Paris.

[11] Vaugirard (Val Girard) est une terre sur la commune de Saint-Maurice-Montcouronne.

[12] AD Essonne 30 J/75.

[13] AD Essonne 8° 1705, *Journal du marquis de Bombelles,* p. 154.

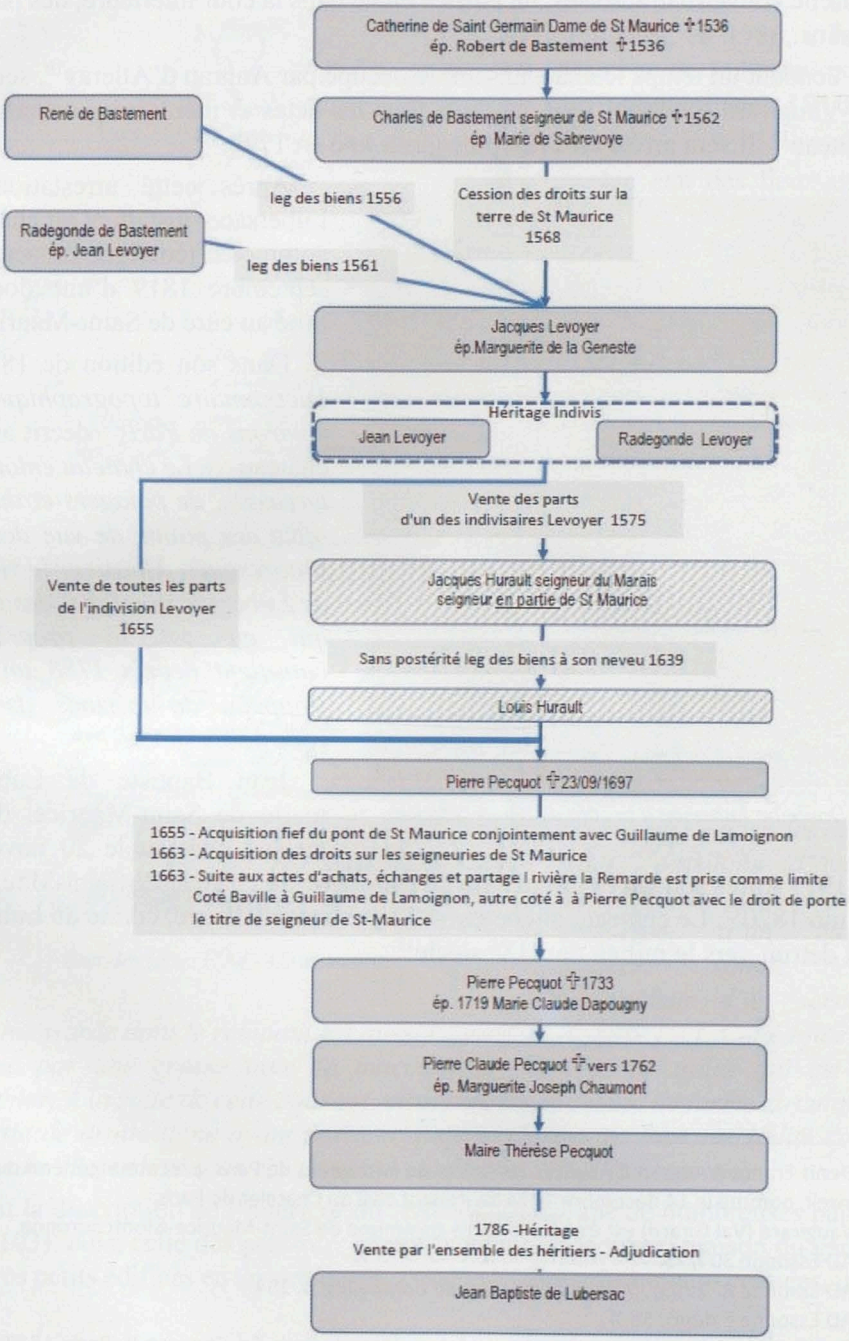
[14] AD Essonne E dépôt 58 ¼.

[15] OUDIETTE C. *Dictionnaire topographique des environs de Paris,* Éd. Chanson JL, Paris, 1817, p. 576.

[16] AD Essonne 4E_2595, p. 13/207.

[17] AN MC/ET/XLIII/712.

[18] *Journal du marquis de Bombelles*, op. cit.


Catherine de Saint Germain Dame de St Maurice ✞1536
ép. Robert de Bastement ✞1536
René de Bastement
Charles de Bastement seigneur de St Maurice ✞1562
ép Marie de Sabrevoye
leg des biens 1556
Cession des droits sur la terre de St Maurice 1568
Radegonde de Bastement ép. Jean Levoyer
leg des biens 1561
Jacques Levoyer
ép.Marguerite de la Geneste
Héritage Indivis
Jean Levoyer
Radegonde Levoyer
Vente des parts d'un des indivisaires Levoyer 1575
Vente de toutes les parts de l'indivision Levoyer 1655
Jacques Hurault seigneur du Marais seigneur en partie de St Maurice
Sans postérité leg des biens à son neveu 1639
Louis Hurault
Pierre Pecquot ✞23/09/1697
1655 - Acquisition fief du pont de St Maurice conjointement avec Guillaume de Lamoignon
1663 - Acquisition des droits sur les seigneuries de St Maurice
1663 - Suite aux actes d'achats, échanges et partage l rivière la Remarde est prise comme limite Coté Baville à Guillaume de Lamoignon, autre coté à à Pierre Pecquot avec le droit de porte le titre de seigneur de St-Maurice
Pierre Pecquot ✞1733
ép. 1719 Marie Claude Dapougny
Pierre Claude Pecquot ✞vers 1762
ép. Marguerite Joseph Chaumont
Maire Thérèse Pecquot
1786 -Héritage
Vente par l'ensemble des héritiers - Adjudication
Jean Baptiste de Lubersac

F.L.

Soisy-sur-Seine

Le château féodal et le « château d'en bas »

Comme bon nombre de villages de l'Essonne, Soisy-sur-Seine a possédé plusieurs châteaux. Deux ont disparu, certains sont encore présents, tels le château du Grand Veneur et le château de Gerville à la limite de la commune d'Étiolles.

Du château féodal disparu, on connaît l'existence et le lieu par un aveu de Gilles Malet daté de 1407. Bien que ce lieu de résidence soit pour la première fois mentionné, on peut lui supposer une existence plus ancienne si l'on se réfère au récit de l'abbé Lebeuf, qui cite un seigneur du XI[e] siècle. Dans son « *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*[1] » il écrit : « *On trouve un seigneur de Soisy dès la fin de l'onzième siècle. Il était présent à Corbeil l'an 1093 avec d'autres chevaliers du même canton lorsqu'on y passa l'acte de donation de l'église de Bondoufle à celle de Longpont, il est ainsi désigné Hugo de Sesiaco Miles. On ne retrouve point d'autres seigneurs de ce lieu jusqu'au treizième siècle* [...][2] *Le premier monument de cette époque qui nous fait connaître un seigneur de Soisy-sur-Seine est une fondation qui indique un Adam de Soisy, chevalier, qui vivait dès l'an 1220. Après quoi se trouve une ratification que fait en 1248 Jean de Soisiaco*[3]*, chevalier, d'une vente à Guillaume, évêque de Paris, d'héritages sis à Moissy ou aux environs*[4] ».

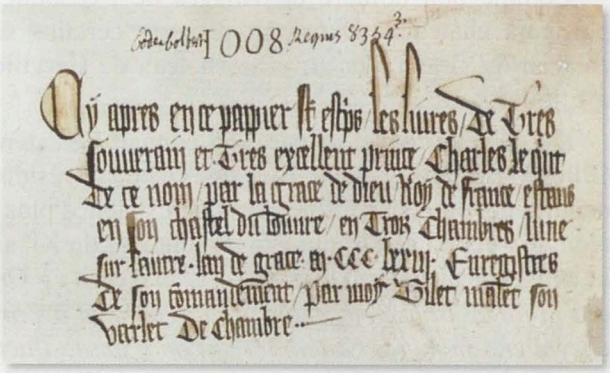
Ce même Jean et ses deux frères, Adam et Robert, firent une fondation pour le repos de l'âme de leurs parents, fondation pour laquelle « *saint Louis accorda les Lettres d'amortissement datées du camp devant Carthage au mois d'août 1270. Ensuite est une sentence rendue aux assises de Corbeil en 1297 le samedi fête de S. Pierre et S. Paul, par laquelle Robert Mauger, prévôt de Paris, adjugea à Jean de Soisy la justice du même lieu de Soisy et qui fut confirmée par Philippe-le-Bel étant à Poissy l'an 1298*[5] ». De plus, les Archives Nationales gardent la trace de la « *vente d'une vigne dans la mouvance de Jean de Soisy, chevalier en 1325 ; ce même Jean de Soisy, ou son fils, devient seigneur de Brunoy en 1344*[6] ». Un autre personnage est cité par l'abbé Lebeuf : « *Antoine Pessagne est qualifié*

---

[1] Abbé LEBEUF J. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Éd. Prault Père, Paris, 1757, t. XIII.
[2] Ibidem, p. 110
[3] Du nom latin de Soisy : Soisiacum.
[4] Abbé LEBEUF, op.cit, p. 111.
[5] Ibidem.
[6] AN S//332.

de possesseur de la terre de Soisy dans un acte de 1350 qui concerne Lyonne sa veuve[7] ».

Le 4 mars 1376, Gilles Malet et son épouse Pernelle le Vicomte acquièrent le fief de Soisy[8]. Gilles Malet occupe à la cour un poste de confiance ; en 1373 Charles V lui confie la garde de sa bibliothèque. L'inventaire, manuscrit original, qu'il en dresse est conservé dans le fond Colbert sous le n°8354[9] : « *Cy après en ce papier sont escrits les livres du très Souverain et très excellent prince Charles le Quint, de ce nom par la grâce de Dieu, roi de France, estant en son chastel du Louvre, en trois chambres l'une sur l'autre, l'an de grâce MCCCLXXIII, enregistré de son commandement par moi Gilles Malet son varlet* de chambre*[10] ».


Cy apres en ce papier ſont eſcrips les liures de Tres ſouuerain et Tres excellent prince Charles le quint de ce nom par la grace de dieu Roy de France eſtant en ſon chaſtel du louure en Trois chambres lune ſur lautre lan de grace mccc lxxiij. Enregiſtres de ſon commandement par moy Gilles malet ſon varlet de chambre

Document autographe de Gilles Mallet - B.N.F.

Outre ses fonctions, Gilles Malet possède plusieurs fiefs, il est châtelain et bienfaiteur de la ville de Pont-Saint-Maxence[11], à l'église de laquelle il fait un don en 1407[12]. Des liens anciens devaient exister entre cette ville et Soisy car un titre de 1257 autorise temporairement un certain Nicolas de Soisy, écuyer, et sa femme Agnès de Pont, à faire célébrer la messe dans leur château de Pont-Saint-Maxence[13]. Entre 1380 et 1398, Gilles Malet agrandit considérablement sa propriété par achats successifs de terres dont celle dite « *du Jardin*[14] » située en partie sur Étiolles et pour laquelle il fait aveu au Roy en 1385[15]. Ce lieu sera, selon certains auteurs, le lieu de sa résidence[16]. Le 10 août

---

[7] Abbé LEBEUF, op.cit, p. 111 et 112.

[8] AN S//339.

[9] Abbé PILHAN, *Gilles Malet*, Beauvais, 1888, p. 7.

[10] SHACEH 1895, p.41.

[11] G. Malet favorise l'éducation chrétienne des enfants sous la responsabilité du prieur qui devait les conduire de l'école à l'église pour chanter une messe hebdomadaire.

[12] Abbé COLAS, *Histoire d'un village Soisy-sous-Etiolles*, Corbeil, Librairie Historique 1900.

[13] AM de Beauvais série H 1707.

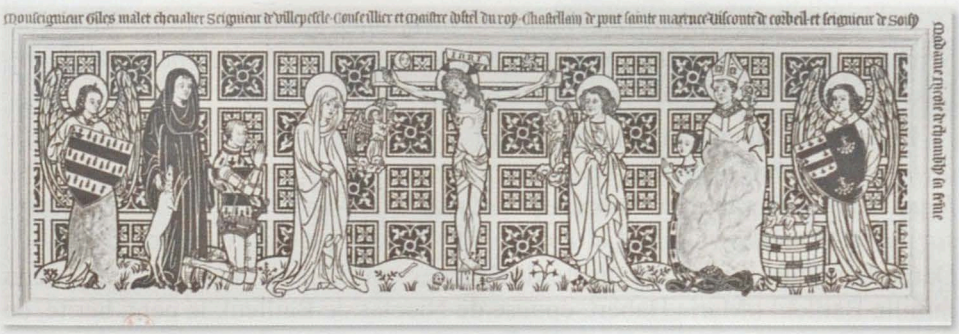
[14] Le nom, au fil des temps, deviendra Gerville, nom actuel du site.

[15] AD Yvelines A /467 .

[16] BOURDON G., *Histoire de Soisy-sur-Seine,* p. 16. Plaquette écrite entre octobre 1949 et avril 1950 par un chercheur local et préfacée par Max Sorre, professeur honoraire à la Sorbonne, président de la Société Historique d'Île-de-France.

1407, Gilles Malet présente à Jean d'Esnonville, seigneur de Mons-sur-Orge[17], un dénombrement dont les articles sont numérotés de 1 à 739 dans la transcription de 1771[18]. Dans ce dénombrement est décrit comme domaine réservé : « *hôtel avec cour, pressoir, colombier, jardins, fossé, fosse à poissons, granges, étables, clos de murs. Bergerie devant l'hôtel avec maison et jardin. Jardin Gilles clos de murs de pierres 183 perches 1/3*[19] ». En 1411, Nicole de Chambly, seconde épouse et veuve de Gilles Malet, présente au seigneur de Périgny un aveu et dénombrement du fief du Jardin[20] : « *Un hôtel, cour, jardin, colombier, 3 arpents de vigne en un quartier de terre assis près de la croix de Neuville tenant d'une part à la rue du jardin d'autre part à Guillaume Canart et au prieuré de Notre Dame en Sénart de bas au grand chemin de Soisy à Corbeil* ».

Il existe encore plusieurs souvenirs de Gilles Malet : l'abbé Lebeuf mentionne une plaque de cuivre aujourd'hui disparue qui portait l'inscription : « *Le prieur de l'hermitage de Sénart est tenu de célébrer chaque semaine deux messes en l'église de céans [...] la veille de Saint Michel, les vêpres et le jour la messe, pour l'âme de Gilles Malet, chevalier, maître d'hôtel du roi, seigneur de Villepescle et Soisy et Dame Nicole de Chambly sa femme. 1411*[21] ». Deux pierres sont conservées dans l'église de Soisy, l'une, découverte en 1853[22] lors de travaux, montre Gilles Malet et sa femme, l'autre, représentant les enfants de Gilles Malet,

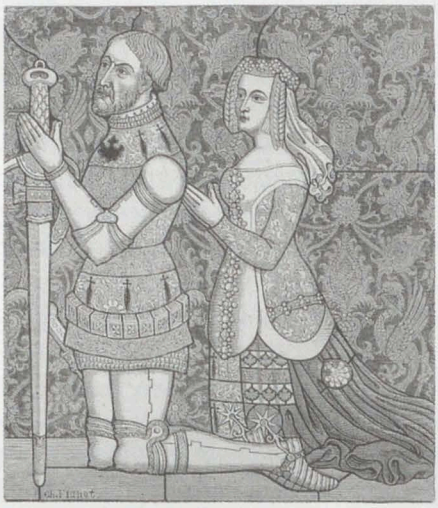


Pierre tombale de Gilles Malet - Monographie communale - AD Essonne

servait de marche à un escalier accédant au potager d'une habitante de Soisy ; potager situé sur l'emplacement de l'ancien fief du Jardin. Le château féodal aurait été situé sur le point le plus élevé du fief[23] qui s'étendait de la limite

[17] Mons-sur-Orge : Commune distincte d'Athis-Mons jusqu'au XIX[e] siècle.
[18] AN S//332.
[19] 7 500m² environ.
[20] AN P 128 n° 249 et AD Essonne A 697.
[21] Abbé LEBEUF, op.cit, p. 108.
[22] Association Soisy-Étiolles environnement, *Soisy au fil du temps*, Éd. de la Tour de Gile, p. 51.
[23] BOURDON G., op. cit., p. 16.

d'Étiolles (aujourd'hui Gerville) à l'actuelle rue du Grand Veneur, soit à proximité de l'église Notre-Dame à Soisy.



Gilles Malet et sa femme
Vitrail disparu dessin A. Lenoir
Le magasin pittoresque 1861

Gilles Malet meurt en janvier 1411[24]. Ses deux fils, Jacques et Louis se partagent l'héritage ; la terre de Soisy revient à Jacques qui la transmet à sa fille Louise, épouse de Gilles d'Agincourt[25]. Ce dernier la vend en 1480 à Olivier le Daim. De son vrai nom Olivier Necker, barbier de Louis XI, Olivier le Daim reçoit du roi de nombreux dons tels qu'une parcelle de la forêt de Sénart, le privilège d'avoir une foire et un marché à Soisy ainsi que l'érection de cette ville en châtellenie[26] ; souvent qualifié d'« *âme damnée* » du roi, il sera pendu en 1484 au gibet de Montfaucon.

Depuis l'exécution d'Olivier le Daim jusqu'à l'arrivée de la famille Bailleul plusieurs seigneurs se sont succédés :

Michel Passart, « *honorable homme* » mentionné sur un terrier de Soisy-sur-Seine, établi en 1588[27]. Il se reconnaît en censive* envers les seigneurs de Notre-Dame de Paris à cause de son château et seigneurie de Soisy.

Dame Geneviève Langlois, citée par l'abbé Lebeuf : « *J'ai trouvé dans le rôle de la contribution et arrière ban de la châtellenie de Corbeil pour l'an 1597 une Dame Geneviève Langlois comme possédant le fief de la Jarville assis à Soisy-sur-Seine, Ethioles, Corbeil et environs*[28] ». C'est une partie des propriétés de Dame Langlois qui, par une suite d'héritages, participe à l'assise à Soisy de la famille Bailleul : Marie Habert, épouse de Nicolas de Bailleul, le père, hérite, de son premier époux Claude Bachelier[29], greffier du tribunal de Paris, une maison avec vigne et autres biens situés à Soisy ; biens que lui-même tenait de Geneviève Langlois. Cet héritage joint à une première acquisition, faite par Nicolas de

---

[24] DELISLE L., *Recherches sur la librairie de Charles V,* Éd H. Champion, Paris, 1907, p.16.

[25] Gilles II d'Agincourt dit « l'Aigle » (alias Azincourt), (<1411 – 1480). Écuyer d'écurie du Roi, seigneur du fief de Villeblevin, de Rutel et de Fontenay en France. Site http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Azincourt.pdf, consulté le 19/01/2019.

[26] Abbé LEBEUF, op. cit., p. 112.

[27] AD Essonne 2 E 42/250.

[28] Abbé LEBEUF, op. cit., p. 113.

[29] AN Y//121 fol. 363 V Acte du 31 mars 1580.

Bailleul le 6 décembre 1587, d'une maison en indivision avec jardin[30], lui permet de constituer, de 1590 à 1600, avec d'autres acquisitions, un vaste domaine.

Claude Mortier, seigneur de Soisy-sur-Seine, qui fait donation[31] à sa fille Françoise, épouse d'Hubert Froment, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, de la terre et seigneurie de Soisy-sur-Seine, du fief des Coudray et de la ferme d'Étiolles.

Claude Belot[32], abbé d'Évron dans le diocèse de Laval qui est inhumé dans l'église de Soisy, sa tombe porte cette inscription : « *Cy gist Claude Belot, abbé d'Evron, chanoine de Paris, seigneur de Soisy-sur-Seine mort le 24 décembre 1619*[33] ».

Enfin, Pierre Mortier[34], abbé et baron d'Évron, détenteur de la seigneurie acquise par lui de Claude Belot, qui la vend le 3 septembre 1620[35], à Nicolas de Bailleul fils (1586 – 1652).



Situation du château « d'En Bas »
Exposition Gilles Malet - Soisy - 2011

La vente de la seigneurie de Soisy comprend : « *Un château fermé de fossés à fond de cuve, revêtu de pierre, où y il a des eaux vives pont-levis et planchette, une basse cour où il y a plusieurs bâtiments, grange, étable, pressoir et autres édifices, terres labourables, prés, vignes et autres héritages et droits en dépendant, avec la ferme et le fief de la Grange, haute, moyenne et basse justice, censives, rentes seigneuriales*[36] ».

Cette description, qui correspond à celle de 1411, indique que le château féodal est toujours debout mais, vraisemblablement dégradé, il ne correspond plus à la vie du XVII[e] siècle ; Nicolas de Bailleul fait donc construire vers 1630 le château « *d'en bas* ».

---

30 Située à Soisy-sur-Seine, rue des Donjons.

31 AN Y//142 folio 310.

32 Claude Belot, Abbé d'Évron en 1610 – résigne [*renonce à ce titre*] en 1616, puis, conseiller et aumônier du Roi ; il meurt 24 décembre 1619.

33 Abbé LEBEUF, op. cit., t. XIII, p. 108.

34 Pierre Mortier, successeur de Claude Belot comme abbé d'Évron.

35 AN MC/ET/CVII/115 fol. IX/XX/XVIII.

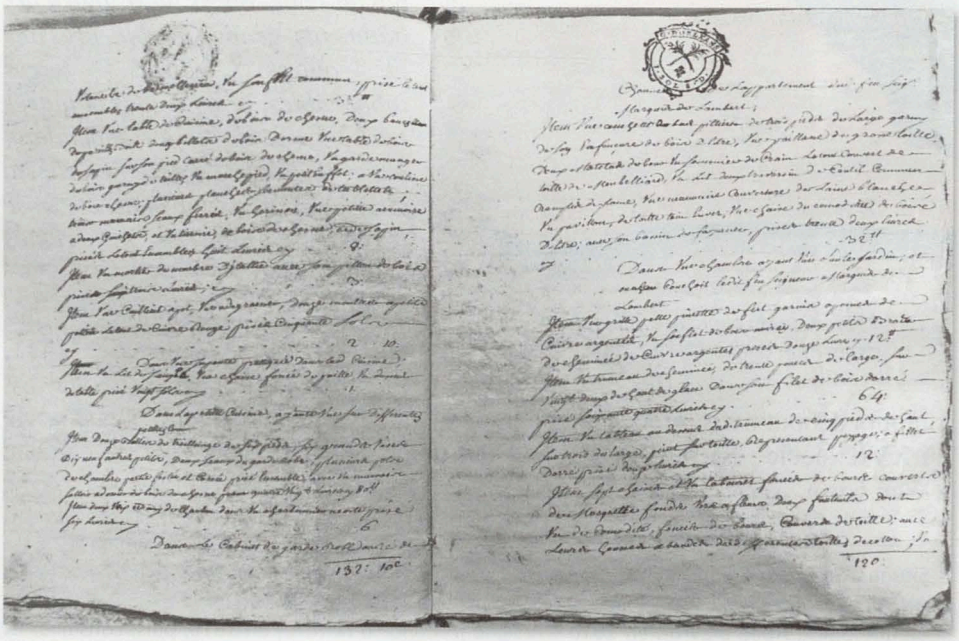
36 Ibidem.

Englobant l'église, le nouveau château et son parc occupent un domaine s'arrêtant près de la Seine (aujourd'hui rue des Rives de Ris). Nicolas de Bailleul étend son domaine par l'acquisition de bois, vignes et friches (vente du 11 avril 1629) situés à Soisy et à Étiolles. Nicolas de Bailleul est inhumé dans l'église de Soisy le 23 août 1652, trois jours après son décès. De 1620 à 1737, quatre générations de Bailleul héritent de la seigneurie de Soisy[37]. Ses descendants, portant le titre de marquis de Château-Gontier, furent : Louis Dominique (1622 – 1701), Nicolas Louis (1649 – 1714) et Nicolas Louis (1682 – 1737). En un siècle, le château sera considérablement agrandi. Un terrier conservé aux archives communales de Soisy est dressé le 7 avril 1725.



Nicolas Bailleul
Gravure Pierre Daret
© NPousseur

Après la mort du dernier Bailleul, Nicolas Louis, le 5 novembre 1737, un inventaire est dressé, montrant l'importance du château[38].



Inventaire après décès de Nicolas de Bailleul - Archives Nationales

[37] AD Essonne 82 J 89.
[38] AN MC/ET/IV/496.

Cet inventaire, notant le moindre objet, y compris le détail des livres de la bibliothèque, a demandé trois jours de présence des notaires ; sa longueur ne permet pas de le reproduire ici. L'ensemble du très nombreux mobilier semble vétuste et en assez mauvais état, à l'exception de quelques chambres dont celle dite « *de la reyne* » et celle du seigneur de Bailleul ; les autres chambres ainsi que celles des domestiques sont assez pauvrement garnies de meubles et accessoires, vieux et en mauvais état. Sont notées plusieurs « *garde-robes*[39] », les unes munies



Maison de Mr. de Bailleul à Soisy - Musée de Brunoy

d'une couchette, vraisemblablement pour un ou une domestique, celle du seigneur servant de bibliothèque. Parmi les très nombreuses pièces du château on note deux salles de billard, une dans l'un des pavillons, ainsi qu'une salle des gardes. Les dépendances sont également décrites, y compris le vin trouvé dans la cave. En présence des notaires, la description de cet inventaire est faite par Nicolas Guyot, concierge du château et gardien des scellés apposés après le décès du dernier Bailleul. Cette énumération donne un aperçu surprenant de la relative pauvreté de l'installation, comparée à l'importance du château.

Et le langage de l'époque n'est pas dépourvu de saveur ; par exemple, la chambre du chapelain contient : « *une couchette à hauts pilliers garny de son enfoncure paillasse à deux matelas dont une de laine et l'autre de bourre couvert de toile et futaine un mauvais lit et traversin de coutil remply de plume deux vieilles couvertures de laine blanche la housse de quatre rideaux et deux bonnes graces d'office pente de drap rouge garny d'un galon et franche* (pour frange ?)

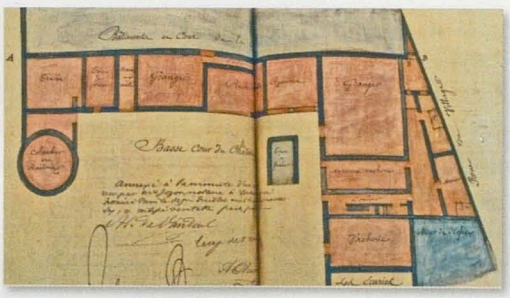
[39] Garde-robe : *Chambre destinée à y mettre les habits, le linge, & tout ce qui regarde les hardes de jour & de nuit, & qui sert aussi à y faire coucher un valet de chambre, ou une femme de chambre. Un appartement est composé d'une antichambre, d'une chambre, d'une garde-robe, & d'un cabinet*. Dictionnaire de l'Académie Française, 4ème édition, Paris, 1762.

pareille couleur prisé 24 lt. Une petite armoire à deux battans de bois de chesne une table de bois de noyer et son tiroir une autre petite table de noyer et son guéridon quatre vieilles chaises couvertes de tapisserie et quatre tabourets et un viel fauteuil aussy couvert de vieilles tapisserie deux chenets pelle pincette de fer huit aulnes ou environ de vieilles tapisseries de bergame blanc et noir prisé ensemble 20 lt ». De même pour les habits et linge du seigneur de Bailleul : *« une veste de drap d'or garny d'une frange aussy d'or une autre de drap ventre de biche garny en argent une autre d'ecarlatte garny d'une tresse d'or et boutons de cuivre un surtout de drap gris six culottes de différentes étoffes doublés de peau une robe de chambre un casaquin de toille de cotton deux vieux chapeaux castor prisé 150 lt. Quatre linges à barbe douze chemises douze colles quatre bonnets six paires de bas de cotton deux paires de bas drapé une douzaine de paires de chaussons prisé 100 lt*[40] ».

Dans l'inventaire se trouve une importante bibliothèque comportant une centaine d'ouvrages intéressant les sujets des plus éclectiques parmi lesquels des ouvrages de Diderot, échappés de la bibliothèque de l'écrivain lors de sa vente à la Russie[41].

Cet inventaire précède la vente de la seigneurie de Soisy. Le 24 septembre 1738, Nicolas Michel Judde de Grainville s'en rend acquéreur ainsi que de la seigneurie d'Étiolles ; il revend cette dernière le 21 février 1741[42] à Charles Lenormand du Fort, mais conserve celle de Soisy jusqu'en 1771, date à laquelle il revend la seigneurie à Marie Sophie de Choiseul le 11 janvier 1786[43]. Le 20 novembre 1787[44], Marie Jeanne Françoise de Vannes, veuve de Louis Gabriel de Choiseul vend la seigneurie à Marie Louise O'Murphy, elle-même veuve de Nicolas François Lenormand[45] !

Pendant la Révolution, Marie Louise O'Murphy vend le domaine à Anne Marie Himmès et à son mari Charles Frédéric Durbach.



Partie de la ferme du château de Soisy - Exposition Gilles Malet - Soisy - 2011

[40] AN MC/ET/IV/496.

[41] MOREAU F. *La Plume et le Plomb.* Espace de l'imprimerie et du manuscrit au siècle des Lumières. Ed. PUPS (Presses Universitaires Paris Sorbonne) 2006. Chapitre X, p. 220.

[42] AD-Essonne A/907.

[43] AD Essonne 82 J 89.

[44] Ibidem.

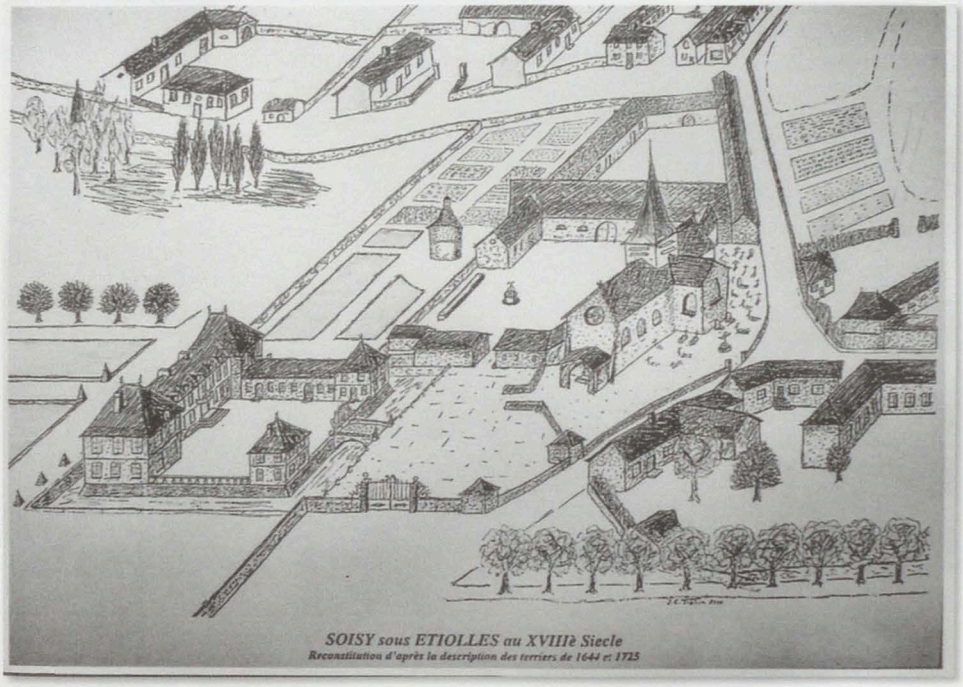
[45] NICOLLE J., *Madame de Pompadour et la société de son temps*, Éd. Albatros, Paris, 1980, p. 301. Nicolas François Lenormand de la Gravière, receveur de la taille de l'élection de Riom, sans parenté avec les Lenormand d'Étiolles.

En 1789, le domaine comprend[46] :

- parc et château au centre de Soisy : 20 ha 41 a 75 ca,
- terre labourable et prés : 95 ha,
- vigne : 1 ha 58 a 32 ca,
- bois en forêt de Sénart : 19 ha 84 a 34 ca.

À l'angle des rues actuelles des Francs-Bourgeois et Galignagni, les restes d'une grosse ferme sont toujours visibles. Cette ferme comprenait un important cheptel, fournil, pressoir à moulinet pour la vendange, potager, orangerie avec vingt orangers de haute tige dans leur caisse en bois.

Cet ensemble est vendu le 8 novembre 1800[47] au général Claude Jacques Lecourbe pour la somme de 207 500 francs ; des restaurations auront lieu : *« Le château est bâti en briques mais le ravalement que ce général lui a fait faire lui a donné un air moderne d'un aspect fort agréable. Un fossé plein d'eau entourait ce château, la moitié de ce fossé a été coupé par des murs de refend pour faire de l'autre moitié un parterre qui recevra des arbres fruitiers, des fleurs, du côté*



Reconstitution d'après les terriers de 1664 et 1725 - Collection privée

[46] AD Essonne 82 J 89.
[47] MC/ET/XXVIII/597.

du parc où sont placées, sur la même ligne, devant la façade intérieure du château, quatre statues de marbre blanc représentant quatre hommes nus, de grandeur naturelle, que l'on dit être les quatre saisons. Deux de ces statues sont mutilées dans leurs attributs. Au bas de l'une d'elles cette inscription : Ludovicus Salvattus Flor. Fecit, 1650[48] ».

Le 28 mars 1811, le général vend le domaine au comte Ramond Dutaillis (1760 – 1851) pour 450 000 francs. Le 17 septembre 1824, le maréchal Jacques Alexandre de Lauriston, descendant de Law[49] acquiert le domaine. La vente comprend alors les mêmes éléments qu'en 1789 ; le château dit « *à la moderne* », le parc planté à l'anglaise, une galerie de tableaux, des glaces et les quatre statues sont mentionnés.

Le 25 juillet 1828, Julie Leduc, veuve du maréchal de Lauriston, vend la propriété à Denis Simon Caroillon de Vendeul, petit-fils de Diderot, et, le 28 août 1850, le château est vendu par Louis Alfred Caroillon de Vendeul, maire de Soisy, à Justin Victor Subervielle pour la somme de 200 000 frs. Le 25 février 1863, une adjudication rend madame Subervielle propriétaire du château et domaine de Soisy pour la somme de 320 000 frs. La propriété est vendue par Esteban Pedro Aristide Subervielle à messieurs Meygret et Izarié qui, par acte du 24 août 1878, la vendent à leur tour à monsieur Ranchon[50]. Le château est démoli en 1878 lors du réaménagement de Soisy et de la construction de la mairie.

G. L./F. L.

[48] VILLIER P., *Manuel du voyageur aux environs de Paris*, chez Delaunay, Paris, 1807, également : AD Essonne 82J/89.

[49] John Law de Lauriston, marquis d'Éffiat, financier. Il fut l'inventeur du Système éponyme qui favorisa l'utilisation du billet de banque à la place des monnaies métalliques.

[50] Étude de Me Perard, 66 rue Neuve des Petits-Champs, Paris.

Sainte-Geneviève-des-Bois

Château seigneurial

La grosse tour ronde qui subsiste encore à l'emplacement de l'ancien château seigneurial, aurait pu être le donjon d'un château fort, mais aucun document ne l'atteste. Au XV[e] siècle, la petite paroisse de Séquigny prend le nom de Sainte-Geneviève-des-Bois[1] ; d'anciennes légendes racontent que sainte Geneviève aurait fait jaillir des sources dans la forêt voisine. Le domaine de Sainte-Geneviève est la propriété de l'Hôtel-Dieu de Paris. Uniquement financé par des aides, subsides ou privilèges, ce dernier connaît de graves difficultés pécuniaires. Ce qui conduit à la création, par un arrêté du Parlement en date du 2 mai 1505, d'un conseil de huit gouverneurs laïcs[2], pour en assurer la gestion.



Plan Archives Nationales - 1754 –N/I/Seine-et-Oise/64

[1] Dans un document de 1554 (AN MC/ET/XXXIII/59), nous trouvons déjà le nom de Sainte-Geneviève-des-Bois.

[2] COYECQUE E., *L'Hôtel-Dieu de Paris au Moyen Âge*, t. 1, ch. 7 :« La réforme de l'Hôtel-Dieu ». Ces huit gouverneurs sont les présidents du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, et le prévôt des Marchands.

Le 18 mai 1554, un marché est passé « *entre Jean Hévrin, charpentier, à Saint-Vrain d'Escorcy, et les gouverneurs, pour les travaux de charpente à exécuter en un corps de bâtiment commencé à bâtir au vieux château de Sainte-Geneviève-des-Bois, de quatre toises et demie de long sur quatre toises de large dans œuvre, moyennant 50 lt. pour la main-d'œuvre seulement ; le charpentier, qui devra avoir terminé pour la Saint-Rémi prochaine, abattra les arbres nécessaires, marqués à cet effet, dans la forêt de Sainte-Geneviève, près Séquigny, les sciera et équarrira, en prenant les copeaux pour lui*[3] ».

En 1598, l'Hôtel Dieu de Paris vend aux enchères le domaine de Sainte - Geneviève-des-Bois. L'acheteur est Jean de la Fosse, surintendant des Vivres, Munitions et Magasins de France, seigneur de Varennes, Villemoisson et autres lieux. Il s'agit de la ferme, de la terre et des bois, soit environ 230 arpents. En mars 1599, des lettres patentes du roi Henri IV donnent « *permission au dit sieur de la Force*[4] *de faire nettoyer et curer les fossés de sa maison de Sainte-Geneviève* »[5].

Le 10 avril 1628, messire Antoine Boyer, conseiller d'État et intendant des Maisons des Finances de la reine, achète à Dame Louise Rochon, veuve de messire Jean de la Fosse, les terres et seigneuries de Sainte-Geneviève et de Villemoisson : « *une maison seigneuriale, close de fossés, bâtiments, basse-cour, jardins, parc et enclos, bois de haute futaye, colombier à pied*[6] ». Ce colombier est-il le reste de l'ancien donjon ? L'Hôtel-Dieu aurait-il possédé un donjon à Sainte-Geneviève, dans un but défensif ? Cela semble peu probable car ce donjon n'est pas situé sur une butte. En mai 1628, permission est donnée à Antoine Boyer, par monseigneur Denis Leblanc, archidiacre de Brie, vicaire de monseigneur l'archevêque de Paris : « *de faire célébrer la messe dans la chapelle du château de Sainte-Geneviève*[7] ».

Le 27 janvier 1629, un arpentage de la propriété est réalisé par Olivier Flament, arpenteur du roi ; il estime à 211 arpents et 7 perches l'ensemble de la propriété et à 6 arpents[8], le château, ses fossés et sa basse cour. Le plan fait apparaître la maison seigneuriale, la cour et basse cour, le parc et jardins ; un petit cercle au nord laisse supposer la présence d'une tour ronde, le pigeonnier sans doute.

---

[3] AN MC/ET/XXXIII/59.
[4] De La Force ? De La Fosse ? Est-ce une confusion du tabellion ?
[5] AD Essonne 7J 11.
[6] AD Essonne 7J 12.
[7] AD Essonne 7 J 10.
[8] AD Essonne 7J 13.

Le 13 décembre 1645, Louise, la fille d'Antoine Boyer épouse Anne, duc de Noailles, premier capitaine des Gardes du Corps du roi. Anne de Noailles, marquis de Monclar, comte d'Ayen puis premier duc de Noailles, né en 1613 et décédé en 1678, joue un rôle important sous la Fronde et durant les premières années du règne de Louis XIV.

Par contrat d'échange passé en 1662, Antoine Boyer cède au duc de Noailles et à son épouse, les seigneuries de Sainte-Geneviève, de Villemoisson et les offices de « juge gruyer* », « garde-marteau*» et greffier de la gruerie* de la dite prévôté de Montlhéry. Le 29 juillet 1673, le duc rend au roi Louis XIV aveu et dénombrement de ses seigneuries : « *le château entouré de murs et fossés composé d'un corps de logis de trois bâtiments, couvert d'ardoises dans lequel il y a plusieurs appartements sur le devant, deux autres pavillons en l'un desquels est la chapelle et l'autre appliqué dans lequel est la cuisine et l'office. Entre deux et au milieu, un grand pavillon sous lequel est le pont-levis pour entrer dans la cour qui est au milieu des dits édifices. Le tout est aussi couvert d'ardoises*[9] ».

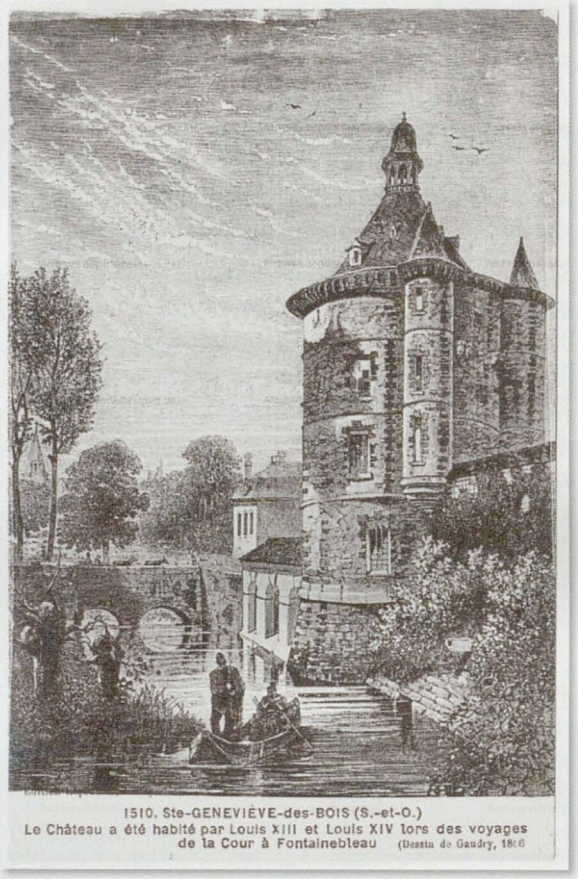
Le parc, qui s'étend derrière le château, se diversifie en bois de hautes *futayes*, terres labourables, arbres fruitiers, « *jadis en vignes* » et une grande allée « *qui prend depuis la porte de fer sur le chemin de Montlhéry où était la perspective jusques au mur qui ferme le dit parc du côté de Morsang*[10] ».

« *Au Moyen Âge, la construction d'un colombier était un privilège réservé à la féodalité [...]. Il appartenait au seigneur qui seul pouvait en tirer profit ; tous les châteaux, manoirs pouvaient en posséder un* ». On peut imaginer les dégâts que ces pigeons causaient dans les terres fraîchement ensemencées.

Dans les cahiers de doléances de 1789, tous s'en plaignent ; des modèles circulaient pour la rédaction des dits cahiers ; sur celui de Sainte-Geneviève, on peut lire : « *Que les pigeons soient enfermés dans les temps des semailles et moissons et permis dans ces temps aux cultivateurs de les prendre* ». La revendication n'est pas très virulente, comparativement à celle d'autres communes ; peu de pigeons peut-être, ou crainte du seigneur Bertier de Sauvigny.

Ce pigeonnier de très belle allure est toujours présent au cœur du village : « *Cet édifice se compose d'une tour ronde du XVII^e siècle, il est élevé de trois étages, 2 500 boulins* y ont été aménagés* ».

[9] AD Essonne 7 J 10.
[10] Ibidem.



Gravure de 1806 - AD Essonne

En 1699, le seigneur de Laulnoy, Saint-Michel et Morangis vend au duc de Noailles une terre en friche : la Garenne ; cette vente est accompagnée d'un curieux contrat qui semble être courant à l'époque : « *Le dit seigneur de Noailles fournira par son chapelain de Sainte¬Geneviève, chaque année à titre de reconnaissance féodale, au dit seigneur vendeur, un cierge de cire blanche pesant deux livres pour lui servir à présenter le pain béni le jour du patron de la paroisse. De plus un lapin blanc vivant porté par le garennier de la Garenne du dit parc le dit jour Saint-Michel. Auquel jour le dit chapelain célébrera une messe basse à perpétuité pour le feu roi Hugues Capet, qui avait érigé en fief le domaine du dit Laulnoye au mois de juillet 991 et pour la santé et prospérité du roi régnant*[11] ».

Le duc et la duchesse de Noailles revendent, en 1734, le domaine à dame Marguerite Pélagie Danican, veuve de Michel Amelot, marquis de Gournay et premier président au Parlement de Paris. La déclaration de foi et hommage de 1736 est la même que celle de 1673[12]. Marguerite Danican décède en son château de Sainte-Geneviève-des-Bois le 12 août 1742.

L'année suivante, Pierre Durey d'Harnoncourt, Fermier Général de Franche-Comté, seigneur de Villemoisson et de Morsang, (acquis en 1739), achète la seigneurie de Sainte-Geneviève. L'union de ces trois seigneuries perdurera jusqu'à la Révolution.

---

[11] Cité par AUDIGIÉ Cl et RINGALLE Ph., *Le château de Sainte-Geneviève-des-Bois*, Amatteis, 1994, p. 45.

[12] Ibidem p. 33.

Pierre Durey est originaire de la Côte-d'Or ; son grand père était argentier des princes de Condé et son père, Receveur Général des Finances de Bourgogne. Très entreprenant, il se lance dans de nombreuses réalisations : une manufacture de cuivre à Villemoisson[13] et, en lien avec un armateur de Biarritz, il se lance dans une entreprise de transport de morue et de bois précieux. Écrivain à ses heures, il rédige des maximes et des réflexions qu'il publie sous les initiales « D », « *dissertation sur l'usage de boire à la glace*[14] » (il y avait une glacière dans les châteaux de Morsang et de Sainte-Geneviève).

À partir de 1740, il fait construire le nouveau château de Morsang[15]. Puis il entreprend de grandes transformations au château de Sainte-Geneviève ; tous travaux sont réalisés par le sieur Gallot, architecte, « *commencés au mois d'avril 1748 jusqu'au 21 janvier 1750*[16] ». Il s'agit de nouvelles constructions, de réaménagement de celles existantes et d'embellissement ; dans la chapelle : des peintures murales, des boiseries et un dallage en marbre blanc ; dans le parc : des statues en pierre, des vases et des ornements divers.

À la mort de Pierre Durey, les terres et seigneuries appartiennent à sa fille Louise Bernarde Durey d'Harnoncourt qui, en 1736, épouse Louis Jean Bertier de Sauvigny.

D'origine bourguignonne, la famille Bertier de Sauvigny est installée à Paris ; le bisaïeul du dernier seigneur de Sainte-Geneviève avait acheté, en 1672, un office de conseiller au Parlement de Paris. Son fils Louis Bénigne, poursuivant la tradition familiale, devient président de la cinquième chambre du Parlement ; son petit-fils Louis Jean (1709 – 1788) est aussi conseiller au Parlement, maître des requêtes, charge à la mode pour être en Cour, approcher les ministres, avoir des bureaux, des intendances de province, et parvenir aux grandes places de conseiller d'État. Il devient intendant de Moulins, puis du Dauphiné et de l'armée d'Italie[17].

Par son mariage et après divers héritages, Louis Jean devient seigneur de Sainte-Geneviève, de Villemoisson, de Liers et de Morsang. Des lettres patentes du roi Louis XV, datées du 27 décembre 1767, lui permettent l'établissement du terrier de ses domaines ; il pourra ainsi faire prévaloir ses privilèges, droits de

---

[13] Le cuivre provenant des mines de Hongrie était acheminé par voie de terre jusqu'à Hambourg et de là par mer à Rouen ; il arrivait ensuite au port de Chatillon-sur-Seine (Viry-Chatillon) où il était voituré jusqu'au moulin pour être manufacturé ; ce moulin existait encore en 1970 mais, redevenu simple moulin à eau ; à sa place se trouve maintenant l'annexe des Archives de Paris.

[14] DUREY D'HARNONCOURT P., *Dissertation sur l'usage de boire à la glace,* Paris, Imp. De Valleyre, 1762, 31 pages.

[15] Aujourd'hui propriété de la municipalité.

[16] AD Essonne 7 J 26 27 28, *Mémoires des travaux entrepris au château.*

[17] MÉLON J. et J.F., RIVIÈRE M. et A., *Morsang-sur-Orge avant la Révolution*, Malesherbes, Imp. Maury, 1996.

haute, moyenne et basse justice, recevoir cens et rentes diverses, aveux et déclarations.

Le château est longuement décrit, avec ses agrandissements et ses transformations depuis l'aveu de 1673 ; on peut, entre autres, remarquer : « *un pavillon nouvellement construit à main gauche en entrant dans la cour du dit château ; à droite en entrant dans l'avant cour, est une basse-cour en laquelle est une grosse tour, dans laquelle sont les prisons, lessiverie, chambre d'archives et au-dessus un colombier garni de pigeons*[18]. *Au-dessus des potagers sont des puits et réserves d'eau qui sont construits en pompes foulantes aspirantes que des chevaux font travailler et monter de leurs sources vers les dits réservoirs et qui communiquent ensuite par des tuyaux souterrains dans les endroits nécessaires du dit château*[19] ».



Le donjon entouré des communs du XVII^e siècle. - AD Essonne

En 1771, selon la volonté expresse de Louis XV, Louis Jean accepte la présidence du Parlement Maupéou, cour supérieure de justice, en remplacement de celle du Parlement de Paris. Il est intendant de Paris, charge transmise à son fils Louis Bénigne François (1737 – 1789). Ce dernier fait établir le cadastre de la Généralité* de Paris, dont il est l'intendant ; cette immense Généralité de Paris couvre plus de 20 000 km^2, s'étendant du nord de Beauvais au sud d'Auxerre. La

[18] Ce colombier n'était pas mentionné dans l'aveu précédent.
[19] AD Essonne 7 J 10.

réforme dont il est l'auteur est cautionnée par la déclaration royale du 11 août 1776, l'essentiel étant le relevé, pour chaque paroisse, de toutes ses terres, nature et étendue.

Avec sa famille, Louis Bénigne François habite à Paris ; son château de Sainte-Geneviève lui sert de maison de campagne et fournit à sa demeure parisienne les produits nécessaires à la vie d'une nombreuse famille. Sa femme, Marie Josèphe Foulon, gère la maison de Paris, celle de Sauvigny – leur lieu d'origine – et le château de Sainte-Geneviève, où travaillent plusieurs domestiques. Cette domesticité se compose de deux concierges, un jardinier, un garde-chasse, un pourvoyeur, deux filles de basse-cour, une vachère et un garçon de basse-cour. Les transports bihebdomadaires apportent à Paris légumes, fruits, volailles, gibier, ainsi que du bois de chauffage et, au retour, le linge sale de l'hôtel parisien, lavé dans les douves du château qui ont besoin d'être régulièrement curées[20].

En 1779, les papiers de la seigneurie font état de nombreux travaux : « *Travaux au château sur ordre et conduite de M. Antoine, architecte du roi*[21] ». Après son prédécesseur, le seigneur de Sainte-Geneviève continue d'embellir et d'agrandir le château ; il a même de grands projets qui devaient complètement modifier le petit village, mais ils ne pourront aboutir car la Révolution est en marche.

Dans la région, les troubles sont de plus en plus fréquents, le pain manque ; désigné à la vindicte populaire comme étant celui qui affame Paris, Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny est arrêté et massacré, le 22 juillet 1789, en place de Grève. Ses biens sont séquestrés. L'inventaire qui en est fait en 1791, donne une très longue et très complète description du château, des communs, de la basse-cour et du parc. Certains détails sont à ajouter aux descriptions précédentes montrant la richesse des aménagements : « *On arrive au château par la grande route pavée tendante de Morsang tant à Corbeil qu'à Montlhéry [...]. On traverse les anciens fossés par un pont de pierre garni d'une balustrade décorée de deux sphinx de marbre [...] le château contient seize appartements, plusieurs cabinets de toilette et deux cabinets à l'anglaise* (WC) *: Les cabinets sont carrelés de carreaux de faïence de Hollande, le siège en menuiserie, masque et tuyaux qui amènent l'eau dans la cuvette de marbre qu'elle supporte par le moyen d'un col de cygne*[22] ». Dans le salon, cinq tentures persanes ornent les murs, les plus beaux des vingt-neuf sièges sont deux ottomanes*, quatre bergères et six fauteuils *à la reine* recouverts de tapisserie d'Aubusson. Le bâtiment, dont l'entrée est l'ancienne porte de grange, abrite la salle de comédie : « *Cette salle*

[20] MARTIN F., *Une famille d'intendants de Paris au XVIII^e siècle : les Bertier de Sauvigny*, thèse de doctorat de troisième cycle, Paris X Nanterre, 1976.

[21] AD Essonne 7 J 10.

[22] AD Yvelines 4 Q 47.

est sur un plan circulaire [...] grande loge en toute la largeur quatre petites loges en forme de baignoire. Place pour l'orchestre et trois rangées de banquettes garnissant le parterre. Dans la partie du dit parc joignant le potager, au sommet d'un tertre où l'on communique par une rampe, est la pompe qui se meut par un cheval ; la glacière est à côté de la dite pompe[23] ».

Telle est, en partie, la dernière description du château de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Le 26 avril 1802, Bonaparte accorde une amnistie aux émigrés qui rentrent en



Le donjon de l'ancien château - AD Essonne

France ; en 1804, la succession de Bertier est partagée entre ses enfants : le château revient à Anne Pierre (il est maire de Sainte-Geneviève de 1826 à 1830) qui décide de le faire raser pour en vendre les matériaux ; ainsi disparaît le château, dont il reste les communs, très bien aménagés et la grosse tour ronde, communément appelée : *le donjon.*

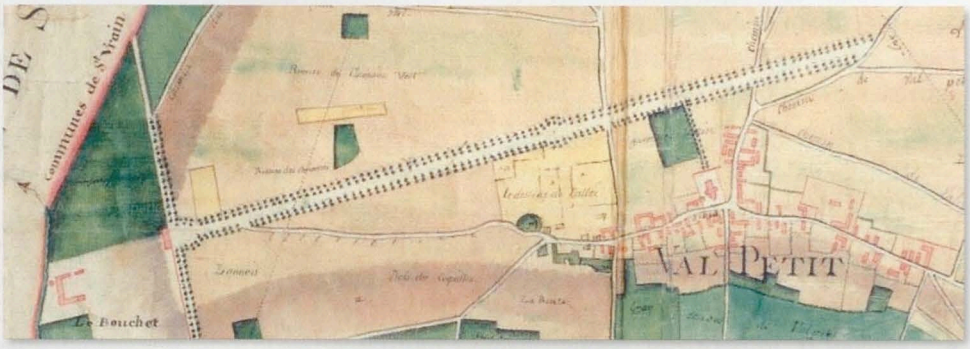
J. M.

[23] Ibidem.

Vert-le-Petit

Château du Bouchet

Les ruines de ce château, construit dans la seconde moitié du XVI[e] siècle et détruit au début du XIX[e], sont, depuis, situées dans une enceinte interdite au public. Ceci explique qu'il soit aujourd'hui un des plus méconnus de l'Essonne alors qu'au XVII[e] siècle, il faisait partie des belles maisons et châteaux des environs de Paris, décrit par Piganiol de la Force[1].



Plan d'intendance XVIIe – AD Essonne

« L'avenue qui conduit à ce château [...] est d'une grande demi lieue. Elle forme un croissant à son entrée et peut contenir six carrosses de front et trois dans chacune des allées qui sont aux côtés.

On rencontre d'abord un pavillon auquel on monte par deux degrés à droite et à gauche. On entre ensuite dans une cour fort longue et bordée par deux espèces de parapets au bout desquels est une demi-lune à chaque côté de laquelle est une porte fort belle qui font les entrées de chaque clos. Par un pont-levis qui est sur un fossé assez large et assez profond, l'on entre dans une grande cour aux côtés de laquelle on en voit deux autres qui servent de basse-cour et où sont les écuries, les cuisines, les offices et les greniers. Le bâtiment est au milieu de deux tours qui servent de colombiers. Le principal corps du bâtiment consiste en plusieurs salles dont quelques-unes sont richement ornées de peintures. Dans l'aile gauche est une galerie d'environ vingt toises[2] de long sur quatre de large pavée de carreaux de marbre et enrichie de plusieurs ornements de sculpture

[1] PIGANIOL DE LA FORCE J. A., *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maisons & châteaux des environs de Paris*, Théodore Legras, Paris, 1742, t. 8, p. 181 et suiv.

[2] Une toise valant environ 1,80 mètre, la galerie mesurait donc environ 36 m. par 7 m.

dans la voûte. Elle est encore ornée de vingt bustes de marbre. À un des bouts de cette galerie [...] est une niche remplie par une sculpture représentant Apollon et plusieurs muses. À l'autre bout est un vestibule en dôme fort enjolivé.

L'escalier qui conduit aux appartements est spacieux et la rampe de fer en est parfaitement bien travaillée. Les appartements sont ornés par des sculptures, des peintures et de la menuiserie. Le jardin consiste en un parterre d'un dessin ancien [...]. Plusieurs pièces d'eau qui sont tant dans ce jardin qu'aux environs du château donnent à l'un et à l'autre beaucoup d'agrément ».

De nombreux propriétaires se succèdent dans cette « maison des champs ».

Michel Tambonneau, premier du nom, acquiert la seigneurie du Bouchet au début de la seconde moitié du XVI[e] siècle et construit un château de plaisance comprenant un corps de bâtiment central, encadré de quatre pavillons d'angle, ceinturé de douves d'eaux vives alimentées par la Juine. Cette famille[3] de Président de la Cour des Comptes et conseiller du Roi sur quatre générations successives est très liée avec les familles nobles du voisinage :

- Le premier Michel Tambonneau, est, avec Guy Arbalestre, seigneur de La Borde, vicomte de Melun, l'un des deux présidents créés par un édit de mars 1553. Reçu le 12 avril 1554, il le restera jusqu'en 1563.
- Jean 1[er], son fils, épouse Guillemette Morin en 1562. Il devient ainsi le beau-frère du Chancelier Michel de l'Hôpital, seigneur de Bélesbat à Boutigny-sur-Essonne.
- Michel II, le petit-fils, épouse Anne Lhuillier, fille du seigneur d'Interville (ou d'Intréville, dans l'Eure) en 1605. Il est président de la Cour des Comptes jusqu'en 1634.
- Jean II épouse, en 1633, Marie, fille d'Antoine Boyer, seigneur de Villemoisson et Sainte-Geneviève-des-Bois. Cette dernière est la sœur de la duchesse de Noailles. Elle se fait connaître par ses coquetteries de toutes sortes et par une longue liaison avec le duc de Mortemart, père de madame de Montespan. Saint-Simon parle d'elle avec éloges et Tallemant des Réaux (1619 – 1692) en raconte toutes les indignités, mais ceci est une autre histoire[4].

À la fin des années 1630, la seigneurie est vendue à Pierre Boucher, seigneur d'Essonville à Brétigny-sur-Orge. Contrôleur général de l'Artillerie de France, puis Trésorier de la Marine, il amasse une fortune importante. En 1634, il épouse Anne de Laistre, dont il se sépare en 1648[5]. Cette même année, tous ses biens

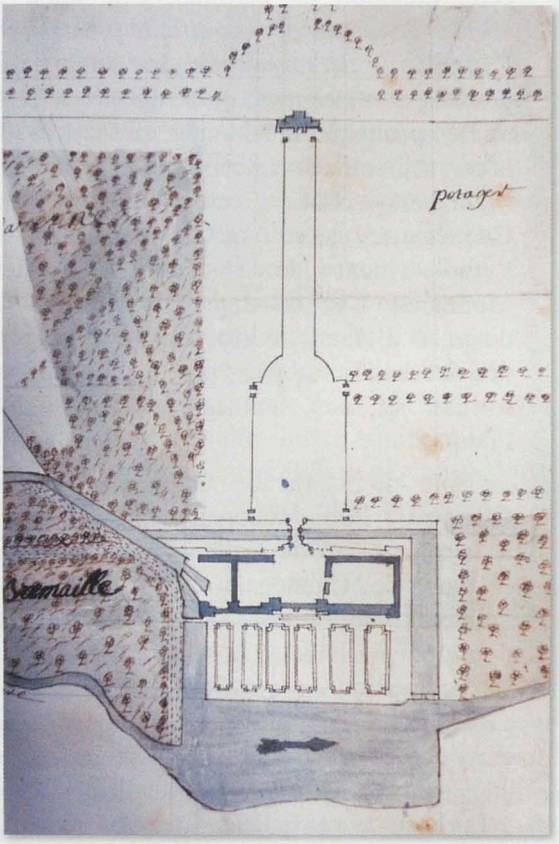
---

[3] *Mercure Galant*, Juin 1683, p. 63 et suiv.

[4] MONMERQUÉ, CHATEAUGIRON et TASCHEREAU, *Les historiettes de Tallemant Des Réaux : mémoires pour servir à l'histoire du XVII[e] siècle*. Éd. A. Levavasseur, Paris, 1834-1835, t. 5, p. 286 et suiv.

[5] AD91 79J68.

sont saisis *« sa charge, ses maisons de ville et sa belle maison des champs*[6] *»*. Il meurt ruiné en 1652, mais le règlement de la succession fera l'objet de plusieurs procédures judiciaires jusqu'à un arrêt du Conseil d'État du 16 septembre 1653 ordonnant la levée des scellés et l'inventaire des biens et des papiers[7].



Plan du domaine - Archives Nationales

La succession de Pierre Boucher est adjugée, par décret, à Roland Gruyn qui devient ainsi le nouveau propriétaire des lieux. Il est le fils du tenancier du cabaret parisien « La pomme de Pin » célébré par Rabelais et ses amis de la Pléiade tels que Ronsard ou du Bellay, puis, plus tard par Racine, Boileau et La Fontaine[8] ; il est, avec son frère Charles, un des chefs de file de la finance sous le ministère Mazarin. Il fait réaliser d'importants travaux d'embellissement du château. En 1658, il obtient du roi l'érection de ses différents fiefs en baronnie du Bouchet-Valgrand. En 1661, il est poursuivi par la Chambre de Justice pour abus et malversations commises dans les finances[9] ce qui lui vaut une taxe de 300 000 livres qui ne semble pas l'avoir dérangé dans ses affaires.

Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin se marie en 1654, avec Armand de Bourbon, prince de Conti (1629 – 1666). Elle a alors 17 ans et lui 25. Le contrat de mariage, passé en présence du roi et de la reine, stipule, entre autres clauses, que « *le cardinal Mazarin, oncle de ladite demoiselle future épouse, voulant*

---

[6] *Nouvelles lettres de Gui Patin tirées du cabinet de M.Charles Spon*, Pierre Gosse, La Haye, 1718, t. 1, p. 134. Lettre XXX.

[7] MARIETTE P.J., *Ordonnances, Édits, Déclarations, Arrests et Lettres Patentes concernant l'autorité et la juridiction de la chambre des comptes de Paris,* Volume 2 - 1728 – p. 554 et suiv.

[8] HILLAIRET J., *Dictionnaire historique des rues de Paris :* rue de la Cité, Éd de Minuit, 1985, p. 349.

[9] Cette chambre de justice instruisit notamment le « procès Fouquet ».

témoigner la singulière affection qu'il luy porte, fait don de la somme de 600 000 livres en deniers comptant [...] il en sera employé 400 000 en acquisition de terres[10] ».



Anne-Marie Martinozzi
B.N.F. – Dép. des Estampes et de la Photographie

Elle achète le château, sans doute avec cette donation du cardinal. Elle aime y vivre : « *château de magnifique proportion [...] elle y demeurait le plus longtemps possible et n'en sortait qu'à regret*[11] ». Cela ne l'empêche pas d'échanger, en avril 1670, la seigneurie du Bouchet et son hôtel du quai Malaquais contre celui d'Henri de Guénégaud, situé quai de Seine à l'emplacement de l'actuel hôtel des Monnaies. Cet échange fait suite à la disgrâce d'Henri de Guénégaud en raison des accusations portées sur l'origine de sa fortune et ses bonnes relations avec Fouquet.

Fille de Marie de Guénégaud et de Claude Le Loup, seigneur de Bellenave[12], Marie Le Loup de Bellenave est la nièce d'Henri de Guénégaud. Elle devient la nouvelle propriétaire du domaine, sans doute par héritage, à la suite du décès des époux Guénégaud. Elle se marie, en premières noces, avec Alexandre de Choiseul, puis le 26 juillet 1673, avec René Gillier, marquis de Clérambault. Elle est la mère de la duchesse de Luxembourg et grand-mère de la duchesse de Villeroy. D'après madame de Sévigné, la marquise de Clérambault accueille pendant l'été 1677, Marie Élisabeth de Ludres dite « la belle de Ludres », favorite du roi Louis XIV. La durée de son séjour est d'un mois, ce qui laisse supposer que le château dispose de toutes les commodités[13].

Abraham Du Quesne est lieutenant général des armées navales en 1667. Il a des vues sur le Bouchet, mais il n'est pas assez riche pour l'acheter, compte tenu de son prix élevé. Malgré ses victoires en Méditerranée, notamment contre les hollandais de l'Amiral De Ruyter en 1676, le roi ne peut le nommer Amiral car il

---

[10] BARTHÉLEMY (de) É., *La princesse de Conti d'après sa correspondance inédite*, Firmin-Didot & cie, 1875, p. 358.

[11] Ibidem p. 175.

[12] Le château de Bellenave est situé sur la commune de Bellenaves à quelques kilomètres de Vichy (Allier).

[13] MONMERQUÉ, *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Éd Hachette, Paris, 1862, t. 5, p. 188 - Lettre 617 juin 1677.

est de « religion prétendument réformée ». Aussi, pour le dédommager, le roi lui donne 200 000 livres pour cet achat et érige en marquisat la terre du Bouchet-Valgrand[14]. Ainsi, le 3 août 1681, son épouse, Gabrielle de Bernières, signe devant maître Denis Bechet, notaire à Paris, l'achat du Bouchet, fief et dépendances pour un montant de 274 000 livres[15].

Duquesne se retire au Bouchet fin 1684. Il décède le 1er février 1688 à Paris. Il n'est pas enterré dans un des cimetières protestants de Paris, mais dans son jardin du Bouchet. « *Madame la Marquise avait le droit de faire inhumer dans son parc les restes de son mari, et elle usa de ce droit*[16] ». Son fils Henri emporte son cœur à Aubonne, en Suisse. Le roi met en demeure madame Duquesne, qui avait abjuré la religion catholique lors de son mariage le 15 juillet 1661, de revenir à la religion catholique, sans quoi ses biens seront saisis et elle devra quitter le royaume. Ne voulant quitter ni ses biens, ni la France, elle revient à sa première religion.



Abraham Duquesne
Musée protestant SHPF

Elle meurt le 6 mai 1697 et son inhumation a lieu dans l'église Saint-Côme de Paris[17].

Ses héritiers ne pouvant conserver la propriété, celle-ci est cédée en 1696 à Marc Antoine Bosc, beau-frère d'Henri Duquesne, fils aîné d'Abraham, pour la somme de 260 000 livres dont 63 000 à madame de Clérambault. Marc Antoine Bosc, surintendant de la « Maison de Madame la Dauphine, Mère du Roi », est nommé à l'intendance de Limoges en 1710. Nous ne savons pas ce que devient Marc Antoine, mais un procès[18] entre sa veuve et Claude Le Bas de Montargis, concernant les bustes d'empereurs romains et les statues situées dans la grande galerie du château du Bouchet, nous

[14] AN O/1/25 Fol. 242 et O/1/26 fol.45 V°.

[15] AN MC/ET/CXIII/103.

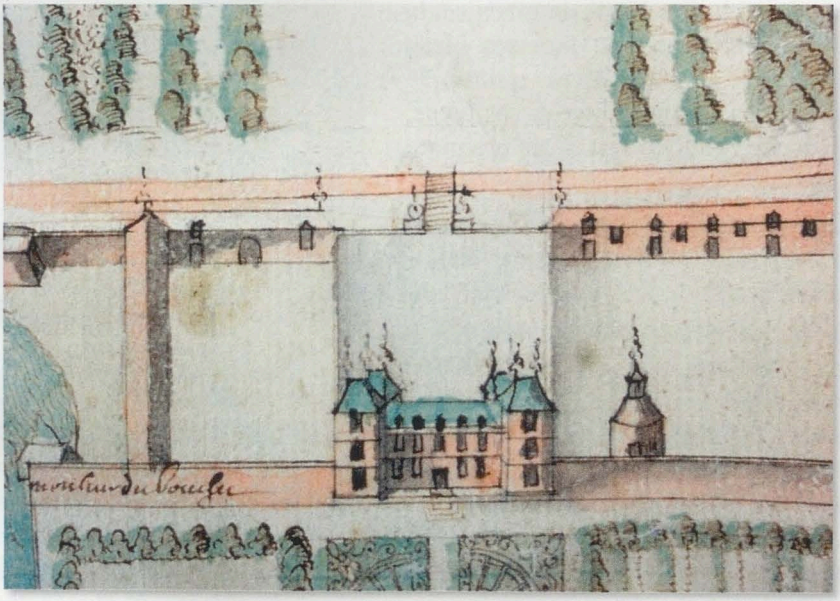
[16] JAL A., *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire : errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques* , Éd. H. Plon, Paris, 1872.

[17] L'église Saint-Côme sera détruite vers 1836 lors du percement de la rue Racine sur le boulevard Saint-Michel.

[18] Des statues scellées sur des piédestaux sont-elles des biens meubles ou immeubles ? Tel était le sujet du procès.

apprend que, le 7 mai 1718, celui-ci s'est rendu adjudicataire de la terre du Bouchet, réellement saisie sur Antoine Bosc, pour la somme de 222 200 livres[19].

Commis trésorier des troupes de 1682 à 1692, Claude Le Bas de Montargis épouse, en 1693, Henriette Catherine Hardouin-Mansart, fille de Jules Hardouin-Mansart. Il acquiert, en 1708, la charge de garde du Trésor Royal puis, en 1716, celle de Greffier des ordres du roi et déclare la même année une fortune de 8 millions de livres. Il est taxé à 1 700 000 livres et voit sa charge de garde du Trésor supprimée[20], mais la taxation de cette somme est réduite à 800 000 livres par arrêt du Conseil d'État en 1719[21]. En août 1720, il fait ériger conjointement en marquisat, la terre et la baronnie du Bouchet-Valgrand[22]. Il fait construire à Paris, un hôtel particulier dont certaines décorations intérieures, exécutées entre 1705 et 1707, ont été restaurées et installées au Louvre en juin 2014. Le château du Bouchet est alors richement décoré de marbres, de peintures, de bustes et de statues[23]. Il meurt au Bouchet le 25 mars 1731.



Plan des marais de Saint-Vrain - Archives Nationales

[19] ROUSSEAUD DE LA COMBE N.G., *Arrêts, et Règlements notables du Parlement de Paris,* De Nully, Paris 1743, p. 251 et suiv.

[20] COMMISSION DU VIEUX PARIS, *Procès-verbaux - Séance du 26/03/1927*, Imp.municipale, p. 37.

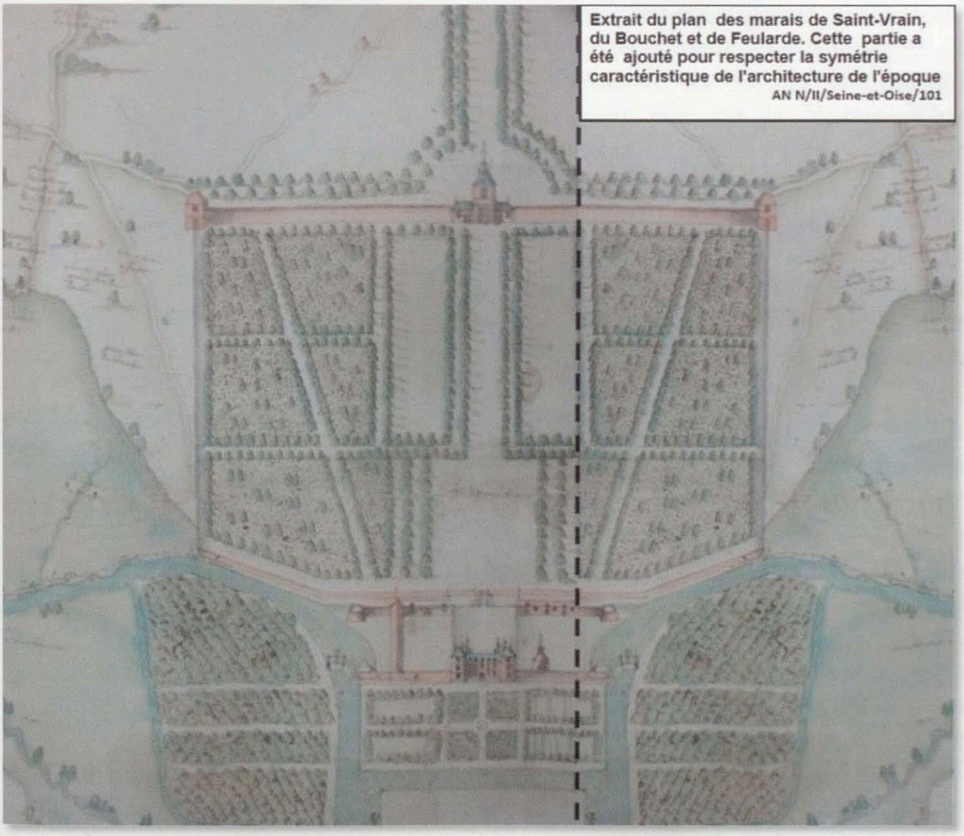
[21] AN E//2002, pièce 3876 fol 297-308.

[22] AN O/1/64 fol.347.

[23] GUILHERMY (de) M.F. ET LASTEYRIE (de) R., *Inscriptions de la France du V^e siècle au XVIII^e siècle : ancien diocèse de Paris,* Imp. Nationale, 1879, t. 4, Série 3, p. 60.

Anne-Charlotte de Montargis, une des filles de Claude Le Bas et d'Henriette Hardouin-Mansart, épouse en 1715 Louis II, marquis d'Arpajon ; sa fille Anne-Claude Louise épouse Philippe de Noailles et devient, en 1770, dame d'honneur de la dauphine puis première dame d'honneur de la reine. Par ce mariage, le marquisat du Bouchet entre dans le patrimoine de la famille Mouchy-Noailles, laquelle ne résidera jamais au Bouchet.

Pendant la Révolution, impliqués dans la prétendue « conspiration des prisons », Philippe de Noailles et son épouse sont condamnés à mort le 26 juin 1794 et guillotinés le lendemain. Leurs biens sont mis sous séquestre. Le château du Bouchet est laissé à l'abandon et le domaine est acquis par l'État pour y installer une manufacture d'armes. La poudrerie du Bouchet est créée par ordonnance royale en 1821 et bâtie sur les ruines du château.



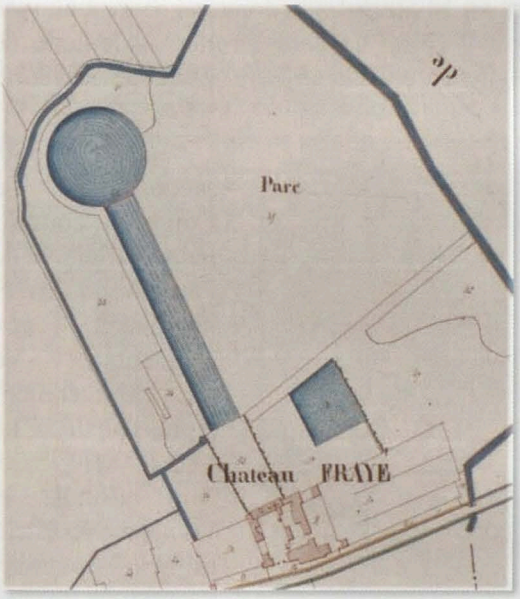
Plan « reconstitué » - Archives Nationales

JM. B.

Vigneux

Château Frayé

À Vigneux, pas moins de cinq demeures importantes souvent appelées « châteaux » ont été construites, détruites puis reconstruites. C'est le cas du château de Vigneux, de celui de Rouvres ; d'autres ont été des maisons de campagne pour notables parisiens comme Port-Courcel, le château de Gros-Buisson ou des Sablières. Une seule demeure dont l'histoire remonte au XIV[e] siècle a disparu entièrement : Le château Frayé.



Cadastre napoléonien 1810 - AD Essonne

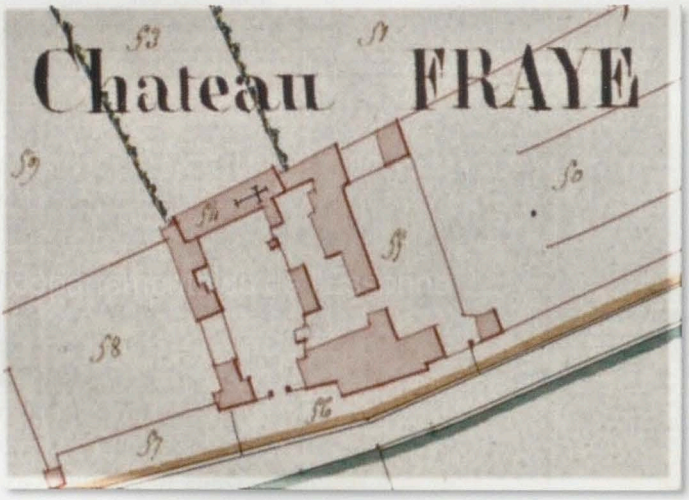
Situé à Vigneux, sur la route de Villeneuve-Saint-Georges à Corbeil, sa façade côté jardin avait vue sur la longue pièce d'eau que l'on appelle aujourd'hui « le Lac ». Anciennement appelé Château-Festu, il prend le nom de Château Fraguier au début du XVII[e] siècle après son acquisition par Nicolas Fraguier, nom qui évolua en château Frié puis Frayé[1].

Château-Festu est un arrière-fief royal, mouvant des fiefs de Marcenoux et de Mousseau, situés tous deux à Draveil. L'origine latine du nom pourrait être « festum » ou « festuca ». Dans le premier cas, le château aurait été un endroit de fête, dans le second ce serait une maison couverte de paille. Chodron de Courcel et certains historiens retiennent cette dernière origine : « *château Frayé aurait été primitivement une maison de minime importance* ». Si aucune description n'existe avant le XVII[e] siècle, nous connaissons le nom de plusieurs propriétaires dès le début du XIV[e] siècle : Jehan de Château-Festu, Henri de Chastiau-Festu, Jehan de Charpi, Jehan Dudrat (Du Drac ou Dudrac).

---

[1] CHODRON DE COURCEL, *Vigneux-sur-Seine-Études historiques*, Le livre d'histoire, 2004, p. 100 et suiv.

Attardons-nous sur ce dernier propriétaire dont la famille conserve le domaine pendant près de deux siècles. Il figure dans l'acte de foi et hommage que « Damoiselle Perrenelle », veuve du seigneur de Marcenoux, rend au roi du chef du comté de Corbeil en 1391. Tout porte à croire qu'il s'agit de Jean 1er du Drac, vicomte d'Aÿ par mariage avec Jacqueline, vicomtesse d'Aÿ. Fils de Barthélémy du Drac, avocat au parlement en 1381, il siège à la Grande Chambre de 1392 à 1403 et remplace, le 26 mai 1403, Jacques de Rully comme Président des Requêtes du Palais. Le 1er avril 1411, il recueille la succession de Pierre Boschet et est appelé au poste de quatrième président du Parlement de Paris[2]. Il décède en janvier 1413[3] à Espigneul-lès-Saint-Denis, actuel Épinay-sur-Seine. Son arrière-petite-fille, Jeanne du Drac, épouse Jean de Longuejoue, conseiller au Châtelet et avocat du roi au même Châtelet, seigneur du Breuil et du fief Brayer, dans la paroisse de Grigny. À son décès en 1466, son gendre Yves de Teillaye hérite des domaines et des titres jusqu'à sa mort, en 1492. Enfin le domaine passe à Guy de Longuejoue, seigneur de Villeroy, de Venisy[4] et à sa femme, Antoinette de Montmirail, qui deviennent ainsi seigneur de Château-Fêtu. Ils le conserveront jusqu'en 1576.



Cadastre napoléonien - Plan du château - AD Essonne

En 1580, Jacques Le Coigneux, conseiller au Parlement de Paris, rend foi et hommage aux seigneurs de Marcenoux[5]. Après son décès en 1588, ses deux filles Claude et Françoise héritent du domaine. Claude est mariée avec Louis de Saint-Yon, avocat au parlement, sa sœur Françoise épouse en 1597, Nicolas Fraguier, seigneur de Roussilles, futur baron de Dammarie-en-Puisaye, auditeur en la Chambre des Comptes à Paris. Il

[2] BLANCHARD F, *Les présidents au mortier du Parlement de Paris,* Cardin Besongne, Paris, 1645, p. 37.

[3] Décédé le 4 janvier ou le 13 janvier 1413 selon différentes sources.

[4] Villeroy et Venisy sont des villages situés dans le département de l'Yonne.

[5] Le territoire de Draveil était couvert par plusieurs fiefs dont celui de Marcenoux qui était la propriété des Chanoines réguliers de l'Abbaye royale de Sainte-Geneviève-au-Mont de Paris.

est veuf d'Anne Poussenye[6]. En mai 1602, Françoise et son époux deviennent les propriétaires des terres et de la seigneurie[7].

En 1603, Nicolas Fraguier rend foi et hommage à Jean de Thumery, seigneur de Marcenoux. En 1627, il est dit seigneur de *Chasteau Fraguier*[8]. Son fils Augustin, époux de Françoise de Rivière, dame des Granges-sur-Aube lui succède.

Une de leurs filles, Marguerite, épouse en 1651, Emmanuel Bourdin, chevalier, comte d'Assy (ou Acy-en-Multien) et beau-frère de Noël Brulart, seigneur de Crosne.

Un de leurs fils, François Claude, épouse, le 26 août 1688, Jeanne Catherine Henriette d'Orléans de Rothelin, « veuve de très haut et puissant Seigneur Monseigneur Maximilien François de Béthune[9] », mais la jeune mariée décède le surlendemain. Il est premier capitaine au régiment de Vermandois, Gouverneur de la citadelle de Besançon et seigneur de Château Fraguier. Il rend foi et hommage à Pierre Lepetit, seigneur de Marcenoux, en 1709. En 1713, il épouse en secondes noces, Marie Magdelaine Le Boucher de Grumesnil, veuve de Nicolas de Poix et meurt en son château en 1727, à l'âge de 74 ans. Il est inhumé dans l'église de Vigneux en présence de « *Paul Alexandre Petau, seigneur de Vigneux, et de Denis Desessarts, écuyer*[10] », qui demeure au château des Mousseaux à Draveil. Sa veuve se remarie avec Claude Meliand dans la chapelle du château le 3 octobre 1730[11].

Le plan terrier de Draveil, établi par Maître Nouette, notaire à Brunoy, entre 1756 et 1758, permet d'avoir une description du fief et dudit « *château frayé consiste dans le principal manoir d'iceluiy composé d'un château appliqué en un grand corps d'hôtel distribué en cuisine salle à manger offices et autres appartements en dépendans. Ledit château précédé d'une cour fermée par une grille, aux deux côtés de laquelle sont deux pavillons l'un servant de colombier et l'autre de logement de jardinier avec plusieurs bâtiments servant à la ferme, basse-cour, potager, une terrasse où est une chapelle le tout entouré de murailles, jardins plantés en arbres fruitiers parterres et différentes fontaines sources et réservoirs avec un grand canal*[12] ».

Ce document indique également que le parc a une surface de 36 à 37 arpents, qu'en face de la grille, il y a une avenue de noyers à six rangs et une grande avenue

---

[6] AN MM821 : p. 129.

[7] AN MC/ET/LXXXVII/419.

[8] GRISELLE E., *Maisons de la Grande Demoiselle et de Gaston d'Orléans, son père*, éditions de documents d'histoire, 1912, p. 10.

[9] Archives communales de Vigneux, Registres paroissiaux.

[10] Ibidem.

[11] Registres paroissiaux – Archives communales de Vigneux.

[12] AD Essonne – E SUPPL/128/2 : p. 783.

d'ormes allant depuis le chemin qui conduit aux Bergeries jusqu'à celui qui va à Vigneux, plus 148 arpents de terres labourables. À noter qu'aucun canal ne semble figurer sur le plan de 1708, dressé par Bougault et Matis, arpenteurs du Roi[13]. Il aurait ainsi été creusé lors de la reconstruction du château au cours du XVIII[e] siècle. Ce même document décrit les origines de propriété, les différentes déclarations de foi et hommage rendus, aveux et dénombrements.



Le château côté parc - AD Essonne

Le 15 septembre 1736, Pierre Thomé, maréchal des Camps et Armées du Roi en devient propriétaire lors de la liquidation de la succession Bourdin. Par contrat passé devant Maître Delaleu, notaire, le 25 octobre 1741, Anne Antoinette Leroy, veuve de Regnault François Rémy, en prend possession puis le revend, le 5 mai 1746 à Marie Reyne Jacquot de Villeneuve, veuve d'un marchand bonnetier de Paris qui, le même jour, en transfère la propriété à Fabien Jacques Hazon, avocat au Parlement, conseiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris.

On trouve également, dans le plan terrier cité ci-dessus, la description du cérémonial des actes de foi et hommage : le 11 juillet 1757, à 10 heures du matin, maître Fabien Jacques Hazon *« s'est transporté au devant de la grande porte grillée et principale entrée du château seigneurial de Draveil [...] à l'effet de rendre foy et hommage qu'il doit faire [...] à cause et pour raison dudit fief de château frayé ou château fetü [...] a frappé trois fois à la ditte principale porte et grille dudit château*[14] *».*

[13] AN N/I/Seine-et-Oise/24.

[14] AD Essonne – E SUPPL/128/2 : p. 780.

Fabien Jacques Hazon décède en octobre 1785 ; un de ces fils Albert Antoine, lieutenant-colonel de cavalerie lui succède et prend le nom de Hazon-Fraguier.

En 1797, Auguste Victor Thion de la Chaume, notaire à Paris et son épouse Adélaïde Bro acquièrent le domaine et le revendent, deux ans plus tard, au général Sarrazin dont l'existence mouvementée vaut qu'on s'y arrête. Né en 1770, il s'engage en 1792, sert sous Kléber, fait partie de l'expédition d'Irlande avec le général Humbert, devient chef d'état-major de Bernadotte en Allemagne avec qui il se lie d'amitié. Il raconte dans ses Mémoires qu'au lendemain du 18 brumaire, de retour à château Fraguier, il fut étonné « *d'y trouver Bernadotte avec un petit jeune homme que je ne reconnaissais pas d'abord et qui était madame Bernadotte*[15] *habillée en muscadin. Le Général me dit qu'il s'était retiré chez moi afin de donner à Bonaparte le temps de se calmer et parce que ma maison étant contiguë à la forêt de Sénart, il pourrait s'y cacher, sûr que je ne l'y laisserais pas mourir de faim*[16] ».



Général Jean Sarrazin
par Valerian Gribayedoff

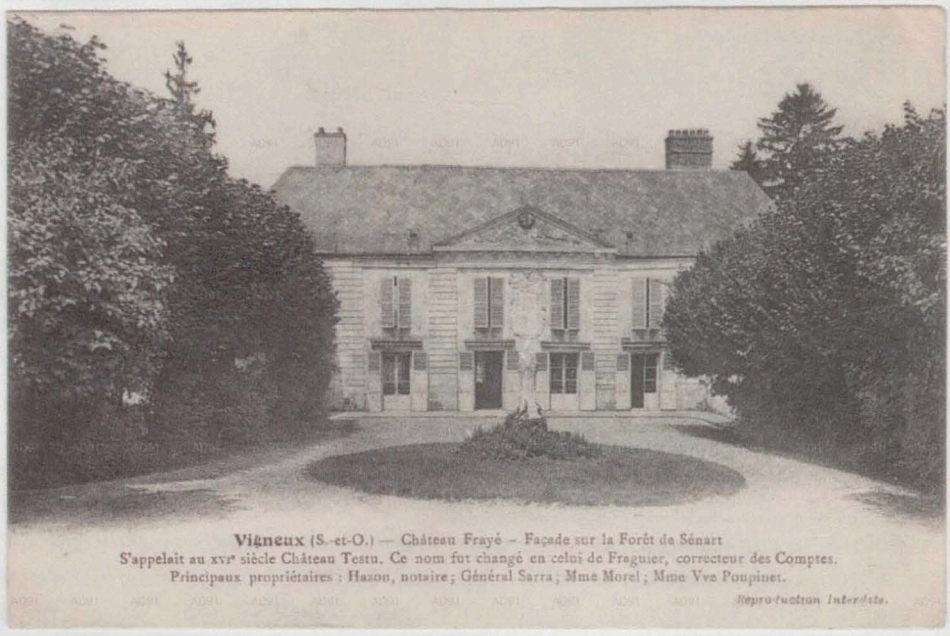
Il participe à l'expédition de Saint-Domingue en 1802, fait les campagnes d'Allemagne en 1805 et 1806 puis devient un adversaire de Napoléon et passe en Angleterre en 1810. Condamné à mort par contumace pour désertion, il rentre en France en 1815, puis est rayé des cadres de l'armée en 1817. Accusé d'avoir trois femmes, la première à Livourne, la seconde à Londres et la troisième dans le Lot-et-Garonne, il est condamné pour trigamie en 1819. Gracié trois ans plus tard, il se réfugie d'abord à Lisbonne, puis, de Hollande en Turquie et d'Angleterre en Allemagne et meurt à Bruxelles en 1840.

Avant de partir pour Saint-Domingue, le 22 ventôse An X (13 mars 1802), le général Sarrazin et sa première épouse, Charlotte Cécile Schwartz, vendent le domaine pour le prix de 80 000 francs à Louis Silvy et sa femme Rosalie Thérèse

[15] Désiré Clary a été fiancée à Napoléon le 21/04/1795, fiançailles rompues 5 mois plus tard.
[16] GÉNÉRAL SARRAZIN, *Mémoires*, Vancaulaert, Bruxelles, 1848, p. 134.

Boudet. L'acte de vente précise qu'il s'agit d'une maison de maître, entre cour et parc, ayant son entrée par une grille en face d'une avenue de noyers ainsi que d'un jardin, un parc avec canal, un potager et des terres extérieures[17].

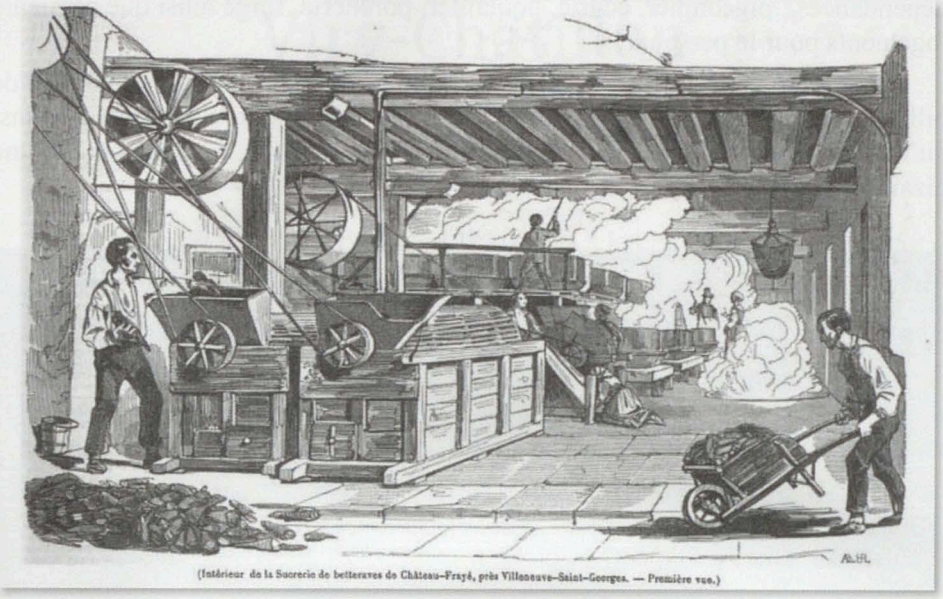
Le 4 prairial an XII (14 mai 1804), le domaine est acquis par Jean François Albert de Néoulles qui le revend, deux ans plus, tard à Pierre Balthazar Hitz, négociant à Paris et à sa femme, Jeanne Élisabeth Victoire Despeau. Lors du recensement de 1817[18], ils résident au château. Dans les communs habitent un couple de concierges, deux domestiques, un berger, un couple de jardiniers avec leurs quatre enfants.



Le château côté rue - AD Essonne

Ils revendent le domaine, le 3 novembre 1820, à Louis André Hyacinthe, comte de Bruges, qui le conserve jusqu'en février 1836. En 1822, le comte de Bruges se porte acquéreur du domaine voisin, celui de Rouvres, avant de revendre l'ensemble comprenant environ 230 hectares pour 600 000 francs, à Philibert-Alphonse Chaper. Celui-ci crée une société en commandite sous le titre de « Société Agricole et Industrielle de Château-Frayé ». Le domaine est apporté à cette société qui a pour objet principal la culture des betteraves et la fabrication du sucre en provenant. Un an plus tard, la société change de nom et devient « Chaper et Cie ».

[17] AD Essonne - 1/J/155 Acte de vente Sarrazin-Silvy.
[18] AD Essonne - 6M_298.



Intérieur de la sucrerie de betteraves – L'Illustration du 10 mai 1845

En juillet 1843, la société est dissoute et, en octobre 1844, le domaine vendu à un banquier suisse, Auguste Frédéric Meuron dit « Bahia », neveu du banquier Perrégaux que nous retrouvons à Viry-Châtillon. Fortune faite au Brésil dans le café et le tabac, avec son associé Charles Borel, il rentre en Suisse en 1837, et achète en 1840 le château de Dully, sur les bords du lac Léman. En 1842, il achète la ferme de Grosmesnil à Saint-Martin-de-Boscherville en Normandie puis en 1844, le domaine de château Frayé. Il dirige ses entreprises brésiliennes à partir de Paris. Après sa mort en 1852, sa sœur Henriette hérite du domaine et le donne en location à son beau-frère, Charles Frédéric Meuron, jusqu'en 1881. Il figure sur le recensement de 1856 avec quatre ménages, regroupant vingt personnes, du régisseur au compagnon vacher.

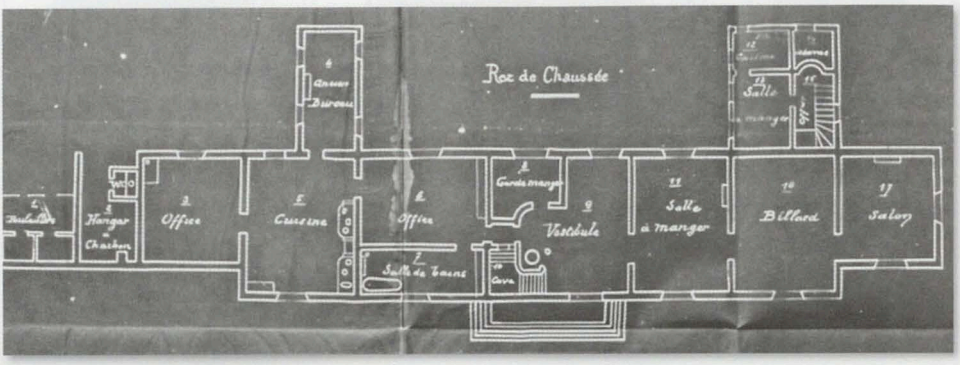
En 1881, le domaine de Château-Frayé, mis en vente à la requête de madame veuve Borel, est adjugé à M. Eugène Julien Poupinet.

En 1899, M. Poupinet vend 100 hectares à la société Porchy et Derore pour réaliser un lotissement, mais il se réserve le château, une partie du parc et sa pièce d'eau. Le vaste quartier qui se forme en cet endroit reçoit le nom de Villa Vigneux puis devient le quartier du Lac. En 1911, lors de la mise en location du château par madame veuve Poupinet à madame Marie Angélique Guyho, sœur supérieure des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul[19], le château comprend trois niveaux plus des

[19] Elles sont aussi appelées « Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul » ou « Filles de la Charité ».

dépendances : pigeonnier, écurie, poulailler, porcherie, forge ainsi que plusieurs logements pour le personnel.

On trouve, au rez-de-chaussée, un vestibule, une salle à manger, une salle de billard, un salon, une cuisine, une salle de bains et quatre autres pièces, ainsi qu'une autre cuisine et salle à manger dans l'aile gauche, à chaque étage une dizaine de pièces[20].



Plan du RDC Extrait - État des lieux du 3 mai 1911 - AD Essonne

En 1922, le château et ses dépendances sont vendus, puis lotis à leur tour et le château est démoli. Du domaine ne subsistent que les pavillons d'ailes du château et le canal.

JM. B.

[20] AD Essonne - 1J/155.

Viry-Châtillon

Château de Viry

Si l'on en croit le plan terrier* de 1782, établi à la demande du « *Très haut et Très Puissant Seigneur Monseigneur Charles Emmanuel Marie Magdelon de Vintimille des Comtés de Marseille, Marquis Duluc, de Vins des Arts, Baron Dollioulles, Saint Nazaire, Castelnau, Laval [...] Seigneur haut, moyen et bas justicier des terres et seigneuries et châtellenie de Savigny et Viry* », le manoir seigneurial du fief de Viry est nommé « La Tournelle ». Le « château de Viry » ne serait donc pas un château, mais une maison bourgeoise datant du XVII[e] siècle, bâtie par la famille Perrault. Ce nom nous est familier ; en effet, le premier propriétaire du domaine, Pierre Perrrault, est le père de Claude, célèbre pour avoir été l'architecte de la façade de l'aile est du Louvre et de Charles, l'auteur des « Contes de ma mère l'Oye[1] ». Il avait une fille, Marie, et trois autres garçons dont Pierre qui fut receveur général des finances de Paris.



Carte des chasses du roi 1764 1773
B.N.F. - Département Cartes et Plans

Selon certains historiens[2], l'origine de la propriété viendrait de l'épouse de Pierre Perrault, Paquette Le Clerc, qui est apparentée à la famille Piedefer ; mais, le 24 octobre 1641, Pierre Perrault, le père, achète à Ferdinand de la Baume, chevalier, comte de Montrevel « *une maison sise audit village de Viry consistant en un corps de logis, [...] une maison, étables, cours*

[1] « Les contes de ma mère l'Oye » contiennent huit titres en prose : La Belle au bois dormant, Le Petit Chaperon rouge, La Barbe bleue, Le Maître chat ou le Chat botté, Les Fées, Cendrillon ou la Petite Pantoufle de vair, Riquet à la houppe et Le Petit Poucet.

[2] HALLAYS A., *Essais sur le XVII[e] siècle. [3], Les Perrault*, Lib. Académique Perrin & C[ie], Paris, 1926.

[...] faisant le coin du carrefour dudit Viry, [...] quatorze perches en vignes [...] au lieudit les Chaumières [...] un quartier de vignes au lieu-dit la Trémerolle[3] ».

Un rappel de cet acte apparaît dans le plan terrier précité, dans la parcelle 56, pour 4 arpents et demi ou environ et une charge de 6 sols 6 deniers. Y figure également le rappel d'un autre acte en date du 29 octobre 1667 concernant Pierre Perrault, le fils, pour « *22 arpents et 96 perches chargés avec autres héritages de 34 sols 2 deniers maille de cens et de 30 sols et 2 chapons de rente* ». Pierre Perrault père meurt en 1652, mais la succession ne sera effective qu'au décès de son épouse, ce que confirme Charles Perrault dans ses mémoires « *Ma mère étant morte en l'année 1657, peu de temps après le mariage de mon frère*[4] *le receveur général des finances [...] la maison de Viry fut donnée à mon frère le receveur dans le partage que nous fîmes des biens de la succession de la famille. Il y fit bâtir un corps de logis et comme j'avais un plein loisir, car mon frère avait pris un commis pour sa recette générale, je m'appliquai à faire bâtir cette maison, qui fut trouvée bien entendue. Il est vrai que mes frères avoient grande part au dessein de ce bâtiment, mais je n'avois pour ouvriers que des Limousins qui n'avoient fait autre chose toute leur vie que des murs de clôture. Je leur fis faire aussi la rocaille d'une grotte, qui était le plus bel ornement de cette maison de campagne. Quand ils montraient tout cela à leurs amis limousins comme leur ouvrage, ils les étonnaient fort, et ils s'acquirent une grande réputation d'habileté. Je rapporte ici la part que j'ai au bâtiment de Viry, parce que le récit qu'on en fit à M. Colbert fut cause particulièrement de ce qu'il songea à moi pour en faire son commis dans la surintendance des bâtiments du roi, ce qui arriva vers la fin de l'année 1663*[5] ».

Pierre Perrault fils décède à Paris en 1680. Le 25 juin 1683, son fils Charles rachète le domaine moyennant 13 000 livres, sous la condition de se désister en faveur d'un plus fort enchérisseur[6]. Le 30 juin 1684, la maison, garnie de meubles, terres et vignes, est vendue moyennant la somme de 15 000 livres à Pierre Pégère, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes.

Le plan terrier de 1782, déjà cité, indique que les parcelles, propriétés de la famille Perrault, appartiennent à cette date à « *Madeleine Angélique de Gassion Palatine de Dyo veuve de Louis Francois Damas comte d'Anzely par acquisition de M. Amelot et lui de M. Le marquis de Bonneguize* ».

Ce M. Amelot est-il Charles Michel Amelot, marquis de Gournay, Président à Mortier du Parlement de Paris, seigneur de Villemoisson, époux de Marguerite

[3] AD Essonne - acte d'achat de Pierre Perrault.

[4] Pierre, marié le 6 novembre 1656 à St-Merry, Paris IV, avec Catherine Lormier.

[5] PERRAULT Ch., *Mémoires*, document autographe, Avignon, 1759, p. 13 et 14.

[6] AN MC/ET/LII/107.

Pélagie Danycan (ou Danican) qui décéda dans son château de Sainte-Geneviève-des-Bois le 12 août 1742[7] ?

Quant au Marquis de Bonneguize, est-il François de Bonneguise, premier écuyer de S.A.S. le comte d'Eu, époux d'Anne de Salignac de La Mothe-Fénelon, frère aîné de Jean, évêque d'Arras, premier aumônier de Madame la Dauphine ?



Façade parc - AD Essonne

À cette époque, le domaine est « *clos de murs, en bosquets, parterre, jardin potager, bassins d'eau jaillissante, cours et maison couverte en ardoise. Ce consistant en un rez-de-chaussée composé de cuisine, suite et offices et d'un second aussi composé de plusieurs chambres et cabinets et différents autres bâtiments à divers usages attenant à la dite maison*[8] ».

Antoine Raimond Jean Gaubert Gabriel de Sartine succède à Madeleine de Gassion. Né à Barcelone, en Espagne, le 12 juillet 1728, il est chevalier et comte d'Alby. Le 9 juillet 1759, il épouse Marie Anne Hardy du Plessis, propriétaire du

[7] GUILHERMY M.F., *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe : ancien diocèse de Paris*, t. 4, série 3, Imprimerie Nationale, p. 131 & *Mercure de France Août 1742*, p. 1900. « *Dame Marguerite-Pélagie Danycan, Dame de Sainte Geneviève des-Bois, veuve depuis le 25 décembre 1730 de Michel Charles Amelot de Gournay, Président du Parlement de Paris, avec lequel elle avait été mariée le 25 octobre 1708, mourut en son Château de Sainte-Geneviève des Bois, près Montlhéri, âgée d'environ 48 ans...* ».

[8] AD Essonne, Plan terrier de 1782, Viry, p. 86.

château de Beaulieu à Marolles-en-Hurepoix[9]. Il devient conseiller au Châtelet de Paris, puis lieutenant criminel[10] et Maître des Requêtes. Lieutenant Général de police de Paris, de novembre 1759 à août 1774 puis ministre, secrétaire d'État à la Marine, il est disgracié en 1780. Mais il reste *« l'homme des secrets et de la raison d'état »*. Au décès de sa femme le 22 octobre 1784, il se retire à Viry-Châtillon. Le 21 juillet 1789, il accueille Joseph François Foullon, nommé Contrôleur des Finances quelques jours plutôt, mais, accusé d'affamer le peuple, celui-ci est arrêté le lendemain dans le parc par des paysans et des domestiques. Conduit immédiatement à Paris, il est pendu puis décapité. De Sartine part alors se réfugier en Espagne, mais conserve la propriété jusqu'à son rachat par le banquier suisse fondateur de la Banque de France, Jean Frédéric Perrégaux. Le 12 avril 1798, à Paris, sa fille Anne Marie Hortense épouse Auguste Frédéric Louis de Viesse de Marmont avec le soutien de Bonaparte. Il devient général de brigade, fait la campagne d'Égypte et devient duc de Raguse en 1808. Marmont, regrettant de s'être marié *« si jeune avec une si mauvaise femme »*, vit séparé de sa femme. Cette même année, Jean Frédéric Perrégaux meurt au château de Viry. Sa fille, duchesse de Raguse, hérite du domaine. Tout en conservant à cette propriété l'aspect que lui avaient donné ses prédécesseurs, la duchesse de Raguse s'applique à agrandir le château et à en faire un lieu enchanteur. Elle réunit deux domaines contigus, y aménage des dépendances et une orangerie.



La duchesse de Raguse
Le Louvre – Dépt des Arts graphiques

En 1809, la propriété entourée de murs a, pour nouvelle entrée, une bâtisse néo-gothique, sorte d'arc de triomphe avec une voûte de 7,50 mètres de haut.

Une chapelle est située au premier étage ; le fronton est orné des armes et de la devise du duc. Le château, qui n'a rien de remarquable, est une longue construction blanche du XVIII[e] siècle, mais le parc qui l'entoure a été dessiné par

[9] AN MC/ET/XXXIII/684, inventaire après décès.

[10] Le lieutenant criminel est un magistrat établi, dans un siège royal, pour connaître toutes les affaires criminelles.

le jardinier Damesme[11], un émule de Le Nôtre[12]. La duchesse de Raguse accueille de nombreux amis tels qu'Horace Vernet, Vivant Denon, Mme Récamier, etc. C'est là qu'elle passe presque tous les étés pendant près de 40 ans. Avec la liquidation de la banque « Lafitte » en 1830, la duchesse perd une partie de sa fortune, mais elle conserve le château de Viry et un appartement rue de Varennes à Paris. Elle finit sa vie défigurée par un cancer de la face ce qui l'oblige à porter un nez en argent. Les castelvirois disent *« Elle a un nez d'argent, mais pas un cœur d'or »*. À sa mort qui survient le 25 août 1855 dans son appartement parisien, elle laisse pourtant 2 000 francs aux pauvres de Viry. Curiosité des recensements, elle figure encore comme propriétaire dans celui de 1856.



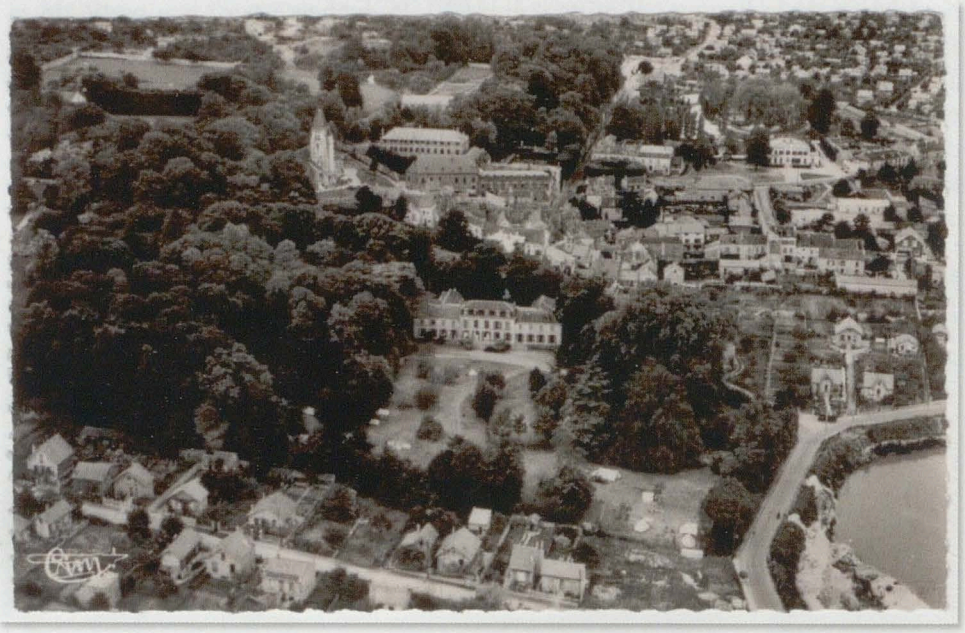
Le pavillon gothique - AD Essonne

La propriété est achetée par Jean-Barthélémy Camille Polonceau, un ingénieur français des Chemins de Fer, né à Chambéry le 29 octobre 1813. Il est l'inventeur de la « ferme Polonceau », une technique de charpente métallique et le créateur du train impérial de Napoléon III. Il est le fils d'Antoine Rémy Polonceau, l'un des 72 savants dont le nom est inscrit sur le premier étage de la tour Eiffel. Camille décède prématurément à Viry-Châtillon, le 21 septembre 1859. Sa veuve conservera la propriété jusqu'à sa mort le vendredi 28 juin 1912 au château de

[11] Damesme aurait construit le château et aménagé les jardins du château de Sillery à Épinay-sur-Orge ainsi que les communs et les écuries du château de Courson.

[12] LHOMER J., *Perrégaux et sa fille la duchesse de Raguse*, Paris, Imprimerie Générale Lahure, 1905, p. 134.

Viry, à l'âge de 83 ans. Son gendre, Maurice Sabatier, maire de Viry-Châtillon de 1884 à 1909, réside au château.



Château de Viry vue aérienne - AD Essonne

La propriété est vendue et lotie. Le château est transformé en « hostellerie[13]». Entre 1942 et 1945, le château accueille le lycée Henri IV. En 1951, il est laissé à l'abandon et tombe en ruine. Sa propriétaire Madame Libert Bechon obtient le permis de démolir le château en 1959, pour laisser place à un lotissement. Le seul élément encore visible est le pavillon gothique construit par la duchesse de Raguse.

JM.B.

[13] Ibidem p. 137.

Wissous

Château de Villemilan

L'instituteur en poste en 1899, Henri Louis Désiré Breton, écrit dans la monographie communale *« Le bourg de Wissous possédait aussi un château, celui de Villemilan qui fut démoli en 1830, et dont le dernier propriétaire connu était Pierre de Tuillières. Aujourd'hui, les voies du chemin de fer sur route, de Paris à Arpajon[1], traversent en partie cette ancienne propriété dont quelques pans de murs rappellent seulement l'existence »*.

En réalité, Pierre de Tuillières est le premier propriétaire connu. Le 27 août 1452, il rend un aveu où il est appelé *« Pierre de Tuilliers, Chevalier, seigneur en partie de Vitry-sur-seine et de Visouls, conseiller en sa cour de parlement[2] »*.



Antoine II Ferrand
Gravure de Guillaume Vallet d'après un portrait d'Antoine Paillet
R.M.N. - Grand-Palais

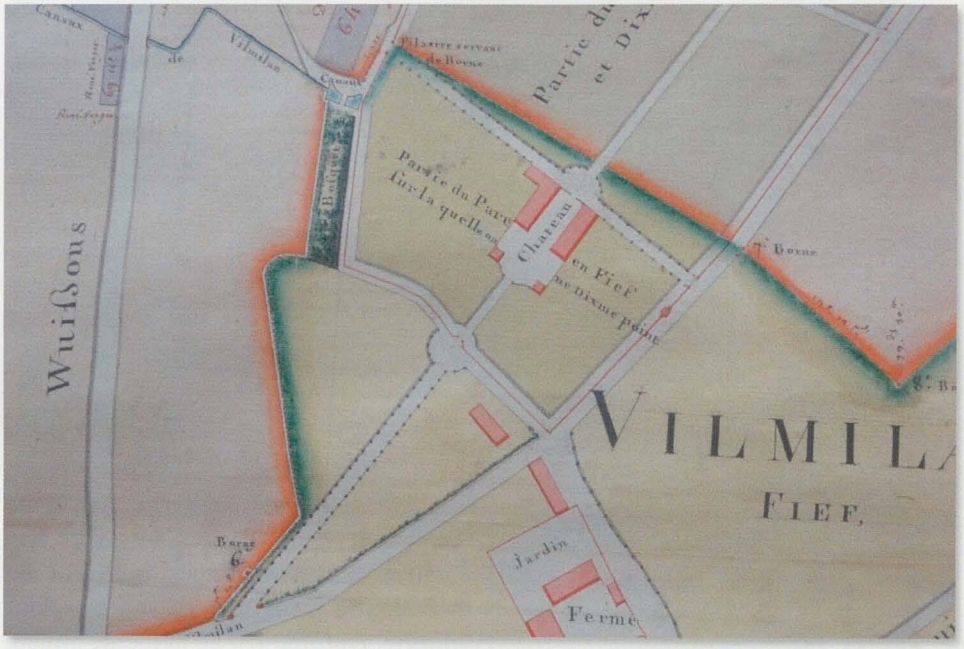
En 1574, le seigneur de Villemilan est Antoine Ferrand I, lieutenant particulier au Châtelet de Paris. Son fils aîné, Antoine II, naît en 1573 ; il est conseiller d'État puis conseiller au Parlement. De son mariage avec Marguerite Morot en 1603, il a au moins six enfants dont l'aîné, Antoine III, né la même année, est lieutenant particulier au Châtelet et conseiller du roi *en ses conseils*. Il demeure rue Serpente, paroisse de Saint-Séverin, à Paris, où il décède en 1639 en laissant trois fils : Ambroise, François-Antoine et Michel.

François-Antoine est intendant de Dijon puis de Rennes. Sa fille unique, Marie Françoise Geneviève, épouse le marquis de Montboissier-

[1] Il s'agit de « l'Arpajonnais », tramway à vapeur reliant Paris à Arpajon plusieurs fois par jour. Construit au début des années 1890, il permettait le transport des voyageurs et marchandises, notamment pour alimenter les halles de Paris.

[2] D'HOZIER L.P. *Armorial général ou registre de la Noblesse de France,* registre 3, 2de partie, Éd. Firmin Didot, Paris, 1752, p. 1037.

Canillac[3], devenant ainsi la marquise du Pont-du-Château. Lors de son mariage avec le marquis, le contrat de mariage donne une estimation de la terre de Villemilan de 81 200 livres. Ils se séparent en 1730. À cette époque, la terre de Villemilan est affermée 4 000 livres[4]. Cochin[5] rapporte plusieurs procès entre les époux et même entre le marquis et le légataire universel de la marquise, l'abbé de Bouillé.



Plan 1775 - Archives Nationales

Malgré ces procédures judiciaires, Yves-Joseph Pommyer, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, président honoraire au bureau des Finances d'Alençon, se rend acquéreur du fief. En octobre 1731, il fait condamner Mathieu Aubouin et sa femme Denise Le Loup, fermiers de Villemilan, et leurs domestiques, pour avoir tué et détruit des pigeons avec défense de récidiver sous peine de punition corporelle[6]. En 1738, il apparaît dans un autre arrêt du Grand Conseil du roi maintenant « *les Présidents et Trésoriers de France dans le droit*

[3] CHAIX D'EST-ANGE G., *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle, (Fel-For)* t. XVIII, Impr. de C. Hérissey, Évreux, 1922, p. 53.

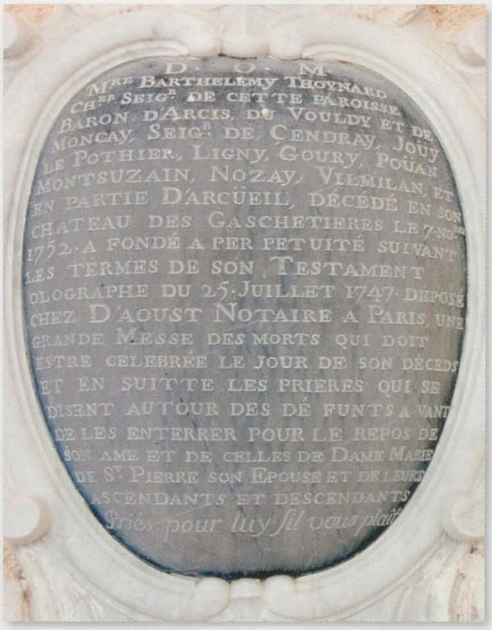
[4] CAPON C.C., *Mémoire en forme de manifeste -Montbéliard - Montboissier*, Éd. Vve Prignard, Paris 1726, p. 522.

[5] COCHIN H., *Œuvres complètes de feu M. Cochin*, Éd. J.T. Herissant, Paris, 1771, t. 6, p. 520.

[6] PARLEMENT DE PARIS, *Arrêt de la Cour du Parlement portant condamnation contre Mathieu Auboüin*, Éd. P. Simon, Paris, 1731.

d'avoir le pain-béni[7] *par morceau de distinction, avant tous les officiers des justices seigneuriales de Wissous et de Villemilan en ladite église de Wissous [...] le bedeau sera tenu de le porter audit Pommier, auparavant tous les officiers desdites justices*[8] ».

Dans les années 1740, Barthélémy Thoynard acquiert le fief et le château. Originaire d'Orléans, il est le fils d'un autre Barthélémy et d'Anne de La Chastre, conseiller du roi et de son Altesse Royale le duc d'Orléans ; il est écuyer, baron de Vouldy et devient ainsi seigneur de Villemilan. Marié en 1709 avec Marie de Saint-Pierre, il est receveur à Rouen, puis inspecteur général des Fermes à Rouen, Caen et Alençon, et, enfin, Fermier Général de 1721 à 1752. Surnommé l'« Harpagon de la finance », il accumule richesses et seigneuries. « *Nous dirons en forme de parenthèse, qu'il n'y a personne au monde, que sa femme, qui puisse disputer avec Thoinard, d'avarice. Ce Plutus est avec ses trésors, suffisant, fat, en un mot, c'est la chiasse des hommes*[9] ».



Stèle funéraire Thoynard
Bulletin SHPIF - 1903

Il décède le 7 novembre 1752. Son testament du 25 juillet 1747 précise qu'une grand-messe des morts devra être célébrée aux dates anniversaires de sa mort et de celle de son épouse, dans toutes les paroisses dont il est seigneur.

Son épouse conserve l'ensemble des biens qui ne seront mis en vente qu'après son décès en janvier 1768. C'est le 7 février 1771 que sont mises aux enchères la terre et la seigneurie de Villemilan « *consistant en une maison seigneuriale ou ferme, batimens, cour, colombiers et jardin, haute, moyenne et basse justice, chasse greffe, Tabellionnage cens et rentes, terres, vignes, près, bois, le tout de la contenance de quatre cent quatre-vingt-dix à quatre cent*

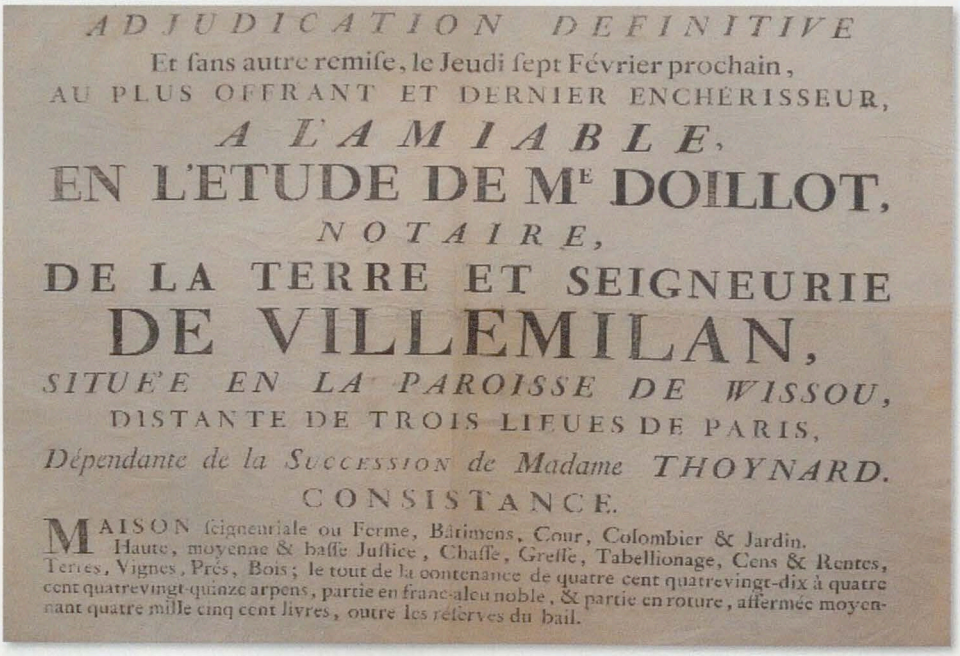
[7] Le pain-béni est un pain, ou gâteau, qu'on offre à l'église pour être béni, partagé entre les fidèles et ensuite mangé avec dévotion. Depuis le XVIe siècle, l'ordre de présentation fait partie des droits honorifiques attribués aux seigneurs.

[8] La Poix de Fréminville (de) E, *La pratique universelle, pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux*, Éd Morel & Gissey, Paris, 1748, t. 2, p. 52.

[9] Bouffonidor, *Les fastes de Louis XV, de ses ministres, maîtresses, généraux et autres notables personnages de son règne*, 2de partie, Éd. La Veuve Liberté, Ville-Franche, 1782, p. 616.

quatre-vingt-quinze arpens, partie en franc-aleu & partie en roture, affermée moyennant quatre mille cinq cent livres, outre les réserves du bail*[10] ».

L'acquéreur de l'ensemble est François-Étienne Lenoir de Balay (ou Debalay), écuyer, régisseur des droits du roi puis Fermier Général, qui demeure à Paris, rue de Bourbon. Un plan établi en 1775 « *à la réquisition de Mathurin Auboin ayant des droits acquis de la succession de M.Thoinard*[11] » du fait de son père – Receveur et Fermier de la seigneurie et ferme de Wissous – indique que le fief de Villemilan couvre 191 arpents et 43 perches, hormis les bâtiments du château. Le parc et les dépendances occupent 16 arpents et 27 perches, non soumis à la dîme. À noter que la dîme de Wissous, dont dépendait le fief de Villemilan, était percevable de la manière suivante : « *celle des blés, seigles, avoines et orges, 8 gerbes sur 100 ; des luzernes 8 gerbes sur 105 ; des pois et haricots, 40 sols par arpent ; du vin, à raison de 3 pintes par demi-queue, jauge d'Orléans*[12] ».



ADJUDICATION DEFINITIVE

Et ſans autre remiſe, le Jeudi ſept Février prochain,

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR,

A L'AMIABLE,

EN L'ETUDE DE Me DOILLOT,

NOTAIRE,

DE LA TERRE ET SEIGNEURIE

DE VILLEMILAN,

SITUÉE EN LA PAROISSE DE WISSOU,

DISTANTE DE TROIS LIEUES DE PARIS,

Dépendante de la Succession de Madame THOYNARD.

CONSISTANCE.

MAISON ſeigneuriale ou Ferme, Bâtimens, Cour, Colombier & Jardin. Haute, moyenne & baſſe Juſtice, Chaſſe, Greffe, Tabellionage, Cens & Rentes, Terres, Vignes, Prés, Bois; le tout de la contenance de quatre cent quatrevingt-dix à quatre cent quatrevingt-quinze arpens, partie en franc-aleu noble, & partie en roture, affermée moyennant quatre mille cinq cent livres, outre les réſerves du bail.

Affiche de la vente - AD Essonne

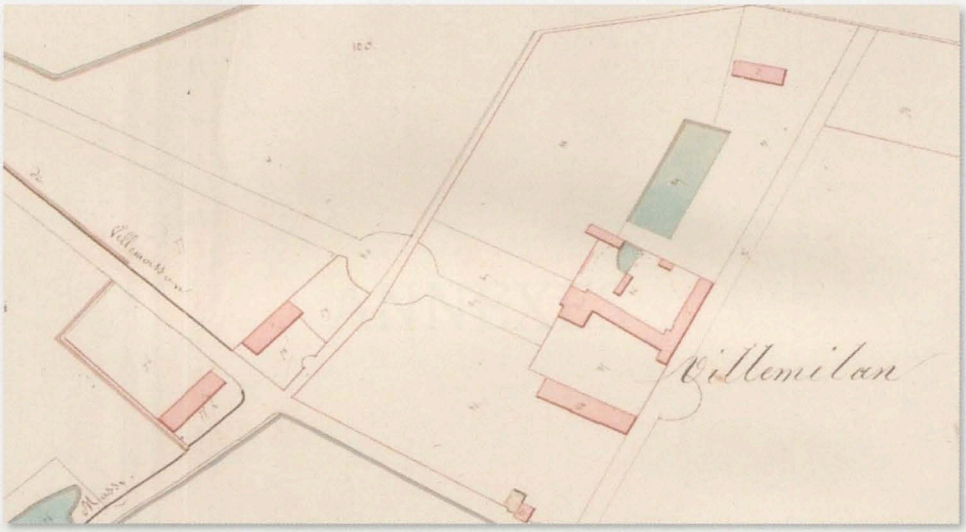
Le fils de Lenoir de Balay, Michel Étienne, ne sera jamais seigneur de Villemilan. En effet, reçu conseiller au Châtelet le 30 octobre 1776, il devient conseiller « volontaire » à la première Chambre des Enquêtes en 1789. Le 17 décembre

[10] AD Essonne - 18/Fi/3949.

[11] AN N/II/Seine-et-Oise/128.

[12] MEUREY J., *Le chapitre de Notre-Dame de Paris en 1790*, Éd. A. Picart, Paris, 1865, p. 124.

1793 (27 frimaire an II) il fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Comme d'autres magistrats, il est accusé d'avoir signé – ou approuvé – des protestations tendant à méconnaître la liberté et la souveraineté du peuple, à calomnier la représentation nationale et à ramener le règne de la tyrannie. Suite à cette accusation, il est guillotiné le 20 avril 1794[13]. François Étienne, son père, décède en 1804 et sa mère en 1808 ; ils laissent pour héritier un cousin, Jean Louis Bayle, qui sera le dernier propriétaire de Villemilan.



Cadastre napoléonien - 1811 - AD Essonne

Le cadastre napoléonien de 1811 montre peu de changement sur le domaine par rapport à celui de 1752. Lors du siège de Paris de 1814, le passage des troupes françaises de plus de 100 000 hommes, lors de leur retraite et de leur séjour pendant près de 15 jours consécutifs, a dévasté le canton[14]. Le château de Villemilan a-t-il été touché ? Édité en 1826, le « Guide résumé du voyageur aux environs de Paris[15] » parle d'une « jolie maison de campagne ».

En février 1830, Jean Louis Bayle décède et cette même année, le château est détruit. En 1891, la réalisation de la voie du « tramway » Paris-Arpajon efface les dernières traces du domaine.

JM. B.

---

[13] TUETEY A., *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, Éd. Archives de Paris, Éditeur scientifique, Paris, 1890-1914, t. 11.

[14] ABBÉ VARAIGNE P., *Wissous et son église*, Éd. Gibert-Claret, Tours, 1955, p. 85.

[15] TAILLARD C., *Guide résumé du voyageur aux environs de Paris*, Éd. Galignagni, Paris, 1826.

ANNEXES

A1-Fiefs et seigneuries

Notion de fiefs.

Si le terme même de « fief » n'apparaît qu'au VIII^e siècle selon certains auteurs ou, au X^e siècle selon d'autres, le principe est connu depuis le III^e siècle. Il peut être défini comme une relation qui lie deux personnages, l'un concédant à l'autre un bien contre une redevance ou un service. Les prémices semblent se trouver dans le clientélisme liant deux hommes libres chez les romains[1].

Au III^e siècle, une nouvelle forme de cette hiérarchie apparaît lors de l'invasion des peuples germaniques. Mosaïque de tribus composée de « barbares[2] », de huns et de francs, ces peuples sont perpétuellement en guerre les uns contre les autres. Le flux d'envahisseurs, son étendue, obligent l'empire romain à confier la défense de certaines provinces à un chef germanique, souvent roi de son peuple. Ces chefs, ayant la jouissance d'une partie des terres de l'état et du patrimoine de l'empereur, s'intègrent dans l'organisation de l'empire et constituent un embryon de noblesse. Pour leur service, ils concèdent à leur tour, contre redevance, argent ou service guerrier, une partie de leurs biens. Le bien concédé est dit « fiscs » ou « bénéfice »[3]. Le mot « fief » apparaît pour la première fois sur une charte de 899[4]. Selon Émile de Bonnechose[5], ce mot figure également sur un acte de 912, par lequel Charles le Simple cède à Rollon, chef des normands, le territoire de Normandie. Rollon divise son territoire en fiefs.

Dès le VII^e siècle, les luttes incessantes des francs puis, du VIII^e au X^e siècle, les invasions sarrasines, dévastent la France, pillant et tuant les populations que les derniers mérovingiens, affaiblis, sont incapables de protéger. Leurs habitations détruites, les habitants se réfugient dans les forêts où, au fil du temps, se dessine une nouvelle organisation autour de la famille ; « famille » au sens romain du terme, c'est-à-dire composée d'un chef – *pater familias* –, de ses ascendants, descendants, domestiques, animaux et matériels. Le calme revient, peu à peu, sous l'égide des maires du Palais, les Péppinides[6], puis de leurs

---

[1] WERNER K.F., *Naissance de la noblesse*, Paris, Éd. Fayart, 1998.

[2] Barbare : étranger, soit par sa race, soit par son appartenance à une autre civilisation. (CNRTL)

[3] DU BUAT-NANÇAY, L.G., Les origines ou l'ancien gouvernement de la France, La Haye 1757, t. 4.

[4] WERNER K.F., op. cit.

[5] BONNECHOSE (de) É., *Histoire de France depuis l'invasion des francs sous Clovis jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe 1^er^*, Éd. Firmin Didot, Paris, 1845, 7^ème^ édition.

[6] Pépin de Landen (°580 †640), Pépin de Herstal (°645 †714) père et grand-père de Charles dit Martel, fondateur de la dynastie carolingienne.

descendants, Charles Martel, Pépin le Bref, Charlemagne. Certains chefs de « famille » acquièrent, par achat ou conquête, des territoires plus ou moins vastes, dont ils concèdent des parties, créant ainsi des fiefs roturiers. Ces fiefs coexistent avec les fiefs nobles, dons royaux octroyés en reconnaissance de services rendus.

Issue du traité de Verdun de 843, la partie ouest de l'empire carolingien, échue à Charles le Chauve, devient la France. La féodalité est installée, avec son organisation complexe de fiefs de différentes natures et les relations variées entre suzerains et vassaux.

Les luttes entre les petits-fils de Charlemagne, affaiblissant le pouvoir, avaient donné aux grands détenteurs de fiefs, seigneurs titrés, l'opportunité d'étendre leur propre pouvoir ainsi que leurs territoires. À l'avènement d'Hugues Capet, en 987, le pays se compose de douze fiefs : six fiefs religieux et six fiefs laïcs[7]. Afin de faire régner l'ordre et d'imposer leur pouvoir, ces souverains ont besoin de s'assurer d'auxiliaires à leur service. Dans ce but, ils vont, soit en échange pacifique de leur protection, soit par contrainte parfois violente, s'arroger la nue-propriété de domaines plus modestes puis les rendre en concession, contre redevances, aux premiers propriétaires, devenus leurs vassaux. Le fief devient, et restera, une tenure par concession, grevée de service, contrairement à l'alleu*, propriété libre. Celui qui recevait la concession d'un fief était dit « fieffé » ou « feudataire ».

Du XI^e^ au XVIII^e^ siècle, le caractère du fief a beaucoup varié. Sa nature, comme la matière concédée, sont diverses ; ce peut être un domaine dans son entier, mais également une seule partie, terre, maison, métier, serfs, dîme ecclésiastique ou tout bénéfice provenant d'un élément concédé : « *Il s'est dit aussi de certaines propriétés autres que les domaines et possédées de la même manière que les fiefs. Le droit de chasse, les essaims d'abeilles pouvaient devenir fiefs*[8] ». Le service de retour est également variable, il peut être un service personnel au suzerain, intendant, chapelain, cuisinier, prévôt[9], mais le service peut être aussi une redevance annuelle en argent, le cens*, le fief prend alors le nom de censive.

Au cours des siècles, les fiefs roturiers disparaissent à l'exception des « francs-fiefs », fiefs possédés par un roturier, avec concession et dispense du roi. Le roturier doit alors s'acquitter du droit de franc-fief, taxe remplaçant le service effectué par un noble[10].

Seuls subsistent les fiefs nobles ; le service du vassal ne consiste plus alors

---

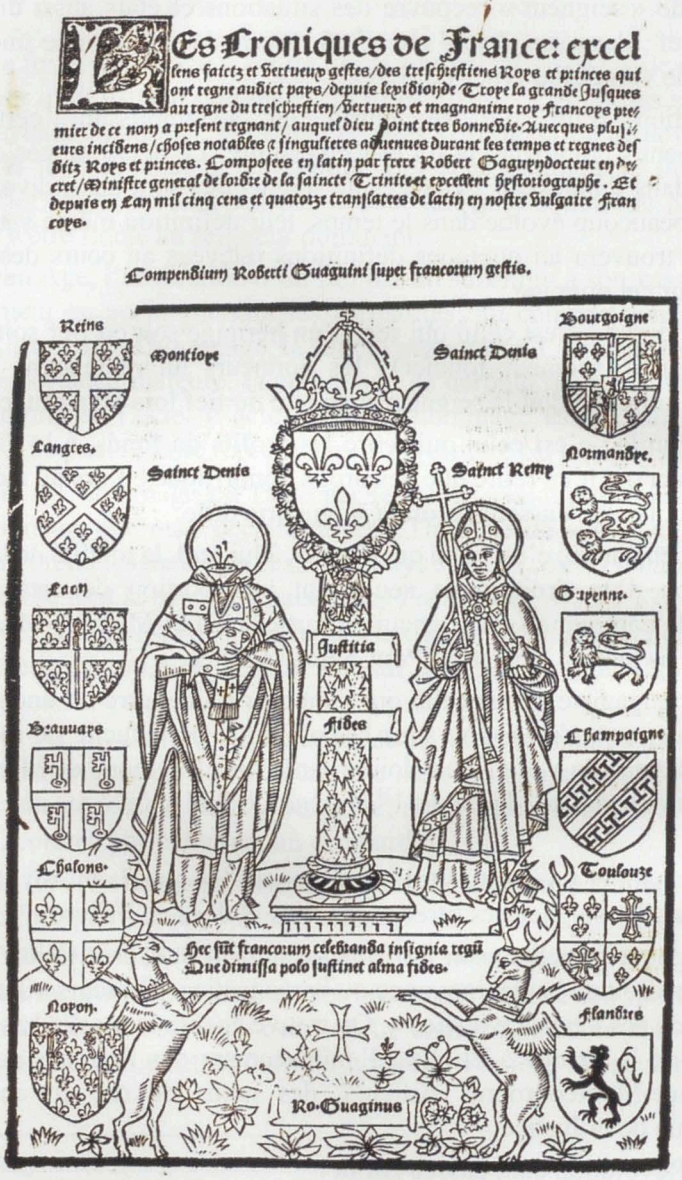
[7] Fiefs religieux : Reims, Laon, Langres, Chalons, Noyon et Beauvais. Fiefs laïcs : Bourgogne, Normandie, Aquitaine, Flandre, Champagne et Toulouse.

[8] LITTRÉ, Internet, XM Littré v2, définition de fief, n° 2.

[9] Agents du seigneur ayant des pouvoirs judiciaires, administratifs et militaires.

[10] JACQUET P., *Traité des Fiefs*, Éd. Samson, Paris 1766. Chapitre II, p. 15.

qu'en hommage au suzerain auquel il doit déclaration de *foy et hommage*[11]. À la mort d'un vassal, le fief doit, normalement, retourner au seigneur suzerain, mais celui-ci le restitue généralement à l'héritier devenu nouveau vassal.



Les douze fiefs de France - B.N.F., département Arsenal

[11] Voir annexe « Foi & Hommage ».

Les seigneuries.

Le titre de « seigneur » recouvre des situations et états aussi divers que la nature du fief ; dans son *Traité des Fiefs,* Pierre Jacquet donne une liste non-exhaustive de vingt-cinq types de fiefs!

L'attribution d'un fief se faisait en accomplissant certains rites, successivement l'hommage, la foi et l'investiture. Le détail de ces cérémonials est évoqué dans l'annexe 2. Les titres de seigneuries sont aussi divers que leurs fiefs et ont beaucoup évolué dans le temps, leur définition même varie selon les auteurs. On trouvera ici quelques définitions relevées au cours des recherches réalisées pour cet ouvrage :

Seigneur direct : c'est celui qui reçoit un héritage soit en fief soit en censive (seigneur féodal, seigneur foncier) ; les honneurs lui reviennent. À Étiolles, Nicolas de Bailleul reçoit la seigneurie directe du fief lors du partage de 1634.

Seigneur utile : c'est celui qui retire les profits du fonds, à la différence du seigneur direct qui n'en retire que des droits honorifiques. Lors du même partage de 1634, Nicolas Le Vasseur reçoit la seigneurie utile.

Seigneur en partie : c'est celui qui n'a pas, à lui seul, la totalité de la seigneurie d'un lieu ou d'un droit, mais seulement une portion de cette seigneurie. Guillaume de Lamoignon est seigneur en partie de Saint-Maurice-Montcouronne, en raison de sa part de la terre de Pont-Saint-Maurice.

Seigneur engagiste : c'est celui qui tient du roi une terre ou une seigneurie à titre d'engagement, c'est-à-dire sous la possibilité perpétuelle de rachat. À son origine, le château de Villeroy est donné par le roi à Raymond de Mareuil, qui est donc seigneur engagiste ; François 1er *engage* Corbeil à l'évêque de Béziers le 21 avril 1559.

Seigneur haut et puissant : titre que prennent les grands du royaume et ceux qui possèdent des seigneuries titrées : marquis et ducs de Villeroy.

Tout seigneur gouverne son fief financièrement et exerce la justice. Suivant son rang, il a droit de haute, moyenne ou basse justice. Plusieurs villages gardent le souvenir de ces « bois de justice ». On trouve encore leur sous-bassement près de la mare de la Justice à Étiolles, l'emplacement des fourches patibulaires à Saint-Maurice-Montcouronne. Ailleurs, des noms de rue en conservent la mémoire : rue de la Justice.

Mais la Révolution était passée par là !

F. L.

A2-Foi et Hommage

Rendre « foi et hommage » est un devoir du vassal vis-à-vis de son seigneur pour marquer qu'il est son homme et lui jurer fidélité. Les parties sont liées par un contrat synallagmatique[1]. Personne ne peut s'exempter de ce devoir, à moins d'abandonner le fief, objet de ce contrat. Cet acte distingue le fief des autres biens : un fief existe comme tel, par le seul fait qu'il soumet le propriétaire à l'obligation d'être fidèle au seigneur dominant.

Au Moyen Âge, l'attribution d'un fief par un suzerain[2] à son vassal[3] se faisait obligatoirement en accomplissant les formalités qui comportaient, à l'origine, trois actes successifs : l'hommage, la foi et l'investiture. L'oral et le visible ayant alors une importance majeure, la cérémonie se déroule devant notaire et autres témoins, garants de l'acte. L'acte de foi et hommage est dû par le vassal en personne et il ne peut se faire représenter. L'investiture est la réponse du suzerain.

- L'hommage est l'acte par lequel le vassal, à genoux, en face de son seigneur, tête nue, déclare devenir l'homme de son suzerain. Puis, le seigneur prend les mains du vassal dans les siennes : c'est *l'immixtio manuum* enfin, ils se font le baiser de paix : c'est *l'osculum.*
- La foi est l'acte par lequel le vassal donne à son engagement une valeur religieuse. Le serment se fait sur une relique, une bible ou un objet sacré.
- L'investiture, acceptation de la foi et hommage par le suzerain, est le dernier épisode de la cérémonie médiévale, abandonnée dès le XIII^{e} siècle. Elle consistait, pour le seigneur, à remettre à son vassal un symbole du fief, comme par exemple, un étendard.

L'acte de foi et hommage est requis, non seulement quand le fief est concédé, mais chaque fois qu'il y avait, par suite d'aliénation ou de transmission héréditaire, un changement dans la personne du seigneur ou dans celle du vassal.

Ce dernier reconnaît, par cet écrit, les biens qu'il tient de son suzerain et décrit les droits et devoirs vis-à-vis de celui-ci. Le contenu de l'acte doit être accepté par le suzerain qui peut demander une nouvelle version, s'il n'est pas d'accord

---

[1] Contrat synallagmatique (du grec ancien « συνάλλαγμα » c'est-à-dire *synallagma* ou *sunállagma* , signifiant « mise en relation » ou « échange mutuel »). C'est une convention par laquelle les parties s'obligent réciproquement l'une envers l'autre.

[2] Étymologie incertaine. Sans doute, de l'adverbe *sus*, vers le haut, issu du latin classique *sursum*, en haut, en montant, dessus.

[3] Adjectif dérivé du gaulois *uassos*, attesté en latin médiéval sous la forme *vassus*, « serviteur » et qui a évolué vers un sens neutre, voire positif de « homme en arme ».



Charles d'Orléans reçoit l'hommage d'un vassal.
Lettrine ornée, XV^e siècle,
Paris, Archives nationales

avec son contenu. Le vassal devient le feudataire[4] de son seigneur. L'hommage n'est pas héréditaire : lien personnel entre deux hommes, il s'éteint et doit être renouvelé à la mort du vassal ou du suzerain avec son (ou ses) héritier.

Le non-respect des engagements déclinés durant cette cérémonie est qualifié de « forfaiture[5] » et le vassal est déclaré « félon » ; la sanction peut aller, dans des cas extrêmes, jusqu'au « bannissement » c'est-à-dire, la mise au ban[6]. Le seigneur confisque alors les biens du vassal ; on disait que le fief était alors tombé en *commise*[7].

À partir du XVI^e siècle, les droits attachés à la propriété se modifient, surtout dans le cas des fiefs. À l'engagement verbal initial, « d'homme à homme », peu à peu, on préférera énumérer par écrit les droits concédés. La rédaction de cet acte est nommée « aveu » ; il est accompagné d'un dénombrement, ou *minu,* décrivant en détail les biens composant le fief. Si l'aveu est motivé par un rachat ou succession, le vassal doit s'acquitter de frais. Si le tenancier est noble, il doit verser une compensation financière, fixée généralement au cinquième de la valeur du bien. Si l'acquéreur est un bourgeois, un droit de *franc-fief,* équivalent à une année de revenus, est versé au suzerain.

---

[4] Feudataire : titulaire d'un fief, dépendant à ce titre d'un suzerain. (CNRTL)

[5] Forfaiture : vient du latin *foris* (dehors, en dehors, extérieurement) et de *facere* (faire, exécuter, effectuer, accomplir, agir, se conduire).

[6] Ban : (http://www.cnrtl.fr/definition/ban).

1. *Féodal* : convocation des vassaux par le suzerain pour partir à la guerre; l'ensemble des vassaux convoqués.

2. *Droit féodal* : territoire soumis au pouvoir et à la juridiction du seigneur ; droit de fief par lequel le suzerain contraint ses sujets à utiliser, moyennant redevance, son four, son moulin, son pressoir.

3. *Droit pénal anc.* : mettre au ban : exclure une personne d'un territoire, la déclarer indigne de l'estime ou de la considération des autres.

[7] La commise est une punition. C'est une sanction pénale, par laquelle le seigneur du fief peut réunir pour toujours à son domaine le fief de son vassal. Les raisons peuvent être soit le désaveu, soit la félonie du vassal.

La coutume de Paris dit que celui qui devient propriétaire d'un fief, à quelque titre que ce soit, doit la foi et hommage au seigneur de qui relève le fief. Elle précise également le lieu et les modalités de ce cérémonial[8] :

- « *La foi et hommage doit être rendue dans le principal manoir du fief à cause duquel elle est due.*
- *Si le seigneur est absent et qu'il n'y ait personne dans le principal manoir pour recevoir la foi elle peut être faite devant la porte du principal manoir mais celui-ci peut se faire remplacer mais il ne peut commettre une personne vile pour recevoir la foi et hommage à lui adressé.*
- *Le vassal, doit, étant au principal manoir, demander son seigneur et s'il est absent, demander s'il y a une autre personne ayant charge pour recevoir la foi et hommage. Cette démarche doit être constatée.*
- *Le vassal doit dire au seigneur, à son remplaçant ou à la porte du manoir, qu'il lui porte foi pour tel fief qu'il possède à tel titre relevant de lui. Il doit offrir les droits si aucuns sont dus pour sa mutation, et le requérir en conséquence, de le recevoir en foi.*
- *Le vassal doit faire la foi un genou en terre, nue tête, sans épée et sans éperons et doit prononcer ce qui est dit ci-dessus, à haute et intelligible voix.*
- *La prestation de foi, telle que décrite ci-dessus, doit être attestée par deux notaires ou un notaire et deux témoins, que le vassal doit y mener avec lui, lesquels dressent un procès-verbal. Cet acte doit contenir les offres du vassal ainsi que les droits et faire mention de la réception en foi et de l'acceptation ou du refus du seigneur.*
- *Si la foi a été faite à la porte du manoir, il faut en signifier copie au plus proche voisin du seigneur, sans laquelle l'oreille du seigneur n'étant nullement frappée, le fief serait réputé ouvert* »

D. N.

[8] Bourjon F., *Le droit commun de la France et la coutume de Paris,* Paris, Lib. Grangé & Gellot, 1770 , t. 1, p. 161 et suiv.

A3-Glossaire

Terme	Définition
Affermage	Action de céder l'usufruit d'un bien rural, à l'année, moyennant un prix convenu (1845 Bescherelles) – Prix auquel cet usufruit est concédé.
Aides	Les Aides royales sont des impôts permanents et indirects perçus par le roi sur les biens de consommation et sur les marchandises. À fin du XVIII[e] siècle, le terme ne s'applique plus qu'aux impôts levés sur les boissons. Les Aides dues au roi ont été créées à l'initiative des États Généraux en 1360 pour payer la rançon du roi Jean le Bon prisonnier des anglais depuis la bataille de Poitiers de 1356.
Alleu	Alleu ou franc-alleu. Propriété acquise par héritage et libre de toute obligation ou redevance. Il se différencie, de ce fait de la notion de fief (voir annexe 1 - Fiefs et seigneuries).
Ansange	Surface rectangulaire de 40 perches de long sur 4 perches de large, à raison d'une perche de 10 pieds. Estimée à environ 14 ares par les auteurs contemporains.
Apanage	Fief royal concédé à un prince du sang, en compensation du privilège dont jouit l'aîné dans l'ordre de succession. *Donner, obtenir un territoire en apanage, à titre d'apanage.* La pratique de l'apanage, exercée par les rois de France, abolie en 1792, fut rétablie par Napoléon et Louis XVIII ; le dernier apanage, celui du duc d'Orléans, revint à la Couronne en 1832. (CNRTL)
Arpent	Ancienne mesure agraire qui contenait cent perches carrées : la valeur de l'arpent variait beaucoup, car la valeur de la perche variait elle-même. Les arpents les plus utilisés étaient celui de Paris, qui valait environ un tiers d'hectare et celui des Eaux & Forêts, qui valait environ un demi-hectare. Cette ancienne mesure de superficie valait à Paris 900 toises carrées, ou 34 ares 19 ; on comptait aussi à Paris par arpents de 50 ares ou grands arpents, ceux des Eaux & Forêts. « *L'arpent romain estoit la terre que deux bœufs accouplés labouroient en un jour* » (Olivier de Serres).

Terme	Définition
Attique	En attique : étage placé au sommet ou au milieu d'un édifice, de proportions moindres que les étages supérieurs ou inférieurs, séparé par une corniche du reste de la construction.
Aveu	Voir Annexe 2 – Foi & hommage.
Ban	Proclamation publique du suzerain, dans l'étendue de sa juridiction, pour ordonner, défendre quelque chose ou, plus généralement, pour porter quelque chose à la connaissance de tous. Le droit de publier le ban pouvait également appartenir à un monastère jouissant de l'immunité à l'intérieur de son territoire.
Banal, banalité	Banal : qui appartient au seigneur et dont l'usage est imposé à ses sujets moyennant redevance. Banalité : droit que le seigneur avait d'imposer à ses sujets l'usage de son four, de son moulin, de son pressoir et autres objets lui appartenant, et de percevoir une redevance sur cet usage.
Baronnie	Terre seigneuriale, relevant directement de la Couronne, composée de plusieurs châtellenies, et conférant à son possesseur le titre de baron.
Boële	Boëlle (du latin botellus : boyau ou du grec βδαλός : canal) est le nom vernaculaire donné au cours secondaire d'un cours d'eau dans le bassin de l'Orge (Essonne, Hurepoix).
Boulin	Cavité pratiquée dans un mur de colombier servant de nid aux pigeons.
Cens, censive	Cens : redevance fixe, en argent ou en nature, due annuellement par les roturiers au seigneur du fief dont leur terre relevait. Censive : terre concédée moyennant un cens annuel payé au seigneur.
Chambre aux Deniers	La Chambre aux Deniers apparaît dès le règne de Louis IX et disparaît en 1780. C'est à l'origine, le Grand Chambrier de France qui a en charge la gestion du Trésor Royal et celle de la Chambre du Roi. Puis, a été créée la « Chambre aux Deniers » pour assurer les paiements des différents services de l'Hôtel du roi puis de la Maison du roi et la comptabilité de ses dépenses. Elle est financée par le Trésor royal puis par les Aides (voir ce mot) et soumise au contrôle de la Chambre des Comptes.

Terme	Définition
Champarts	Part du produit du champ due par le paysan tenancier au seigneur possédant la terre.
Châtellenie	Seigneurie ou juridiction du seigneur châtelain. Étendue de pays, comportant château et fiefs, placée sous cette juridiction.
Closeau	Petit clos.
Commendataire	Qui possédait un bénéfice en commende. On appelle de ce nom, en jurisprudence, un ecclésiastique séculier qui est pourvu par le pape à titre de commende d'un bénéfice régulier, tel qu'une abbaye ou un prieuré, avec le droit de profiter des fruits du bénéfice tant qu'il en sera possesseur. La qualité de commendataire est opposée à celle de titulaire. Il y a des abbés et des prieurs commendataires.
Corde	Unité de mesure de volume du bois, plusieurs « cordes » différentes ont été utilisées avant la mise en vigueur du système métrique. Il y avait notamment : - la corde des Eaux & Forêts : pile de 2,60 m, hauteur 1,30 m, longueur de bûches de 1,14 m, soit 3,853 m3, - la corde de Grand Bois : pile de 2,60 m, hauteur 1,30 m, longueur de bûches de 1,30 m, soit 4,394 m3, - la corde de port : pile de 2,60 m, hauteur 1,625 m, longueur de bûches de 1,14 m, soit 4,817 m3. Au début du XXIe siècle, la corde reste traditionnellement employée dans certaines régions. En Anjou, en Bretagne, en Lorraine et en Basse-Normandie, la corde correspond à 3 stères. Dans le Cantal et en Alsace, une corde correspondrait à 4 stères.
Courtillage	Production des courtils ou jardins. Fait de s'occuper de la courtille, jardinage.
Denier tournois	Le double denier tournois, (ou double tournois) est une ancienne monnaie d'une valeur de deux deniers tournois émise par les rois de France à partir de la fin du XIIIe siècle. Elle s'insérait dans le système tournois : six doubles tournois (12 deniers tournois) formaient un sou tournois. Vingt sous tournois formaient une livre tournois. (voir « Livre »)
Dénombrement	État détaillé de ce que le vassal avoue tenir de son seigneur qui le reçoit. Source : Institutes coutumières d'Antoine Loisel, nouvelle édition, par MM. Dupin et Laboulaye, 2vol. in-12 § 598.

Terme	Définition
Dîmes	Impôt sur les récoltes (de fraction variable, parfois le dixième) prélevé par le clergé ou la noblesse.
Dixmeresse	Ou « dîmière » : relatif à la dîme.
Droit de relief	Droit de relief : droit seigneurial sur les mutations de propriétés nobles ou roturières ; ce droit est payé si la mutation est autre qu'une succession directe ou suite à une vente. Les héritiers directs ont en général été exemptés de cette charge à peu près partout dans le royaume. Le montant représentait une année de revenus du bien.
Duché pairie	Duché auquel était attaché le titre de duc et pair (voir ce mot).
Emphytéotique	Le bail emphytéotique ou emphytéose (du grec emphyteusis - ἐμφυτεύω - « implantation ») est un bail immobilier de très longue durée, le plus souvent 99 ans, qui confère au preneur un droit réel sur la chose donnée à bail, à charge pour lui d'améliorer le fonds et de payer un loyer modique, les améliorations bénéficiant au bailleur en fin de bail sans que ce dernier ait à indemniser le locataire (appelé emphytéote).
Fermier à roulette	Ancien Régime : Financier qui affermait le recouvrement de certains impôts. Fermier des jeux : personne qui afferme un établissement de jeux.
Fermiers généraux	La « Ferme Générale » est la jouissance d'une partie des revenus du roi de France, consentie par ce dernier, sous certaines conditions, à un adjudicataire dont les cautions forment la Compagnie des Fermiers Généraux. Créée par Louis XIV, à l'initiative de Colbert en 1680, l'institution avait pour vocation de prendre en charge la recette des impôts indirects, droits de douane, droits d'enregistrement et produits domaniaux.
Fief	Voir annexe 1 - Fiefs et seigneuries.
Fief de dignité	Voir annexe 1 - Fiefs et seigneuries.
Fleuriste	Jardin affecté à la culture des fleurs.
Foi et hommage	Voir annexe 2 – Foi & hommage.
Foulerie	Atelier où l'on foule les draps, les étoffes, les cuirs, les chapeaux. Synonyme de fouloir. On portait les draps, les cuirs à la foulerie (Ac.1798-1835).
Fourches patibulaires	Les fourches patibulaires étaient un gibet constitué de deux colonnes de pierres ou plus sur lesquelles reposait une traverse horizontale en bois. Placées en hauteur et bien

Terme	Définition
	en vue du principal chemin public, elles signalaient le siège d'une haute justice et le nombre de colonnes de pierre indiquait le titre de son titulaire. Les condamnés à mort étaient pendus à la traverse de bois et leurs corps étaient laissés sur le gibet pour être exposés à la vue des passants.
Franc-alleu	Terre libre dont le propriétaire ne relevait d'aucun seigneur. « *Il y eut deux sortes de franc-aleu : le noble et le roturier ; le noble étoit celui qui entraînoit justice, censive ou mouvance, le roturier celui auquel toutes ces conditions manquoient; ce dernier, le plus ancien des deux, représentoit le foible reste de la propriété romaine* » (Chateaubriand, *Études ou Discours historiques,* t. 3, 1831, p. 372).
Garde-marteau	Officier de la maîtrise des Eaux & Forêts, qui était dépositaire du marteau, avec lequel on marquait le bois désigné pour être coupé et vendu, dans les forêts du roi.
Généralité	Une généralité est une circonscription administrative de la France d'Ancien Régime. Il y eut jusqu'à trente-sept généralités. Parmi les multiples circonscriptions territoriales de la France d'Ancien Régime, les généralités sont apparues tardivement. Elles furent créées à partir de 1542 avec l'édit de Cognac, les dernières ayant été créées en 1784. Elles ont eu d'abord un rôle purement fiscal mais n'ont cessé de se renforcer jusqu'à devenir au XVIII[e] siècle le cadre principal de l'administration royale.
Graineteries	Magasin où l'on vend des grains, des graines ; magasin, boutique du grainetier. Anc. : greneterie, « office du juge du grenier à sel »,
Grand voyer	[De 1599 à 1626] *Grand voyer.* Officier chargé de l'administration générale des voies publiques
Grange dixmeresse	Une grange dîmière, grange dîmeresse ou grange aux dîmes, est un bâtiment permettant sous l'Ancien Régime d'entreposer la collecte de la dîme, impôt portant principalement sur les revenus agricoles collectés en faveur de l'Église catholique.
Grosse	Autrefois, les jugements étaient recopiés à la main par les greffiers et la délivrance de la copie était payante, facturée à la page. Les greffiers et tabellions avaient alors pris l'habitude de recopier l'exemplaire facturé de la décision en gros caractères (la décision était grossoyée). Au

Terme	Définition
	contraire, la minute (en menus caractères) est l'exemplaire de la décision conservée par le Greffe.
Gruerie	Privilège royal ou seigneurial sur les bois
Juge gruyer	Officier royal ou seigneurial des Eaux & Forêts, chargé de juger en première instance les délits commis dans les bois ou sur les rivières dont il a la garde.
Justice (haute, moyenne et basse)	La justice seigneuriale se rend à plusieurs niveaux. Le domaine de la haute justice, lorsqu'elle n'était encore appelée que « justice du sang », ne s'étendait guère qu'au pénal : crimes punis de mort, de peines corporelles, etc. Les marques extérieures de la haute justice (pilori, gibet, fourches patibulaires) accuseront longtemps son caractère répressif. À la haute justice s'oppose la basse justice dont le domaine s'étend à toutes les affaires civiles et pénales de moindre importance. Au XIV^{e} siècle apparaîtra le degré intermédiaire de la moyenne justice.
Lettres patentes	Du latin *patere* (être ouvert). Sous l'Ancien Régime, décision royale exprimant la volonté du roi en tant que législateur, sous forme de lettre ouverte, scellée du grand sceau et contresignée par un secrétaire d'État, qui accorde ordinairement une faveur au destinataire. Antonyme : lettres closes, lettres de cachet.
Licitation	Vente aux enchères d'un bien indivis qui peut se faire soit à l'amiable, soit en vertu d'un jugement.
Livre	Ancienne monnaie de compte, frappée originellement à Tours, qui valait un poids d'argent d'une livre et qui fut progressivement réduite dans le cours du temps. Charlemagne ayant ordonné que le sou d'argent soit précisément la vingtième partie de douze onces, on s'accoutuma à regarder, dans les comptes numéraires vingt sous comme une livre. La livre d'argent, qui, sous Charlemagne, était du poids de 367 grammes et valait plus de 78 francs, pesait moins de 5 grammes et valait moins d'un franc à l'époque de l'établissement du système métrique. La livre tournois était de vingt sous, la livre parisis de vingt-cinq sous[1].

[1] En 1356, Jean le Bon fut fait prisonnier à Poitiers par les Anglais ; afin de le rendre "franc", c'est-à-dire libre, fut frappée une pièce d'or fin valant une livre tournois, dont la légende était : "Jean, roi des Francs par la grâce de Dieu" écrite en Latin ; cette pièce garda le nom de franc, puis l'on prit l'habitude d'appeler "franc" la livre tournois jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle.

Terme	Définition
Maître des Eaux & Forêts	Le (grand) Maître des Eaux & Forêts est, sous l'Ancien Régime, une personne chargée de surveiller et de contrôler un territoire mis à disposition de ses habitants par le roi ou le seigneur. Il constate les infractions éventuelles et peut dresser des procès-verbaux.
Manable	Maison manable se dit, en Normandie, chez les notaires et sur les affiches, d'une maison d'habitation, par opposition à maison à usage de grange, d'écurie, etc. - Littré (1872-77)
Marquisat	À l'origine, le terme de marquisat, ou « marches» désignait le gouvernement de frontière, puis la seigneurie bordant une frontière ; sous l'Ancien Régime, il était composé de trois baronnies et d'au moins trois châtellenies.
Minute	Voir Grosse.
Monographies	Des monographies des communes de France ont été réalisées à la fin du XIX^{e} siècle par les instituteurs à la demande du Ministère de l'Instruction Publique pour la préparation des expositions de l'enseignement primaire public aux expositions universelles de 1889 ou de 1900. Ces monographies sont généralement disponibles en ligne sur les sites des Archives Départementales.
Nymphée	Nom masculin : Lieu consacré aux nymphes, constitué généralement par une grotte naturelle ou artificielle où coule une source. À l'origine : édifice bâti autour d'une fontaine ou d'un bassin, richement décoré de statues, dédié aux nymphes, et servant de lieu de réunion ou de repos chez les Romains.
Ottomanes	Grand siège à pieds, de forme ovale, comportant parfois un dossier enveloppant.
Pair	Titre honorifique, donnant accès au conseil du roi, accordé aux douze principaux seigneurs du royaume : six ecclésiastiques (trois ducs et trois comtes) et six laïcs (trois ducs et trois comtes), dont le nombre s'éleva à trente-huit à la veille de la Révolution.
Pairie	Dignité de pair attachée à des grands fiefs relevant immédiatement de la couronne. La pairie de France est une dignité accordée à de grands officiers, vassaux directs de la couronne de France, ayant le titre de Pair de France. Les Pairs représentaient les électeurs primitifs à la royauté à

Terme	Définition
	l'époque où la primogéniture n'est pas de règle. La pairie qui est à l'office de la couronne, et non un titre de noblesse, devient un moyen pour le roi de distinguer et de s'attacher les personnages les plus importants du royaume.
Panetier	Officier du service de bouche de la Maison du Roi chargé du pain et du couvert.
Paraphernaux	Qualifie les biens qui sont la possession d'une femme mariée, sans faire partie de sa dot et qu'elle peut administrer à sa convenance.
Parc	Le parc désignait au Moyen Âge un enclos où le seigneur pouvait chasser le gibier. Le premier parc apparaît en France à Vincennes en 1183. Ce n'est que dans la deuxième partie du XVIIIe siècle en France que le parc prend son acception paysagiste. Il désigne désormais un espace souvent clos et contenant plusieurs dizaines d'arpents avec bosquets, pièces d'eau et bois.
Parlement	Le Parlement est, sous l'Ancien Régime, dans le royaume de France, une cour de justice de dernier ressort, dite aussi cour souveraine, rendant la justice au nom du roi, dans un territoire délimité. Le développement du pouvoir royal entraina la séparation de la « Curia Regis », la cour du roi, en trois organes distincts : le Conseil du roi pour les affaires politiques, la Chambre des Comptes pour les questions financières et le Parlement pour la justice. Jusqu'au XV^{e} siècle, il n'y a qu'un parlement pour tout le royaume, celui de Paris.
Pâtis, pastis	Terrain de médiocre qualité, généralement en pâture perpétuelle ou, plus rarement, en culture pour une longue durée.
Pied	Unité de longueur en usage en France avant l'introduction du système métrique, et qui a varié suivant les lieux et les époques. Le pied de roi ou pied de Paris valait 0,324 mètre. La brasse valait cinq pieds et la toise six. Le pied était divisé en douze pouces. Un homme de cinq pieds six pouces mesure 1,78 m. On pouvait posséder quelques pieds de terre. Il s'agit en fait du pied carré. Le « pied carré » se disait d'une surface carrée d'un pied de côté, et le « pied cube », d'un cube dont chaque arête valait un pied.

Terme	Définition
Poteau seigneurial	Poteaux plantés aux limites de la Seigneurie, sur lesquels on met les armes du Seigneur. Dictionnaire Universel - Furetière, 1690, Éd. A. et R. Leers (La Haye).
Pouillé	Relevé de tous les biens et bénéfices d'une abbaye, d'un diocèse, d'une province ; registre ou liste de ces biens. Synon. *polyptyque.*
Pourpris	Espace entouré, enclos, jardin.
Président à Mortier	L'office de Président à Mortier est l'une des charges les plus importantes de la justice française de l'Ancien Régime. Ce sont les magistrats principaux des institutions de justice les plus hautes, les Parlements. Au nombre de onze en 1789, les parlements s'organisent en plusieurs chambres rassemblant d'une part de conseillers qui jouent le rôle d'assesseurs de justice, d'autre part des présidents destinés à présider les séances. La plus importante de ces chambres est la Grand'Chambre. Ses présidents, pour marquer leur prééminence vis-à-vis des autres chambres, prennent le titre de « président à mortier » ce dernier étant le nom de leur couvre-chef, une toque de velours noir rehaussée de deux galons dorés. La charge est vénale, c'est-à-dire achetable et héritable librement. La charge confère la noblesse au bout de vingt années d'exercice.
Relief	Voir « Droit de relief ».
Saisine	Entrée en possession d'un bien immeuble, n'impliquant pas qu'on ait sur lui les droits réels (la propriété), mais seulement qu'on les exerce. *Mettre un vassal en saisine de son fief.*
Saut de loup	Large fossé destiné à interdire l'accès d'une propriété, sans masquer la vue.
Seigneur	Haut personnage laïc ou clerc détenant une seigneurie sur les terres et les personnes de laquelle il exerce la souveraineté, en toute indépendance lorsqu'il s'agit d'alleu, ou dans le cadre de liens personnels qui l'attachent d'une part à son suzerain et d'autre part à son vassal lorsqu'il s'agit de fief (voir annexe 1 - Fiefs et seigneuries).
Seigneur engagiste	Seigneur qui tient du roi quelque terre ou seigneurie, à titre d'engagement, c'est-à-dire, sous faculté perpétuelle de rachat. (Enc. Diderot)

Terme	Définition
Setiers	Ancienne mesure de capacité pour les grains et les matières sèches, de valeur variable (entre 150 et 300 litres environ) suivant les époques et les régions.
Tabellionnage	Charge, office de tabellion. Le tabellion est un fonctionnaire chargé de mettre en grosse les actes dont les minutes étaient dressées par les notaires. Les tabellions étaient à l'origine distincts des notaires : ils gardaient les *minutes* et délivraient des *expéditions* des actes que rédigeaient les notaires.
Tenages	Ou « tenure »: Mode de concession d'une terre, en vertu duquel une personne n'en possède que la jouissance, à titre précaire. Tenure noble (ou fief) ; tenure roturière ; tenure servile.
Terre en roture	État d'un bien, d'une terre qui n'est pas noble ; donc en dehors d'un fief, d'une seigneurie. (latin : ruptura) Au Moyen Âge, champ défriché, fendu par le soc, et de là, héritage de vilain.
Terrier	Registre contenant la description des terres et censives dépendant d'un seigneur, qui devait en principe être renouvelé tous les vingt ou trente ans et dont l'existence fut supprimée par une loi de mars 1790. « *Chaque seigneurie possédait des registres nommés terriers, dans lesquels, de siècle en siècle, on indiquait les limites des fiefs et des censives, les redevances dues, les services à rendre, les usages locaux* ». Tocqueville, *Anc. Rég. et Révol., 1856, p. 75*
Toise	1,80 mètre environ.
Varlet	Jeune noble qui fait son apprentissage au service d'un seigneur, un page.

A4-Les châteaux de l'Essonne

Ci-dessous, on trouvera la liste alphabétique des communes et des châteaux, disparus ou non, que nous avons recensés. Conscients qu'il y a sans doute des omissions, nous avons cependant essayé d'être le plus exhaustifs possible. Les châteaux situés dans des communes dont le nom ou le périmètre ont été modifiés au cours de l'histoire, sont attribués à la commune actuelle.

Les châteaux traités dans cet ouvrage sont surlignés en jaune.

Commune	Nom du château	Observations	
Angerville	Château de Dommerville		Domaine privé
	Chateau du Puiset	Disparu	détruit par Louis VI en 1117
Angervilliers	Château d'Angervilliers	Disparu	En ruine
Arpajon	Château d'Arpajon (La Bretonnière)	Disparu	Démoli en 1750
Athis-Mons	Château d'Athis		Domaine Privé - École Saint-Charles
	Château d'Avaucourt		Mairie
	Château de Chaiges	Disparu	Détruit 1944
	Château d'Oizonville		Domaine privé Maison de retraite
Auvernaux	Château de Portes	Disparu	Incendié au XIXe siècle
Auvers-Saint-Georges	Château de Gravelles	Disparu	Ruine d'un ancien château à l'abandon
Avrainville	Château d'Avrainville ou du Merle Blanc		Mairie
Ballainvilliers	Château de Ballainvilliers	Disparu	Démoli en partie ; racheté par la mairie en 1994
	Château de la Baronnie	Disparu	Propriété démantelée vers 1960
Ballancourt-sur-Essonne	Château du Saussay		Domaine privé
Bièvres	Château de Bel-air		Domaine Privé (CRS N° 8)
	Château seigneurial	Disparu	Détruit en 1850
	Château de la Martinière		Centre médico-éducatif
	Château de la Motte Carré	Disparu	Détruit vers 1940 – Dom. privé
	Château de la Roche-Dieu		Domaine privé
	Château de Monteclin	Disparu	Détruit partiellement au XXe s. Propriété de la commune
	Château de Silvy		Mairie
	Château de Vauboyen		Domaine privé
	Château des Roches		Maison littéraire Victor Hugo
	Château du Petit-Bièvres ou Pavillon Marie Antoinette	Disparu	Vestiges - Domaine privé
Bois-Herpin	Château de Bois-Herpin	Disparu	Détruit en 1814
Boissy-la-Rivière	Château de Bierville		Domaine privé - Centre formation
Boissy-le-Sec	Château de Boissy-le-Sec		Domaine privé
Boissy-sous-Saint-Yon	Manoir de la Courbette		Domaine privé
Boullay-les-Troux	Château de Boullay-les-Troux	Disparu	Détruit vers 1825
Bouray-sur-Juine	Château de Frémigny		Domaine privé

Commune	Nom du château	Observations	
	Château du Mesnil-Voisin		Domaine privé
Boussy-Saint-Antoine	Château seigneurial		Mairie - construit vers 1681 sur ancien hôtel seigneurial
Boutervilliers	Château de Boutervilliers,	Disparu	vestiges mentionnés en 1856
	Château des Closeaux		Domaine privé
	Château féodal		La Tour Cénive est dernier témoin du château féodal
Boutigny-sur-Essonne	Château de Belesbat		Domaine privé
Bouville	Château de Farcheville		Domaine privé
Brétigny-sur-Orge	Château de Brétigny	Disparu	Abandonné vers 1750 - Devis de destruction en 1758
	Château de la Fontaine		IUT - Université Évry-Val d'Essonne
	Château de la Garde		Propriété communale en cours de restauration
	Château du Pavillon		Domaine Privé
Breuillet	Château du Chapitre		Mairie
	Château du Colombier		Domaine privé
Brières-lès-Scellés	Château de Brières		Reste le clos et un colombier
Briis-sous-Forge	Château de Bligny	Disparu	Détruit en 1901 - Centre hospitalier de Bligny
	Château de Briis		Reste un donjon carré transformé en habitation puis remaniée au XIX^{e} et restaurée au XX^{e} siècle
Brunoy	Château de la Tournelle	Disparu	
	Château de Soulins	Disparu	Démoli en 1967 - Construction de lotissement
	Château des Bosserons	Disparu	Démoli en 1904
	Chateau des Ombrages		Domaine communal - École
	Grand château	Disparu	Démoli entre 1792-1794
	Petit château	Disparu	Démoli partiellement entre 1792-1794
Bruyères-le-Châtel	Château d'Arny		Domaine privé (Mouvement des Focolari)
	Château de Bruyères		Domaine privé (Association de l'ordre Hospitalier des Frères Saint-Jean-de-Dieu)
	Château de Morionville	Disparu	Détruit en 1972. Seuls subsistent les communs, la chapelle et la grille d'entrée.
Buno-Bonnevaux	Château de Bonnevaux		Domaine privé
	Château de Moignanville		Domaine privé
Bures-sur-Yvette	Château de Bures	Disparu	Rasé en 1760
	Château de la Guyonnerie		Domaine privé
	Château de la Vierge		Domaine privé
	Château de Montjay		Propriété du Ministère de la Justice
	Château du Grand-Mesnil		Hôpital psychiatrique
	Château Gaillard	Disparu	Détruit en 1760

Commune	Nom du château	Observations	
Cerny	Château de Cerny		Domaine communal
	Château de Montmirault	Disparu	Ancien couvent - lycée
	Château de Presles		Domaine Privé
	Château de Villiers		Domaine Privé
	Château d'Orgemont		Domaine Privé
Chalo-Saint-Mars	Château de Longuetoise		Domaine privé
	Château du Grand Saint-Mars		Domaine Privé
	Château du Tronchet		Domaine privé
Chamarande	Château de Chamarande		Archives départementales sur l'emplacement de l'ancien château de Bonnes
Champcueil	Château de Buisson		Domaine privé - Institut médico éducatif
Champlan	Château Ribot		Domaine privé
Champmotteux	Château de Vignay	Disparu	Détruit au début du >XX^{e} siècle
Chatignonville	Château de Chatignoville	Disparu	Détruit en 1827
Cheptainville	Château de Cheptainville		Domaine privé
Chevannes	Château des Messis	Disparu	Lieu dit « les Messis » ferme
Chilly-Mazarin	Château de Bel-Abord	Disparu	Ex château de Godefroy détruit en 1963
	Château de Chilly	Disparu	Détruit en 1822 - Hôtel de Ville dans les communs du château
Corbeil-Essonnes	Château de Chantemerle	Disparu	Détruit début des années 1960
	Château du Tremblay	Disparu	
	Le vieux Château - Pont de Corbeil	Disparu	Vestiges, soubassements. Détruit au début du XIX^{e} siècle
Coudray-Montceaux(Le)	Château de Coudray	Disparu	Détruit lors de la construction du golf en 1956
	Château de Montceaux		Domaine privé
	Château de la Roche au Plessis-Chenet	Disparu	
	Château Sainte-Radegonde		Domaine privé – Ferme.
	Château du Bas-Coudray		
Courances	Château de Courances		Domaine privé
Courson-Monteloup	Château de Courson		Domaine privé
Crosnes	Château de Crosnes	Disparu	Détruit vers 1810
D'Huisson-Longueville	Château d'Huisson-Longueville		Domaine privé
Dourdan	Château de Dourdan		Château-fort, on visite.
	Château de Grillon	Disparu	
	Château du Parterre		Hôtel de Ville
Draveil	Château de Draveil		Château de Paris-Jardin
	Château de la Folie		Domaine privé - Copropriété
	Château de Villiers		Mairie – Bibliothèque
	Château des Bergeries		Domaine privé du ministère de l'Intérieur - École de la Police Nationale
	Château des Mousseaux	Disparu	Détruit en 1973 pour la construction de la base de loisirs du Port-aux-Cerises

Commune	Nom du château	Observations	
	Château des Sables		Domaine privé - Conseil général de l'Essonne - Maison départementale des solidarités
	Château du Bois-Chardon ou de Champrosay		Domaine privé - Copropriété
Écharcon	Château d'Écharcon		Domaine privé
Égly	Château de Villelouvette		Centre aéré de la Ville de Montrouge
Épinay-sur-Orge	Château de Charaintru	Disparu	Démoli en 1980
	Château de Petit-Vaux	Disparu	Démoli en 1983
	Château du Breuil	Disparu	Démoli
	Domaine de Sillery		Domaine privé
Estouches	Château d'Estouches		Domaine privé
Étampes	Château de Valnay		Propriété communale - location de salles
	Château de Vauroux		Domaine privé
	Château d'Étampes	Disparu	Château royal - Reste la Tour de Guinette
	Château du Bourgneuf	Disparu	Détruit au début du XIXe - Reste l'ancien colombier
	Château du Petit-Saint-Mars		Maison de retraite
Étiolles	Château des Hauldres		Ancien IUFM
	Château d'Étiolles, dit « La Grande Maison »	Disparu	Démoli en 1727
	Château du Coudray		Actuel lycée hôtelier
	Château de Gerville	Disparu	
	Château Neuf-du-Bourg	Disparu	Démoli en 1908
Étrechy	Château du Roussay	Disparu	Maison forte des Hospitaliers de l'Ordre de Malte - Détruit
Évry	Château Bataille	Disparu	
	Château de Beauvoir		Centre de rééducation professionnelle
	Château de Grand-Bourg		Lycée privé
	Château de Neubourg	Disparu	Démoli en 1765
	Château de Petit-Bourg	Disparu	Rasé en 1958 - construction immeuble
	Château des Tourelles	Disparu	Incendié 1945
	Château d'Évry-le-Plessis		
	Château du Mousseau	Disparu	Détruit en 1860
	Château La Grange-Feu-Louis	Disparu	
Ferté-Alais (La)	Château de la Ferté-Alais	Disparu	Des restes de remparts inclus dans les habitations
Fleury-Mérogis	Château de Fleury		Centre de Réadaptation professionnelle
Fontenay-le-Vicomte	Château de Fontenay		Domaine départemental
	Château La Salle	Disparu	Détruit en 1758
Fontenay-lès-Briis	Château de Fontenay-lès-Briis		Domaine privé (centre de loisirs RATP)
	Château de Soucy	Disparu	Détruit en 1830 reconstruit puis détruit en 1964

Commune	Nom du château	Observations	
Forêt-le-Roi (La)	Château seigneurial		Domaine privé
Forges-les-Bains	Château de Forges-les-Bains		Domaine privé
	Château de la Halette		Mairie
	Château de Pivot ou Pirot		Domaine privé
Gif-sur-sur-Yvette	Château de Belleville		Domaine privé
	Château de Button ou de Mérault		Domaine privé - CNRS
	Château de Courcelle		Domaine privé
	Château de Damiette	Disparu	Ruines
	Château de l'Ermitage		Domaine communal
	Château du Val-Fleury		Domaine communal
Gironville-sur-Essonne	Château de Gironville		Domaine privé
Gometz-le-Châtel	Château de Gometz	Disparu	Reste quelques vestiges
Grigny	Château de la Motte	Disparu	
	Château de Moroge		Dit « Maison St Antoine »
	Château de l'Arbalète	Disparu	Détruit en 1872/1873
Guibeville	Château de Guibeville	Disparu	Détruit début du 19e siècle
Guigneville-sur-Essonne	Château de Guigneville	Disparu	Détruit en 1865
	Château de la Michaudière		Domaine privé - Copropriété
Guillerval	Château de Guillerval	Disparu	Détruit en 1944
Itteville	Château d'Aubin		Domaine privé
	Château de l'Espine		Domaine privé
	Château d'Itteville		Mairie
Janville	Château Gillevoisin		Domaine privé (Institut-médico-éducatif)
Janvry	Château de Janvry		Domaine privé
Juvisy-sur-Orge	Château de Bel-Fontaine		Mairie
	Château de Fromenteau ou des Belles Fontaines		Services administratifs Communauté de Communes « Portes de l'Essonne »
	Château de Montessuy	Disparu	Détruit en 1944
La Norville	Château de la Norville		Domaine privé (Centre médical)
La Ville-du-Bois	Château de la Ville-du-Bois		École secondaire Institution du Sacré-Cœur
	Château du Plessis-Saint-Père	Disparu	Détruit en 1827
Lardy	Château de la Honville	Disparu	Détruit au XIX^{e} siècle
	Château seigneurial d'Yvon de Carnazet ou de Broglie		Mairie
	Domaine des Pastoureaux		Transformé en hôtel
Leudeville	Château de Leudeville		Domaine privé
Leuville-sur-Orge	Château de Leuville ou des Géorgiens		Domaine privé
Limours	Château de Limours dit d'Anne de Pisseleu	Disparu	Détruit en 1835
	Château de la Solidarité		Domaine privé
	Château de Valménil		Transformé en 30 logements
Linas	Château de la Chataigneraie		Domaine communal
	Château de la Roüe	Disparu	Démoli vers 1850
Lisses	Château de Beaurepaire	Disparu	Démoli en 1825

Commune	Nom du château	Observations	
	Château de Montauger		Domaine départemental
	Château de Place	Disparu	Détruit en 1928
	Château du Bois Chaland	Disparu	Fouille en cours depuis 2008 (INRAP)
Longjumeau	Château de Chambourg		Domaine privé - Emmaus
	Château de Nativelle		Domaine communal - Mairie
Longpont-sur-Orge	Château de Lormoy		Domaine privé -EPHAD
	Château de Villebouzin		Domaine privé - maison de repos
	Château du Mesnil	Disparu	Détruit vers 1840
Maisse	Château des Murs	Disparu	Détruit en 1877
Marcoussis	Château de Bel-Ébat		Domaine privé
	Château de Bellejame	Disparu	Abandonné en 1969, puis démoli - Domaine départemental et Centre national de Rugby
	Château de Montagu	Disparu	En ruine - Domaine privé - Orphelins Apprentis d'Auteuil
	Château des Célestins		Reconstruit sur ancien château du Petit-Mesnil - domaine communal - École des Arts
	Château du Chêne rond		Domaine privé
	Château du Déluge		Domaine privé
Marolles-en-Hurepoix	Château de Beaulieu	Disparu	Détruit en partie vers 1850 - devient une ferme
	Château de Gaillon	Disparu	Détruit en 1969
	Château de Marolles	Disparu	Détruit en 1944
	Château des Tournelles	Disparu	Détruit en 1944
Massy	Château de Vilgénis		Domaine privé -Groupe Safran - Sur la base d'un château du XIIIe siècle reconstruit au XVIIIe
Mennecy	Château de Villeroy	Disparu	Démoli en 1796
Méréville	Château de Méréville		Domaine privé
Mérobert	Ancien Château des Murs		Domaine communal (CCESE)
Milly-la-Forêt	Château de Milly ou la Bonde		Château fort remanié au XVe; XVIe et XIXe siècle- Domaine privé
	Château de Roussay		Domaine privé
Mondeville	Château de Mézières	Disparu	Château devenu ferme vers 1815
Montgeron	Château de Chalandray		Domaine communal
	Château de la Princesse de Beauvau		Situé dans l'enceinte du Lycée Rosa-Parks de Montgeron
	Château de Rottembourg		Maison de retraite
	Château des Près		Domaine privé
	Château seigneurial	Disparu	Détruit en 1840
Montlhéry	Château de la Souche		Mairie
	Château de Montlhéry	Disparu	Ne reste que la tour
Morangis	Château Saint Michel		Centre culturel communal
	Château seigneurial	Disparu	Détruit en 1945 - Emplacement de la mairie actuelle
Morigny-Champigny	Château de Brunehaut		Propriété départementale (ITEP)
	Château de Jeurre		Propriété départementale

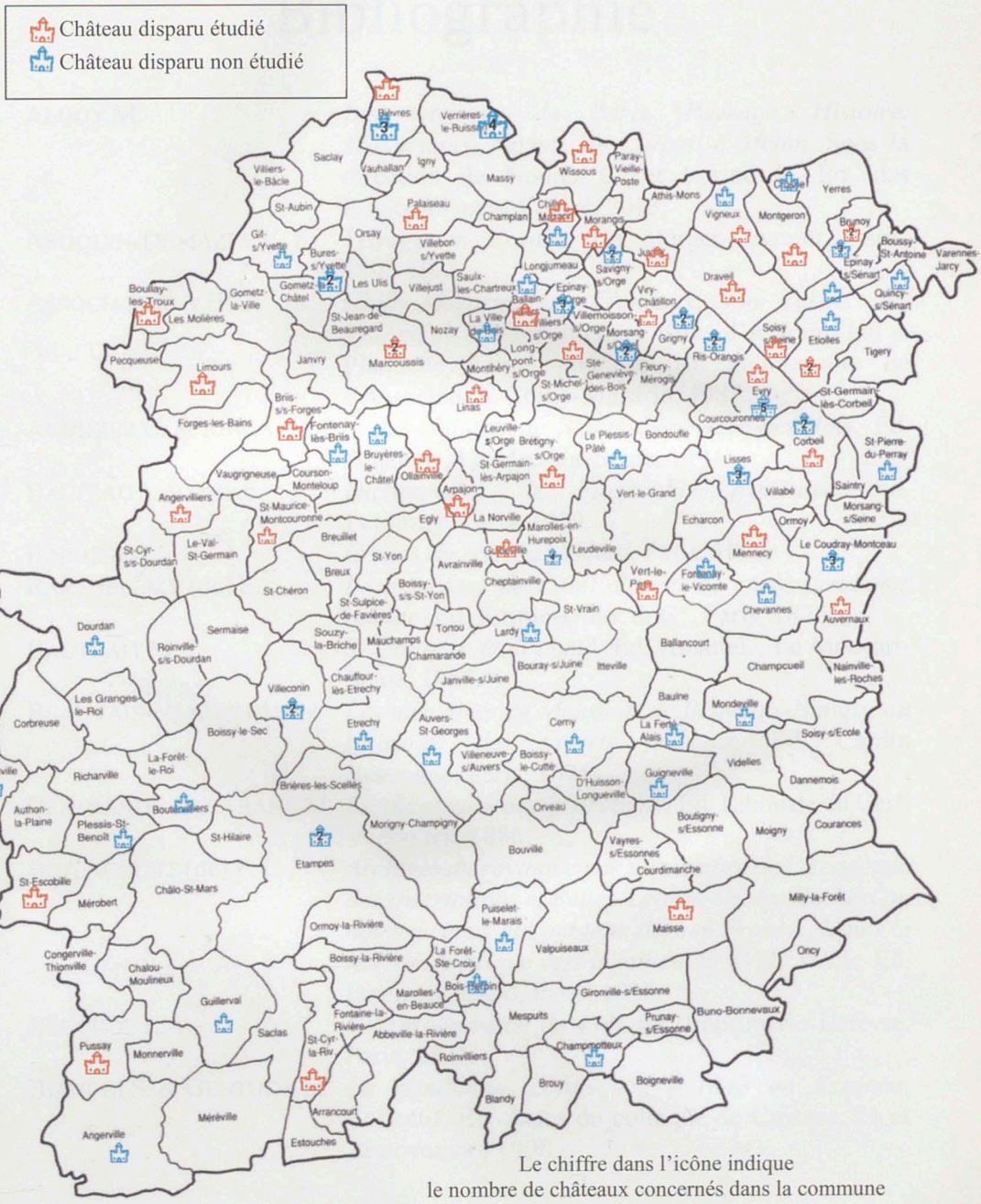
Commune	Nom du château	Observations	
	Château de Morigny		Propriété de l'état
	Château de Vaudouleurs		Domaine privé
	Château de Villemartin		Domaine privé - Hôtellerie
Morsang-sur-Orge	Château de la Guérinière	Disparu	Détruit au cours du XIXe siècle
	Château de Morsang		Propriété de la municipalité
	Château des Tourelles	Disparu	Détruit fin XXe siècle
Nainville-les-Roches	Château de Nainville-les-Roches		Domaine privé
Ollainville	Ancien Château	Disparu	Détruit en 1831
	Château de la Roche		Domaine privé - Parc communal
	Château d'Ollainville		Domaine privé (Éducation nationale - Sces administratifs EREA)
	Château du Bel Air		Domaine privé
	Château du Rué		Domaine privé (CEA Bruyères-le-Châtel)
Ormoy-la-Rivière	Château de Vauroux		Domaine privé
Orsay	Château de la Grande Bouvèche		Domaine communal - Centre culturel André Malraux
	Château de Corbeville		Domaine privé
	Château de Launay		Domaine privé (université Paris sud)
Palaiseau	Ancien château	Disparu	Détruit à la Révolution
	Château d'Ardenay		Domaine privé - Bibliothèque
	Château de la Saussaye		Domaine privé (crèche parentale)
Plessis-Chenêt (Le)	Château de la Roche	Disparu	
Plessis-Paté (Le)	Château du Plessis-Paté	Disparu	Détruit à la Révolution
Plessis-Saint-Benoist (Le)	Château du Plessis-Saint-Benoist	Disparu	Détruit à la Révolution
Puiselet-le-Marais	Château du Petit Marais	Disparu	Détruit en 1753, reste un donjon et une tour d'angle carrée.
Pussay	Château de Pussay	Disparu	Destruction partielle
Quincy-sous-Sénart	Château de Quincy	Disparu	Démantelé au cours du XIXe siècle - En ruine
	Château Leroy		Domaine privé (CRS n°3)
Richarville	Château de Richarville		Domaine privé (association Gennesaret)
Ris-Orangis	Château de la Borde	Disparu	Détruit en 1960
	Château de la Briqueterie	Disparu	Démoli en 1918
	Château d'Orangis, ou « Château Lot »		Domaine privé, à l'abandon.
	Château de Fromont		Mairie
	Château de Ris ou Dranem		Domaine privé
	Château de Trousseau		Domaine privé
	Château du domaine d'Orangis, dit « château Gomel »		Domaine privé
Roinville-sous-Dourdan	Le Petit château		Domaine privé
Saclay	Château de la Martinière		Domaine privé - Ministère de la Défense
Saint-Chéron	Château de Baville		Domaine privé

Commune	Nom du château	Observations	
Saint-Cyr-sous-Dourdan	Château de Bandeville		Domaine privé
Saint-Cyr-la-Rivière	Château de Saint-Cyr-La-Rivière	Disparu	Incendié en 1848
Sainte-Geneviève-des-Bois	Château de la Cossonnerie		Domaine privé - Maison de retraite
	Château de Sainte-Geneviève-des-Bois	Disparu	Ne restent que le Donjon et les communs
	Château du parc Pierre		Reconstruit sur emplacement de l'ancien château du XVII[e] siècle. Centre de loisirs communal
Saint-Escobille	Château de saint-Escobille	Disparu	Démoli en 1816-1817
Saint-Germain-lès-Arpajon	Château de Chanteloup		Ruines
Saint-Germain-lès-Corbeil	Château « Darblay »		Domaine privé
Saint-Hilaire	Château de Champrond		Domaine privé - Arboretum
Saint-Jean-de-Beauregard	Château de St-Jean-de-Beauregard		Domaine privé
Saint-Maurice-Montcouronne	Château de Saint-Maurice-Montcouronne	Disparu	Détruit au milieu du XIX[e] siècle
Saint-Pierre-du-Perray	Château du Perray	Disparu	Incendie accidentel le 13 juillet 1993
Saint-Sulplice-de-Favières	Château Segrez		Domaine privé
Saint-Vrain	Château de Billy		Domaine privé
	Château de la Boissiere		Domaine privé
	Château de Saint-Vrain		Domaine privé
Saulx-les-Chartreux	Château de Monthuchet		Domaine privé - destruction partielle en 1914
Savigny-sur-Orge	Château de Charaintru	Disparu	Démoli en 1980
	Château de Grand-Vaux	Disparu	Démoli en 1958 - construction côté de Grand-Vaux
	Château de Savigny		Lycée Corot
Sermaise	Château de Mondétour		Domaine privé
Soisy-sur-École	Château des Réaux		Domaine privé - Maison de retraite
Soisy-sur-Seine	Château seigneurial	Disparu	Détruit en 1878
	Château de l'ADAPT		Domaine privé
	Château de l'Hermitage		Domaine privé (École ONAC)
	Château du Grand Veneur		Domaine communal
Souzy-la-Briche	Château de Souzy-la-Briche		Domaine Privé - Résidence de villégiature de la R. F.
Tigery	Château de Tigery		Domaine privé
Val-Saint-Germain	Château du Marais		Domaine privé visitable
Vaugrigneuse	Château de la Fontaine aux Cossons		Domaine privé
	Château de Vaugrigneuse		Domaine privé
Vauhallan	Château de Limon		Domaine privé
	Manoir de Richeville		Domaine privé
	Manoir des Arpentis		Domaine privé

Commune	Nom du château	Observations	
Vayres-sur-Essonne	Château de Vayres		Domaine privé (IMPPro)
Verrières-le-Buisson	Château de Paron		Domaine privé
	Château de Verrières - Maison Grellou		Domaine communal
	Château de Vilmorin		Domaine privé
	Château des Migneaux	Disparu	Détruit 1901/1903 - lotissement
	Château du Bois Loriot ou Propriété Bourrelier	Disparu	Détruit en 1984
	Château du grand Vaupéreux	Disparu	Détruit en 1965
	Château Vaillant ou château d'Estienne d'Orves		Domaine communal - Maison des Associations
	Château d'Amblainvilliers	Disparu	Détruit en 1995
	Château de Marienthal		Domaine privé
Vert-le-Petit	Château du Bouchet	Disparu	Détruit début XIXe siècle
Vert-le-Grand	Château du Guichet		Domaine privé
	Château du Saussaie ou Saussaye		Domaine privé
Vigneux-sur-Seine	Château de Gros-Buisson ou des Acacias		Domaine communal - École d'arts plastiques
	Château de Port-Courcel	Disparu	Démoli en 2014
	Château de Rouvres		Domaine privé
	Château de Vigneux ou Château Dorgère		Domaine privé
	Château Frayé	Disparu	Démoli en 1922
Villebon-sur-Yvette	Château de Villebon		Domaine privé - Collège Lycée
Villeconin	Château de la Grange	Disparu	Ruines d'un château féodal
	Château de Saudreville		Domaine privé
	Château de Villeconin - Manoir des Ardenelles		Domaine privé, visitable
	Château du Fresne	Disparu	Ruines
Villejust	Château du Bois-Courtin		Domaine privé
Villemoisson-sur-Orge	Château de Villemoisson		Domaine privé - Maison de retraite
	Château d'Orgeval		Domaine privé
Villiers-le-Bacle	Château de la Barrerie		Domaine privé
	Château de La Vallée Bonnard		Domaine privé
	Château de Villiers le Bâcle		Domaine privé
	Château de Voisins-le-Thuit		Domaine privé
Villiers-sur-Orge	Château Moderne		Mairie
	La Seigneurie		Domaine privé
	Maison Rouge		Domaine privé
Viry-Chatillon	Château de la Tournelle		Mairie
	Château de Viry ou Marmont	Disparu	Aussi appelé château Polonceau Détruit vers 1950 - Lotissement
	Château des Marches		Premier château au XVe - Conservatoire municipal de musique
	Château du Piedefer		Services municipaux et Espace culturel Condorcet
Wissous	Château de Villemilan	Disparu	Démoli en 1830

Commune	Nom du château	Observations
	Château Gaillard	Domaine communal
	Domaine Montjean	Maison bourgeoise, domaine communal
Yerres	Château de Beauregard	Mairie
	Château de la Grange du Milieu	Château du Maréchal de Saxe (Hôtel)
	Château de Dreux Budé	Domaine privé

A5-Carte des châteaux disparus



Bibliographie

ALHOY M. *Les environs de Paris, Paysage, Histoire, Monuments, Mœurs, de Corbeil à Melun.* Sous la direction de Nodier C. et Lurine L. Éd. des Régionalismes, Créssé, 2013.

ARDOUIN-DUMAZET V. E. *Voyage en France.* Éd. Berger-Levrault, Paris, 1893-1921.

ASSOCIATION VHVA *Chilly-Mazarin, ses Châteaux, son Église, son Village.* « Village d'Hier, Ville d'Aujourd'hui ». Plaquette éditée pour le 10e anniversaire de l'Association, Chilly-Mazarin, 1987.

AUDIGIER C. & RINGALLE P. *Le château de Sainte-Geneviève-des-Bois.* Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1994.

BALTEAU J. & collab. *Dictionnaire de biographie française.* Éd. Letouzey, Paris, 1939.

BARBIER A. *Contes du soir.* Éd. Dentu, Paris, 1879.

BARTHÉLEMY (de) É. *La princesse de Conti d'après sa correspondance inédite.* Éd. Firmin-Didot & Cie, Paris, 1875.

BAUTRAIT M. J. *Si Chilly m'était conté.* Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1987.

BEAUVAIS-NANGIS (de) N. *Les mémoires de Monsieur de Beauvais-Nangis, ou l'histoire des favoris français.* Éd. Cardin Besongne, Paris, 1675.

BERTRANDY LACABANE M. *Essais et notices sur Brétigny,* Éd. Librairie du Cerf, Versailles, 1886.

BÉTENCOURT (de) P. L. *Archives du royaume par un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres - Noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France, depuis le XIIe siècle jusque vers le milieu du XVIIIe siècle.* Éd. Beaucé-Rusand, Paris, 1826.

BEUCHOT L. V. *Correspondance de Voltaire.* Imprimerie Lefèvre, Paris, 1831.

BIANCHI S. & GENTHON M. *La république confisquée - 1848 en Essonne.* Collectif, Éd. Actes du colloque de Crosnes, 21 et 22 novembre 1998.

BLANCHARD F. *Les éloges de tous les premiers presidens du parlement de Paris.* Éd. Cardin Besongne, Paris, 1645.

BOISLISLE (de) A. *Lettres de Marville au ministre Maurepas -1745 1746.* Publiées d'après les originaux, Éd. H. Champion, Paris, 1903.

BORDEAUX (de) P. *Mémoires.* Édité « aux dépens de la Compagnie » ; Amterdam, 1758.

BOUCHENOT DÉCHIN P. *André Le Nôtre.* Éd. Fayard, Paris, 2013.

BOUQUET F. *Mémoires de Pierre Thomas, sieur du Fossé.* Éd. Ch. Métérie, libraire de la Société de l'Histoire de la Normandie, Rouen, 1877.

BRUNEL L. *Juvisy au XVIII^e siècle.* In : « Mémoires & documents de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix », 1975.

BUISSON J. *Viry-sur-Orge et Chatillon-sur-Seine au XIII^e siècle.* Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1989.

BUISSON J. *Viry-Chatillon de 1815-1914.* Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1995.

BUISSON J. *Viry-Chatillon de 1914 à nos jours.* Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1998.

CASTRIES (DUC DE) *La Pompadour.* Éd. « J'ai lu l'Histoire », Paris, 1983.

CERCLE LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE DRAVEIL *Draveil Chemins d'antan, rues du présent.* Éd. CLHD, Draveil, 2001.

CHAIX D'EST-ANGE G. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle.* Imprimerie Hérissey, Évreux, 1903-1929.

CHÂTEAUBRIAND (de) F. R. *Mémoires d'outre-tombe.* Éd. Penaud frères, Paris, 1849.

CHODRON DE COURCEL *Vigneux-sur-Seine-Études historiques.* Éd. Le livre d'histoire, 2004.

CHRISTOUT M-F. *Réception offerte le 6 septembre 1636 à Essonnes à la reine Christine de Suède.* In : « Cahiers de l'Association internationale des études françaises », Persée, 1957.

COCHIN H. *Œuvres complètes de feu M. Cochin.* Éd. J.T. Herissant, Paris, 1771.

COLAS E. *Une page de l'histoire de Soisy-sous-Étiolles.* In : « Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix », numéro 1. Éd. Alphonse Picard & Fils, Paris, 1895

COLET L. *Lettres de Benjamin Constant à Madame Récamier.* The Byron Library, Paris, 1816.

Collectif *Le patrimoine des communes de l'Essonne.* Éd. Le Flohic, Paris, 2000.

Collectif *Les Quinze Vingts.* In « Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France », Éd. H. Champion, Paris, 1887.

Collectif *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime.* Collection « Patrimoine Mémoire & Traditions », UTL-Essonne, Évry, 2008.

Collectif *Parcours du Patrimoine-Région Île-de-France ; Draveil, Vigneux-sur-Seine.* Somogy, Éditions d'Art, Paris, 2008.

CONSTANT B. *Correspondance.* Éd. Gallimard, Paris, 1955.

COSSONET F. *Recherches historiques sur Palaiseau.* Imprimerie Louis Pavillet, Versailles, 1895.

COYECQUE E. *L'Hôtel-Dieu de Paris au Moyen-Âge.* Éd. H. Champion, Paris, 1889.

CREVECŒUR (de) R. *Louis Hesselin, amateur parisien, intendant des plaisirs du Roi.* Éd. de la Société Historique de Paris, Paris, 1895.

DARBLAY A. *Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel.* Imprimerie Crété, Corbeil, 1901.

DELISLE L. *Recherche sur la librairie de Charles V.* Éd. H. Champion, Paris, 1907.

DEZAILLER D'ARGENVILLE A. N. *Voyage pittoresque des environs de Paris.* Éd. Debure l'aîné, Paris, 1779, 4ème édition.

DU BREUIL J. *Le Théâtre des antiquitez de Paris.* Édité par la Société des imprimeurs, Paris, 1639.

DUBOIS CORNEAU R. *Jean Pâris de Monmartel, banquier de la cour.* Librairie Fontaine, Paris, 1919.

DUCERF L. *Chronique du temps passé à Saint-Maurice-Montcouronne.* Édité par la municipalité de Saint-Maurice-Montcouronne, 2012.

DUFOUR M. A. *La marquise de Pompadour au château d'Étiolles.* In : « Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix ». Éd. Alphonse Picard & Fils, Paris, 1908.

DUFOUR M. A. *L'ancien château d'Étiolles en 1700.* In : « Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix ». Éd. Alphonse Picard & Fils, Paris, 1909.

DUFOUR M. A. *La Reine de Suède à Essonnes.* In : « Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix ». Éd. Alphonse Picard & Fils, Paris, 1906.

DULAURE J. A. *Histoire physique, civique et morale des environs de Paris, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.* Éd. Guillaume, Paris, 1825-1828.

DULAURE J. A. *Nouvelle description des environs de Paris.* Éd. Lejay, Paris, 1787.

DUMAZET A. *Voyage en France.* Éd. Berger-Levrault, Paris, 1899.

DURAND R. *La famille d'Allonville.* In : « Mémoire et Documents de la SHARY ». Éd. Société Historique et Archéologique de Rambouillet et de l'Yveline, Paris, 1910

DUREY D'HARNONCOURT P. *Dissertation sur l'usage de boire à la glace,* Imp. De Valleyre, Paris, 1762.

ERLANGER P. *Le mignon du roi.* Éd. Pocket, Paris, 1973

FIRON A.M. *Pussay, ses seigneurs, ses manufactures, ses villageois.* Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1995.

FONTAINE R. *Draveil et son histoire.* Éd. SARL SOCEP, Draveil, 1981

FORTEAU C. & BILLARD M. *Pussay à travers les âges : études historiques.* Éd. ARCAM, Paris, 1899, réédition de 1952.

GAULLE (de) J. *Nouvelle histoire de Paris et de ses environs.* Éd. P. M. Pourrat frères, Paris, 1889.

GEHIN J. *Chilly-Mazarin son Histoire.* Imprimerie Pavillet, Versailles, 1897.

GERMAIN H. *Marcoussis : département de l'Essonne, canton de Montlhéry, le réveil de son histoire et monographie.* B.N.F. Imprimé à Boulogne-Billancourt, 1973.

GOZLAN L. *Les Tourelles : histoires des châteaux de France.* Éd. Dumont, Paris, 1839.

GRISELLE E. *Maisons de la Grande Demoiselle et de Gaston d'Orléans, son père.* Éditions de documents d'histoire, Paris, 1912

GUILHERMY (de) M.F. & LASTEYRIE (de) R. *Inscriptions de la France du V^e^ siècle au XVIII^e^ : ancien diocèse de Paris.* Série 3, Imprimerie Nationale, 1873-1883.

GUIOT J. A. (Abbé) *Manuscrit.* In : « Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix ». Éd. Alphonse Picard & Fils, Paris, 1910.

GUYARD J. *C'était en 1900, Bondoufle, Courcouronnes, Évry, Lisses, Ris-Orangis.* Éd. Adef, Paris, 1985.

GUYOT J. *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan.* Éd. Auguste Aubry, Paris, 1869.

HALLAYS A. *Essais sur le XVII^e siècle - Les Perrault.* Librairie Académique Perrin & C^ie, Paris, 1926.

HÉRISSAY J. *Les aumôniers de la guillotine.* Éd. Fayard, Paris, 1954.

HILLAIRET J. *Dictionnaire historique des rues de Paris.* Éditions de Minuit, Paris, 1985.

HOZIER (d') L. P. *Armorial général ou registre de la noblesse de France.* Édition du Palais Royal, Paris, 1970.

JABLONKA I. *Les enfants de la république.* Éd. du Seuil, Paris, 2010.

JACQUART J. *Une paroisse rurale de la région parisienne Morangis aux XVI^e et XVII^e siècles.* In : « Paris – Île-de-France, Mémoires ». Édité par la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Île-de-France », t. VIII, 1957.

JACQUART J. *Paris et l'Île-de-France au temps des paysans, (XVI^e-XVII^e s.).* Publication de la Sorbonne, Paris, 1990.

JACQUET A. *Du jardin Renaissance au jardin d'agrément, Histoire du parc disparu de Limours.* In : « Cahiers de la Maison de Banlieue et de l'Architecture », Chamarande, 2007, n°13.

JAL A. *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* H. Plon, Imprimeur-Éditeur ; deuxième édition, Paris, 1872.

JUGIE S. *Le duc d'Antin ou le parfait courtisan : réexamen d'une réputation.* Bibliothèque des Chartes; Librairie Droz, Paris-Genève, 1991, t. 149-2

LA CHESNAYE-DESBOIS (de) F. A. *Dictionnaire de la noblesse.* Éd. A. Boudet, libraire, Paris, 1770-1778.

LA CROIX DE CASTRIE, R. *Papiers de famille.* Éd. France-Empire, Paris, 1977.

LA POIX DE FRÉMINVILLE (de) E ; *La pratique universelle, pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux.* Éd. Morel & Gissey, Paris, 1746-1757.

LE BAS A. *Juvisy-sur-Orge, un territoire, des réseaux.* In : « Cahiers du patrimoine ». Éd Lieux-Dits, Lyon, 2007.

LEBEUF J. *Histoire du diocèse de Paris.* Éd. Prault père, Paris, 1757.

LEREBOUR A. & LONGUET J. *Histoire du domaine de Petit-Bourg au XIX^e siècle.* In : « Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Évry et du Val de Seine », Évry, 1987.

LHOMER J. *Perrégaux et sa fille la duchesse de Raguse.* Imprimerie Générale Lahure, Paris, 1905.

LISTER M. & EVELYN J. *Voyage de Lister à Paris en M DC XCVIII.* Édition des Société des bibliophiles, Paris, 1873.

MAILLARD G. *Promenade historique et pittoresque sur la Seine de Montereau à Paris, par les bateaux à vapeur.* Éd. G. Maillard, Paris, 1835.

MALTE-BRUN V. A. *L'ancien département de Seine-&-Oise.* Éd. du Bastion, Peronnas, 1990.

MANNIER E. *Les commanderies du Grand Prieuré de France d'après les documents des Archives Nationales.* Ordre de Malte, Éd. Auguste Aubry & Dumoulin, Paris, 1872.

MARTIN F. *Une famille d'intendants de Paris au XVIII^e siècle : les Bertier de Sauvigny.* Thèse de doctorat de troisième cycle, Paris X Nanterre 1976.

MÉDARD J. *La Région de Montlhéry dans la Révolution.* Édité par le « Comité du Bicentenaire ». Éd. Amatteis, Le Mée, 1989.

MÉLON J. & J. F. RIVIÈRE M. & A. *Morsang-sur-Orge avant la Révolution.* Imprimerie Maury, Malesherbes, 1996.

METAIS CH. (Abbé) *Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat.* Éd. Société d'Archéologie d'Eure-&-Loire, Chartres, 1911.

MEURET J. *Le chapitre de Notre-Dame de Paris en 1790.* Éd. Picart & Fils, Paris, 1904.

MICHELET J. *Histoire de France.* Éd. Rencontre, Lausanne, 1967.

MONMERQUÉ, CHATEAUGIRON et TASCHEREAU *Les historiettes de Tallemant Des Réaux : mémoires pour servir à l'histoire du XVII^e siècle.* Éd. A. Levavasseur, Paris, 1834-1835.

MOREAU F. *La plume et le plomb.* Éd. des Presses Universitaires, Paris Sorbonne, Paris, 2006.

MORERI L. *Grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane.* Éd. Jacques Vincent, Paris, 1759.

MOTTHEAU CH. *Histoire de Brunoy.* Collection « Monographies des villes et villages de France ». Éd. Le livre d'Histoire Lorisse. Réédité en 1991.

NICOLLE J. *Madame de Pompadour et la Société de son temps.* Éd. Albatros, Paris, 1980.

NICOT R. *Histoire et évolution d'un fief royal Chilly-Mazarin Longjumeau.* Éd. du Soleil Natal, Étréchy, 1986.

NOUILLAC J. *Villeroy, secrétaire d'état et ministre de Charles IX, Henri III et Henri IV.* Éd. H. Champion, Paris, 1909.

ORMESSON (D') & THOMAS J P. *Jean Joseph de Laborde, banquier de Louis XV.* Éd. Perrin, Paris, 2002

OUDIETTE C. *Dictionnaire topographique des environs de Paris.* Éd. J.-L. Chanson, Imprimeur-Libraire, Paris, 1821.

PERRAULT C. *Mémoires de ma vie.* Publié par Paul Bonnefon, Librairie Renouard, Laurens, Paris, 1909.

PERRAULT Ch. *Mémoires.* Document autographe, Avignon, 1759.

PIGANIOL DE LA FORCE J. A. *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maisons & châteaux des environs de Paris.* Éd. Théodore Legras, Paris, 1742.

PIHAN L. (Abbé) *Gilles Mallet, Bibliothécaire de Charles V, châtelain de Pont Sainte Maxence.* Mémoires de la Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du Département de l'Oise, Beauvais, 1888.

PILLEMENT G. *Les Environs de Paris disparus. Illustré de 140 gravures et photographies.* Éd. Albin Michel, Paris, 1968.

PIQUEMAL. A. *Études sur la ville et paroisse de Courbevoie*, Éd. H. Champion, Paris, 1908

PONS B. *Le château du duc d'Antin Surintendant des Bâtiments du roi, à Petit-Bourg.* In : « Bulletin de la société de l'histoire de l'art français », Paris, 1987.

RAVEL D'ESCLAPON A. *La porcelaine d'Étiolles.* Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1996.

RENAUDON M. A. *Brunoy : le grand château et le petit château*, Mémoire de maîtrise, institut d'Art et d'Archéologie, Sorbonne, Paris IV, 1988-1989.

SAINT-SIMON (de) L. *Mémoires.* Texte établi par A. Cheruel. Éd. Hachette, Paris, 1850.

SIMIAN A. P. Enguerrand de Marigny, Étude Historique. Imp. Ferlay, Roanne, 1863.

SOLOVIEFF G. *Un village de l'Essonne à travers les siècles.* Éd. municipalité d'Ollainville, Montrouge, 1995.

TAILLARD C. *Guide résumé du voyageur aux environs de Paris.* Éd. Galignagni, Paris, 1826.

THIBIERGE M. M. *De Châtres à Arpajon, chronologie des principaux évènements de l'histoire d'Arpajon, ci- devant Châtres.* Éd. du Soleil Natal, Étréchy, 1988.

THOISON E. *Les séjours des rois de France dans le Gatinais.* Documents publiés par la Société Historique et Archéologique du Gâtinais (481-1789), Éd. A. et J. Picard, Paris, 1888.

TREUIL D. & MORICEAU J. *Athis Mons, naissance d'une vie de banlieue.* Imprimerie Vaudrey, Lyon, 1983.

TUETEY A. *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française.* Imprimerie Nouvelle, Paris, 1890-1914.

VARAIGNE P. *Wissous et son église.* Éd. Gibert-Claret, Tours, 1955.

VOLTAIRE *Le siècle de Louis XIV.* Œuvres historiques, éditions. R. Pomeau, Paris, 1957.

Table des matières

PRÉFACE 5
INTRODUCTION 7
ANGERVILLIERS 11
ARPAJON 15
ATHIS-MONS 21
AUVERNAUX 25
BALLAINVILLIERS 29
BIÈVRES 35
BOULLAY-LES-TROUX 41
BRÉTIGNY–SUR-ORGE 47
BRIIS-SOUS-FORGES 53
BRUNOY 59
CHILLY-MAZARIN 71
CORBEIL-ESSONNES 81
DRAVEIL 89
ÉTIOLLES 95
ÉVRY 109
JUVISY-SUR-ORGE 119
LIMOURS 127
LINAS 137
MAISSE 145
MARCOUSSIS 151
MENNECY 159
MONTGERON 169
MORANGIS 175
OLLAINVILLE 183
PALAISEAU 189
PUSSAY 193
SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE 201
SAINT-ESCOBILLE 211
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE 219

SOISY-SUR-SEINE 225
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS 235
VERT-LE-PETIT 243
VIGNEUX 251
VIRY-CHÂTILLON 259
WISSOUS 265
ANNEXES 271
A1-FIEFS ET SEIGNEURIES 273
A2-FOI ET HOMMAGE 277
A3-GLOSSAIRE 281
A4-LES CHÂTEAUX DE L'ESSONNE 291
A5-CARTE DES CHÂTEAUX DISPARUS 301
BIBLIOGRAPHIE 303

Châteaux disparus en Essonne

On dénombre, sur le département de l'Essonne, près de 350 châteaux bâtis au fil des siècles. Du haut Moyen-Âge jusqu'à la Révolution, ce territoire a été le témoin de l'évolution des constructions seigneuriales, depuis la forteresse médiévale environnée de fossés, jusqu'aux palais somptueux aux parcs immenses. Près d'un tiers de ces châteaux ont disparu, mais que reste-t-il de ces fantômes de notre histoire ?

Où sont les merveilles de Brunoy, d'Évry ou de Juvisy ? Que connaît-on aujourd'hui de la toute-puissance des Lamoignon, des Hurault ou de Pâris de Montmartel ?

Loin d'en faire une étude exhaustive, une équipe de sept chercheurs du Groupe de Recherche de l'UTL-Essonne « Patrimoine Mémoire & Tradition » s'est penchée sur certains d'entre eux. Ils ont trouvé, certes, des renseignements précieux et inédits sur notre histoire locale, sur l'architecture, mais également sur le mode de vie et son évolution ; on découvre le quotidien du hobereau beauceron comme le détail des fêtes somptueuses données lors de réceptions de la famille royale.

En rassemblant le fruit de ces recherches sur notre patrimoine oublié, cet ouvrage démontre la richesse culturelle passée qui laisse encore son empreinte sur le paysage de l'Essonne.

Couverture : *Château de Juvisy*
par Pierre-Denis MARTIN, dit MARTIN le Jeune
(1663 – 1742)

ISSN : 1157 – 0261
Prix : 20,00 € TTC

DRAC ILE-DE-FRANCE

université évry val-d'essonne

UTLe Université du Temps Libre Essonne

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —